

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I  
CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE  
EN SCIENCES HUMAINES,  
SOCIALES ET ÉDUCATIVES  
.....

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
POST GRADUATE SCHOOL FOR  
SOCIAL AND EDUCATIONAL  
SCIENCES  
.....



UNITÉ DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
.....

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR  
SOCIAL SCIENCES  
.....

DEPARTEMENT D'HISTOIRE  
.....

DEPARTMENT OF HISTORY  
.....

## L'ASSISTANCE FINANCIÈRE CHINOISE AU CAMEROUN (1973-2018)

Mémoire rédigé et soutenu le 13 septembre 2022 en vue de l'obtention du  
diplôme de Master en Histoire

Option : Histoire des Relations Internationales

Par  
Guy Joël NTSOBOLO

Jury :

Président : Mathieu ABENA ETOUNDI, MC., Université de Yaoundé I

Rapporteur : Cyrille Aymard BEKONO, MC., Université de Yaoundé I

Membre : Faustin KENNE, MC., Université de Yaoundé I

Mai 2022



# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>i</b>
<b>DÉDICACE</b> .....	<b>ii</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>iii</b>
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>iv</b>
<b>LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS</b> .....	<b>vi</b>
<b>LISTE DES ANNEXES</b> .....	<b>viii</b>
<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>ix</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>x</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : LES FONDEMENTS DE L'ASSISTANCE FINANCIÈRE CHINOISE AU CAMEROUN</b> .....	<b>20</b>
A- Les fondements historiques des relations sino-camerounaises .....	<b>20</b>
B- Encadrement juridique de la coopération sino-camerounaise en matière d'assistance financière .....	<b>29</b>
C – Fondements économiques de la coopération Chine-Cameroun.....	<b>38</b>
D – Fondements stratégiques de la coopération Chine-Cameroun.....	<b>48</b>
<b>CHAPITRE II : ACTEURS ET MÉCANISMES DE L'ASSISTANCE FINANCIÈRE CHINOISE AU CAMEROUN</b> .....	<b>52</b>
A- Les acteurs de la politique d'assistance financière chinoise : côté camerounais .....	<b>52</b>
B- Acteurs chinois dans l'assistance financière au Cameroun .....	<b>61</b>
C- Modalités de décaissement et nature de l'aide financière chinoise au Cameroun .....	<b>70</b>
D- Modalité de remboursement, spécificités et conditionnalités de l'aide financière chinoise au Cameroun.....	<b>79</b>
<b>CHAPITRE III : L'APPORT DE L'ASSISTANCE FINANCIÈRE CHINOISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CAMEROUN</b> .....	<b>85</b>
A- La Chine et les politiques d'émergence au Cameroun .....	<b>85</b>
B- Les fruits de l'assistance financière chinoise au Cameroun .....	<b>89</b>
<b>CHAPITRE IV : AVANCÉES, LIMITES ET PERSPECTIVES DE L'ASSISTANCE FINANCIÈRE CHINOISE AU CAMEROUN</b> .....	<b>109</b>
A- Les avancées de la relation bilatérale, sino-camerounaise.....	<b>109</b>
B- La stratégie de la politique africaine de la Chine.....	<b>112</b>
C- Assistance financière au Cameroun : un retour sur investissement.....	<b>116</b>
D- La situation de la dette du Cameroun auprès de la Chine.....	<b>120</b>
E- Perspectives .....	<b>131</b>
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	<b>138</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>141</b>
<b>SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	<b>152</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>164</b>

À

la mémoire de mes parents : Antoine Martial Bòbò et Agnès Lema Andela.

## REMERCIEMENTS

Nous adressons nos plus profonds remerciements à notre directeur de mémoire le Pr. Cyrille Aymard Bekono, pour la confiance qu'il a su nous accorder, pour ses conseils avisés et ses recommandations objectives, sa disponibilité et le soutien dont il a toujours su faire preuve à notre égard, sa souplesse et son ouverture d'esprit, qui nous ont laissé une grande marge de liberté pour mener à bien cette recherche. Sa rigueur scientifique, la profondeur de ses analyses et la pertinence de ses approches pédagogiques auront été des atouts qui nous ont permis de mener à bien ce travail. Ce fut un privilège pour nous de travailler sous sa direction.

Nous tenons également à remercier le corps enseignant du département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I. Car aujourd'hui, nous avons conscience du bien-fondé des études historiques grâce à leurs enseignements et leurs orientations dans le cadre de cette recherche.

Nous adressons un grand merci à tous nos informateurs et aux personnels des différents centres de documentation, qui nous ont procuré une littérature orale et archivistique aussi abondante que riche. Nous exprimons particulièrement notre gratitude à Mohamadou Baba et à Ahmed Malam qui nous ont facilité l'accès à une documentation riche et indispensable.

Une chose est d'écrire un long texte et l'autre est de se donner la peine de le relire pour le dépouiller de ses coquilles. L'Abbé Janvier Polycarbe Likouai Medja mérite une mention spéciale pour s'être donné cette corvée.

Nos remerciements vont enfin à l'endroit de notre famille, nos camarades et nos amis qui n'ont ménagé aucun effort pour la réalisation de ce travail.

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### - FIGURES

Figure n° 1 : Histogramme des financements des banques chinoises entre 2007 et 2018 .....	70
Figure n° 2 : Répartition de la nature des prêts en pourcentage.....	79
Figure n° 3 : Évolution du stock de la dette chinoise au Cameroun (2010-2018) .....	125

### - PHOTOS

Photo n° 1 : Immeuble siège de la CAA, Yaoundé, 2021 .....	61
Photo n° 2 : Le siège du MOFCOM en Chine .....	64
Photo n° 3 : Succursale de Pékin, la banque d'exportation-importation de Chine/photo VCG (Visual China Group) .....	67
Photo n° 4 : Le QG de la Banque de Chine à Pékin.....	68
Photo n° 5 : vue arrière du barrage de Lagdo, 07 mai 2019.....	90
Photo n° 6 : vue Panoramique du Palais des Congrès de Yaoundé, le 06 janvier 2018.....	92
Photo n° 7 : Entrée principale de l'hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Yaoundé 15 novembre 2021 .....	93
Photo n° 8 : vue aérienne du barrage hydroélectrique de Memve'ele du 17 avril 2019 .....	95
Photo n° 9 : barrage hydroélectrique de Mekin, le 17 avril 2019 .....	97
Photo n° 10 : Vue partiel du Port Autonome de Kribi, 27 février 2018.....	98
Photo n° 11 : vue de l'autoroute Yaoundé-Douala, le 04 mai 2018.....	99
Photo n° 12 : entrée principale du Palais des Sports de Yaoundé, février 2021. ....	103

### - TABLEAUX

Tableau n° 1 : Accords et protocole d'accords entre 1972 et 1993.....	32
Tableau n° 2 : recettes budgétaires internes (en milliards de francs CFA).....	46
Tableau n° 3 : Répartition des investissements par créancier chinois entre 2007 et 2018.....	69

Tableau n° 4 : Répartition de la nature des prêts chinois accordé au Cameroun entre 2007 et 2017 .....	77
Tableau n° 5 : répertoire des investissements chinois au Cameroun (2000-2018) .....	103
Tableau n° 6 : Évolution du stock de la dette extérieure du Cameroun, cas de la chine.....	125

## LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

<b>APD</b>	:	Aide Publique au Développement
<b>BECEI</b>	:	Bureau Exécutif de la Coopération Economique Internationale
<b>BIE</b>	:	Banque Import-Export
<b>CAA</b>	:	Caisse Autonome d'Amortissement
<b>CATAC</b>	:	Centre d'Application et de Technologie de Nanga-Eboko
<b>CDB</b>	:	<i>China Development Bank</i>
<b>CFA</b>	:	Communauté Financière Africaine
<b>CGCAE</b>	:	Comité de Gestion et de Contrôle des Actifs d'Etat
<b>CHEC</b>	:	<i>China Harbour Engineering Company</i>
<b>CIEET</b>	:	Centre International pour les Echanges Economique et Technique
<b>CNDP</b>	:	Conseil National de la Dette Publique
<b>CNDR</b>	:	Commission Nationale du Développement et de Réforme
<b>CNEEC</b>	:	<i>China National Electric Engineering Corporation</i>
<b>DAPE</b>	:	Département d'Aide aux Pays Etrangers
<b>DCPE</b>	:	Division de la Coopération avec les Pays Emergents
<b>DSCE</b>	:	Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi
<b>DSRP</b>	:	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
<b>FMI</b>	:	Fonds Monétaire International
<b>FOCAC</b>	:	Forum sur la Coopération Chine Afrique
<b>ICBC</b>	:	<i>Industrial and Commercial Bank of China</i>
<b>IDE</b>	:	Investissements Directs Etrangers
<b>IPPTE</b>	:	Initiative des Pays Pauvres et Très Endettés
<b>KWH</b>	:	Kilowatt-heure
<b>MAE</b>	:	Ministère des Affaires Etrangères
<b>MINEE</b>	:	Ministère de l'Eau et de l'Energie
<b>MINEPAT</b>	:	Ministère de l'Economie, de Planification et de l'Aménagement du

		Territoire
<b>MINFI</b>	:	Ministère des Finances
<b>MINREX</b>	:	Ministère des Relations Extérieures
<b>MLN</b>	:	Mouvement de Libération Nationale
<b>MOF</b>	:	<i>Ministry Of Finance</i>
<b>MOFCOM</b>	:	<i>Ministry Of Commerce</i>
<b>OCDE</b>	:	Organisation de Coopération et de Développement Economique
<b>ONU</b>	:	Organisation des Nations Unies
<b>PIB</b>	:	Produit Intérieur Brut
<b>PPP</b>	:	Partenariat Public Privé
<b>PPTE</b>	:	Pays Pauvre et Très Endetté
<b>RIS</b>	:	Réseau Interconnecté Sud
<b>RPC</b>	:	République Populaire de Chine
<b>TTC</b>	:	Toutes Taxes Comprises
<b>UPC</b>	:	Union des Populations du Cameroun



## LISTE DES ANNEXES

Annexe n° 1 : Décret n° 2011/006 du 11 janvier 2011 habilitant le Ministre de l’Economie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire à signer avec EXIMBANK-Chine, un Accord de prêt d’un montant de 524 000 000 Yuans Renmimbi soit environ 33,5 milliards de francs CFA, pour le financement du projet de construction de 1500 logements sociaux au Cameroun.....	142
Annexe n° 2: Correspondance n° 001046 du MINEPAT au Président de Exombank de Chine, du 21 juin 2018 .....	143
Annexe n° 3 : Correspondance n° 002011 du MINEPAT à Monsieur l’Ambassadeur de Chine au Cameroun, Yaoundé le 23 avril 2018 .....	144
Annexe n° 4: Note d’instruction n° 00779 du MINEPAT à monsieur le Directeur Général de l’Economie et de la programmation des investissements .....	145
Annexe n° 5 : MINREX, état des relations Cameroun/Chine, les dons de la Chine au Cameroun, 05 mars 2000.....	146
Annexe n° 6 : Numérique universitaire : la méthode Paul Biya : rigueur et audace, 25 avril 2020 .....	149

## RÉSUMÉ

Le présent mémoire s'intitule "L'assistance financière chinoise au Cameroun (1973-2018)". Il vise à faire une évaluation de l'aide financière de la Chine au processus de développement du Cameroun. Cette étude a été menée à partir des méthodes d'enquête sur le terrain et d'exploitation de nombreuses sources documentaires de nature diverses. L'analyse critique et l'interprétation des idées se sont appuyées sur la théorie de la dépendance, une démarche thématique, chronologique et sur l'interdisciplinarité. Il en ressort de cette étude que la Chine est un pays industrialisé à la conquête de nouveaux marchés et des matières premières. Le Cameroun, quant à lui, a besoin des fonds nécessaires pour financer ses grands projets afin de redynamiser et de diversifier son économie ; raison pour laquelle la Chine assiste financièrement le Cameroun pour un partenariat "gagnant-gagnant". Globalement, l'assistance de la Chine aux efforts de développement du Cameroun est en constante augmentation ces dix-huit dernières années, après un début timide. Depuis l'avènement de la crise internationale financière des années 80, la Chine apparaît pour le Cameroun, comme le bailleur de fonds dont l'accès aux ressources financières est l'un des plus souples et dépourvu de conditionnalités politiques. La Chine répond favorablement en soutenant le développement économique et social du Cameroun. Elle finance à la fois plusieurs grands projets d'infrastructures dans tous les secteurs stratégiques (énergie, bâtiment, télécommunication, santé, sport, culture, eau potable...). Cependant, il revient au Cameroun de ne pas adhérer aveuglement à cette politique d'aide financière chinoise, de peur de croupir sous le poids de la dette et demeurer dépendant.

**Mots clés** : Assistance financière, Partenariat "gagnant-gagnant", Cameroun, Chine.

## ABSTRACT

*This thesis is entitled "Chinese financial assistance to Cameroon (1973-2018)". It aims to make an assessment of china's financial assistance to cameroon's development process. This study was conducted using field survey methods and the use of numerous documentary sources of various kinds. The critical analysis and the interpretation of ideas were based on the theory of dependence, a thematic, chronological and interdisciplinary approach. This study shows that, China is an industrialized country out to conquer new markets and raw materials. Cameroon meanwhile, needs the necessary funds to finance its major projects in order to revitalise and diversify its economy; reason why China financially assists Cameroon for a "win-win" partnership. Overall, China's assistance to cameroon's development efforts has steadily increased over the past eighteen (18) years, after a slow start. Since the advent of the international financial crisis of the 1980, china has appeared to Cameroon as the donon those access to financial rressources is one of the most flexilble and devoid of political conditionalities. China respond favorably by supporting the economic and social developement of Cameroon. It simultaneously finances several major infrastructure projection in all strategic sectors (energiy, building, sport, culture, drinking water, etc.). However, it is up to Cameroon, not to adhere blindly to this policy of chinese financial aid, for fear of suffering from the weight of debt and remaining dependent.*

**Keys words:** *Financial assistance, "Win-win" partnership, Cameroon, China.*

# INTRODUCTION GÉNÉRALE

## 1- Contexte général de l'étude

" L'Assistance financière chinoise au Cameroun (1973-2018) ", tel est le titre de notre mémoire de master. En effet, parler de l'assistance d'un pays à un autre c'est parler des relations internationales dans un cadre bilatéral. La relation bilatérale entre le Cameroun et la Chine dans sa dimension économique notamment sur l'échiquier financier, a évolué dans l'espace et dans le temps mobilisant les acteurs de part et d'autre. Globalement, notre travail s'intègre dans le champ de l'histoire des relations internationales. Parler de l'assistance financière chinoise au Cameroun nous loge dans le double champ de l'histoire politique et diplomatique du Cameroun sous un aspect économique. Premièrement, nouer les relations avec l'Empire du milieu est du ressort de la politique étrangère ; deuxièmement, celle-ci est gérée par les instruments diplomatiques. Par conséquent, nous avons un sujet de relations internationales dans une dimension économique. L'assistance financière chinoise au Cameroun se fonde sur les motivations du Cameroun qui consistent à créer les conditions de la croissance (en développant les infrastructures et la formation, en stimulant les nouvelles technologies et l'essor des marchés, en s'appuyant sur le système financier). En effet le Cameroun sollicite une assistance financière chinoise depuis pratiquement 1973 pour poursuivre ses objectifs de développement. La Chine de son côté, assiste le Cameroun financièrement et s'occupe de la réalisation de plusieurs projets d'infrastructures du pays.

## 2- Motivations et intérêt du sujet

### a- Motivations

Nombreuses sont les motivations qui ont suscité le choix de ce thème. Choisir d'écrire sur la relation Chine-Cameroun n'est que le résultat des considérations personnelles notamment liées à notre parcours professionnel mais aussi à des exigences académiques. Sur le plan professionnel, notre intérêt sur l'évolution de la présence de la Chine à travers le monde et au Cameroun en particulier, nous a motivé à y jeter un regard afin d'examiner non seulement les avantages et les

risques pour le Cameroun, mais aussi pour comprendre le mode opératoire de la Chine. Nous avons pensé à cet effet, utiliser notre discipline dans nos premiers pas de chercheur en Histoire des Relations Internationales, pour contribuer à l'écriture de l'histoire de la politique étrangère du Cameroun, spécifiquement ses relations financières avec la Chine de 1973 à 2018.

Sur le plan académique, nous avons saisi cette opportunité pour nous perfectionner dans la méthodologie de la rédaction d'un mémoire en Histoire. Notre motivation est aussi de susciter de nouvelles questions de recherches sur les rapports sino-camerounais au sein de la communauté scientifique.

### **b- Intérêt**

L'intérêt de notre étude s'inscrit sur une triple dimension à savoir : la dimension scientifique, la dimension politique et la dimension sociale.

#### **- Intérêt scientifique**

Les finances ont toujours été ou presque au centre des relations entre Etats. Notre étude consiste à analyser la place des finances dans les rapports sino-camerounais. D'une part, la Chine depuis 2010 est la deuxième puissance économique mondiale d'après le rapport du Fonds Monétaire Internationale (FMI) de la même année. Elle ne laisse à cet égard personne indifférent, ceci d'autant plus qu'elle est à la conquête de l'Afrique subsaharienne et en particulier du Cameroun. D'autre part, le Cameroun depuis son accession à l'indépendance a pour objectif majeur le développement du pays. Par conséquent, tous les aspects autour de cet objectif notamment ses rapports avec les partenaires bilatéraux à l'instar de la Chine, suscitent un intérêt digne d'être analysé. Il est question d'attirer l'attention des chercheurs africains et camerounais en particulier, sur la politique financière chinoise en Afrique. La nôtre repose spécifiquement sur le devoir de restituer le contexte de l'assistance financière, de poser une réflexion critique sur les avantages et les risques qu'encourt le Cameroun dans cette politique d'aide financière chinoise. Nous saisissons cette opportunité en outre, pour nous spécialiser en Histoire des Relations Internationales du Cameroun notamment, sur ses rapports avec la Chine. L'une des motivations qui nous anime est que nous voulons laisser une occasion à nos cadets amoureux de la coopération sino-camerounaise, de compléter notre travail.

### - Intérêt politique

Pour saisir l'intérêt politique dans ce sujet, il est important de se référer à Duroselle et Renouvin<sup>1</sup> qui estiment que pour comprendre l'action politique et diplomatique d'un Etat, il faut chercher à percevoir les influences qui ont orienté leurs cours. Pour Olivier Lawrence, il s'agit de mesurer l'impact des forces profondes sur le comportement des acteurs internationaux<sup>2</sup>. Aujourd'hui, la Chine est un pays qui a effectivement tous les atouts et caractéristiques de puissance financière ainsi qu'une réelle volonté de mettre son secteur bancaire au service des fins politique<sup>3</sup>. Elle a pris tant sur le plan intérieur qu'à l'international, les initiatives en vue de consolider sa position au sein de la sphère financière<sup>4</sup>. Il est donc de notre intérêt de faire prendre conscience aux décideurs politiques camerounais de tenir compte des enjeux financiers complexes avant tout engagement. Le Cameroun ne saurait réellement tirer profit de l'assistance financière chinoise sans tenir compte de ces paramètres et de ces enjeux de la diplomatie financière chinoise. En réalité, il est question de formuler les recommandations pouvant permettre au Cameroun d'être à l'abri de la dépendance par le poids de la dette et des dons avec contrepartie.

### - Intérêt social

Une recherche n'est pertinente que si elle a une valeur sociale. La présence chinoise au Cameroun est une réalité visible par toutes les couches de la société. Si les autorités politiques et administratives s'engagent au nom de l'ensemble des populations à prendre des initiatives financières auprès de la Chine, celles-ci doivent être informées et doivent bénéficier des retombées. Notre étude a pour but, d'apporter une contribution pour garantir le bien-être social. La société serait la première couche à être victime d'une politique financière chinoise non maîtrisée par le Cameroun. A contrario, elle en est la première bénéficiaire si celle-ci s'améliore au profit du Cameroun. Notre étude a donc pour intérêt, de participer au développement social à

---

<sup>1</sup> J.B, Duroselle, P. Renouvin, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris Armand Colin, 1974, p.536.

<sup>2</sup> O. Lawrence et al., *L'élaboration d'une problématique de recherche, outils, méthode*, Paris, L'Harmattan, 2005, p.29.

<sup>3</sup> A. Odier, "De la diplomatie financière à la géopolitique de la finance", In, *politique étrangère*, n°4, 2015, p.145-156.

<sup>4</sup> Ibid.

travers les résultats qui en découlent, militant pour une amélioration des relations financières sino-camerounaises au profit du Cameroun.

### **3- Délimitation spatio-temporelle**

#### **a- Délimitation spatiale**

La présente étude concerne l'espace géographique du Cameroun. Il convient de présenter sommairement les aspects les plus visibles qui distinguent le Cameroun des autres pays. Indépendant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1960. Le Cameroun est passé de l'Etat fédéral proclamé le 1<sup>er</sup> octobre 1961 avec deux administrations fédérées, à l'Etat unitaire institué par la constitution du 02 juin 1972. Le 04 février 1984, le pays prit le nom de la République du Cameroun à la faveur d'une révision de la constitution adoptée par l'Assemblée Nationale. Géographiquement, le Cameroun est situé en Afrique Centrale. Son territoire s'étend entre le deuxième et le troisième degré de latitude nord d'une part, et d'autre part, entre le huitième et le seizième degré de longitude Est<sup>5</sup>. Le pays esquisse un triangle rectangle dont l'hypoténuse s'étire du Lac Tchad ou Golfe de Guinée sur 1500 KM et à la base de l'océan atlantique, à la frontière avec la République Centrafricaine sur 800 KM. D'une superficie totale de 475 650 KM<sup>2</sup> dont 466 050 KM<sup>2</sup> de superficie continentale et 9600 KM<sup>2</sup> de superficie maritime, le Cameroun est limité au Nord par le Lac Tchad, au Nord-Est par la République Centrafricaine, au Sud par la République du Congo, la République Gabonaise et la République de Guinée Equatoriale à l'Ouest par la République Fédérale du Nigéria<sup>6</sup>. Pour ce qui est de son territoire, le Cameroun se caractérise par une extrême diversité géographique. Il juxtapose les plateaux étagés, les grands massifs volcaniques, les bassins et les plaines. L'hydrographie est fortement influencée par le régime climatique. Tous les grands fleuves se retrouvent dans la partie sud du pays (Sanaga, Wouri, Nyong...). L'on passe de la forêt équatoriale du Sud à la steppe du Nord. Le sud du littoral est occupé par la mangrove et les hautes terres de l'Ouest par la forêt éclairée<sup>7</sup>. Le profil de la population camerounaise met en évidence des enjeux démographiques importants. La croissance démographique reste très élevée. Selon les résultats du 3<sup>ème</sup> recensement général de la population réalisé en 2005, sur la base de celui de 1987, la population camerounaise est estimée à plus de 24 millions de personnes

---

<sup>5</sup> H.S. Tapoko, *Présentation du Cameroun*, Yaoundé, 2003, p.3.

<sup>6</sup> INS, *Annuaire Statistique du Cameroun*, édition 2019, p.4.

<sup>7</sup> Ministère de l'Enseignement Supérieur, *Annuaire statistique 1998*, Yaoundé, Sopecam, 1998, pp.11-12.

en 2018<sup>8</sup>. Tout ce matériel descriptif nous permet de connaître l'environnement de notre étude, afin de mieux asseoir un postulat démonstratif.

### **b- Limitation temporelle**

Cette étude sur l'assistance financière chinoise au Cameroun couvre une période de 46 ans allant de 1973 à 2018. La première borne chronologique, renvoie à deux faits historiques marquants des relations entre le Cameroun et la Chine. Après l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays en 1971, l'année 1973 est celle de la toute première visite officielle d'un chef d'Etat Camerounais en Chine, en la personne du président d'alors, Ahmadou Ahidjo<sup>9</sup>. Cette année marque aussi le premier acte concret de l'assistance financière de la Chine au Cameroun avec la signature le 28 mars 1973, d'un accord de coopération économique et technique portant sur une ligne de crédit de 150 000 000 de Yuans soit 18, 45 milliards francs CFA<sup>10</sup>. Ces deux faits historiques majeurs marquent le début d'une aide financière officielle chinoise au Cameroun.

La deuxième borne de notre étude à savoir 2018, marque la première rencontre au sommet du FOCAC entre le Président camerounais Paul Biya et son homologue chinois, Xi Jinping. À l'occasion, le Président Biya a été le premier chef d'Etat étranger et le premier chef d'Etat africain à être reçu en Chine après les sessions paritaires de l'Assemblée Populaire Nationale (APN) et de la Conférence Consultative Politique du Peuple Chinois (CCPPC), qui ont reconduit le Président Xi Jinping à un second mandat<sup>11</sup>. Le contexte de cette visite est l'assise du Forum sur la Coopération Sino-africaine tenue en Chine les 22 et 23 mars. Il était question pour le chef d'Etat camerounais de revisiter les relations financières entre Pékin et Yaoundé qui semblaient connaître un malaise. Ladite visite s'est ainsi soldée par une série de cinq accords<sup>12</sup> qui ont suscité un regard critique et une préoccupation scientifique.

## **4- Clarification des concepts**

---

<sup>88</sup> INS, Annuaire Statistique du Cameroun..., p.4.

<sup>9</sup> AMINREX, n°001/DIPL/, note sur l'état des relations entre la République Populaire de Chine et la République du Cameroun, Yaoundé, le 27 février 1985, p. 2.

<sup>10</sup> AMINREX, note sur l'état des relations..., 1985, p. 2.

<sup>11</sup> Dossier de Presse, Visite du Président de la République du Cameroun S.E.M. Paul Biya en Chine, 22-23 mars 2018, p. 2.

<sup>12</sup> Dossier de presse, sommet du Forum de coopération Chine Afrique, participation du président de la République du Cameroun S.E.M. Paul Biya, Beijing, 3-4 septembre 2018, p. 8.



Il n'est pas aisé d'étudier la dynamique de l'assistance financière de la Chine au Cameroun sans maîtriser le lexique y afférent. De ce fait, notre étude exige des clarifications conceptuelles pour être mieux cernée. Il est donc indispensable de comprendre le sens des termes et expressions suivants : Assistance, Finance, et Assistance financière.

Selon le dictionnaire le petit Larousse, l'assistance veut dire: action d'assister, de secourir, d'aider<sup>13</sup>. L'assistance est donc une aide multiforme qu'un Etat peut apporter à un autre. C'est un principe de solidarité qui garantit à tous un minimum de ressources afin d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux.

Le terme assistance désigne, de façon générale, l'aide accordée aux individus ou aux Etats qui sont dans l'impossibilité de se procurer, avec leurs propres ressources, ce qui est l'essentiel à la satisfaction des besoins sociaux fondamentaux<sup>14</sup>.

Le terme finance d'après le petit Larousse, désigne un ensemble de professions qui ont pour objet l'argent et ses modes de représentations. C'est aussi le trésor de l'Etat ou ressources pécuniaires<sup>15</sup>. En effet, pour développer des activités, un Etat, une entreprise a besoin des fonds qu'elle peut obtenir par crédit auprès d'une banque, mais aussi en trouvant des capitaux auprès de nouveaux investisseurs. C'est dans ce sens que Jean François Dortier conclut que financer un projet c'est trouver les fonds nécessaires à la réalisation d'une activité. D'après cet auteur, la finance n'est pas une superstructure parasite mais bien un élément essentiel de l'économie du marché<sup>16</sup>.

L'expression "assistance financière" voit le jour en Belgique dans la directive du discours des communautés européennes du 13 décembre 1973<sup>17</sup>. L'expression "assistance financière" évoque une réalité large. D'après Jean-Marc Gollier :

au niveau élémentaire, quand quelqu'un a besoin d'un financement et que vous lui apportez votre assistance, que ce soit en lui prêtant de l'argent, ou avec votre signature comme garantie, que ce soit le prêt ou le crédit, vous assistez financièrement la personne qui vient vous demander de l'aide.<sup>18</sup>

Cette définition a toujours trait d'une manière ou d'une autre au financement d'une activité. Plus précisément encore au sens juridique, "l'assistance financière" désigne le fait pour

---

<sup>13</sup> *Dictionnaire Larousse...* p. 54.

<sup>14</sup> A. Beitone et al, *Dictionnaire de science économique*, Amand Colin, 5<sup>e</sup> édition, p. 17.

<sup>15</sup> Dictionnaire de poche *Larousse*, édition 2010, p. 336.

<sup>16</sup> J-F. Dortier, *Le dictionnaire des sciences humaines*, Auxerre, Science Humaines, 2013, p. 142.

<sup>17</sup> X. De Leverghem, "L'assistance financière : approche théorique et pratique d'un montage méconnu en droit des sociétés", Master en droit, finalité droit de l'entreprise, Université Catholique de Louvain, 2021, p. 5.

<sup>18</sup> J-M. Gollier, S. Flament, "La SRL et son patrimoine, vers une société plus durable", D.A.O.R. n° 131, 2019, pp. 3-21.

une société de procéder à l'avancement de fonds, prêts et/ou de suretés en vue de l'acquisition de ses propres actions par un tiers<sup>19</sup>. La lecture que nous faisons de cette approche juridique est que l'assistance financière est un concept qui recouvre plusieurs possibilités différentes. Le dénominateur commun des multiples types d'assistance financière reste le fait pour la société ou l'Etat emprunteur, de tirer les bénéfices. L'assistance financière devient donc similaire à de l'investissement. Dans le cas particulier qui est le nôtre, dans une approche stato-centrée, l'assistance financière désigne toute transaction financière entre Etats sous forme, de prêt, de don de remise de dette, et tout autre matériel ayant une valeur financière convertible. Cependant, la forme d'assistance la plus importante de la Chine au Cameroun est le prêt de nature diverse.

### **5- La revue critique de la littérature**

Avant de nous intéresser à la politique financière chinoise au Cameroun, nous avons accordé une attention particulière aux multiples auteurs qui se sont investis sur la question en produisant une littérature abondante et variée. La plupart des études à ce sujet ont un parti pris qui oriente l'analyse. En parcourant ces études, nous avons constaté une divergence de point de vue concernant les relations sino-africaines en générale et sino-camerounaises en particulier. Deux approches sont dominantes. La première considère la présence chinoise et sa politique en Afrique comme un impact positif, car partageant les mêmes réalités historiques et plusieurs autres réalités communes qui favoriseraient une solidarité franche. Pour les partisans de cette thèse, la coopération avec la Chine dite "sud-sud" répondrait aux objectifs jamais atteints avec la coopération "nord-sud". La seconde approche estime que l'expansion chinoise en Afrique en général, et au Cameroun particulièrement a un impact négatif, car "les guillemets qui encadrent très souvent dans la presse l'évocation de l'"amitié" en politique jettent un doute sur sa sincérité<sup>20</sup>". Par ailleurs, d'autres études tentent de dépasser ce clivage, mais elles sont minoritaires.

En ce qui concerne les partisans d'une coopération fructueuse avec la Chine, Charles Ateba Eyene<sup>21</sup> a écrit sur les bases d'une coopération sino-camerounaise. D'après cet auteur, la Chine soutient énormément toutes les économies du monde. Pourquoi ne devrait-elle pas soutenir

---

<sup>19</sup>De Leverghem, "L'assistance financière : approche théorique...", p. 5.

<sup>20</sup> Y. Viltard "Que faire de la rhétorique de l'amitié en Relations Internationales", dans *Raison Politiques* n° 33 2009/1. pp. 127-147.

<sup>21</sup> C. Ateba Eyene, *La pénétration de la chine en Afrique et l'espoir de la rupture du pacte colonial avec l'occident : pour une coopération sino-camerounaise en béton*, Yaoundé, Saint Paul, 2010.

l'Afrique ? En effet, la Chine est de nos jours le partenaire économique de choix du Cameroun en matière de coopération et d'industrie. Ainsi, selon Ateba Eyene, la coopération sino-camerounaise est une nouvelle opportunité, une nouvelle offre, différente de celle d'avec l'Occident qui a toujours été un rapport de domination et d'exploitation. Le même auteur dans une publication plus récente intitulée *Emergence du Cameroun à l'horizon 2035 : l'apport de la Chine*<sup>22</sup>, passe en revue un ensemble d'éléments pertinent de l'histoire du peuple chinois, tout comme celle du Cameroun tragiquement exploité. Ce passé commun doit être un élément clé et fondamental de cette coopération Chine-Cameroun. Surtout que, la Chine a su renverser sa situation dans la sphère internationale en faveur de ses intérêts. Ceci, dit-il, doit inspirer le Cameroun afin que comme la Chine, il soit libre de choisir son propre destin, son propre système politique et économique capable de lui donner plus d'influence dans l'avenir. Mais seulement, l'auteur semble oublier que la Chine n'a pas été aidée. Pourquoi aurait-elle l'obligation d'aider les autres au lieu de consolider sa place en prenant appui sur eux simplement ? Ceci peut s'expliquer du fait que la Chine avance rapidement contrairement à l'Afrique à plus de 40 ans de coopération.

Gérard Amougou, autre partisan de cette approche, soutient que la Chine, à travers le financement et la construction des infrastructures au Cameroun, contribue aux politiques d'émergence du pays. Selon ce dernier, la Chine parmi les nouveaux partenaires émergents, offre des meilleures possibilités et joue un rôle très important dans le processus de développement du Cameroun<sup>23</sup>.

Allant toujours dans le même sens, Janet Garvey dans son article " percée chinoise au Cameroun<sup>24</sup> ", magnifie la coopération sino-camerounaise, présentant tout d'abord l'histoire d'un engagement entre les deux pays, puis faisant un listing des bienfaits de la Chine au Cameroun sans toutefois présenter en lignes équitables ce que gagne la Chine ou ce qui motive réellement l'"Empire du milieu" à s'investir dans le financement des projets d'infrastructures au Cameroun. Bien qu'évoquant dans son article les dessous de l'opinion camerounaise divergente sur la présence chinoise au pays, il nous montre néanmoins les bonnes relations que les deux pays entretiennent dans tous les domaines. Dans sa thèse intitulée "La politique africaine de la Chine

---

<sup>22</sup> C. Ateba Eyéné, *Emergence du Cameroun 2035 : l'apport de la Chine*, Yaoundé, saint Paul, 2012.

<sup>23</sup> G. Amougou, "La Chine et les politiques d'émergence au Cameroun. Le cas du projet de construction du port de Kribi", In Cefir, n° 8, 2020.

<sup>24</sup> J. Garvey "La percée chinoise au Cameroun", mutations, publié le 08/11/2011, consulté sur [www.farmlandgrab.org](http://www.farmlandgrab.org).

de 1957 à 2012 ou la permanence d'un projet anti-impérialiste", Fabrice Onana Ntsa<sup>25</sup> n'est pas très loin des auteurs cités plus haut. Il invoque les bénéfices que tire le Cameroun dans sa coopération avec la Chine même s'il reste un peu réservé quand il cite les auteurs comme Maurice Godelier, dans *l'Enigme du don*<sup>26</sup>. Ce dernier nous donne quelques modalités sur le système de donation qui est par ailleurs propre à la politique économique chinoise. En fait, les auteurs sus-cités, sont séduits par le discours chinois d'une solidarité Sud-Sud. En réalité, comment expliquer le décalage entre la Chine et le Cameroun en terme de développement si cette solidarité est vraiment sans calcul ? Tout porte à croire que les réalisations chinoises au Cameroun profitent plus Chine qu'elles ne profitent au Cameroun.

Une opinion contradictoire s'est développée à côté de celle examinée plus haut. Contrairement à la première tendance, celle-ci s'inscrit en faux d'une opportunité que la Chine représenterait pour l'Afrique. En effet, certains auteurs comme Valérie Niquet et Sylvain Touati, pensent que la présence chinoise en Afrique vise à se servir de ce continent pour exprimer et accroître sa puissance à travers le monde dans le but de s'opposer aux rivaux occidentaux et asiatiques, notamment l'Inde et le Japon. Pour ces auteurs, la Chine passe par un discours "Sud-Sud", pour justifier une certaine solidarité envers le continent africain. Par ailleurs, pour ces derniers, Pékin profite de la décadence des rapports entre les africains et les occidentaux pour conquérir les marchés africains en supplantant les puissances occidentales. La Chine a donc comme instrument principal de politique africaine, l'aide publique au développement, elle accorde des séries d'aide financière pour le développement des infrastructures, en endettant le continent afin de le maintenir dans la dépendance et exploiter ses matières premières librement<sup>27</sup>. Cette assertion n'est pas totalement vraie. Premièrement, le discours occidental est un discours de contre campagne chinoise. Car les occidentaux ont occupé pendant des décennies la place qu'occupe la Chine aujourd'hui en Afrique, mais les résultats escomptés n'ont vraiment pas été atteints. Par contre, la Chine même si elle exploite, offre des infrastructures en retour avec un appui d'aide au développement pour ce qui est du Cameroun spécifiquement.

---

<sup>25</sup> F. Onana Ntsa, "La politique africaine de la Chine de 1957 à 2012 ou la permanence d'un projet anti-impérialiste", Thèse de Doctorat/Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé I, juillet 2018.

<sup>26</sup> M. Godelier, *L'énigme du don*, Paris, Flammarion champ, 2002.

<sup>27</sup> V. Niquet, S. Touati, *La Chine en Afrique : intérêts et pratiques, Essai d'analyse du mode de fonctionnement d'un système*, Paris, Ifri, 2011.

Ces deux premiers auteurs ne sont pas seuls à soutenir cette tendance. Seul le titre de l'article de Lionel Vairon<sup>28</sup> "Menace" chinoise ou déclin de l'occident ?" porte à croire que l'expansion de la Chine à travers le monde vise à rivaliser avec l'occident afin de bouleverser l'ordre du monde. Dans la première phrase de son article il écrit " La chine doit-elle nous inquiéter "" ? Son émergence est sans conteste dans les relations internationales du XXIe siècle". Si nous faisons une projection de ce que nous dit l'auteur dans la relation Chine/Afrique, il est clair que la chine arrive en Afrique pour satisfaire plus ses intérêts afin de répandre sa puissance à travers le monde et non pour une aide gratuite aux Africains en général et aux Camerounais en particulier. L'auteur présente ici le potentiel économique de l'"Empire du milieu" et les raisons de son intrusion dans le Golfe de Guinée au sein duquel le Cameroun occupe une place de choix de par sa position géostratégique. Dans le même ordre d'idées, Jean Christophe Servant<sup>29</sup> pense que la stratégie de l'empire du milieu suscite à la fois espoir et controverse sur le continent noir. Il pense que la politique chinoise au Cameroun est basée sur les intérêts de Pékin, qui consistent à conquérir les marchés extérieurs. En effet, la croissance économique fulgurante et la forte industrialisation que connaît la chine depuis quelques décennies sont source de grands problèmes. La dépense pétrolière de la Chine s'accroît, d'où la nécessité de nouer les relations avec un pays comme le Cameroun, car, la Chine exploite tout ce qui peut tourner à son avantage<sup>30</sup>. Ces écrits bien que nous ayant permis d'élargir notre champ de vision sur l'assistance financière de Pékin en terre camerounaise, ont un penchant pour la défense des intérêts occidentaux ignorant carrément l'appui chinois au processus de développement du Cameroun en particulier et de l'Afrique en général.

D'autres auteurs par contre à l'instar de Chaponnière, particulièrement, fait une analyse des relations Chine-Afrique dans plusieurs de ses publications sans véritablement prendre position. Il expose simplement les faits. Mais il relève néanmoins que la "Chine ne fournit aucune statistique sur son aide et se limite à publier des communiqués de presse". Ces annonces portent à conclure que le pays est d'ores et déjà un acteur important de l'aide en Afrique<sup>31</sup>. Le même auteur spécialiste de la Chine, dans une autre publication sur l'empreinte chinoise en Afrique, dresse un bilan approximatif de l'empreinte chinoise en Afrique même si le Cameroun n'apparaît

---

<sup>28</sup> L.Vairon "" Menace ” chinoise ou déclin de l'occident ?", *in les carnets de culture*, décembre, 2011.

<sup>29</sup> J.C. Servant, "La Chine à l'assaut du marché africain", *in Le monde diplomatique*, mai, 2005, p. 55.

<sup>30</sup> Servant, "La Chine à l'assaut..."p. 55.

<sup>31</sup> J.R. Chaponnière, "L'aide chinoise à l'Afrique : origines, modalités et enjeux ", *in l'Economie Politique* n°38, 2008.

que sur quelques données statistiques<sup>32</sup>. Cécile Tchoumo<sup>33</sup> dans son mémoire, présente les avantages liés à la présence chinoise au Cameroun, mais invoque aussi le danger qu'il y a dans cette coopération tout en appelant à la vigilance. Joachim Tédié également dans son ouvrage présente l'implication de la Chine dans la construction des infrastructures au Cameroun, mais reste mitigé sur le coût que cela vaut au Cameroun<sup>34</sup>.

Suite à la consultation de toute cette panoplie d'ouvrages, le constat fait est que l'objectif de notre travail de recherche est différent de ceux sus-cités. Mais, la lecture de ces productions scientifiques nous a été d'une très grande utilité dans la collecte des informations dont on avait besoin pour notre recherche afin d'apporter de nouvelles réponses et susciter d'autres interrogations. Voilà ce qui fait l'originalité de ce travail. En réalité il ne s'agit plus pour nous d'étudier la coopération sino-camerounaise dans sa globalité ou de faire une analyse vague sur les relations économiques entre ces deux pays, mais plutôt de porter un regard précis sur l'assistance financière de la Chine au Cameroun dans l'intervalle 1973-2018. Car, la présence chinoise au Cameroun est caractérisée par l'aide publique au développement qui passe par une assistance financière. Alors les finances sont au cœur de la politique chinoise au Cameroun, et cet aspect de la coopération entre les deux pays jusqu'ici n'a pas encore suscité beaucoup d'écrits.

Ceci étant, quel est la problématique qui est la nôtre ainsi que l'ensemble d'interrogations autour ?

## 6- Problématique

La problématique est selon Michel Beaud "l'ensemble construit, autour d'une question principale..."<sup>35</sup>.

Le Cameroun et la Chine partagent en commun un passé colonial qui est l'un des stéréotypes responsables du retard économique des deux pays. Cependant, après leurs accessions à la souveraineté internationale, les autorités chinoises et camerounaises prirent conscience de l'importance de la mutualisation des efforts pour relever les défis de développement qui sont les

---

<sup>32</sup> J.R. Chaponnière, "L'Empreinte chinoise en Afrique", in *Economie financière*, n° 116, 2014.

<sup>33</sup> C. Tchoumo, "La diaspora chinoise au Cameroun : cas de la colonie de Yaoundé (1971-2011)", mémoire de master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2014.

<sup>34</sup> J. Tédié, *Coopération Chine-Afrique impact sur les infrastructures du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2014.

<sup>35</sup> M. Beaud, *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de D.E.A ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Paris, la découverte, 1999, p. 32.

leurs. C'est pour cette raison qu'elles décident d'établir les relations de coopération à partir de 1971, après quelques rapports tumultueux. Dès lors, Yaoundé et Pékin se sont engagés à s'entraider.

La Chine ayant pris plus d'avance en matière de développement par rapport au Cameroun, lui apporte son assistance financière depuis 1973. Cette assistance financière a connu une croissance à partir des années 1990, lorsque le Cameroun décida de diversifier ses partenaires internationaux du fait de la crise économique. Deux périodes ont par ailleurs marqué l'intensification de cette assistance, l'année 2000 dans le cadre multilatéral des assises de la Chine avec la quasi-totalité des pays africains. Ces assises marquent le véritable retour de la Chine en Afrique ; et 2010 qui représente l'année de lancement des grands projets structurants au Cameroun.

Ainsi, notre travail intitulé "L'Assistance financière chinoise au Cameroun (1973-2018)" pose en toile de fond, la question relative à l'apport de l'assistance financière chinoise dans le processus de développement du Cameroun ainsi que la contrepartie camerounaise. En d'autres termes, que fait le Cameroun des fonds alloués par la Chine sous forme d'assistance financière et que vaut cette assistance au Cameroun ? Cette problématique suscite des questions susceptibles d'éclairer les points d'ombres de ce sujet à savoir : quels sont les fondements et l'encadrement juridique des relations entre Yaoundé et Pékin ? Quels sont les acteurs qui interviennent et les mécanismes qui régulent l'assistance financière chinoise au Cameroun ? Quels sont les fruits palpables qui témoignent et justifient cette assistance ? Enfin, quelles sont les zones d'ombres et sombres de cette aide financière chinoise ?

## **7- Objectifs de recherche**

L'objectif de cette étude est de contribuer au débat scientifique qui cherche à mieux comprendre les ambitions de la Chine au Cameroun, le profit que tire et le risque qu'encourt le Cameroun dans ces ambitions. Cette étude, théoriquement, nous permet de faire une analyse de l'influence des finances dans les relations de coopération entre Etats, en particulier le cas Cameroun-Chine. Le présent mémoire cherche à cet effet, à retracer les dynamiques d'influence entre processus international (la coopération avec la Chine) et démarche politique interne. Notre travail s'intéresse aussi à la configuration que fait naître un type de relation de pouvoirs nouveaux

entre deux entités politiques. La recherche des raisons pour lesquelles les deux Etats coopèrent présente une marque indélébile des relations internationales.

Au-delà de cet objectif théorique et scientifique, chaque recherche doit pouvoir être utile de façon pratique. Ainsi, l'objectif politique de notre étude consiste à parvenir aux résultats pouvant nous permettre de faire des suggestions à la partie camerounaise qui semble apprécier l'aide financière chinoise d'un seul œil. Il est question de faire des propositions susceptibles d'améliorer cette pratique d'assistance financière chinoise au Cameroun, en interpellant les acteurs directement concernés, afin que la partie camerounaise maximise son profit dans cette assistance en minimisant les risques qui se présentent.

## 8- Méthodologie

La validité d'une œuvre scientifique passe par l'utilisation de sources variées ; tel est le cas en histoire comme science. En dehors de cette validité, l'histoire repose fondamentalement sur une démarche méthodologique rigoureuse<sup>36</sup>. La méthodologie en Histoire désigne à cet effet, l'ensemble des réflexions qui portent sur les procédés, les moyens, les règles suivies et les contextes des travaux des Historiens.

La recherche des informations dans le cadre de ce travail a nécessité des investigations à savoir : la recherche documentaire, les entretiens et l'observation. Nous avons commencé par la consultation sélective des ouvrages généraux et spécialisés, articles, revues, thèses et mémoires dont l'exploitation nous a permis de déceler les informations. Cette consultation a eu lieu au Cercle Histoire Géographie de l'Université de Yaoundé I, à la bibliothèque de l'École Normale Supérieure de la même université. Nous avons également consulté une documentation abondante à la bibliothèque centrale, au département d'Histoire toujours de l'Université de Yaoundé I. Puis, nous avons poursuivi nos lectures à la bibliothèque de l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC), et à celle de l'Université de Yaoundé II. Nous avons complété notre recherche avec la consultation des articles publiés dans les revues scientifiques crédibles comme "Persée", "Cairn", etc. et dans certains journaux à l'exemple de *Cameroon Tribune*, *Mutation*, *l'Economie* etc. Ces articles et journaux nous ont été d'un apport indispensable, car ils nous ont fourni certaines informations que nous n'avons pas pu trouver dans les ouvrages.

---

<sup>36</sup> J.F. Soulet, *Histoire immédiate, Historiographie, source et méthodes*, Paris, Armand Colin, 2009.



Pour la collecte des données primaires, nous avons procédé à la consultation des archives au Ministère des Relations Extérieures (MINREX), au Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), au Ministère des Finances (MINFI), à la Caisse Autonome et d'Amortissement (CAA), et à l'Institut Nationale de la Statistique (INS). Ces différentes sources archivistiques et numériques ont été complétées par les sources orales recueillies auprès des personnes ressources, des acteurs oculaires. La confrontation et l'exploitation de ces différentes sources a exigé une analyse minutieuse.

### **9- Analyse de données**

Pour Les données collectées contenant des informations divergentes, nous avons procédé au croisement de celles-ci pour observer les zones de contradictions et de concordance. Des analyses de contenus et thématiques ont été par la suite effectuées pour les données qualitatives. Les données quantitatives quant à elles ont été traitées pour dégager des tendances significatives dans la mesure du possible. Ainsi, après l'observation des faits, nous nous sommes appuyés sur les méthodes qualitative et quantitative afin de parvenir aux déductions.

La méthode qualitative renvoie à tout type de recherche qui emploie des informations non numériques pour explorer les caractéristiques des faits, des phénomènes sociaux et arrive à des résultats qu'il est impossible d'obtenir par des techniques statistiques ou d'autres méthodes quantitatives. Dans notre étude, nous avons consulté une large revue documentaire pour expliquer les mobiles de l'assistance financière chinoise au Cameroun. À partir de la méthode qualitative (observation et analyse des discours) nous avons évalué les raisons et l'impact politique et social de l'assistance financière de la Chine au Cameroun. Le poids du financement des projets a permis de mieux cerner la dynamique des actions et des interactions entre la Chine et le Cameroun. Cependant, on ne saurait parler de la gestion des finances entre deux Etats sans recourir à la statistique. D'où notre appel à la méthode quantitative.

Si la méthode qualitative décrit les faits précis et palpables, la méthode quantitative quant à elle se fonde sur la comptabilité et l'analyse mathématique des données. La méthode quantitative a recours à l'analyse statistique qui vise à réduire le rôle du jugement humain dans l'interprétation des données. La méthode quantitative est de nature déductive car elle vérifie les hypothèses<sup>37</sup>. L'analyse quantitative permet dans notre étude d'obtenir des estimations

---

<sup>37</sup>L. Ngono, "La coopération chinoise et le développement en Afrique subsaharienne : opportunités ou impact ? mémoire de Science Politique, Université du Québec à Montréal, 2017, p. 27.

numériques sur des transferts de fonds, sur les données liées au remboursement afin de percevoir l'évolution des transactions, même s'il est vrai que les chiffres, les taux et les véritables destinations des flux d'investissements chinois restent complexes à déterminer. Malgré l'insuffisance des statistiques économiques intégrale couvrant la période qui nous intéresse, les chiffres dont nous disposons ont permis de faire une analyse séquentielle afin de vérifier certaines informations contenues dans la lecture vague et variée que nous avons évoqué en amont. En somme, pour notre étude nous avons opté pour une approche analytico-déductive.

### **10- Cadre théorique**

De prime abord, la théorie consiste à donner un sens à nos connaissances. Pour Marcel Merle, la théorie a pour but de tracer les limites et les axes des investissements et des études à entreprendre dans un domaine donné<sup>38</sup>. C'est un prisme, une lentille d'observation, un schéma d'intellection, une manière ou une façon de représenter la réalité. Selon François-Pierre Gingras, "C'est l'ensemble de propositions logiquement reliées, encadrant un plus ou moins grand nombre de faits observés en formant un réseau de généralisation dont on peut décrire des explications pour un certain nombre de phénomènes sociaux..."<sup>39</sup>. En Histoire comme dans les autres sciences sociales, toute théorie part d'un intérêt pour certains et de l'identification d'un problème qui demande une explication. La théorie n'est pas seulement une formulation en des termes exacts du savoir déjà acquis, mais encore une stimulation à poser de nouvelles questions pour améliorer notre savoir ou pour proposer de nouvelles voies afin d'influencer le monde dans lequel nous vivons<sup>40</sup>. Alors, matériellement, l'analyse de l'assistance financière chinoise au Cameroun repose sur un ensemble de théorie dont le choix s'explique par leurs spécificités et leurs complexités. Nous ferons appel à cet égard, d'une part aux paradigmes dits néoclassiques. Paradigme ici renvoi à l'ensemble des convictions partagées par les membres d'une discipline scientifique au sujet des problèmes et méthodes légitimes d'un domaine de recherche<sup>41</sup>. Ici nous allons nous appuyer sur une école dominante qui est l'école de la dépendance.

La théorie de la dépendance est l'un des avatars du marxisme qui a eu le plus d'impact sur la théorie des relations internationales. Elle est aux confins des relations internationales et de l'économie politique internationale. Avec sa filiation marxiste, elle fut très influente dans les

---

<sup>38</sup> M. Merle, *La politique étrangère*, Paris, Presse Universitaires, 1984, p. 16.

<sup>39</sup> F-P. Gingras, C. Coté, "La théorie et le sens de la recherche", In *Benoit Gauthier*, 2010, *Recherche : de la problématique à la collecte des données*, 5<sup>e</sup> édition Québec, Presse de l'Université du Québec, 2010, pp. 109-134.

<sup>40</sup> Ngono, "La coopération chinoise et le développement...", p. 27.

<sup>41</sup> P. Marchesin, *Introduction aux relations internationales*, Paris, Calman-Lévy, 1987, p. 35.

années 1970, pour demeurer aujourd'hui, dans de nombreux pays du tiers-monde, l'un des paradigmes des relations internationales les plus populaires<sup>42</sup>. Cette théorie permet d'expliquer les relations internationales avec les déterminants exclusivement économiques. L'école de la dépendance a pour ambition d'expliquer le sous-développement, celles des inégalités à l'échelle mondiale<sup>43</sup>, et par là même, les rapports de force internationaux qui les sous-tendent<sup>44</sup>. La pensée de certains des auteurs nous amène à saisir les problèmes fondamentaux du développement en Afrique, ainsi que l'intérêt grandissant de la présence effective de la Chine sur le continent et particulièrement au Cameroun. Son influence a rapidement dépassé le cadre latino-américain où elle tire ses origines pour se diffuser tout d'abord en Afrique par l'entremise de Samir Amin, puis en Europe avec Serge Latouche et Alain Touraine en France<sup>45</sup>. Selon l'approche *dépendantiste*, les causes du sous-développement sont structurelles : la dépendance de certains pays (les périphéries postcoloniales) à l'égard d'autres (centre) s'explique dans un mécanisme d'obtention et d'accumulation du capital<sup>46</sup>. Ce que l'on appelle ici "périphérie" n'a pas de limite précise, elle se définit par sa situation de dominé. Cette dépendance est multiforme : elle est commerciale avec une dégradation structurelle des termes d'échange, entre les pays pauvres qui exportent et les pays industrialisés, puis les pays riches qui exportent les biens manufacturés vers le Sud. Elle est financière avec l'industrialisation de la périphérie qui dépend des capitaux du "centre", mais ce dernier rapatrie ses profits chez lui. Elle est technologique avec l'absence de transferts de technologie qui perpétue le sous-développement<sup>47</sup>.

En effet, les éléments de blocage de la périphérie sont constitués des systèmes de pillages du tiers-monde et d'entretien des liens de dépendance économique après les indépendances politiques. L'échange inégal conduit à la détérioration des termes d'échange des services et des marchandises; la perpétuelle crise de l'endettement des Etats du sud envers ceux du centre, elle draine également vers le centre des flux financiers car, le paiement des intérêts et des charges (capital) de la dette extérieure des pays de la périphérie remonte vers le centre<sup>48</sup>. Cependant Samir Amin pense qu'à travers le libéralisme économique, similaire à la mondialisation, le

---

<sup>42</sup> A. Blom, F. Charillon, *Théories et concepts des relations internationales*, Paris, Hachette, 2001, p. 53.

<sup>43</sup> S. Amin, *L'accumulation à l'échelle mondiale, critiques de la théorie du sous-développement*, Paris, éditions Anthropos, p. 592.

<sup>44</sup> Blom, Charillon, *Théories et concepts...*, p. 54.

<sup>45</sup> Ibid.

<sup>46</sup> F.H. Cardoso, E. Faletto, *Dépendance et développement en Amérique latine*, PUF, 1969, p. 56.

<sup>47</sup> S. Amin, *La déconnexion. Pour sortir du système mondial*, Paris, la Découverte, 1986, p. 34.

<sup>48</sup> S. Amin, *Le développement inégal, Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, coll "grands documents", 1974, p. 384.

décollage économique du Sud est possible en prônant la déconnexion qui veut dire la rupture des rapports de l'échange inégal entre le centre et le sud. Pour Amin, la déconnexion ne veut pas dire l'autonomie absolue, c'est-à-dire l'abandon ou le retrait des échanges commerciaux, financiers, et technologique avec l'extérieur, mais plutôt concilier des rapports économiques extérieurs avec la logique des priorités internes de développement<sup>49</sup>. Les *dépendantistes* pensent qu'il faut intégrer le développement aux réalités socio-économiques d'un pays en tenant compte de ses besoins spécifiques les plus essentiels. Une telle initiative n'est possible qu'avec la coalition des pays de la périphérie ; d'autant plus que les pays du centre ici ne l'admettraient pas. Car, bien qu'il existe une multiplicité de théories de dépendance, tous les théoriciens partagent les observations suivantes : les pays dits pauvres seraient dans l'obligation de fournir des ressources naturelles ou de la main d'œuvre bon marché aux pays dits riches ; les pays les plus riches auraient mis en place un ensemble de contraintes (légales, financières, techniques et autres), qui ont rendu les pays pauvres dépendant. Ces contraintes sont entre autres le résultat d'un transfert de technologie déficient vers les pays pauvres du sud qui en sont dépourvu. Le cas Cameroun-Chine semble s'inscrire dans cette approche dans la mesure où le Cameroun théoriquement loge dans la catégorie des pays du sud c'est-à-dire de la périphérie, et la Chine de façon pratique appartient déjà depuis quelques décennies, au registre des pays riches du centre vu son assistance au Cameroun. Le poids de la dette du Cameroun auprès de la Chine et le transfert technologique déficient illustre à suffisance la profondeur de cette approche de l'école néo-marxiste de la dépendance.

Mais l'approche *dépendantiste* bien que gardant sa place dans le contexte africain, a subi de plein fouet le regain du libéralisme économique au début des années 1980, initié par les politiques de Ronald Reagan aux Etats-Unis.

### **11- Les difficultés rencontrées**

La réalisation de cette étude n'a pas été une planque. Plusieurs écueils ont été rencontrés. Au-delà des difficultés pratiques, nous nous sommes heurté aux difficultés d'actualité liées au contexte sanitaire. En effet, les contraintes liées à la crise sanitaire ont imposé les restrictions dans les centres de documentation. Certains centres ont fermé les portes, d'autres ont réduit

---

<sup>49</sup> Amin, *La déconnexion...*, p. 333.

l'accès pour le respect des mesures barrières. Face à cette situation, nous nous sommes retrouvés dans l'obligation d'étendre notre champ de recherche sur plusieurs centres afin d'avoir les informations nécessaires pour l'élaboration de notre étude. Ceci nous a aussi valu le dépassement des délais que nous nous sommes fixé pour achever notre étude. La deuxième difficulté majeure est relative à la délicatesse du domaine des finances. En réalité, Parler des finances est un sujet sensible. L'accès aux archives pour cette raison était restreint. Dans les institutions publiques, certains personnels nous considéraient plus comme des enquêteurs que comme des étudiants chercheurs. Cette dernière difficulté a davantage stimulé notre motivation à aller au bout de notre étude et à répondre à la problématique qui est la nôtre.

## **12- Plan**

Fort de tout ce qui précède, cette étude s'organise autour de quatre chapitres. Il s'agit dans ces différents chapitres globalement de ressortir les différents éléments de compréhension qui doivent permettre au final de mieux appréhender l'assistance financière chinoise au Cameroun (1973-2018).

Le premier chapitre intitulé : les fondements et l'encadrement juridique des relations sino-camerounaises, présente les mobiles et les raisons qui ont rapproché les deux pays dans un cadre multilatéral d'abord puis spécifiquement dans le cadre bilatéral. Ce chapitre étudie l'évolution des relations sino-camerounaises notamment, les raisons du recours de la partie camerounaise à l'assistance financière chinoise, ainsi que les motivations de la partie chinoise. Il ressasse également les instruments juridiques notamment les différents accords économiques et de financement, les enjeux économique et stratégiques de cette coopération économique sous l'échiquier financier entre le Cameroun et la Chine.

Le deuxième chapitre est intitulé : acteurs et mécanismes de l'assistance financière chinoise au Cameroun. Dans ce chapitre, nous identifions les acteurs et les institutions étatiques qui interviennent dans cette assistance. Nous nous y intéressons aux interactions entre les parties camerounaise et chinoise pour parvenir à un accord de financement. Nous y traitons aussi de la nature et de la typologie de l'aide financière chinoise ainsi que quelques modalités de remboursement et ressortons enfin les spécificités de l'assistance financière de la Chine au Cameroun.

Le troisième chapitre est titré : l'apport de l'assistance financière chinoise pour le développement du Cameroun. Ici, il est présenté la stratégie de développement du Cameroun au fil du temps à savoir la période qui nous intéresse (1973-2018). Nous insistons ici sur la prééminence de la Chine parmi les partenaires économique et créanciers du Cameroun. Nous identifions quelques projets réalisés ou en cours de réalisation grâce au fond alloués par la Chine au Cameroun sous forme de prêt et de don.

Le quatrième chapitre et le dernier est intitulé : Avancées, limites et perspective de l'assistance financière chinoise au Cameroun. Dans ce chapitre, nous abordons les réelles motivations de la présence chinoise en Afrique et au Cameroun en particulier. Cette présence en fait, vise tout d'abord à satisfaire la Chine avec l'aide financière comme principale instrument. Ce chapitre présente les intérêts et les bénéfices que tire Pékin en assistant financièrement le Cameroun et se penche sur la situation inquiétante de la dette chinoise et du transfert de technologie déficient. Enfin les recommandations sont formulées dans une dimension multilatérale et bilatérale, pour l'amélioration et la maximisation du profit de la partie camerounaise dans cette politique d'aide financière chinoise.

# **CHAPITRE I**

## **LES FONDEMENTS DE L'ASSISTANCE FINANCIÈRE CHINOISE AU CAMEROUN**

La coopération bilatérale entre le Cameroun et la Chine résulte d'un long processus. Cette coopération date de plusieurs décennies et tire ses fondements de divers domaines. Pour mieux appréhender lesdits fondements, notamment pour ce qui est de l'assistance financière chinoise au Cameroun, il est nécessaire d'analyser dans ce chapitre, les raisons historiques, juridiques, économiques ainsi que stratégiques qui ont abouti au fil du temps aux relations financières solides et réciproquement bénéfiques entre le Cameroun et la Chine.

### **A- Les fondements historiques des relations sino-camerounaises**

Les premiers contacts entre les deux pays ont commencé à se matérialiser dans le cadre global des pays "non-alignés". En effet c'est le 17 avril 1955 que les hommes politiques africains ont rencontré les Chinois pour la première fois lors de la conférence de Bandung<sup>1</sup>. Ainsi, dès cette date, la Chine porte ses regards vers le continent africain soumis presque totalement au joug colonial<sup>2</sup>, d'autant plus que la Chine elle-même n'a pas échappé à cette réalité jusqu'en 1949<sup>3</sup>.

#### **1- Les relations Chine-Cameroun dans le cadre africain : une relation basée réciproquement sur l'aide**

Depuis plus d'un demi-siècle, la présence chinoise en Afrique est un fait palpable. Cette présence se manifeste à travers une aide matérialisée par la mobilisation des finances. La première assistance financière chinoise en Afrique outre l'assistance matérielle pour les mouvements de libération nationale, date de 1959, lorsqu'elle a établi des relations diplomatiques

---

<sup>1</sup> La conférence de Bandung est la grande rencontre tenue du 18 au 24 avril 1955 à Bandung en Indonésie, réunissant pour la première fois les représentants de vingt-neuf pays africains et asiatiques (Afghanistan ; Arabie Saoudite ; Birmanie ; Cambodge ; Chine ; Egypte ; Empire d'Ethiopie ; Côte-de-l'Or Britannique ; Inde ; Indonésie ; Iran ; Irak ; Japon ; Jordanie ; Royaume du Laos ; Liban ; Libéria ; Royaume de Libye ; Royaume du Népal ; Pakistan ; Philippines ; Sri Lanka ; Syrie ; Soudan ; Thaïlande ; République démocratique du Viêt Nam ; Turquie ; République du Viêt Nam ; Yémen). Cette conférence marqua l'entrée sur la scène internationale des pays décolonisés du "tiers-monde". Ceux-ci ne souhaitant pas intégrer les deux blocs antagonistes, menés par les Etats-Unis et L'URSS, choisissent le non-alignement.

<sup>2</sup> AMINREX, DS/ES, N° /DIPL/4, Note sur l'Afrique et la Chine communiste, du ministère des affaires étrangères, p. 1.

<sup>3</sup> Année de proclamation de la République Populaire de Chine.

avec l’Egypte.<sup>4</sup> Depuis sa réintégration à l’Organisation des Nations Unies (ONU) en 1971 jusqu’en 2012, il y avait plus que quatre pays africains qui continuaient à reconnaître Taïwan au détriment de la Chine continentale<sup>5</sup>. En 2018 il n’en reste qu’un seul, alors qu’on en comptait treize (13) en 1995<sup>6</sup>. Les Chinois ont longtemps récusé le terme d’aide et préfèrent parler de coopération. En réalité, la Chine pour s’opposer à ses rivaux idéologiques, et pour s’affirmer sur la scène internationale n’a pas eu d’autres choix que de s’appuyer sur des alliés africains avec qui, dans les années 50, elle partageait les réalités similaires. Voilà pourquoi "l’Empire du milieu" va passer par une série d’assistance financière à l’égard des pays africains nouvellement indépendants et qui éprouvent de sérieuses difficultés pour mettre en place des systèmes économiques pouvant booster leurs processus de développement. A cela s’ajoute un déficit des finances nécessaires. Cette assistance se structure en trois périodes selon certains spécialistes de la Chine<sup>7</sup>.

La première période s’étend des années 1950 à la fin des années 1970. Celle-ci est marquée par la priorité donnée à l’idéologie. La Chine a rejoint le Tiers-monde en 1955 à Bandung au sommet des non-alignés afin de s’opposer à ses rivaux, notamment l’Inde au sein des non-alignés et l’Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) en Afrique, puis son ennemi Taïwan qui représente la Chine aux Nations Unies. La Chine propose alors son assistance à des pays africains qui disposent parfois d’un niveau supérieur<sup>8</sup>. Le but de la Chine est de passer par l’aide pour avoir des alliés afin de combattre ses concurrents d’autant plus qu’elle cherche à être reconnue par l’ONU au détriment de Taïwan et ceci n’étant possible que si elle a des alliés qui y siègent déjà dont les pays africains. En effet, suite à la conférence de Bandung en 1955, la République Populaire de Chine (RPC) s’empresse d’établir des relations avec les Etats africains dans les années 1960. Elle a ainsi obtenu l’aide de seize Etats souverains pour sa réintégration à l’ONU. Ces pays sont : l’Egypte, l’Algérie, la Tunisie, la République Centrafricaine, le Malawi, le Maroc, la Guinée, le Ghana, la Somalie, la Zambie, le Soudan, le Mali, le Dahomey, le Kenya,

---

<sup>4</sup> J-J. Gabas, J-R. Chaponnière, *Le temps de la Chine en Afrique. Enjeu et réalités au sud du Sahara*, Paris, Editions Karthala et Gemdev, 2012, p. 77.

<sup>5</sup> Ces quatre pays sont le Burkina Faso, Sao-Tomé-Et-Principe, la Gambie, et le Swaziland, cette liste est réduite à deux jusqu’en 2018, seul le Burkina Faso et le Swaziland continuent de reconnaître Taïwan.

<sup>6</sup> Le Swaziland

<sup>7</sup> D. Brautigam, "Policy Arena Aid with Chinese characteristics: Chinese foreign aid development finance meet the OECD-DAC aid regime ", *Journal of International Development*, p. 23, 2011. Published online in Wiley Online Library, wileyonlinelibrary.com.

<sup>8</sup> Gabas, Chaponnière, " *Le temps de la Chine...*, p. 77.



la Tanzanie, le Burundi, le Congo Brazzaville<sup>9</sup>. L'absence du Cameroun dans cette liste s'explique du fait de sa collaboration avec Taiwan reconnu par l'ONU et par ailleurs rivale de la Chine.

Bien avant cela en 1964, à Accra au Ghana, le premier ministre Zhou Enlai a énoncé les "huit principes" de l'aide de la Chine pour les pays étrangers qui, avec le principe de la coexistence pacifique adopté à la conférence de Bandung, ont servi de cadre de référence pour l'aide chinoise. Depuis le principe de souveraineté, de non-ingérence et de bénéfices mutuels ont été les piliers du discours chinois sur l'aide. En réalité, les relations sino-africaines modernes ont débuté sous l'ère de Mao<sup>10</sup>. Les finalités politiques et économiques de la présence chinoise en Afrique sont très différentes selon les époques. Entre 1949 et 1977, le régime de Mao Zedong a exporté le concept de révolution. La priorité était alors la formation technique, l'agriculture, l'irrigation, amélioration des semences.<sup>11</sup>

L'assistance chinoise cependant serait passée à un maximum de 5,6 milliards de *Yuans* en 1973, un montant qui représente un effort considérable, tant pour l'économie (2% du Produit Intérieur Brute) que pour le budget de l'Etat (6,9%).<sup>12</sup> Le continent était le plus grand bénéficiaire de l'aide qui se dirigeait vers l'industrie légère, les infrastructures et l'agriculture<sup>13</sup>. Le gouvernement chinois a privilégié la dimension économique de son assistance tant pour les bénéficiaires de la fin des années 1970 que pour ceux de la fin des années 1990. Cette coopération va s'intensifier dans les années 1980 avec le commerce et les investissements, d'autant plus que la vie du continent plongeait dans une grave récession économique<sup>14</sup>. En 1982, le premier ministre chinois, Chao Ce-Yang a clarifié l'attitude de la Chine à l'égard des pays africains lors d'une tournée africaine. À côté des principes susdits, il y a quatre principes à prendre en compte du cas de la coopération sino-africaine. Ces principes se concentrent sur les valeurs suivantes : Égalité et bénéfice mutuel ; se concentrer sur les résultats pratiques ; la variété des formes de coopération aussi bien que le développement économique. Le préambule de ces

<sup>9</sup> AMINREX, DS/ES, N° /DIPL/4, Note sur l'Afrique et la Chine communiste, du ministère des affaires étrangères, p. 8.

<sup>10</sup> D. Brautigam, "The Dragon's Gift: the real story of China in Africa", Oxford, University press, 2011, p. 416. consulté en ligne le 08/03/2021, 12h 35, sur <https://books.google.com>

<sup>11</sup> D. Brautigam, T. Xiaoyang, "China's engagement in African agriculture: down to the countryside", the China quarterly, special issue, China and Africa: emerging patterns, in *globalization and development*, 2009.

<sup>12</sup> Gabas, Chaponnière, *Le temps de la Chine...*, p. 78.

<sup>13</sup> C'est dans cette dynamique que la Chine, en 1956, a offert 20 millions Suisse au gouvernement égyptien à l'occasion de la crise du canal de Suez, 1960, financement et construction d'un stade et d'une usine de cigarette en Guinée pour ne citer que ces exemples.

<sup>14</sup> Fr.wikipedia "Forum sur la coopération Sino-africaine", consulté en ligne, le 22 février 2021, 17 h 43.

quatre principes fait référence à ceux de Bandung, parmi lesquels la Chine, dans un esprit de solidarité et de coopération investit dans l'égalité, le soutien mutuel. Il incorpore le principe dit des "cinq ne pas" ; la Chine n'intervient pas dans la quête d'un Etat pour suivre la voie du développement la mieux adaptée à sa propre situation, elle n'intervient pas dans les affaires intérieures du continent, n'impose pas sa volonté à ses pays ; l'échange d'aide n'est pas motivé par des objectifs politiques égoïstes en matière d'investissement et de financement de la coopération. En outre, la Chine entretient uniquement les relations avec les pays qui ne reconnaissent pas la souveraineté de Taïwan<sup>15</sup>.

Après la mort de Mao, entre 1978 et 1992, Deng Xiaoping a pratiqué une longue période de consolidation et de pragmatisme, en gardant un profil bas vers l'étranger. Ainsi, la ruée de la Chine en Afrique a vraiment commencé vers la fin des années 1990 avec les incitations du gouvernement pour que les grandes entreprises chinoises deviennent internationales<sup>16</sup>. Elle ne fait pas de prosélytisme, n'a aucune prétention d'imposer la pertinence de ses institutions aux autres pays et ne donne pas de leçons. Elle explique au pays d'accueil le succès de la stratégie employée et invite celui-ci à l'adapter en tenant compte de sa propre culture et de sa capacité de mise en œuvre. Après 1990, le premier mobile de l'engagement de la Chine en Afrique est devenu la sécurité d'approvisionnement des matières premières et de l'énergie<sup>17</sup>. La troisième période qui suit cette seconde est la plus intense et la plus diversifiée.

Les années 2000 représentent une période de consolidation dans l'association Chine-Afrique. Celle-ci proposée par le président Jiang Zemin au plénum du comité central du Parti Communiste Chinois. La stratégie "Going Global"<sup>18</sup> marque la véritable redynamisation des relations entre la Chine et le continent africain. Elle incite les entreprises chinoises à investir à l'étranger pour y rechercher des matières premières et, en Afrique elle met l'accent sur la coopération Sud-Sud entre la Chine qui est "le plus grand pays en développement du monde" et le continent africain qui regroupe "le plus grand nombre de pays en développement" comme disait Jiang Zemin<sup>19</sup>. La Chine a organisé en 2000 le premier forum de coopération sino-africain (FOCAC) qui s'est tenu à Beijing. À l'approche du XXI<sup>ème</sup> siècle, le forum sur la coopération

<sup>15</sup>Fr.wikipedia " Forum sur la coopération... ", 22 février 2021, 17h43.

<sup>16</sup>Gabas, Chaponnière, *Le temps de la Chine...*,p. 79.

<sup>17</sup> Ibid.

<sup>18</sup> Stratégie mondiale ou stratégie de la mondialisation, se dit d'un phénomène devenu mondial.

<sup>19</sup> Discours de Jiang Zemin, sur le Forum sur la Coopération Sino-africaine, 2000. En ligne sur <http://www.focac.org>

sino-africaine vit le jour à Beijing en 2000. C'est une rencontre solennelle dans l'histoire des relations Chine-Afrique. Une rencontre qui est devenue un nouveau tournant. Au cours de ce forum, la Chine a pris l'engagement d'annuler une partie de la dette de 34 pays africains dont le Cameroun. Ce fut un départ pour une consultation renforcée et une coopération approfondie des deux parties dans le nouveau siècle. Et cela annonçât au vue de ce qui avait déjà été fait depuis sa création, un meilleur avenir en perspectives et grands progrès des relations sino-africaines<sup>20</sup>. Organisé à Addis-Abeba en 2003, Beijing en 2006 et Charm-El Cheikh en 2009, les forums de 2012, 2015 et celui de 2018 en Chine, le dernier en date, ont été les points d'orgue des relations Chine-Afrique. Le sommet de Beijing (2000) a mis en place un "commercial conjoint Chine-Afrique" (politique visant à mettre sur pied un mécanisme de dialogue et de concertation avec les entreprises africaines en vue de promouvoir leur coopération économique et leurs échanges commerciaux)<sup>21</sup> en coordination avec les chambres de commerce africaines pour promouvoir la coopération et les échanges. Nous y reviendrons pour les détails dans les prochains chapitres.

Les indépendances dans le continent noir n'ont eu lieu que sur le plan juridique et jamais sur le plan politique et économique d'après certains auteurs comme Charles Ateba Eyéné<sup>22</sup>. Ce dernier explique ce fait en disant "voilà pourquoi, les pays occidentaux ont signé et persistent à signer sur le contrôle de la monnaie des Etats africains"<sup>23</sup>. Il est clair que toutes les mauvaises nouvelles qui viennent de l'économie africaine résultent de ce fait y compris la corruption et les détournements de fonds publics, au regard des connexions mafieuses entre certains occidentaux et certains « ambassadeurs » africains. C'est pour cette raison que le système monétaire de l'après-guerre a été forgé dans le Mount Washington Hôtel à Bretton Woods ajoute-t-il<sup>24</sup>. Les Etats africains ont compris qu'il fallait se tourner vers d'autres partenaires qui présentent des solutions alternatives pour leurs développements. L'on se rappelle encore des conséquences désastreuses de la dévaluation du francs CFA dans les Etats africains. Une véritable boucle rétroactive. Ce processus de rétroaction a mis en valeur le caractère dégradant et explosif de la logique circulaire de la crise par la façon dont la crise s'est propagée entraînant avec elle d'autres

---

<sup>20</sup> Ji Peiding et al, *Wold affairs press, les cinquante ans de l'amitié et de coopération Sino-Africaine*, éditions des affaires mondiales, p. 15.

<sup>21</sup> Rapport du secrétariat du comité de suivi chinois du Forum sur la Coopération sino-africaine, 2004, consulté en ligne sur <https://www.fmprc.gov.cn>, le 15 novembre 2021, 20h 47.

<sup>22</sup> C. Ateba Eyéné, *La pénétration de la Chine en Afrique et les espoirs de la rupture du pacte colonial avec l'Occident. Pour une coopération sino-camerounaise en béton*, Yaoundé, Saint-Paul, 2010, p. 24.

<sup>23</sup> Ibid., pp. 24.25.

<sup>24</sup> Ibid.

crises qui perdurent d'ailleurs. Alors bien que ne faisant pas encore office de grande puissance entre 1960 et 1990 avant son ouverture économique avec Jiang Zemin à partir de 1993, la Chine proposait déjà son aide aux pays africains. En plus, la solidarité entre la Chine et l'Afrique a été renforcée dans le cadre des luttes d'impérialisme, d'hégémonisme et de colonialisme<sup>25</sup>. Il faut reconnaître en revanche que cette coopération Chine-Afrique comme souligne Jean-Paul Pougale n'arrange guère les "prédateurs traditionnels" qui souffrent tant de la présence chinoise en Afrique<sup>26</sup>. La politique africaine de la Chine, en gros, s'inscrit dans le cadre d'un plan de défense élaboré depuis 1950 par les dirigeants de Pékin, et destiné à donner à la Chine une place effective de grande puissance dont l'influence rayonne sur tous les continents<sup>27</sup>. En fait, avec la proclamation de la RPC en 1949, Mao Zedong s'est fixé l'objectif de donner à la Chine un statut de puissance de premier plan. Malgré certains résultats positifs sous l'ère Mao (1950-1976), le véritable réveil international de la Chine commence à se produire à partir de 1978 avec Deng Xiaoping qui mit en place une économie socialiste de marché<sup>28</sup>. Avec la grande ouverture des 1993 avec Zemin, la Chine va davantage se faire présente en Afrique.

La présence grandissante de la Chine s'explique par la puissance économique et politique croissante de ce pays sur la scène mondiale, ainsi que par l'intérêt que porte la Chine au secteur des ressources naturelles (le pétrole, le cuivre, le bois, le coton, le fer, le cobalt etc.) de certains pays africains dans le but d'alimenter son expansion économique. Une grande partie du commerce et des investissements de la Chine est liée aux industries extractives et à l'infrastructure connexe. Cependant, c'est le développement de l'infrastructure en général qui constitue à l'évidence une priorité en Afrique. En effet, pour que le continent noir parvienne à dégager une croissance forte, durable et partagée, il faut que les entreprises privées aient accès à une infrastructure de qualité, à des prix compétitifs sur le plan international. Le déficit de financement des investissements dans la structure en Afrique s'élève à 50 milliards de dollars par

---

<sup>25</sup> Il est important de préciser que la Chine était elle aussi un pays semi-colonial et semi-féodal. A la suite de la guerre de l'opium en 1840, la Chine fut victime de l'asservissement et de l'humiliation des puissances étrangères. Les gouvernements de la dynastie des Qing, des seigneurs de la guerre du Nord et du Kouo-Min-Tang adoptèrent tous une diplomatie passive. La tâche de la révolution chinoise consista donc à sortir complètement la Chine de sa situation semi-féodale et semi-coloniale.

<sup>26</sup> J-J. Pougale, "Les plus gros mensonges entre la Chine et l'Afrique", China-Rédaction Paris, 2013. Consulté en ligne le 18 janvier 2021, 17 h 23.

<sup>27</sup> ARMINREX, note n° 00067/DIPL/4 sur l'Afrique et la Chine communiste, ministère des affaires étrangères.

<sup>28</sup> C. Le Goff, "La Chine et l'Afrique : lorsque l'opportunité occulte le risqué", Paris, *IRIS*, 2017, p. 1.

an<sup>29</sup>. C'est pourquoi il faut saluer la contribution de la Chine à remédier aux problèmes de transport, d'énergie et de télécommunications en Afrique. Ces efforts complètent ceux des autorités nationales, des investisseurs privés et des donateurs.

De plus, l'impact de la Chine sur les économies africaines ne se limite plus aujourd'hui aux accords portant sur l'infrastructure du secteur des ressources naturelles. Il s'étend désormais à un large éventail de secteurs et d'aspects du développement. La création de zones économiques spéciales gérées par la Chine dans plusieurs pays d'Afrique pourrait, par exemple, accroître nettement la capacité manufacturière de nombre de ces pays<sup>30</sup>. Le Cameroun n'échappant pas à la politique africaine de la Chine comme sus-évoquée, l'étude globale que nous venons de faire, nous permet de mieux saisir les bases des relations entre les deux pays.

La Chine s'intéresse de plus en plus au continent noir. Pékin y accroît ses investissements, les dirigeants chinois multiplient les tournées diplomatiques en Afrique, les marchandises chinoises sont en croissance sur le marché africain, et l'on assiste à la constitution d'une diaspora chinoise sur le continent<sup>31</sup>. Le Cameroun n'est pas en marge de la présence chinoise en Afrique car les relations entre Yaoundé et Pékin sont aussi vieilles que celles avec le continent dans sa quasi-totalité.

## **2- Les relations diplomatiques Chine-Cameroun : un début tumultueux**

Lors des différentes rencontres sino-africaines, les dirigeants chinois ne manquent pas d'évoquer le soutien de la Chine aux mouvements de libération nationale africains. Ce recours incessant à l'histoire est un stratagème éprouvé<sup>32</sup>. En effet, il permet à la Chine de se situer sur un terrain qui lui est favorable en discréditant implicitement les puissances occidentales, ses principales rivales, et en invitant les Africains à faire montre de gratitude, mais on ne peut en dire autant en ce qui concerne spécifiquement le Cameroun, car cette période est la plus sombre dans l'histoire des relations entre les deux pays.

En effet, c'est le léninisme qui a motivé le soutien chinois aux Mouvements de Libération Nationale (MLN) africains. Pour Lénine (1870-1924), le système colonial était un sérieux

---

<sup>29</sup> R. Schiere et al, *La Chine et l'Afrique : Un nouveau partenariat pour le développement ?* Groupe de la Banque africaine de développement, 2011, p. 4.

<sup>30</sup> Ibid.

<sup>31</sup> E. Nguyen, *Les relations Chine-Afrique*, Quercy, Studyrama perspectives, 2009, p. 1.

<sup>32</sup> F. Kircher, *Les 36 stratagèmes : traité secret de stratégie chinoise*, Paris, Editions du Rocher, 2001, p. 50.

obstacle à la révolution européenne<sup>33</sup>. Ainsi Mao Tsé-Toung (1893-1976), qui se considérait, sur certains points comme héritier de Lénine face aux révisionnistes soviétiques, s'était vigoureusement employé à combattre l'impérialisme. Il y avait donc deux types de mouvements qui ont bénéficié du soutien chinois ; d'une part ceux qui menaient une lutte contre la domination coloniale dans le but d'accéder à la souveraineté, d'autre part, les mouvements de libération qui datent des années 1960, et qui combattaient le néocolonialisme dans les Etats nouvellement indépendants. Tel est bien le cas de l'Union des Populations du Cameroun (UPC). En outre, l'idéal tiers-mondiste évoqué plus haut, exprimé lors de la conférence de Bandung du 18 au 25 avril 1955<sup>34</sup>, a également justifié le soutien de la Chine aux MLN africains, car dans son communiqué final il fut adopté à l'unanimité. La conférence condamnait le colonialisme " sous toutes ses manifestations ", ainsi que la ségrégation raciale, et encourageait la coopération.<sup>35</sup> L'approche stratégique chinoise était portée essentiellement sur l'aide militaire à travers la mobilisation des actions politiques, les enseignements militaires et l'endoctrinement. Pour les Chinois, la guerre contre l'oppression doit être menée et gagnée par les peuples opprimés eux-mêmes. La Chine elle-même n'ayant pas des ressources pour mener des guerres longues et coûteuses hors de ses frontières<sup>36</sup>, raison pour laquelle, elle se limitait à l'assistance militaires.

Le volet de cette assistance pour ce qui est du Cameroun particulièrement concernait la formation militaire des nationalistes en Chine et dans les camps d'instructions chinois sur le sol africain<sup>37</sup>. Malheureusement à l'issue de ce combat des MLN, l'UPC n'aura pas gain de cause malgré sa résilience. L'Union Nationale Camerounaise (UNC), sous la houlette de son président Ahmadou Ahidjo conduira le Cameroun français vers son indépendance en 1960. La Chine était sous la contrainte de nouer progressivement les relations avec l'autorité légitime. Ainsi malgré la première visite qualifiée d'"attitude courtoise"<sup>38</sup>, qui a été effectuée au Cameroun du 19 au 24

<sup>33</sup> En tirant des enseignements de la première guerre Mondiale, Lénine décida d'intégrer l'Afrique et l'Asie dans la stratégie mondiale du communisme.

<sup>34</sup> La Chine était fortement représentée par une délégation de 130 personnes, Chou En-Lai (1889-1976) s'était prononcé pour la libération des territoires sous domination pour les quinze années qui allaient suivre. En fait Pékin se voulait clairement être la figure de proue de ce mouvement au détriment de l'Union soviétique qu'elle accusait d'impérialiste.

<sup>35</sup> P. Braillard, Mohammad-Reza, *Tiers-Monde et relations internationales*, Paris, Masson, pp. 69-76.

<sup>36</sup> La Chine pendant la guerre froide était loin surclassée par l'Union soviétique, les Etats-Unis, la France, et la Grande Bretagne.

<sup>37</sup> Diassonama Kiessé Bouzanda, "La Chine en Afrique : quel soutien aux mouvements de libération nationale ? ", Diploweb.com, 2012. Consulté en ligne sur [www.diploweb.com](http://www.diploweb.com), le 2 mars 2021, 3h 09.

<sup>38</sup> AMIREX, V/L n° 7611/L/CF/ACA état des relations Chine-Cameroun, Direction des affaires politiques, du 11 juillet 1966.

septembre 1964, visite conduite par Monsieur Lu Hsu Chang, les relations sont restées tendues entre la Chine et le Cameroun. D'une part, le Cameroun accusait la Chine d'apporter l'aide aux rebellions Upécistes après l'indépendance. D'autre part le Cameroun disait ne céder à la pression de la Chine Populaire dont la reconnaissance juridique était problématique, pour rompre ses relations diplomatiques avec la Chine Nationaliste<sup>39</sup>. Le gouvernement camerounais affirmait ne rompre sous aucune pression la relation avec Formose lors d'un entretien à Alger entre l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Cameroun en Algérie et en Tunisie et S.E.M Tseng Tao ambassadeur de la RPC en Algérie<sup>40</sup>.

### **3- Etablissement et consolidation des relations diplomatiques sino-camerounaises**

Après son intégration à la tribune des Nations Unies, la Chine apparaît comme un partenaire de poids dans la lutte hégémonique des deux superpuissances et un allié de taille que chacune essaie d'attirer à elle. Les pays tiers notamment le Cameroun se rapproche davantage d'elle pour bénéficier de son poids à l'échelle internationale bien qu'à cette période, elle n'était pas encore ce qu'elle deviendra vingt (20) ans plus tard<sup>41</sup>. C'est ainsi qu'il a fallu attendre 1971 pour que les premiers contacts aboutissent au terme d'une seconde mission de bonne volonté conduite par l'ambassadeur de Chine en Mauritanie. À l'issue de cette visite, un communiqué conjoint est publié consacrant l'établissement des relations diplomatiques entre le Cameroun et la Chine au niveau des ambassades. C'est pour cette raison que les deux pays ont décidé d'arrêter de se combattre pour des raisons idéologiques et d'établir des relations diplomatiques et de confiance au niveau des ambassades. Les deux s'engageant donc à coopérer cependant dans le respect strict de leur souveraineté, de leur indépendance et de leur intégrité territoriale. Le gouvernement de Taïwan qui avait pignon sur rue à Yaoundé et les opposants camerounais de l'UPC qui comptaient sur l'aide chinoise pour prendre le pouvoir au Cameroun, ont été sacrifiés sans état d'âme, afin que la nouvelle coopération entre le Cameroun et la Chine puisse se traduire dans les faits<sup>42</sup>. Dès lors, on assiste à un échange régulier d'ambassadeurs entre Pékin et Yaoundé

---

<sup>39</sup> AMIREX, V/L n° 7611/L/CF/ACA état des relations..., juillet 1966.

<sup>40</sup> Ibid.

<sup>41</sup> AMIREX, n° 6711/1/S/AS/, Note sur l'ouverture de la Chine au monde du 11 juillet 1966.

<sup>42</sup> J.R. Booh Booh, "Cameroun : dans les coulisses des relations avec la Chine il y a 40 ans", In *AllAfrica.com*, 12/11/2009. Consulté en ligne sur [www.pairault.fr](http://www.pairault.fr), le 18 janvier 2021, 21 h 14.

ainsi qu'à des visites de personnalités<sup>43</sup>. Cette relation dès son instauration sera graduelle et diversifiée même dans d'autre domaine que le domaine économique, notamment par l'assistance financière<sup>44</sup>.

## **B- Encadrement juridique de la coopération sino-camerounaise en matière d'assistance financière**

Le Cameroun a eu bien avant son indépendance des relations d'amitié poussées avec la Chine. Il faut cependant relever que cette amitié profonde entre les deux pays se limitait à l'assistance de la Chine aux nationalistes africains en général et camerounais en particulier tel que nous l'avons détaillé plus haut. Cette situation fort embarrassante, non seulement pour le gouvernement de Yaoundé, mais aussi celui de Pékin, liée à la séduction de "l'île rebelle"<sup>45</sup> ne prédestinait pas la relation entre les deux pays à un bel avenir. Les deux gouvernements ont néanmoins fini par dépasser leurs incompréhensions pour établir entre eux une relation forte<sup>46</sup>. Nous évoquerons dans cette partie les accords signés entre les deux pays entre 1971 et 2000, et les accords subséquents à partir de 2000.

### **1- Cadre juridique de la coopération bilatérale matérialisé par les accords financiers (1973 2018)**

Les jalons de la coopération sino-camerounaise ont été posés depuis le 26 mars 1971<sup>47</sup>. La coopération sino-camerounaise repose sur un cadre juridique constitué de plusieurs accords déjà signés dont les accords de prêt, de coopération économique et technique, culturel, de coopération médicale, commerciale, de tourisme, un protocole en matière de formation dans le domaine militaire, un relatif à la promotion de la protection réciproque d'investissements<sup>48</sup> ; un sur la consultation politique entre les deux parties signé en juin 2000 et un sur l'exemption réciproque de l'obligation de visa pour les détenteurs des passeports diplomatiques ou de service signé le 07 juillet 2016 à Yaoundé enfin; la signature le 13 janvier 2017 du protocole d'exécution de l'accord de coopération culturelle pour la période 2017-2020. Mais dans notre étude, nous nous

---

<sup>43</sup> AMINREX, n° DIPL/1/note sur l'état des relations entre la République Populaire de Chine et la République du Cameroun, du 27 février 1985, p. 2.

<sup>44</sup> Kouti Ntomba René, 58 ans environ, Administrateur civil (CEA2 au MINPAT), Yaoundé, 19 avril 2021.

<sup>45</sup> Expression utilisé par Mao Tsé-Toung pour désigner Taïwan

<sup>46</sup> Tédié, *Coopération Chine-Afrique...*, p. 54.

<sup>47</sup> AMINREX, n° 000067/DIPL/D7/SDEOP/SEO, état des relations Cameroun-Chine, du 05 mars 2000.

<sup>48</sup> Cet accord est signé depuis 1977 et ratifié par le Cameroun en 2014.



intéresserons plus aux accords de financement que nous allons segmenter en deux périodes : la période avant 2000, et celle de 2000 à 2018.

Le 17 août 1972<sup>49</sup> la Chine et le Cameroun ont signé le tout premier accord cadre. Un accord de coopération économique et technique. Cet accord fut paraphé à Pékin en Chine. Ce fut le premier acte qui posait les bases des relations entre les deux pays. Il visait à faciliter les échanges commerciaux en promouvant les investissements dans l'un ou l'autre pays, ainsi que la facilitation des transferts monétaires : d'où les accords de prêt de 1973<sup>50</sup>.

Les conditions de la politique financière chinoise découlent des huit principes que la Chine observe dans ses relations économiques et techniques avec l'étranger tels que proclamés par Chou En Lai lors de son périple africain en 1974. Ces principes sont entre autres :

- l'aide chinoise n'est pas une aumône et doit respecter le principe de l'égalité et de l'avantage réciproque ;
- elle doit respecter la souveraineté du partenaire et n'être assortie d'aucune condition ;
- les prêts sont sans ou à bas intérêts ;
- le pays ne doit pas être amené à dépendre de la Chine mais à développer une économie en comptant sur ses propres forces ;
- les projets doivent être ceux qui, pour un minimum d'investissement produisent de prompts résultats ;
- la Chine fournit aux pays du marché mondial les meilleurs équipements et matériaux de sa production ;
- le personnel du pays aidé doit maîtriser la technique utilisée pour toute assistance ;

Les experts chinois vivront dans les mêmes conditions que ceux pour les assistances<sup>51</sup>. Ainsi, la Chine et le Cameroun décident de coopérer sur la base d'une coopération à moindre frais, avec des techniques adaptées à notre contexte.

---

<sup>49</sup> J-R. Booh Booh, à cette époque, directeur des affaires d'Afrique et d'Asie, nous donne les détails de cette mission de bonne volonté dont lui-même faisait partie. Il y avait également dans cette liste, Vincent Efon, alors ministre des affaires étrangères. Depuis le 3 juillet 1972 il dirigeait cette délégation ; Amadou Bello directeur général de la société d'investissement ; Idriss Njoya, directeur de la programmation au ministère du plan et de l'aménagement du territoire, Sandy Atangana, chargé d'affaires par intérim de notre ambassade nouvellement installée à Beijing.

<sup>50</sup> F. Onana Ntsa, « La présence économique et commerciale chinoise dans l'espace urbain et péri urbain au Cameroun de 1991 à 2011 : le cas de Yaoundé et Mbalmayo, mémoire de master II en Histoire Economique et Social, Université de Yaoundé I, 2014, p. 32.

<sup>51</sup> Ekassi, Eloundou., " L'action sanitaire au Cameroun... ", p. 33.

Dans cet élan, l'accord de 1973 fut signé à Pékin le 28 mars. Il est le tout premier acte concret d'assistance financière après l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays en 1971. Cet accord fut signé à l'occasion de la visite du président Ahidjo en Chine. Par cet accord, le gouvernement chinois octroyait au Cameroun un crédit de 150 millions de Yuans (soit 18,45 milliards de francs CFA)<sup>52</sup>. Ce montant représentait presque la totalité de l'aide reçue par le Cameroun en 1973, soit 19,5 milliards de francs CFA. Relevons en effet que le crédit découlait de l'engagement pris par le gouvernement chinois en 1972, lors de la visite en Chine d'une délégation camerounaise, d'ouvrir une ligne importante de crédit en faveur du Cameroun, à des conditions très favorables, pour l'exécution de tous les projets qu'il présenterait à la Chine<sup>53</sup>.

Lors de la seconde visite du chef de l'Etat le 7 octobre 1977, un prêt supplémentaire de 60 millions de Yuans soit 7,38 milliards de francs CFA fut accordé au Cameroun. L'article 2 de l'accord de prêt prévoyait aussi la possibilité d'octroyer une aide supplémentaire de 20 millions de Yuans, ce qui portait les prêts accordés par la Chine au Cameroun jusqu'en 1984 à 33,83 milliards de francs CFA<sup>54</sup>. Ces différents prêts étaient destinés au financement de quatre grands projets : projet de réalisation du palais des congrès de Yaoundé estimé à 15 milliards de francs CFA environ, projet de réalisation de la centrale hydro-électrique de Lagdo estimé à 6 milliards<sup>55</sup>; projet de l'assainissement du lit de la Bénoué, 4 milliards de francs CFA et de la construction d'une ligne de transport de l'énergie, 8 316 millions de francs CFA.

En réalité s'agissant des accords de coopération économique et technique du 17 août 1972, et des deux autres passés en 1973 et 1977, le premier accord de coopération économique signé à Pékin le 17 août 1972, est ratifié le 27 septembre de la même année par le décret n° 72/500. Cet accord a six articles et a pour objectif d'établir les bases de la coopération sino-camerounaise dans les domaines économique et technique. Ainsi, deux possibilités sont offertes : des ingénieurs et techniciens chinois pourront être envoyés au Cameroun pour y former le personnel camerounais tout en participant à la réalisation des projets de développement

---

<sup>52</sup> AMINREX, n° 0001, DIPL, 1, Note sur l'état des relations entre la République Populaire de Chine et la République du Cameroun, le 27 février 1985, p. 3.

<sup>53</sup> J. R. Booh Booh., "Cameroun dans les coulisses des relations avec la Chine il y a 40 ans" In allAfrica.com du 12 novembre 2009, consulté le 20 mars 2021, 21 h 18.

<sup>54</sup> AMINREX, n° 0001, DIPL, 1, Note sur l'état des relations..., 1985, p. 3.

<sup>55</sup> Le projet de réalisation de ces deux premiers ouvrages fut proposé et entériné par la Chine au cours de la visite de la mission de bonne volonté envoyée par le président Ahidjo en Chine en 1972. Ce fut au président Paul Biya alors secrétaire général à la présidence de la République, que revient la mission d'assurer personnellement le suivi des études techniques de ces projets.

mentionnés plus haut, ou bien le gouvernement camerounais pourra envoyer un nombre déterminé de stagiaires en Chine pour y apprendre la technique.

**Tableau n° 1 : Accords et protocole d'accords entre 1972 et 1993**

Années	Motifs
17 août 1972 (Pékin)	Accord de coopération économique et technique
17 août 1972 (Pékin)	Accord commercial
28 août 1975 (Yaoundé)	Accord relatif à l'envoi d'une équipe médicale au Cameroun (accord expiré le 07 mai 1979 et négociation d'un nouveau)
28 août 1976 (Yaoundé) Chine-Cameroun-Tchad	Relatif à la construction du port sur le Chari entre Koussérie et Ndjamen
27 août 1984 (Beijing)	Accord de coopération culturel
1993 (visite présidentielle du président Biya en Chine)	L'accord pour le rééchelonnement des prêts de 1973 et 1977
1993 (même occasion)	Accord pour la construction de l'hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Ngouso

Source : tableau réalisé par nous à partir des données collectées au MINREX et au MINEPAT.

À cette liste des accords-cadres, s'ajoutent les accords de prêts ainsi que des dons dont le Cameroun a bénéficié de la Chine. D'après la note sur l'état des relations sino-camerounaises, du MINREX<sup>56</sup>, il s'agit notamment:

- de l'accord de coopération économique et technique du 28 mars 1993 sus-évoqué avec une ligne de crédit de 150.000.000 *Yuans* soit 18, 45 milliards de francs CFA ;

- l'accord de coopération économique et technique du 07 septembre 1977 avec une ligne de crédit de 60.000.000 *Yuans* soit 7,37 milliards de francs CFA avec possibilité d'octroi de 20 millions de *Yuans* supplémentaire ;

- un prêt sans intérêt de 30 millions de *Yuans* soit 2 milliards 600 millions de francs CFA, dons de la visite officielle en Chine du ministre d'Etat chargé des Relations Extérieures ;

Outre ces accords de prêt, le Cameroun a bénéficié de multiples dons du partenaire chinois entre autre :

<sup>56</sup> AMINREX, n° 00067/DIPL/07 Etats des relations Cameroun/Chine du 05 mars 2000.

- un don accordé à la partie camerounaise le 10 mai à hauteur de 30 millions de *Yuans* soit 2,6 milliards de francs CFA pour l'extension de l'hôpital de Buea;

- un don de deux vedettes côtières équipées et un prêt de 1,2 milliards de francs CFA pour acheter les armes en Chine en 1989 ;

- un don de 10 millions de *Yuans* soit 1 milliard de francs CFA lors de la visite au Cameroun du ministre des affaires étrangères<sup>57</sup>. Les dons occupent une place importante dans l'assistance financière de la Chine au Cameroun. Les dons évoqués ci-dessus sont non exhaustifs.

La question néanmoins qu'on se pose est de savoir pourquoi la Chine a rétréci son aide au Cameroun à partir des années 1984<sup>58</sup>. Au moins deux tentatives de réponses peuvent être formulées à ce sujet : en effet, l'aube des années 80 marque le début de la grande crise économique qui secoue l'ensemble des pays de l'Afrique subsaharienne. Dans un tel contexte, d'ailleurs exacerbé par les discours afro pessimistes, l'Afrique serait devenue une zone à risque pour le déploiement de la Chine. De même, le repli chinois pourrait se justifier par les conditionnalités des programmes d'ajustement structurel qui imposaient globalement aux Etats assujettis l'impératif de leur retrait du secteur productif au profit du secteur privé, ce qui aurait naturellement fragilisé l'engouement des gouvernements africains à proposer aux bailleurs de fonds bilatéraux comme la Chine des projets d'infrastructure. On comprend par ailleurs à travers cette série que l'aide chinoise au Cameroun a été orientée dès le départ vers deux domaines clés pour le développement : les travaux d'infrastructures et les projets industriels. D'autres accords ont sanctionné les différentes visites du président Paul Biya en Chine. De nombreux projets de coopération technique ont été signés. Examinons à présent les accords subséquents passés entre les deux pays à partir du forum de coopération sino-africain tenu en l'an 2000.

## **2- Les accords subséquents signés à partir du FOCAC (2000-2018)**

La coopération sino-camerounaise a connu un autre virage depuis l'avènement d'un nouveau cadre de coopération sino-africaine : le FOCAC. Au cours des échanges dans ce forum, la Chine prit l'engagement entre autres d'annuler une partie de la dette de 34 pays africains dont le Cameroun, pour lequel l'accord d'annulation d'un montant de 17 milliards francs CFA a fut

---

<sup>57</sup> AMINREX, n° 00067/DIPL/07 Etats des relations ..., 2000.

<sup>58</sup> Le président Biya s'est rendu en Chine durant cette période et a effectué que deux visites mars 1987, et octobre 1993.

signé le 23 novembre 2001<sup>59</sup>. Par le FOCAC, la Chine et l’Afrique ont mis sur pied un “partenariat gagnant-gagnant”<sup>60</sup>. Au sortir du FOCAC, les parties chinoise et africaine publient une déclaration qui prend le nom de la ville qui abrite le sommet, ainsi qu’un plan d’action qui s’intensifie également à la ville du pays qui abrite le sommet (Plan d’action de Beijing 2001-2003)<sup>61</sup>.

Le Cameroun et la Chine avaient signé jusqu’en mars 2008 une vingtaine d’accords dont onze (11) relatifs à la coopération économique et technique<sup>62</sup>. Un prêt fut consenti par le gouvernement de la Chine au gouvernement du Cameroun. Il s’agissait d’un prêt sans intérêt d’environ 2 milliards de francs CFA signé le 16 juin 2000. Sa particularité s’observait à deux niveaux : le délai d’utilisation de ce crédit par le gouvernement camerounais était de cinq ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2000 au 30 juin 2005. Ensuite, vient la modalité de remboursement. Il est effectué, soit en monnaie convertible, soit en marchandises d’exportation du Cameroun. Lors du remboursement, le taux de change pour le règlement sera la moyenne arithmétique des cours moyens entre la monnaie convertible utilisée par le gouvernement du Cameroun et la monnaie *RENMINBI* publiée par la banque chinoise le dernier jour ouvrable de chaque année pendant la période d’utilisation du prêt. Le 30 août 2002, les deux gouvernements signent un accord de coopération commerciale, économique et technique relatif au domaine de l’agriculture, l’industrie, les travaux publics et bien d’autres.

Du 25 au 27 octobre 2005, il s’est tenu à Yaoundé la VIème commission mixte sino-camerounaise de coopération économique commerciale et technique. La septième s’est tenue du 03 au 07 août 2009 à Beijing. Au cours de ces assises ont été signés : l’accord de financement de la construction de l’hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Douala d’un montant de 4,2 milliards de francs CFA environ, l’accord cadre de financement pour la construction de deux stades dont l’un à Bafoussam et l’autre à Limbe, d’un montant de 19 milliards de francs CFA environ<sup>63</sup>.

---

<sup>59</sup> AMINEPAT, note de coopération Chine-Cameroun, p. 4.

<sup>60</sup> Un partenariat "gagnant-gagnant" est une collaboration qui permet à chacun des parties de faire du bénéfice. C'est un partenariat dans lequel personne n'est mis à l'écart, où personne n'est exploité. C'est donc une concordance entre deux parties.

<sup>61</sup> AMINEPAT, note de coopération..., p. 4.

<sup>62</sup> AMINREX, Dossier technique de la visite au Cameroun de M. Jia Qinglin, 02 mars 2012, p. 3.

<sup>63</sup> J. Tédié., *Coopération Chine-Afrique...*, pp. 57-60.

Le 1<sup>er</sup> février 2007, huit accords d'un montant de 88 milliards de francs CFA environ ont été signés. Du 23 au 26 mars 2010 au Cameroun, huit autres accords ont été signés<sup>64</sup>. Le premier intitulé accord de coopération économique et technique entre le gouvernement de la RPC et la République du Cameroun relatif à un don sans contrepartie d'un montant de 3 milliards de francs CFA environ. Le second accord intitulé accord de coopération économique et technique entre la République du Cameroun et le gouvernement chinois relatif à un prêt sans intérêt d'un montant de 3 milliards de francs CFA. En décembre 2010 un autre accord est signé, une fois de plus la RPC accordait au Cameroun un don sans contrepartie d'un montant de 1,5 milliards de francs CFA qui suivra ultérieurement aux financements des projets convenus par les deux parties.

Le troisième forum sino-africain après celui d'Addis-Abeba, se tient également à Beijing en Chine, en novembre 2006 (plan d'action Beijing 2007-2009). Au cours de ce sommet, un plan d'action Beijing 2007-2009 a été publié, renforçant le partenariat sino-africain d'un type nouveau<sup>65</sup>. Ici la partie chinoise s'engageait à accorder aux pays africains des prêts à caractère préférentiel, des crédits export et des assurances crédits export. Elle prit l'engagement de travailler à augmenter de manière appropriée le niveau concessionnel de prêts préférentiels et à créer des nouveaux financements.

Le quatrième forum de coopération sino-africain s'est tenu à Sharm El Sheick en Egypte les 8 et 9 novembre 2009 en Egypte. Le plan d'action de Sharm El Sheick (2010-2012) a été mis sur pied. Au sortir du sommet, la Chine s'était engagée en faveur des pays africains, à augmenter son aide financière et technique, à réduire ou annuler la dette des pays africains et ouvrir davantage son marché pour les produits africains<sup>66</sup>. C'est ainsi que dans la mise en œuvre effective des opportunités du "plan d'action de Sharm El Sheik" ont été négociés, puis signés les accords de prêts relatifs aux projets ci-après :

- Port en eau profonde de Kribi;
- Barrage hydro électrique de Memve'lé ;
- Autoroute Yaoundé-Douala (phase 1) ;
- 1500 logements sociaux au Cameroun ;

---

<sup>64</sup> J. Tédié., *Coopération Chine-Afrique...*, pp. 57-60.

<sup>65</sup> AMINEPAT, Note de coopération..., p. 4.

<sup>66</sup> Ibid.

- Réhabilitation et équipement du MATGENIE<sup>67</sup>.

Le cinquième forum de coopération Chine-Afrique a eu lieu à Beijing les 18,19 et 20 juillet 2012. Le plan d'action de Beijing 2013-2015 a été publié. Ainsi, à l'occasion, la Chine mit à la disposition des pays africains, une ligne de crédit logée à EXIMBANK-Chine, d'un montant de 20 milliards de dollars américain pour le financement des projets en Afrique. Malheureusement, le Cameroun n'a rien glané de cette enveloppe<sup>68</sup>.

Le cinquième forum de coopération sino-africain s'est tenu à Pretoria en Afrique du Sud en décembre 2015. Au cours de ce sommet un plan d'action a été mis sur pied : il s'agit du plan d'action de Pretoria (2016-2018) qui met l'accent sur l'industrialisation de l'Afrique<sup>69</sup>.

Pour les trois prochaines années, la Chine a mis à la disposition de l'Afrique, une enveloppe de 60 milliards de dollars pour le financement des projets d'industrialisation en Afrique<sup>70</sup>. Le Cameroun a entrepris, par le biais du Président de la République, des actions en vue de puiser dans cette enveloppe, une part importante de financements pour les projets industriels au Cameroun ; Ceci sur la base des accords de protection et promotion réciproque des investissements, de coopération économique et commercial conclus entre les deux pays. Le MINEPAT a entrepris par ailleurs des initiatives visant à intéresser le secteur privé chinois à la réalisation d'investissements privés directs au Cameroun<sup>71</sup>.

En janvier 2011, les deux pays signent trois accords de coopération économique : un accord de coopération commercial portant sur le don sans contrepartie de 3 milliards de francs CFA ; un accord de prêt préférentiel relatif au projet de construction de 1500 logement sociaux et le troisième accord, quant à lui, est relatif au Port Autonome de Kribi (d'un montant de 207,270 milliards de francs CFA)<sup>72</sup>. Ces trois accords ont été signés côté chinois par le vice-ministre du commerce, Chong Quan, et coté camerounais par le ministre de l'Economie, de l'Aménagement du territoire, Louis-Paul Motaze. En mai de la même année, un autre accord relatif au financement du projet de construction du barrage hydroélectrique de Memve'ele estimé à 243 milliards de francs CFA est signé. Nous avons aussi le projet de construction de la route Kribi

---

<sup>67</sup> AMINEPAT, note de coopération... 2015, p. 4.

<sup>68</sup> AMINEPAT, note de coopération... 2015, p. 5.

<sup>69</sup> Ibid.

<sup>70</sup> Ibid.

<sup>71</sup> Ibid.

<sup>72</sup> CAA, Note de conjoncture de la dette publique du Cameroun, n° 18, 2018.

Lolabé signé par un accord à un auteur de 145,9 milliards le 16 mai 2015 ; le projet de construction du Port Autonome de Kribi dont l'accord de prêt est signé le 05 avril 2017, 75,6 milliards puis 61, 5 milliards. Nous avons aussi le projet d'extension au plan national du système intelligent de vidéosurveillance urbaine conclu par un accord d'un prêt de 24,5 milliards le 28 février 2018<sup>73</sup>. À l'issue de la visite présidentielle du Président Biya en 2018, ont été signés les accords sur fond d'aide, le protocole d'accord sur le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine des infrastructures, l'accord sur l'amélioration des capacités de production industrielles ; et le mémorandum d'entente sur le renforcement des ressources humaines<sup>74</sup>. Ces accords de prêt sont si nombreux que nous y reviendrons de façon détaillée dans les prochains chapitres.

### **3- Les commissions mixtes Cameroun-Chine**

Les accords cités plus haut ont un cadre d'évaluation à savoir les commissions mixtes Chine-Cameroun. Une commission mixte est bien entendu, un groupe de personnes chargées d'étudier une question, de régler une affaire. Elle peut également s'étendre comme étant la charge qu'une personne donne à une autre de faire quelque chose à sa place<sup>75</sup>. Les commissions mixtes peuvent donc se comprendre comme des rencontres bilatérales officielles où se retrouvent régulièrement des responsables politiques, des hauts fonctionnaires et leurs homologues du pays concerné<sup>76</sup>. Ces rencontres permettent de définir, de façon concertée, les grandes orientations des programmes bilatéraux de coopération entre deux Etats. À l'origine uniquement gouvernementales, les commissions mixtes ont progressivement associé à leurs travaux la société civile, les collectivités territoriales et les entreprises. Ces acteurs participent désormais à la préparation et au suivi des commissions mixtes des pays dans lesquels ils sont fortement engagés.

La République du Cameroun et la RPC décident le 26 septembre 1986 de créer entre eux la grande commission mixte sur la coopération économique commerciale et technique.<sup>77</sup> Elle a pour finalité : de promouvoir et de coordonner la coopération bilatérale économique, technique et

<sup>73</sup> ACAA, Note de conjoncture de la dette publique du Cameroun, n°18, 2018.

<sup>74</sup> Dossier de presse, Sommet du Forum de Coopération Chine-Afrique, participation du Président de la République du Cameroun, S.E.M. Paul Biya, Beijing, 3-4 septembre 2018, p. 9.

<sup>75</sup> Dictionnaire de poche *Larousse*, Paris, Librairie Larousse, 1979, p. 84.

<sup>76</sup> Commission nationale de la coopération décentralisée, Guide de la coopération décentralisée, Paris, ministre de relations extérieures, 2<sup>ème</sup> édition, 2006, p. 54, cité par J. Tédié, *coopération Chine-Afrique*, 2014, p. 39.

<sup>77</sup> AMINREX, n° 317/07/03, commission mixte Cameroun-Chine.



commerciale, rechercher les voies et moyens pour sa réalisation, étudier et examiner l'évolution des projets de coopération bilatérale et avancer des propositions pour résoudre les problèmes qui pourraient surgir dans cette coopération, selon l'article 2 de l'accord de création d'une commission mixte de coopération entre les deux gouvernements<sup>78</sup>. La 8<sup>ème</sup> session de la commission mixte a eu lieu du 17 au 21 août 2015 à Beijing en Chine. La délégation camerounaise était représentée par son excellence Monsieur Pierre Moukoko Mbonjo, à l'époque ministre des relations extérieures. À cette occasion, le chef de la délégation camerounaise a remis aux autorités chinoises une liste de projets prioritaire qui comprenait notamment, la deuxième phase de l'autoroute Douala-Yaoundé, la construction des stades de football de Yaoundé et de Douala et l'exploitation de fer de Mbalam<sup>79</sup>.

### **C – Fondements économiques de la coopération Chine-Cameroun**

Le Cameroun, après les indépendances, connut une croissance économique appréciable. Néanmoins, ces moments n'ont connu qu'une courte période d'expansion. En effet, pour mieux comprendre la situation macro-économique actuelle du Cameroun, ainsi que les déterminants structurels de la crise qui l'affecte depuis 1986, il convient de faire une analyse historique de l'évolution de la vie économique du pays ayant favorisé sa coopération avec la Chine dont les bases reposent sur l'assistance financière.

#### **1 - Environnement économique du Cameroun : des années fastes au début de la crise**

Le Cameroun a connu une croissance équilibrée entre 1965 et 1977. En effet, durant cette période, le Produit Intérieur Brute (PIB) croît à un rythme moyen de 4% l'an<sup>80</sup>. Cette croissance, légèrement supérieure à l'accroissement démographique, assure une lente amélioration par tête et peut être qualifiée d'harmonieuse. Tous les secteurs d'activité gagnent plus de 3% en volume, avec un maximum de 5,1% dans le secteur manufacturier<sup>81</sup>. Seul, le secteur agro-exportateur est à la traîne. Les termes de l'agriculture/industrie restent stables sur la période, contrairement à de nombreux pays en développement, qui ont mis en œuvre une politique d'industrialisation forcée.

---

<sup>78</sup> Tédié, *coopération Chine-Afrique...*, p. 39.

<sup>79</sup> Dossier de presse, visite d'Etat du président de la République..., 2018, p. 8.

<sup>80</sup> F. Roubaud, "Le "modèle" de développement camerounais 1965-1990 : de la croissance équilibrée à la crise structurelle", In *institute of Research for Development*, 1994, p. 54. Consulté en ligne sur <https://www.researchgate.net/publication/32974832>, le 22 mars 2021.

<sup>81</sup> Ibid.

Cette politique limite l'impact négatif du "biais urbain"<sup>82</sup>, où, la croissance des villes et des citadins se fait au détriment des ménages ruraux. La balance des biens et des services est systématiquement négative, mais le déficit reste faible. On peut l'imputer en partie à une dégradation tendancielle des termes de l'échange en valeur, malgré une forte appréciation de 1975 à 1977 en raison de la bonne tenue des marchés de café et du cacao. La dette extérieure quant à elle serait resté viable jusqu'en 1975, variant de 11 à 15% du PIB. Et c'est le financement de l'investissement pétrolier qui lui apporte un surcroît d'endettement entre 1975 et 1977, dates auxquelles la dette passe de 15 à 30 %<sup>83</sup>.

Cependant, la découverte des ressources pétrolières à partir de 1977 bouleversa la donne antérieure. En effet, la mise en exploitation des champs pétroliers changea profondément la stratégie de développement adoptée jusqu'alors par le pays ; et c'est ainsi qu'une éventuelle crise a commencé à prendre fondement<sup>84</sup>. De 1977 à 1981, la croissance dépasse 13% en moyen par an, puis revient à 8% les quatre années suivantes<sup>85</sup>. En conséquence, le PIB par tête augmente rapidement, ce qui permet au Cameroun d'être classée dans la catégorie des "pays à revenu intermédiaire" par la banque mondiale. Alors que le secteur extractif explose, soit +44% par an par volume et entraîne dans le sillage tous les autres secteurs, l'agriculture d'exploitation reste en retrait soit +3 % pendant que les autres secteurs croissent de plus de 10%<sup>86</sup>. Au cours de la première phase (1977-1981), l'investissement est multiplié par 3 et la consommation par 1,5. C'est l'absorption interne qui contribue presque seule à la croissance du PIB tandis que le solde extérieur s'améliore à partir de 1979 et devient nul pour la première fois en 1982. La période 1977-1981 s'avère être une phase de transition pour le commerce extérieur, avec la montée en puissance du secteur pétrolier qui reste cependant encore minoritaire dans les exportations camerounaises<sup>87</sup>. Le pays n'a donc pas pu bénéficier à plein du deuxième choc pétrolier ; les termes de l'échange se dégradant même de 40% entre 1977 et 1981. Naturellement, le boom pétrolier a un impact direct sur les financements publics. Si les recettes augmentent fortement,

---

<sup>82</sup> "Biais urbain" : c'est une expression qui désigne la concentration des objectifs de développement en milieu urbain par les décideurs publics, au détriment de la zone rurale.

<sup>83</sup> Roubaud, "Le "modèle" de développement..."p. 55.

<sup>84</sup> M. Abena Etoundi, "La planification économique au Cameroun : Aperçu historique (1960-2000)", Doctorat PH. D, Histoire Economique et Sociale, Université de Yaoundé I, 2008, pp. 383-394.

<sup>85</sup> Ibid., p. 54.

<sup>86</sup> Ibid.

<sup>87</sup> C'est ce qui explique que les termes globaux de l'échange continuent à suivre les termes de l'échange des produits de l'agriculture d'exportation.

tant en volume que rapportées au PIB, les administrations publiques enregistrent toujours un léger déficit (environ 3% du PIB en 1981)<sup>88</sup>. Et c'est l'investissement public qui se taille la part du lion dans le programme de dépenses budgétaires. La dette, après un saut de 15 à 30% du PIB entre 1975 et 1977, reste stable, voire recule légèrement. C'est la seconde phase du boom pétrolier qui commence à présenter les premiers signes de dysfonctionnement. Après une année de récession en 1982, date de changement de régime, le PIB repart à un taux annuel moyen de 8% jusqu'en 1985. Cette fois, le pétrole n'est plus le secteur moteur, les services ont pris le relais. L'agriculture vivrière notamment, enregistre une croissance zéro et le processus d'industrialisation se ralentit<sup>89</sup>. L'investissement perd, lui aussi son dynamisme, tandis que la consommation des administrations continue à croître. Le pétrole prenant une place prépondérante dans les exportations du Cameroun en cette période, les termes d'échange vont suivre les variations de prix<sup>90</sup>.

En effet, des indices de dérapage apparaissent du côté des finances publiques avec une véritable explosion des dépenses salariales qui pèse sur l'avenir. Le contexte porteur permet de transformer globalement le déficit public en un excédent en 1983 et 1984. Ainsi, selon François Roubaud :

Les autorités ont commis une erreur d'appréciation en augmentant des dépenses par nature très rigides comme le sont les dépenses de salaires alors que l'amélioration des recettes s'appuyait sur des variables très volatiles comme le prix du pétrole et le taux du change franc CFA/dollar US."<sup>91</sup>

Sur la période toutefois, la dette extérieure reste stable.

## 2- Le déclenchement de la crise

À peine est-il sorti d'une crise politique grave<sup>92</sup> que le Cameroun entre dans une période de turbulences économiques dont les esquisses de sortie n'ont été observées qu'au sortir du siècle. Significatifs sont les six accords signés avec le Fond Monétaire International et les trois plans d'ajustement structurels mis en œuvre entre 1988 et 2000<sup>93</sup>. Pourtant quelques années auparavant,

<sup>88</sup> Roubaud, "Le " modèle " de développement..."p. 56.

<sup>89</sup> L'industrie manufacturière en cette même période évolue moins vite que la démographie.

<sup>90</sup> Roubaud, "Le " modèle " de développement..."p. 57.

<sup>91</sup> Ibid.

<sup>92</sup> Il s'agit de la crise politique post-alternance (1983-1985), avec une tentative de coup d'Etat dans la nuit du 5 au 6 avril 1984 par les officier et sous-officiers de la garde républicaine.

<sup>93</sup> Abena Etoundi, "La planification économique au Cameroun..."p. 448.

le Cameroun, avec tout son potentiel, faisait figure de modèle économique africain et semblait promu à un développement économique et social<sup>94</sup>.

En réalité la crise économique du Cameroun se déclenche à la suite d'un choc externe sur lequel le pays n'a aucune prise. En deux ans, (1985-1986 et 1986-1987), les termes de l'échange chutent de plus de 40% dont 25% la première année et 20% la seconde<sup>95</sup>. Cette régression qui touche avant tout le prix du pétrole exprimé en monnaie nationale, soit moins 65% en 2 ans provient de la conjoncture de la chute du prix du pétrole sur le marché mondial et de l'appréciation du franc CFA par rapport au dollar américain. L'impact de la baisse des recettes d'exportation se fait immédiatement sentir sur la balance courante, qui connaît son premier déficit depuis 1982 (-217 milliards de franc CFA en 1985-1986)<sup>96</sup>. Le gouvernement réussit à limiter l'effet négatif de l'effondrement des termes de l'échange en 1985-1986 grâce au rapatriement de capitaux des comptes pétroliers placés à l'étranger. Mais cette source de revenus se tarit, et enregistre un déficit record équivalent à 7,5% du PIB l'année suivante. Ce choc externe va profondément dérégler les principaux rouages de l'économie camerounaise et provoquer une récession brutale dans la plupart des secteurs productifs. Le système bancaire "formel" en particulier, fortement endetté à l'égard des grandes entreprises publiques, se trouve en situation de quasi-faillite, ce qui provoque en retour une contraction sévère de la liquidité de l'économie<sup>97</sup>.

Les années 1992-1993 et 1993-1994 ont été particulièrement mouvementées<sup>98</sup>. Trois séries de faits majeurs ont marqué la conjoncture politico-économique. Le pays a connu en octobre 1992, sa première élection présidentielle depuis l'avènement du multipartisme. Ces élections se sont déroulées dans un contexte de trouble politique faisant suite à la période de "villes mortes"<sup>99</sup>. Si le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), le parti au pouvoir a été reconduit, sa situation est précaire. La contestation des résultats électoraux par l'opposition a entraîné une véritable crise de légitimité, qui limite encore aujourd'hui la marge de manœuvre du gouvernement. En second lieu, les autorités se sont résignées à réduire

---

<sup>94</sup> C. Ambomo, "Analyse d'un discours politique présidentiel étude lexicométrique (Paul Biya, Cameroun, 1982 à 2002)", Thèse de doctorat en science du langage, Université de Franche-Comté, le 17 juin 2013, p. 40.

<sup>95</sup> Roubaud, "Le " modèle" de développement ... "p. 57.

<sup>96</sup> Ibid., p. 58.

<sup>97</sup> Abena Etoundi, "La planification économique au Cameroun..."pp. 403-408.

<sup>98</sup> Ibid.

<sup>99</sup> En mai 1991, la force et la contrainte des jeunes organisés en groupe a paralysé toute la ville de Douala et les grandes agglomérations de l'Ouest et du littoral. Les dégâts ont été considérables d'où l'inflexibilité du régime Biya.

sensiblement la masse salariale, devant l'insuffisance des mesures antérieures<sup>100</sup> pour rétablir les finances publiques. Après les mesures de blocage des effets financiers des avancements depuis 1990, et la diminution des éléments salariaux indirects (indemnités, allocations familiales, etc.). En 1992, les fonctionnaires ont connu deux baisses de salaire successives notamment janvier 1993 et décembre de la même année<sup>101</sup>. Enfin la dévaluation du francs CFA, décidée à Dakar le 11 janvier 1994, a marqué la fin de "l'exception francophone" en Afrique. Celle-ci était fondée sur le principe de l'intangibilité du taux de change, dont la parité était restée inchangée depuis 1948. La stratégie d'ajustement réel a finalement été abandonnée au profit d'une politique d'ajustement monétaire<sup>102</sup>. Cette nouvelle donne est censée permettre de restaurer la compétitivité des filières exportatrices et d'aligner le taux de change réel sur celui des concurrents, et notamment sur ceux des pays africains engagés dans un processus de dévaluation à répétition depuis le début des années 1980<sup>103</sup>.

Le Cameroun est sorti de cette crise peu à peu en diversifiant au fur et à mesure ses partenaires. Déjà le FOCAC dont le Cameroun fait partie commençait à apporter de nouvelles solutions à partir de 2000. Depuis l'atteinte de l'Initiative de Pays pauvre et Très Endettés (PPTE) en 2006 et le renouement des pouvoirs publics avec la planification du développement en 2009 (celle-ci obéissant à la politique des grandes ambitions lancée depuis 2004) ; la Chine est apparue comme le premier partenaire du Cameroun dans l'assistance financière<sup>104</sup>. Le contenu de cette sous partie de notre étude, consiste à montrer l'environnement qui a favorisé le Cameroun à aller progressivement solliciter l'assistance financière de la Chine.

### **3- Le recours du Cameroun à l'assistance financière de la Chine**

Premièrement, à plus de cinquante (50) ans de coopération avec les partenaires traditionnels, notamment la France, les pays africains de la sphère francophone n'ont vraiment pas observé un grand changement dans leurs processus de développement. L'aide au développement remise en cause, la dette quant à elle persiste. Toutes ces raisons amènent une revue de cette coopération entre la France et les pays de la sphère francophone en général et le

---

<sup>100</sup> Les mesures portant sur l'investissement et les dépenses de fonctionnement

<sup>101</sup> Roubaud, "Le "modèle" de développement..."p. 69.

<sup>102</sup> Abena Etoundi, "La planification économique au Cameroun..."pp. 466-478.

<sup>103</sup> Roubaud, "Le "modèle" de développement..."p. 69.

<sup>104</sup> Amougou " La Chine et les politiques...",p. 2.

Cameroun en particulier<sup>105</sup>. Ainsi, le Cameroun commence à diversifier ses partenaires. L'on se souvient encore de la visite officielle du président Paul Biya en la République Fédérale d'Allemagne où il annonce l'ouverture d'un consulat du Cameroun à Hambourg. À l'occasion, il invita les hommes d'affaire de ce pays à venir massivement investir au Cameroun<sup>106</sup>. Selon Njoya Moussa, " pour bien se faire comprendre par ses interlocuteurs qui y verraient une incursion dans l'un des fleurons du pré carré français, il déclare, " le Cameroun n'est la chasse gardée de personne, ni d'aucune grande puissance" ! l'assertion est quasi révolutionnaire !" <sup>107</sup>. Mais tout comme avec la France, le Cameroun ne trouvera pas de véritablement solution par rapport au début de la grande crise économique que vit le pays. Le Cameroun est donc sous la contrainte de se retourner vers le Fonds Monétaire International (FMI), avec les conditions rudes des fameux ajustements structurels entraînant le pays vers l'endettement.

Deuxièmement, l'impératif de la diversification des sources de financement est d'une part une solution pour la Cameroun en crise, et d'autre part une occasion pour les bailleurs de fond de diversifier les marchés<sup>108</sup>, d'où l'opportunité pour la Chine de conquérir les territoires africains. Ainsi, le monde multipolaire des années 1990, impose une ambition des puissances nouvelles et anciennes d'aller à la conquête des nouveaux marchés et sources d'approvisionnement<sup>109</sup>. C'est une volonté de puissance qui se met en valeur dans les pôles relativement faibles<sup>110</sup>.

La Chine, au cours de cette période, n'avait pas encore jusqu'en 1995 une très grande place sur l'échiquier international<sup>111</sup>. Néanmoins elle assiste le Cameroun concrètement et officiellement depuis 1973. Les premiers fruits de cette assistance financière sont palpables depuis 1982 avec l'inauguration du Palais des Congrès dont la pose première pierre eu lieu en 1975. La réalisation de ce palais est une marque historique de l'accomplissement des premiers accords de coopération entre les deux pays<sup>112</sup>. Le partenariat entre Pékin et Yaoundé prend dès lors une nouvelle configuration dès 1982, avec le changement de dirigeant à la tête de l'Etat du

---

<sup>105</sup> Ntiga Leger, 45 ans environ, journaliste, Yaoundé, le 18 mai 2021.

<sup>106</sup> Abena Etoudi, "La planification économique au Cameroun...", p. 438.

<sup>107</sup> Njoya Moussa, "Cameroun : Paul Biya et ses quatre homologues français : Cameroun", *Le jour*, 03 juillet 2015.

<sup>108</sup> Ntiga Leger, 45 ans environ, journaliste, le 18 mai 2021.

<sup>109</sup> C. Elemba, "l'économie camerounaise face au problème de l'arrimage à la nouvelle dynamique libérale planétaire (1960-2012)", mémoire de master en Histoire des Relations Internationales, 2016, p. 107.

<sup>110</sup> Ibid.

<sup>111</sup> Anonyme.

<sup>112</sup> C. Tchoumo, "La diaspora chinoise au Cameroun cas de la colonie de Yaoundé (1971-2011)", mémoire de master II en Relations Internationales, Université de Yaoundé I, 2014, pp. 30-33.

Cameroun. Toutefois, c'est un changement dans la continuité, celle d'une politique de coopération et de grande ouverture. L'arrivée au pouvoir de Paul Biya, le 06 novembre de cette année, ne changea rien dans ces relations Chine-Cameroun. Au contraire, cette arrivée allait ouvrir une nouvelle page de l'histoire des relations bilatérales. Il faut également remarquer que cette arrivée au pouvoir de Paul Biya coïncidait avec l'instauration d'une commission mixte chargée de réguler cette coopération<sup>113</sup>.

En 1987, Paul Biya effectue une visite officielle d'Etat en Chine, la toute première après son investiture à la magistrature suprême<sup>114</sup>. En réalité cette visite en pleine crise marque une continuité dans la relation sino-camerounaise sous le règne de deux chefs d'Etat. Le président Biya qui a occupé des postes stratégiques dans l'administration avant son arrivée au pouvoir, maîtrisant déjà l'état des relations entre Pékin et Yaoundé et connaissant probablement l'apport de cette coopération pour le Cameroun l'a davantage consolidée. En 1992, Paul Biya est réélu vainqueur avec 39,9%. La contestation de ce résultat au sein de l'opposition, provoque des émeutes aussitôt réprimées par le pouvoir. Ceci s'ajoute aux opérations de "villes mortes" en raison du combat de libération du champ politique<sup>115</sup>. Ce résultat en outre, est contesté aussi par l'opinion internationale, en plus d'une situation économique critique. Cette réalité ne facilite pas la collaboration avec les partenaires étrangers. Pourtant, la Chine est l'une des rares grandes puissances à reconnaître la légitimité du président élu. D'ailleurs, du 25 au 30 novembre 1993, le président effectue une visite d'Etat en Chine sur invitation de son homologue chinois. Cette visite produit des fruits, d'abord le rééchelonnement des prêts de 1973 et 1977, puis l'accord pour la construction de l'hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Ngousso.

Avec le retour de la Chine dans le cadre du FOCAC accompagné d'une masse monétaire, le Cameroun n'allait pas manquer l'occasion de restructurer son économie grâce à une assistance financière que propose la Chine. Le président Paul Biya le rappelait encore dans son programme de septennat 2011 :

J'ai placé le précédent septennat sous le signe des "Grandes Ambitions", pour le Cameroun. L'objectif des "Grandes Ambitions" était de donner à notre pays les moyens de sortir du sous-développement pour l'amener à la modernité et d'en faire, à moyen terme, un pays émergent. Aujourd'hui, toutes les études ont

---

<sup>113</sup> D. Nsan, "La coopération économique et commerciale Cameroun-Chine de 1971 à 2001 : Essai d'analyse historique", mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé I, 2002, p. 11.

<sup>114</sup> Onana Ntsa, "La présence économique...", p. 30.

<sup>115</sup> Ambomo, "Analyse du discours présidentiel...", pp. 43-53.

été réalisées : les financements nécessaires ont été trouvés. Le moment est donc venu de passer aux “Grandes Réalisations” en impulsant une nouvelle dynamique pour le Cameroun.<sup>116</sup>

Ainsi, l'implication de "l'empire du milieu" dans la politique des grandes réalisations nous fait clairement comprendre à qui le président Biya faisait allusion dans son allocution quand il disait que des “financements nécessaires ont été trouvés”. Cependant, cette coopération entre le Cameroun et la Chine obéit également à des enjeux qui motivent chacune des parties.

#### **4- Les finances publiques et la stratégie de développement du Cameroun**

L'économie du Cameroun a connu plusieurs mutations au fil des années. Une période relativement prospère, une période de crise et une période de relance. Dans cette partie, nous allons plus nous attarder sur la période de la relance sensiblement entre 2006 et 2018. L'évolution de l'économie camerounaise a été notamment marquée par l'exploitation du pétrole au cours des années 1970. Sous l'effet d'une croissance spectaculaire du secteur pétrolier ; entre 1973 et 1986, le Cameroun a enregistré une période de fort décollage économique, entraînant une multiplication par près de deux de son PIB/habitant. Cette phase a été marquée aussi par une évolution de la structure de production de l'économie<sup>117</sup>. En moyenne, sur la période 1976-1985, la part du secteur industriel dans le PIB a progressé de 8 points de pourcentage par rapport à la décennie précédente. Dans le même temps, les parts de l'agriculture et des services se sont inscrites en recul de respectivement 3 et 5 points de pourcentage. Le plan des composantes de la demande de la croissance a été principalement tiré par la consommation privée et l'investissement. Entre 1983 et 1985, des exportations ont contribué de façon significative à la croissance, en liaison avec la hausse de la production et des exportations du pétrole<sup>118</sup>.

Depuis 1994, le Cameroun suit une trajectoire qui se caractérise par une croissance molle, celle-ci est en grande partie du fait de la consommation privée, de l'investissement (essentiellement privé) et de la consommation publique qui n'a contribué en moyenne pour respectivement 19% et 13% à la croissance du PIB<sup>119</sup> sur la période 1994-2008. L'investissement en pourcentage du PIB reste à cet égard très faible, s'inscrivant en baisse depuis 2001<sup>120</sup>. En

<sup>116</sup> Présidence de la République, programme de S.E Paul Biya. Consulté en ligne sur [www.prc.cm](http://www.prc.cm) le 19 janvier 2021.

<sup>117</sup> J-M. Ongo Okpala, "coopération technique Chine-Cameroun et mécanisme de transfert des technologies : cas du projet de Lom Pangar", mémoire de master en Développement et Management des Projets en Afrique", Université Catholique d'Afrique Centrale, 2013, p. 41.

<sup>118</sup> Ibid.

<sup>119</sup> S. Chauvin, "Cameroun : les enjeux de la croissance", *AFD*, n° 6, novembre 2010.

<sup>120</sup> Date de mise en œuvre du projet d'oléoduc Tchad-Cameroun.



2008, l'investissement ne représente que 17% du PIB, un chiffre faible en comparaison régionale. Cette faiblesse de l'investissement résulte notamment de la faiblesse de l'investissement public et d'une mobilisation insuffisante de l'épargne domestique. Au niveau des secteurs de production, depuis 2000, la croissance est tirée par le dynamisme du secteur tertiaire et dans une moindre mesure, par la croissance de l'agriculture.

Pour ce qui est des recettes précisément, les principales ressources selon les informations récentes de l'Institut Nationale de la Statistique (INS), sont d'ordre interne et sont composées des recettes pétrolières, fiscales et non fiscales. Ces recettes sont destinées à supporter les dépenses courantes, les dépenses d'investissement ainsi que le service de la dette publique<sup>121</sup>. En 2018, ces recettes internes représentent environ 70% du budget total soit environ 3657 milliards et 1338 milliards de francs pour les emprunts. Les dépenses sont constituées à environ 47,0% des dépenses courantes<sup>122</sup>. 29% des dépenses pour les investissements<sup>123</sup>. Le tableau suivant fait une répartition respective des recettes budgétaire entre 2016 et 2018.

**Tableau n° 2 : recettes budgétaires internes (en milliards de francs CFA) de 2016 à 2018**

<b>Rubrique</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
Recette budgétaires interne totale	2874,7	3131,6	3435,9
<b>I-Recettes pétrolières</b>	427,2	388	500,3
<b>II recettes non pétrolières</b>	2447,5	2743,6	2935,6

Source : MINFI/DP, loi des finances règlement 2016 et 2017, exécution du budget 2018, loi des finances 2019.

Le constat que nous faisons avec ces données est que, les seules recettes internes ne peuvent supporter le coût trop élevé des grands projets structurants, les autorités camerounaises à cet effet, se sont tournées vers les financements l'extérieur pour assoir une politique de développement du pays basée sur l'économie durable.

## **5- Les grands projets dans la stratégie de développement du Cameroun**

<sup>121</sup> INS, Annuaire Statistique du Cameroun, recueil des séries d'informations statistiques sur les activités économiques, sociales, politique et culturelles du pays, édition 2019, p.301.

<sup>122</sup> Personnel, en biens et services, en transfert et pensions.

<sup>123</sup> INS, Annuaire Statistique du Cameroun..., 2019, p.301.

La stratégie de développement à moyen et à long terme du Cameroun repose sur de grands projets d'infrastructures. En 2010, les autorités ont lancé une série de grands projets dans le cadre de la "vision 2035", dont les objectifs sont de réduire la pauvreté, de faire du Cameroun un pays industrialisé à revenu intermédiaire, de promouvoir la démocratie et d'améliorer la gouvernance à l'horizon 2035<sup>124</sup>.

Ces grands projets sont classés en fonction de leur coût, de leur contribution anticipée à la croissance et au développement à long terme. Selon les autorités, s'appuyant sur le rapport du FMI, un grand projet est un projet dont le coût des investissements représente au moins 1% des dépenses budgétaires annuelles, et qui soutient les perspectives de développement de la croissance à long terme grâce à des répercussions positives, notables et persistantes sur l'innovation, l'emploi et l'activité économique intersectorielle<sup>125</sup>. Annoncés dans le Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), 2010-2020, les projets de première génération sont au nombre de onze (11), ( le barrage de revenu de Lom Pangar, la centrale hydroélectrique de Memve'ele, le complexe portuaire de Kribi, le 2<sup>ème</sup> pont sur le Wouri, l'autoroute Yaoundé-Douala, l'usine de production de gaz de Kribi, la construction d'une usine d'engrais chimiques, l'extension du réseau de fibre optique, la construction de nouvelles fonderies d'aluminium, le développement de complexes agricoles, la construction d'une ligne de chemin de fer de 1000 kilomètres<sup>126</sup>). Les autorités semblent avoir donné la priorité à ces secteurs dans leur stratégie de développement. La phase 1 de l'autoroute Yaoundé-Douala (60 premiers kilomètres) et l'extension du réseau de fibre optique sont en cours. Les autorités annonçaient l'achèvement de la phase 1 de l'autoroute en 2020. Selon le rapport du FMI, les autorités ont formulé certaines recommandations qui pourraient servir de repère pour les grands projets de deuxième génération annoncés pour la période 2020-2030. Les grands projets de deuxième génération sont censés compléter ceux de la première, dans l'idée d'améliorer l'écosystème de projet du Cameroun et de respecter les perspectives de développement des autorités à l'horizon 2035<sup>127</sup>.

La réalisation de ces grands projets, compte tenu de l'insuffisance des recettes budgétaires, fait pour ce fait appel à des financements extérieurs massifs et diversifiés. Le Cameroun assure une partie du financement de chacun des projets (15% généralement) et il est

---

<sup>124</sup> Rapport du FMI N° 20/48, janvier 2020, p. 43.

<sup>125</sup> Ibid.

<sup>126</sup> Ibid.

<sup>127</sup> Ibid.

soutenu par des partenaires de développement bilatéraux parmi lesquels la Chine. De la période allant de 2018 à 2019, le soutien financier des partenaires pour 11 grands projets s'élève au moins à 1195 milliards de francs CFA, le financement propre du Cameroun étant estimé à 348 milliards de francs CFA<sup>128</sup>. Ces montants n'intègrent pas le coût du réseau de fibre optique, qui est un projet plus progressif, les coûts des projets n'ayant pas été lancés. Cette aide de la Chine obéit cependant aux enjeux stratégiques de la coopération sino-camerounaise

## **D – Fondements stratégiques de la coopération Chine-Cameroun**

La relation bilatérale entre le Cameroun et la Chine est nourrie par des facteurs de convergence surtout au niveau économique. C'est un partenariat " gagnant-gagnant " où chaque partie, au-delà de l'amitié cherche à maximiser son profit. La Chine de son côté a des potentiels dont le Cameroun en a besoin et vice versa.

### **1- Les facteurs de convergence économique entre le Cameroun et la Chine**

Dès leur accession à la souveraineté internationale, le Cameroun et la Chine partageaient les mêmes réalités économiques. En raison des caractéristiques de leur économie, les experts en développement les classaient dans la même catégorie d'Etat : premièrement le grand fourre-tout de " pays en développement". Cette appellation était en réalité la version diplomatique de la catégorie de pays "sous-développés" de l'après seconde guerre mondiale. Ce label fut suivi par celui de "tiers-monde", posture d'affirmation et de revendication politique à la période bipolaire, puis par celui de "pays sud-sud"<sup>129</sup>. Quel que soit le registre dans lequel on les rangeait, le Cameroun et la Chine ont été caractérisés par des inégalités sectorielles de productivité, la désarticulation du système économique et la dépendance extérieure<sup>130</sup>.

Cependant, depuis un peu plus de trois décennies, la Chine a devancé économiquement le Cameroun et se classe aujourd'hui non plus comme un pays sous-développé, mais comme un

---

<sup>128</sup> Rapport du FMI..., p. 43.

<sup>129</sup> J.-J. Garbas et B. Losch, "La fabrication en trompe-l'œil de l'émergence", in *l'Enjeu mondial : les pays émergents*, les presses, 2008, P.27. Cité par Joachim Tédié dans *coopération Chine-Afrique impact sur les infrastructures du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 46.

<sup>130</sup> J.-B. Onana, "De la relation entre culture et développement : leçons asiatiques pour l'Afrique", in *culture et développement*, pp. 96-97.

pays émergent<sup>131</sup>. Le Cameroun en revanche continue de côtoyer la pauvreté, la sous-alimentation, l'analphabétisme et un taux de mortalité encore élevé surtout parmi les enfants de zéro à cinq ans. Pratiquement, dans une logique évolutive, l'économie camerounaise est caractérisée de 1986 à 1994 par une crise économique. Il a fallu des programmes d'ajustement structurel et la dévaluation du franc CFA de janvier 1994 pour voir la tendance se renverser. L'atteinte des PPTTE en 2006 a permis le redécollage de l'économie camerounaise.

Quoiqu'étant aujourd'hui deux pays aux réalités économiques différentes, la quête du développement est une donnée qui structure plus que jamais les rapports entre le Cameroun et la Chine. Si cette dernière est en quête d'une puissance multidimensionnelle, le Cameroun quant à lui est à la quête de son émergence économique. Ainsi comme le fait remarquer Joachim Tédié, "au-delà de ces éléments qui sont plus en faveur de l'opportunité que d'un risque pour le Cameroun de coopérer avec la Chine, les deux pays ont en commun des facteurs de convergence qui autorisent une grande espérance dans la relation bipartite"<sup>132</sup>. Il est aussi important de remarquer que ces convergences sont davantage motivées avec des enjeux qui prennent racine sur les atouts naturels de chaque partie.

## **2- Les grands enjeux géostratégiques de la coopération bilatérale Chine-Cameroun**

Après son accession au siège de l'ONU en octobre 1971 à la place de Taïwan lâché par les Etats-Unis, la Chine joua la carte d'une certaine respectabilité. Du moins sur la scène internationale. Elle entame une série de réforme et une ouverture sur le monde<sup>133</sup>. Alors, le retour de Pékin en Afrique se caractérise par sa volonté de compenser la faiblesse de son influence politique sur le continent par une série de mesures susceptibles de rehausser son pavillon diplomatique. L'évolution rapide de la Chine vers l'économie du marché, à travers sa politique d'ouverture initié dans les années 1978 par Deng Xiaoping à travers sa politique de réforme économique va profondément bouleverser l'ordre mondial. Doté d'un PIB de plus de 5200 milliards de dollars en 2010, la Chine est devenue la deuxième économie mondiale<sup>134</sup>. Elle a en outre depuis 2008 une population de 1,328002 habitant, soit 20% de la population mondiale; ce

---

<sup>131</sup> La Chine fait partie des nouveaux pays émergents réunis sous le sigle BRICS à savoir : le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, elle est par ailleurs officiellement depuis 2010 deuxième puissance économique mondiale derrière les Etats-Unis d'après le rapport de la banque mondiale.

<sup>132</sup> Tédié, *Coopération Chine-Afrique ...*, p. 46.

<sup>133</sup> Y. Lacoste, *Dictionnaire de Géopolitique*, Paris, Flammarion, 1993, p. 425.

<sup>134</sup> L. Vairon, "Menace Chinoise ou déclin de l'occident" In *les carnets de culturels*, décembre 2011, p. 28.

qui fait d'elle le pays le plus peuplé de la planète<sup>135</sup>. Longtemps resté en autarcie, elle décide de s'ouvrir au monde dans un azimut des ressources nécessaires pour sa croissance. Le Golfe de Guinée à cet effet se présente en générale comme une zone privilégiée et le Cameroun en particulier qui a une place de choix dans ladite zone vu sa position stratégique. Vu son ouverture à l'océan Atlantique, le Cameroun paraît être une réelle porte d'entrée et d'assise en Afrique de par sa position géographique, stratégique et ses atouts internes (sol, sous-sol, diversité linguistique et ethnique). Le Cameroun jouit de plusieurs façades maritimes avec des centaines de kilomètre de côte qui octroient de nombreuses facilités aux échanges de toute nature sur le continent<sup>136</sup>.

La politique chinoise est basée sur ses intérêts qui consistent à conquérir les marchés extérieurs. En effet, la croissance économique fulgurante et la forte industrialisation que connaît la Chine depuis quelques décennies sont devenues une source de grands problèmes. La dépendance pétrolière de la Chine s'accroît rapidement, au point où ses réserves et sa production sont insuffisantes. La Chine dans sa stratégie au Cameroun, exploite tout ce qui peut tourner à son avantage d'après Jean Christophe Servant<sup>137</sup>. Cette dépendance énergétique est devenue une préoccupation majeure pour Pékin, car depuis que la Chine est deuxième consommateur des produits pétroliers après les Etats-Unis, ses réserves et sa production sont insuffisantes. Elle acquiert dorénavant plus du tiers de ses besoins en hydrocarbure sur le continent. À cet effet selon Guy Gweth, le brut du Cameroun intéresse les raffineries chinoises. L'usine du monde selon ce dernier a tout simplement besoin d'énergie pour alimenter sa croissance. Elle a aussi un intérêt non négligeable pour d'autres ressources telles que le bois<sup>138</sup>, et les matières premières agricoles<sup>139</sup>.

De son côté, le Cameroun bénéficie d'une assistance financière du gouvernement et des particuliers chinois notamment à travers les dons et les prêts pour financer plusieurs projets d'infrastructures. Ainsi plusieurs études menées sur le développement (qui est bien entendu un

---

<sup>135</sup> Ateba Eyéné, *La pénétration de la Chine en Afrique...*, p. 49.

<sup>136</sup> A-N. Melingui Ayissi, "La relation de coopération économique pour le développement entre la France et le Cameroun, 1960-2006 : Analyses et perspectives", Doctorat Ph.D en Histoire Economique et Sociale, Université de Yaoundé I, 2014, p. 49.

<sup>137</sup> J-C. Servant, "La Chine à l'assaut du marché Africain", In le monde diplomatique, mai 2005, pp. 55.

<sup>138</sup> 60% de la production africaine est vendue en Chine selon l'auteur.

<sup>139</sup> G. Gweth, "La coopération Sino-Camerounaise décodée", 2010, pp. 3-6. En ligne sur [http://www.afrology.com/pol/gweth\\_sinocam2010.html](http://www.afrology.com/pol/gweth_sinocam2010.html).

“phénomène d’accumulation, largement irréversible et séculaire, qui inclut la croissance et même des phases de crises<sup>140</sup>”) des infrastructures doit être aujourd’hui une priorité pour les dirigeants africains. La relative insertion du continent dans l’économie mondiale s’explique en partie par le manque d’infrastructures de base. La Chine constitue une réponse tous azimuts à la marginalisation de l’Afrique par ses partenaires traditionnels censés l’aider pour atteindre l’objectif de développement. Ainsi concernant notre sujet d’étude notamment l’assistance financière chinoise au Cameroun, il est primordial d’identifier les différents acteurs de part et d’autre ainsi que les mécanismes qui régulent cette assistance financière.

---

<sup>140</sup> J. Bremond, A. Geledan, *Dictionnaire économique et social, 100 articles thématiques, 1200 définitions*, Paris, Hatier, 1981, p. 338.

## **CHAPITRE II**

### **ACTEURS ET MÉCANISMES DE L'ASSISTANCE FINANCIÈRE CHINOISE AU CAMEROUN**

L'Etat dans sa conception juridique est un Léviathan dont la fonction est de maintenir l'ordre dans la société dont il assure la direction. Dans ses fonctions premières, l'Etat incarne l'intérêt général et dispose d'un certain nombre de prorogatives qui émane de sa souveraineté. En tant qu'être imaginaire dépourvu de réalité physique, sa réalité ne se révèle à l'existence matérielle qu'à travers les personnes ou les institutions qui le représentent. Ainsi en va-t-il de la coopération entre deux Etats. Traditionnellement, la coopération interétatique repose sur une infinité de moyens qui peuvent être humains, financiers, militaires, économiques, culturels etc. le moyen humain est conduit par des personnes, parfois indépendantes, parfois groupées au sein des institutions étatiques. Ces personnes, ces institutions d'un Etat, coopèrent avec celles d'un autre Etat en vue de défendre les intérêts de chaque partie selon des modalités bien précises, nous nous intéresserons ici à cette coopération dans le cadre de la diplomatie financière. Nous allons donc identifier dans ce chapitre les acteurs qui régulent la politique de l'assistance financière chinoise au Cameroun, leurs rôles de part et d'autre, puis les mécanismes mis sur pied pour une relation financière à bénéfice réciproque.

#### **A- Les acteurs de la politique d'assistance financière chinoise : côté camerounais**

##### **1- Les acteurs classiques de la politique étrangère du Cameroun**

Chaque Etat a le droit tant de décider librement de la forme et de la structure de ses institutions politiques que de déterminer discrétionnairement de l'orientation et du contenu de son action internationale. Cela implique la latitude d'organiser et de prédéfinir les modalités de sa participation au commerce diplomatique<sup>1</sup>. La réception et la mise en œuvre de ce principe laisse entrevoir un trait constant parmi tant d'autre ; la prééminence institutionnelle du chef de l'Etat.

##### **- La prééminence institutionnelle du chef de l'Etat**

---

<sup>1</sup> N. Mouelle Kombi, *La politique étrangère du Cameroun*, Paris L'Harmattan, 1996, p. 14.

Définie de façon globale, la politique étrangère est "l'instrument par lequel un Etat tente de façonner son environnement politique international", par lequel il tente d'y préserver les situations qui lui sont favorables et d'y modifier les situations qui lui sont défavorables. La politique étrangère constitue la matière première par excellence des relations internationales, en tant que objet de celle-ci à savoir les interactions étatiques se déroulent au-delà de l'espace contrôlé par un seul Etat<sup>2</sup>. Ainsi en ce qui concerne le Cameroun, la politique étrangère est un domaine réservé au président de la république. Selon l'article 8 de la loi n°96 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 02 juin 1972, modifiée et complétée par la loi n° 2008/001 du 14 avril 2008, le président de la république représente l'Etat dans tous les actes de la vie publique ; il revient au président d'accréditer les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires auprès des puissances étrangères. Les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires des puissances étrangères sont accrédités auprès de lui.

Une observation est faite dans la conduite des relations internationales aujourd'hui ; les chefs d'Etat ou de gouvernement sont devenus des acteurs essentiels de la diplomatie. Emile Cazimajou le fait remarquer en ces termes "La multiplication des contacts personnels au niveau le plus élevé qui en a résulté a donné naissance à un nouveau type de diplomatie fort éloigné de ce qu'était la diplomatie classique réservée à la carrière"<sup>3</sup>. Cette prééminence du chef de l'Etat se matérialise par la croissance des échanges de visites tant au sommet de l'Etat qu'au niveau des hauts fonctionnaires. Le chef de l'Etat est celui qui est habilité à prendre les décisions qui engagent le pays dans les accords et traités bilatéraux et internationaux, tel que prévu dans la loi n° 96, article 48. Dès lors, les grands accords de financements entre la République Populaire de Chine et la République du Cameroun, passent directement ou indirectement par la Présidence de la République. Lors des visites d'Etat les accords sont signés, par exemple la première visite du président Ahidjo en 1973 qui s'est soldé par un accord de financement, le même cas s'est produit également en 1977. En effet, les visites au plus haut niveau sont celles effectuées directement par la première personnalité d'une République ou par les plus hautes personnalités dans un pays ami. Par le passé, on pouvait compter au bout des doigts les échanges de visites de haut niveau, et la tendance globale était au constat d'une fréquence inégale des visites des chefs d'Etat africains

---

<sup>2</sup> D. Battistella et al, "Chapitre 11. La politique étrangère", in *Théories des Relations Internationales*, pp. 381-418, 2019.

<sup>3</sup> E. Cazimajou, "*L'activité diplomatique*" société français pour le droit international, Paris édition A Pedone, 1989, p. 139.



chez leurs homologues occidentaux ou asiatiques<sup>4</sup>. Ce cas est également observé dans les relations sino-camerounaises. Les visites des présidents camerounais en Chine débutent effectivement avec le président Ahmadou Ahidjo en 1973 et 1977 comme nous venons de le mentionner plus haut. Ainsi dix ans après en octobre mars 1987, c'est le président Paul Biya alors président depuis cinq ans qui effectue une visite, la troisième du genre depuis l'établissement des relations entre les deux Etats en 1971. En cette période où le Cameroun traversait les moments difficiles de sa vie économique, il revenait donc au chef nouvellement élu de chercher des solutions alternatives. Cette visite est renouvelée en octobre 1993. À l'issue de celle-ci, le chef d'Etat camerounais a pu obtenir des autorités chinoises un accord de rééchelonnement de la dette des prêts contractés en 1973 et 1977. Le président de la République du Cameroun s'est de nouveau rendu en Chine en septembre 2003, en novembre 2006, en juillet 2011 et en mars 2018 alors que les relations diplomatiques entre Yaoundé et Pékin connaissaient un grand malaise au sujet du remboursement de la dette<sup>5</sup>. Cette dernière visite s'est soldée par une aide au développement. Un don de 400 milliards de francs CFA<sup>6</sup> est accordé au Cameroun à cet effet, ainsi que l'annulation d'une partie de la dette<sup>7</sup>. Il faut dire que la prééminence du chef de l'Etat ne met pas de côté les hauts fonctionnaires, qui généralement se rencontrent en amont pour la négociation des accords, qui sont par la suite ratifiés en aval par le chef de la diplomatie.

#### **- Le rôle des hauts fonctionnaires dans l'assistance financière chinoise au Cameroun**

Depuis l'établissement des relations entre le Cameroun et la Chine, les délégations se sont mobilisées de part et d'autre pour animer et faire vivre les relations entre les deux pays. Les acteurs gouvernementaux interviennent lors des visites, l'envoi des délégations, et pendant les rencontres des commissions mixtes. L'ampleur des visites de haut niveau est perceptible. Dans la volonté des deux gouvernements de toujours aller de l'avant dans leurs relations, afin de les rendre davantage "gagnant-gagnant" pour les deux parties, ceux-ci impliquent de plus en plus les autres institutions de l'Etat dans la relation bipartite. C'est dans cette catégorie que l'on retrouve les ambassadeurs ainsi que tout le personnel diplomatique. Pour ce qui est du domaine financier,

---

<sup>4</sup> Tédié, *la coopération Chine-Afrique...*, p. 66.

<sup>5</sup> Aboudi Ottou, " Endettement, le Cameroun dans le piège chinois", *Intégration*, du 11/02/2019.

<sup>6</sup> D'après le ministre de l'Economie, le don est réparti sur trois années, soit 334 milliards pour l'année 2018 et le reste pour les années 2019 et 2020. Ce don selon le ministre, n'est que la mise en œuvre de l'une des cinq conventions signées entre Beijing et Yaoundé lors du séjour de Paul Biya dans le cadre de leur coopération.

<sup>7</sup> E. Atcha, "La Chine accorde au Cameroun une aide au développement de 400 milliards de Fcfa", *la Tribune Afrique* du 01/04/2018.

l'Ambassadeur de la République du Cameroun en Chine et son équipe, prend tous les renseignements pouvant être utiles à la nation concernant surtout les enveloppes monétaires offertes par la Chine. Il participe également à la négociation des prêts, des demandes de fonds auprès de la Chine. Dans cette perspective, la pratique révèle une sorte de partage de compétences entre ambassades et départements ministériels en matière de politique étrangère du Cameroun<sup>8</sup>. L'action du gouvernement en matière de coopération internationale se caractérise par un partage des responsabilités entre plusieurs départements ministériels. Sans doute, le souci d'une spécialisation fonctionnelle des interventions n'est pas absent de cette configuration. Au-delà de cette volonté d'efficacité de l'action gouvernementale en la matière, on assiste à un phagocytage des compétences internationales du personnel diplomatique au profit des autres départements ministériels. En principe tous les départements ministériels doivent participer à la mise en œuvre de la politique étrangère du Cameroun. Mais elle est surtout la raison d'être du ministère des relations extérieures.

#### **-La place du Ministère des Relations Extérieures (MINREX)**

Narcisse Mouelle Kombi parle du rôle cardinal du ministère des Relations extérieures. Il est dénommé ministère des Affaires étrangères de 1960, année de sa création, au 16 mai 1988, lorsque le décret n° 88/772 portant organisation du gouvernement inaugure cette nouvelle appellation<sup>9</sup>. Selon l'article 5, paragraphe 17 du décret n° 88/773 du 16 mai 1988, le ministre des Relations extérieures a pour mission "d'assurer la mise en œuvre de la politique des Relations extérieures arrêté par le Président de la République". Il assume donc essentiellement la responsabilité des "affaires du dehors". Celles-ci comprennent les relations avec les Etats étrangers, les organisations internationales les autres membres de la communauté internationale, ainsi que la protection des ressortissants et des intérêts camerounais à l'étranger.

Le MINREX a pour charge de rassembler et diffuser auprès des départements ministériels des informations relatives aux Etats et aux organisations internationales. Il concourt à l'information des gouvernements étrangers, de leurs opinions publiques en ce qui concerne surtout le développement politique, économique, social et culturel du Cameroun<sup>10</sup>. En amont, il participe à la définition des grands axes de la politique internationale et à l'élaboration des

<sup>8</sup> Tédié, *coopération Chine-Afrique...*, p. 70.

<sup>9</sup> Mouelle Kombi, *La politique étrangère...*, p. 28.

<sup>10</sup> [www.diplocam.cm](http://www.diplocam.cm) consulté le 1<sup>er</sup> mars 2021, 22h 13.

programmes gouvernementaux dans ce domaine. En aval, il contribue à la mise en place des compétences externes de l'Etat. C'est à juste titre que le ministère des Affaires étrangères devenu ministère des Relations extérieures du Cameroun et celui de la Chine ont signé le 14 juin 2000 un accord sur l'institutionnalisation des consultations politiques entre les deux ministères. Ainsi le MINREX conduit toujours la délégation Camerounaise à l'occasion des commissions mixtes Chine/Cameroun<sup>11</sup>. C'est ainsi que lors de la troisième commission mixte Cameroun-Chine, la délégation camerounaise était conduite par S.E.M Francis Isidore Wainchom Nkwain, ministre délégué auprès du Ministre des Relations extérieures. À cette occasion répondant à la demande de la partie camerounaise, la partie chinoise consent à reporter une nouvelle fois<sup>12</sup> à cinq ans les échéances de remboursement de prêts consentis en 1973 et 1977<sup>13</sup>. La direction qui s'occupe de la relation avec la Chine dans ce département ministériel est la Direction des Affaires de l'Asie et des Relations avec l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI). Par ailleurs, La place dite "marginale" de ce ministère aujourd'hui s'explique par la place croissante prise par les ministères techniques dans la mise en œuvre de la politique étrangère du Cameroun.

## 2- Les ministères et l'institution technique

Le monopole a cédé la place au partage. La multiplication des administrations internationales fait qu'il n'est en principe aucun domaine de l'activité gouvernementale qui n'ait un prolongement, occasionnel, mais le plus souvent permanent, sur le plan international relationnel comme institutionnel<sup>14</sup>. Tous les départements ministériels ont, depuis le décret N° 2004/320 du 8 décembre 2004 portant organisation du gouvernement, leur mot à dire sur les problèmes internationaux qui les intéressent directement. Toutefois, en ce qui concerne spécifiquement la relation bilatérale Chine/Cameroun, à travers les informations fournies par le ministère des Relations extérieures, celui-ci prépare des projets prioritaires, en faisant ressortir tous les aspects techniques et les transfère au "commissaire au compte du gouvernement", le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT). À

---

<sup>11</sup> Anonyme.

<sup>12</sup> C'est en 1993 que cette demande de rééchelonnement de la dette a été accordée pour la première fois au Cameroun lors de la visite du président Paul Biya.

<sup>13</sup> AMINREX, n° 317/07/03, procès-verbal de la troisième commission mixte Cameroun-Chine sur la coopération économique technique et commerciale.

<sup>14</sup> J. Cohen, "L'Etat face à la prolifération des organisations internationales", in *SFDI*, colloque de Strasbourg sur les organisations internationales contemporaines, Paris, Pdone, 1988. Cité par Narcisse Mouelle Kombi dans *La politique étrangère du Cameroun*, Paris L'Harmattan, 1996, p. 36.

l'occasion de la signature des accords de coopération économique et technique entre les gouvernements camerounais et chinois, chaque ministère technique concerné est présent et prend des devants lorsqu'il faut parapher les documents contractuels.

**-Le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT)**

Ce ministère a connu plusieurs dénomination, considérant la partie qui nous intéresse dans notre étude, c'est-à-dire entre 1973 et 1975, ledit ministère a connu respectivement les dominations suivantes: Plan et Aménagement du Territoire (1973-1975 sous Abdoulaye Maikano); Economie et Plan (1975-1983 respectivement sous Youssoupha Daouda, Maigari Bello Bouba, Pierre Désiré Engo); Plan et Industrie (1983-1984 sous Gilbering Bol Alima); Plan et Aménagement du Territoire ( 1984-1994 respectivement sous Youssoupha Daouda, Sadou Hayatou, René Ze Nguete, Elisabeth Tankeu, Marcel Niat Njifendji, Jean Tchouta Moussa, Augustin Frédéric Kodock); Economie et Finances (1994-2001 respectivement sous Justin Ndioro, Edouard Akame Mfoumou); Investissements Publics et Aménagement (2000-2002 sous Justin Ndioro); Affaires Economiques, Programmation et Aménagement du Territoire (2002-2004 sous Justin Ndioro puis Martin Aristide Okouda); Planification, Programmation du Développement et Aménagement du Territoire sous Augustin Frédéric Kodock); Economie et Finances (2004-2007 sous Polycarpe Abah Abah); Economie Planification et Aménagement du Territoire (2007-2018 respectivement sous Louis Paul Motaze, Emmanuel Nganou Ndjoumessi, Louis Paul Motaze, Alamine Ousmane Mey)<sup>15</sup>.

Le MINEPAT assure d'importantes responsabilités dans le domaine des relations extérieures notamment en matière de planification des engagements financiers du pays. Le décret n° 2004/320 précité plus haut définit ses multiples missions parmi lesquelles :

- la préparation et le suivi du contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, tant en ce qui concerne le fonctionnement que l'investissement ;
- le suivi, le contrôle et la gestion des créanciers ;
- la prospection, la négociation, la finalisation et le suivi de l'exécution des accords et conventions de prêt ;
- la gestion de la dette extérieure publique et intérieure et extérieure ;

<sup>15</sup> <https://www.osidimbea.com> consulté le 02/02/2021, 21 h 34.

- le suivi de la coopération monétaire ;
- le contrôle des finances extérieures, de la monnaie et de la réglementation des échanges ;
- la cohérence et la coordination des actions engagées, avec les divers partenaires internationaux et bilatéraux, dans le cadre du Programme de Redressement et de Relance Economique (PRRE).

En bref, le MINEPAT se charge de trouver les financements pour la réalisation des projets sollicités par les départements ministériels techniques. C'est lui qui maîtrise le niveau d'endettement du Cameroun et juge par conséquent de l'opportunité et de la faisabilité des projets ainsi proposés par d'autres départements ministériels. C'est encore ce même ministère qui est habilité à ratifier pour le compte du Cameroun l'ensemble des accords de prêts<sup>16</sup>. Nous comprenons par-là l'omniprésence du MINEPAT dans tous les accords financiers passés entre le Cameroun et la Chine entre 1973 et 2018. Ce ministère a une grande responsabilité dans la gestion de l'économie camerounaise. Vue la délicatesse de la gestion de l'économie et des fonds publics, ce ministère est assisté par d'autres ministères ainsi que par des institutions spécialisées. La division qui s'occupe spécifiquement de la Chine dans ce ministère est la Division de la Coopération avec les Pays Emergents (DCPE). C'est donc la DCPE qui a toutes les informations relatives à l'assistance financière chinoise au Cameroun.

Par ailleurs il est à préciser que quand le décret n°2004/320 a vu le jour, le Ministère de l'Économie et des Finances ne faisait qu'un avant d'être disloqué en 2007. Par conséquent le ministère des Finance est aussi impliqué dans la politique monétaire extérieure notamment en ce qui concerne les engagements financiers du Cameroun auprès de la Chine. Alors que le Ministère de l'Economie est le "commissaire aux compte" ; le Ministère des Finances est le "trésorier". D'autres ministères ont des rôles non négligeables dans l'assistance financière chinoise au Cameroun, notamment celui du Commerce, des Industrie et des Mines.

#### **-L'institution technique : la Caisse Autonome et d'Amortissement (CAA)**

Comme nous venons de le dire plus haut, la gestion de l'économie d'un pays est assez délicate, le développement et le bien-être de toute une nation en dépend. C'est dans ce contexte que la CAA a été créée pour secourir l'activité du MINEPAT notamment en ce qui concerne la

---

<sup>16</sup> Tédié, *Coopération Chine-Afrique...*, p. 73.

dette publique du Cameroun. Ainsi au-delà des spéculations, c'est l'organe qui dispose de la bonne information concernant la situation de la dette du Cameroun auprès de la Chine. Comme dit Monsieur Guillaume Siewe, Directeur des Etudes et Analyse de la Dette de la CCA :

veiller à la viabilité de la dette publique du Cameroun ; ceci suppose une contribution sans faille à l'optimisation de l'endettement public par la fourniture des informations, avis et études fiables, en temps réel suivant les standards internationaux, pour une croissance économique du Cameroun soutenue, durable et inclusive.<sup>17</sup>

La CAA du Cameroun est un établissement public créé par le décret N° 85/1176 du 28 août 1985. Son objectif est de contribuer en liaison avec les administrations et organismes concernés, à la mise œuvre de la politique d'endettement du financement des projets et des programmes, ainsi qu'à la gestion des marchés des capitaux. À ce titre, elle est chargée en matière de dette publique :

- d'effectuer des études prospectives relatives aux engagements de l'Etat ;
- de fournir au gouvernement les analyses nécessaires à l'élaboration de la politique d'endettement du pays ;
- de contribuer à la recherche, à l'étude, à la négociation des financements extérieurs et intérieurs de l'Etat ;
- d'étudier les demandes d'aval et de rétrocession des prêts à soumettre au ministre des Finances ;
- d'émettre des emprunts publics et de rétrocession ;
- d'évaluer et d'assurer le service de la dette ;
- de produire les comptes relatifs aux opérations sur les accords de financement par emprunt ou par don de coopération financière internationale et des titres publics et de l'ensemble des fonds mis à disposition.

Et en matière de financement des projets et programmes auquel l'Etat s'engage, elle a pour charge :

- d'assurer la gestion des fonds d'emprunts publics de l'Etat, des organismes publics et parapublics de ses correspondants selon les conventions de financements y relatives ;

---

<sup>17</sup> CAA, rapport annuel 2018, p. 25.

- de gérer les fonds de contrepartie et la part des fonds que le trésor peut lui confier sur les dépôts de ses correspondants ou sur toute autre ressource suivant les modalités établies d'accord partie ;

- d'assurer selon la programmation de l'Etat dans la loi de finance, les prérogatives des décaissements des financements extérieurs et fonds contreparties ;

- d'optimiser les ressources mobilisées pour le paiement des projets et programmes jugées prioritaires par le gouvernement.

Et en matière de gestion des marchés de capitaux, la CAA a pour mission :

- d'assurer la codification, la conservation, la circulation et l'administration des valeurs mobilières

- d'effectuer pour le compte de l'Etat, toutes les opérations afférentes à l'émission des effets publics négociables.

Par ailleurs, la CAA exécute toute autre mission à elle confiée par le gouvernement en rapport avec son objet social. Elle est placée sous la tutelle technique et financière du ministère en charges des finances<sup>18</sup>. Ainsi la CAA est donc au cœur des accords de prêts, de dons que passe le Cameroun avec la Chine. C'est elle qui est susceptible de donner la bonne information au sujet de l'endettement du Cameroun auprès de la Chine.

---

<sup>18</sup> CAA, rapport annuel 2018, p.25.

**Photo n° 1 : Immeuble siège de la CAA, Yaoundé, 2021**



**Source** : photo prise par nous le 04 décembre 2021.

Tous ces acteurs que nous venons de citer interagissent en matière de coopération financière. Il y a non seulement interaction entre les acteurs du côté Camerounais mais aussi entre acteurs Camerounais et chinois en ce qui concerne l'assistance financière chinoise au Cameroun.

### **B- Acteurs chinois dans l'assistance financière au Cameroun**

La RPC et la République du Cameroun ont des régimes politiques avec beaucoup de similitudes, car tous deux ont un système présidentieliste. Ainsi ce qui est appliqué au Cameroun en matière de politique étrangère au Cameroun l'est presque pour la Chine ; voilà pourquoi nous n'allons plus revenir sur certaines étapes comme nous l'avons fait pour le Cameroun. Si la Chine constitue un Etat extrêmement centralisé, il n'en demeure pas moins que l'aide de Pékin au continent noir est répartie entre plusieurs intervenants<sup>19</sup>. Depuis 1982, l'aide chinoise à l'Afrique en général relève du ministère du Commerce extérieur (MOFCOM). Une division spéciale de ce ministère analyse les projets, recherche les financements, étudie les plans et prépare les négociations bilatérales. Toutes les ambassades chinoises en Afrique disposent d'un conseiller

---

<sup>19</sup>Nguyen, *Les relations Chine-Afriques...*, p. 88.



économique représentant le ministère du commerce extérieur<sup>20</sup>. De plus, tous les ministères techniques possèdent un département d'aide au développement". Quoique l'Etat joue un rôle central, chaque province chinoise se voit attribuer la mission de coopérer avec un pays africain.

### **1- Les acteurs étatiques dans la gestion des finances chinoises**

Nombreux sont les acteurs qui interviennent dans la gestion des finances de la RPC, notamment en matière d'investissement à l'étranger. Au niveau étatique nous avons le Comité de Gestion et de Contrôle des actifs d'Etat, la Commission Nationale du Développement et de la Réforme de la Chine, le Ministère du Commerce, et l'Administration Nationale des Echanges<sup>21</sup>.

#### **- Le Comité de Gestion et de Contrôle des Actifs d'Etat (CGCAE) et la Commission Nationale du Développement et de la Réforme (CNDR)**

Les instances de l'Etat ont la compétence pour autoriser les prêts préférentiels. Le CGCAE de la RPC a pour la mission d'examiner si la demande faite par les grandes entreprises nationales est prévue dans le budget prévisionnel alors que la CNDR de la Chine a la responsabilité d'examiner et d'autoriser les projets d'énergie dont la somme est supérieure à 300 millions de dollars. Sinon, elle délègue la compétence d'autorisation à la commission provinciale du développement et de la réforme<sup>22</sup>.

#### **- La place du MOFCOM**

Le MOFCOM quant à lui, est l'équivalent du MINEPAT au Cameroun. Il a donc la compétence pour examiner et autoriser toutes les implantations chinoises à l'étranger en leur donnant une "licence d'investissement à l'étranger". Quand il s'agit d'un projet dont la somme dépasse 100 millions de dollars, il se doit de consulter le service de commerce au sein de l'Ambassade de Chine dans le pays concerné en vue de l'autorisation<sup>23</sup>.

En effet, le Ministère des Finances (MOF) établit le budget de l'aide en consultation avec le MOFCOM. Il décide de l'allègement de la dette et des contributions aux institutions

---

<sup>20</sup>Nguyen, *Les relations Chine-Afriques...*, p. 88.

<sup>21</sup> Zhan Wang, "Etat des lieux de l'investissement public de la Chine en Afrique", In *Techniques financières et développement*, n° 117, 2014, p. 16.

<sup>22</sup> Ibid., p. 18.

<sup>23</sup> Toutes les entreprises chinoises qui s'implantent à l'étranger sont tenues de s'immatriculer à l'administration nationale des changes qui a pour mission de contrôler leurs comptes à l'étranger.

multilatérales. Le MOFCOM, en collaboration avec le Ministère des Affaires Etrangères, l'Eximbank et d'autres institutions, est le principal opérateur de l'aide publique. En charge du commerce extérieur, des coopérations étrangères, des investissements étrangers et de l'assistance à l'étranger, il a fusionné en 2003 avec le Ministère du Commerce Extérieur et des Coopérations (MOFTEC)<sup>24</sup>. En 2008, le 17<sup>ème</sup> Plénum du comité central du parti a changé les attributions du Département d'Aide aux Pays Etrangers (DAPE)<sup>25</sup> qui assure désormais la planification générale de l'aide étrangère, l'élaboration des programmes annuels, l'intensification des projets et des affaires intergouvernementales. Il surveille le suivi et les conseils aux institutions chargées de l'aide à l'étranger<sup>26</sup>. Trois autres organes sont placés sous la tutelle du MOFCOM : Le Bureau Exécutif de la Coopération Economique International (BECEI), le Centre International pour les Echanges Economique et Technique (CIEET) et un centre de formation géré par le MOFCOM<sup>27</sup>.

Le BECEI gère les projets, lance les appels d'offres et sélectionne les opérateurs. Il intervient dans les négociations avec l'opérateur, la signature et le suivi du contrat. Il offre également des informations sur les marchés étrangers pour les entreprises chinoises. Le CIEET quant à lui a été créé en 1983 sous la direction du MOFCOM pour suivre la coopération entre la Chine et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ainsi que l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI). Depuis décembre 2008, il est chargé du lancement des consultations et de la sélection des opérateurs pour la réalisation des projets<sup>28</sup>. Enfin, le MOFCOM gère un centre de formation. Alors, placés sous le contrôle du DAPE, ces trois organismes publient les résultats des appels d'offres sur leurs sites internet. En outre, dans chaque pays, le bureau du conseil économique et commercial, sous la tutelle du MOFCOM, est chargé de la coordination des projets d'aides et d'investissements. À Pékin, le MOFCOM examine et approuve les projets transmis par le Ministère des Affaires Etrangères (MAF). Si l'Eximbank intervient dans l'évaluation des prêts concessionnels c'est le

---

<sup>24</sup> Gabas et Chaponnière, *Le temps de la Chine...*, p. 85

<sup>25</sup> Jusqu'en 2008, il était en charge d'élaborer les politiques et les programmes d'aide et les mettre en place, Il promeut également la réforme du modèle de l'aide au développement de la Chine, organise les négociations et signe les accords d'aide intergouvernementaux, décaisse les subventions de l'Etat chinois destinées aux projets d'assistance (dons, prêts à taux zéro, prêt concessionnels, assistance technique, envois de volontaires et projets de joint-venture), sélectionne des entreprises qualifiées, surveille l'inscription des projets d'aide. Le DAPE est constitué d'un bureau général et de 13 division en rapport avec les régions géographiques, dont trois concernant l'Afrique Subsaharienne. (J-J Gabas et J-R Chaponnière)

<sup>26</sup> Gabas et Chaponnière, *Le temps de la Chine...*, p. 85.

<sup>27</sup> Ibid., p. 86.

<sup>28</sup> Ibid., p. 87.

MOFCOM qui prend la décision finale<sup>29</sup>. Ainsi, le MOFCOM a financé plus ou moins directement plusieurs projets au Cameroun à l'instar du programme d'aide agricole avec le projet de la production des légumes et de champignons en 1993 dans la ville Obala<sup>30</sup>. Ainsi le MOFCOM intervient au Cameroun travers d'autres organismes.

**Photo n° 2 : Le siège du MOFCOM en Chine**



Source : CGTN sur <https://news.cgtn.com>, consulté le 17 mars 2021 à 3h12.

**- Les autres organismes étatiques**

Comme autres institutions de la gestion des finances chinoises en matière d'investissement étranger, figure en bonne place le MAF, qui a pour mission l'élaboration de la politique africaine de la Chine. Il est chargé également de s'assurer que le projet se conforme aux orientations de l'Etat. Il dispose d'un département de planning des politiques de contrôle des politiques d'aide. Le MAF formule les déclarations officielles (en particulier pour le sommet Chine-Afrique FOCAC) et conseil le MOFCOM en matière d'aide. Il négocie et gère l'assistance

<sup>29</sup>Gabas et Chaponnière, *Le temps de la Chine...*, p. 85

<sup>30</sup> Kouti Ntoubà René, Administrateur civil en service au MINPAT, 55 ans environ, Yaoundé, 24 avril 2021.

humanitaire qui n'est pas incluse dans l'aide étrangère puisque financée à partir d'un fond spécial du ministère des finances.<sup>31</sup>

Les ministères techniques sont engagés dans l'aide en fonction de leurs spécialités (agriculture, santé, éducation...). Ils jouent un rôle consultatif auprès du MOFCOM, et ils l'assistent dans la maîtrise d'œuvre des projets. Il existe une concurrence entre ces acteurs techniques et les ministères en charge de l'aide. Dans la mesure où ils cherchent à s'impliquer dans la formulation des politiques d'aides<sup>32</sup>.

Les ambassades notamment l'ambassade de Chine au Cameroun, à travers les bureaux du conseil économique et commercial, joue un rôle important car, elle identifie les besoins du pays et les types d'aide requis à savoir, le grand besoin infrastructurel au Cameroun. En outre, elle participe au suivi et aux évaluations des projets. Ainsi ces institutions mieux, ces acteurs étatiques sont assistés dans cette lourde mission par les acteurs financiers qui sont les établissements bancaires.

## **2- Les institutions financières**

Les institutions financières sont chargées d'effectuer les procédures d'évaluation et d'octroyer les crédits en fonction des consignes données par l'Etat. C'est ainsi que depuis 1994, l'Agricultural Development Bank et l'Eximbank financent les projets de développement. Ces projets mobilisent également les banques commerciales créées à la fin des années 1970 (Industrial and Commercial Bank of China (ICBC) qui a financé le projet d'aménagement hydroélectrique de BINI A WARAK au Cameroun<sup>33</sup>, Bank of China, China Construction Bank, Agriculture Bank of China) qui ont des filiales ou bureaux de représentation dans certains pays Africains<sup>34</sup>. La China Development Bank (CDB) quant à elle n'est pas un organe officiel d'aide et la plupart de ses opérations sont de nature commerciale. Elle propose des prêts pour encourager les entreprises chinoises à investir à l'étranger<sup>35</sup>. Nous allons plus nous attarder sur les établissements financiers plus présents au Cameroun.

---

<sup>31</sup> Gabas et Chaponnière, *Le temps de la Chine...* p. 87.

<sup>33</sup> CAA, note de conjoncture... 2018.

<sup>34</sup> Ibid., p. 88.

<sup>35</sup> La CDB a participé à la création (1 milliards de dollars EU), du fonds Chine-Afrique pour le développement créé un an après le sommet de Beijing de 2006, dans le but d'encourager les entreprises chinoises à investir en Afrique.

- L'Ex-Im Bank of China : *la banque Import-Export de Chine*

La Banque Import-Export (BIE) de Chine est l'une des institutions spécialisées dans la politique de l'assistance financière chinoise au Cameroun. Son actif est détenu à 100% par l'Etat. Elle a été créée en 1994 sous tutelle du conseil d'Etat<sup>36</sup>. Il s'agit donc d'une institution politique. La BIE est compétente dans la maîtrise du risque et le contrôle de la gestion à travers une équipe de professionnels composée d'analystes financiers, de négociateurs et de coordinateurs entre les administrateurs de l'Etat. Son activité principale est de négocier avec les partenaires africains en vue de signer les protocoles d'accords destinés à octroyer les crédits étatiques à destination du continent africain.

Depuis la visite d'Etat du président Paul Biya en Chine en 2011, selon l'agence ECOFIN se basant sur les chiffres de la CAA, Eximbank est devenu le principal bailleur de fond du Cameroun. La banque a injecté l'année en question 536 milliards de francs CFA environ dans les circuits économiques du Cameroun. L'institution financière chinoise a financé la plupart des grandes infrastructures du pays<sup>37</sup>. La BIE a participé entre 2007 et 2018 au financement de 23 projets de développement au Cameroun (différentes phases de certains projets y compris) d'après les informations fournies par la CAA à environ 1873,5 milliards. La banque est le plus grand créancier de Chine au Cameroun durant cette période.

---

<sup>36</sup> Zhan Wang, Tao You, "Etat des lieux de l'investissement public chinois en Afrique" In *technique financière et développement* N°117, 2014, p17.

<sup>37</sup> [www.agenceecofin.com](http://www.agenceecofin.com) consulté le 24 avril 2021, 22h00.

**Photo n° 3 : Succursale de Pékin, la banque d'exportation-importation de Chine/photo VCG (Visual China Group)**



Source: <https://news.cgtn.com>, consulté le 16 janvier à 18h 19.

### - La Bank of China

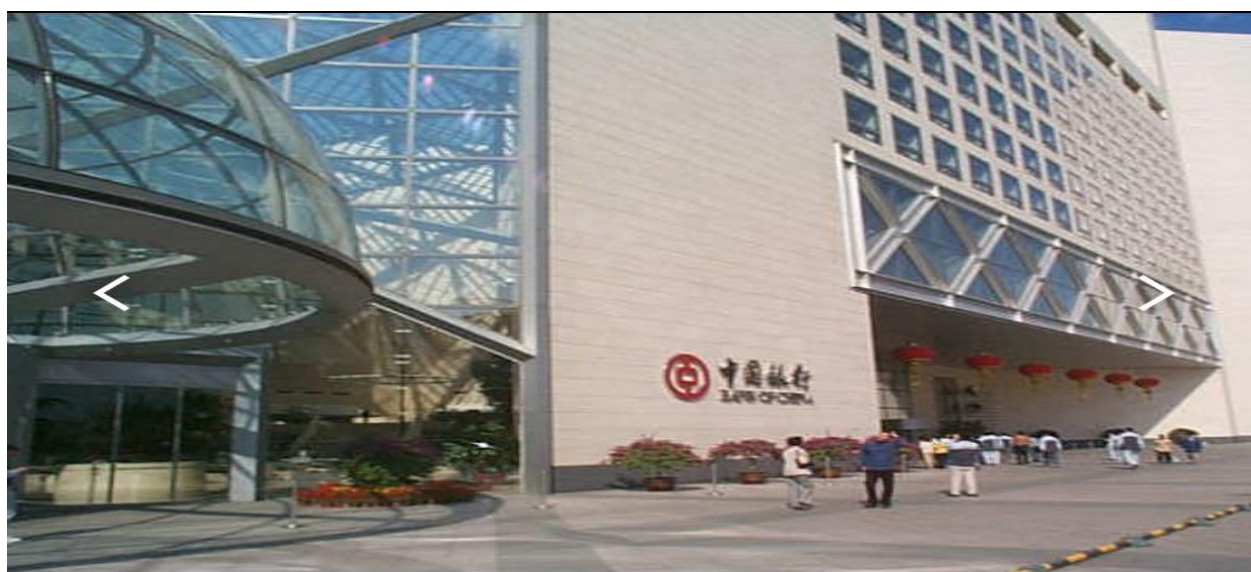
Elle est l'une des quatre grandes banques commerciales d'Etat de la RPC. Fondé en 1912, elle est la plus ancienne banque du pays. Elle est également la cinquième banque au niveau mondial pour ses actifs, et le second organisme de prêt en Chine. Jadis détenue à 100% par le gouvernement à travers le Central *Huijin* Investment, elle a été introduite en bourse en 2006. Selon le magazine Forbes, la Bank of China est en 2017 la huitième entreprise mondiale<sup>38</sup>. La banque exerce dans les secteurs d'activité suivants : banque d'entreprise, banque personnelle, opérations de trésorerie, banque d'investissement, assurance et autres. Le segment *Corporate banking* offre des services aux entreprises, aux autorités gouvernementales et aux institutions financières tels que les comptes courants, les dépôts, les découverts, les prêts, la garde, les

<sup>38</sup> Forbes Magazine the World's biggest companies, consulté sur <https://www.forbes.com/global/2000/list#header:position> le 24 janvier 2021, 19h 10.

produits liés au commerce et autres facilités de crédit, les devises étrangères etc. Le segment opérations de trésorerie traite les opérations de change, les opérations sur dérivés de taux d'intérêt de change, les opérations du marché monétaire, les opérations pour compte propre, et la gestion de l'actif et du passif<sup>39</sup>.

La Banque de Chine a participé récemment au financement de trois grands projets de développement au Cameroun à hauteur de 128,9 milliards de francs CFA environ.

**Photo n° 4 : Le QG de la Banque de Chine à Pékin.**



**Source:** <https://fr.m.wikipedia.org>, consulté le 24 janvier à 23h 17.

En dehors des deux banques citées ci-dessus, d'autres interviennent néanmoins au Cameroun, notamment la CDB qui a signé un accord de partenariat en 2015 avec la filiale camerounaise du groupe bancaire africain, Afriland First Bank.<sup>40</sup> En principe, la CDB afin de mieux cibler les entreprises demandeuses de crédits, propose ou conçoit deux produits dont le premier porte sur la création d'une plate-forme de prêts qui transfère certains montants de prêt à une banque ou à une institution financière africaine pour que celle-ci à son tour puisse octroyer

<sup>39</sup> [Htts://asia.nikkei.com](https://asia.nikkei.com), consulté le 17 mars 2021.

<sup>40</sup> O. Mbadi, "China Development Bank et Afriland Cameroun scellent un partenariat de 40 millions d'euros", In *Jeune Afrique*, juin 2015.

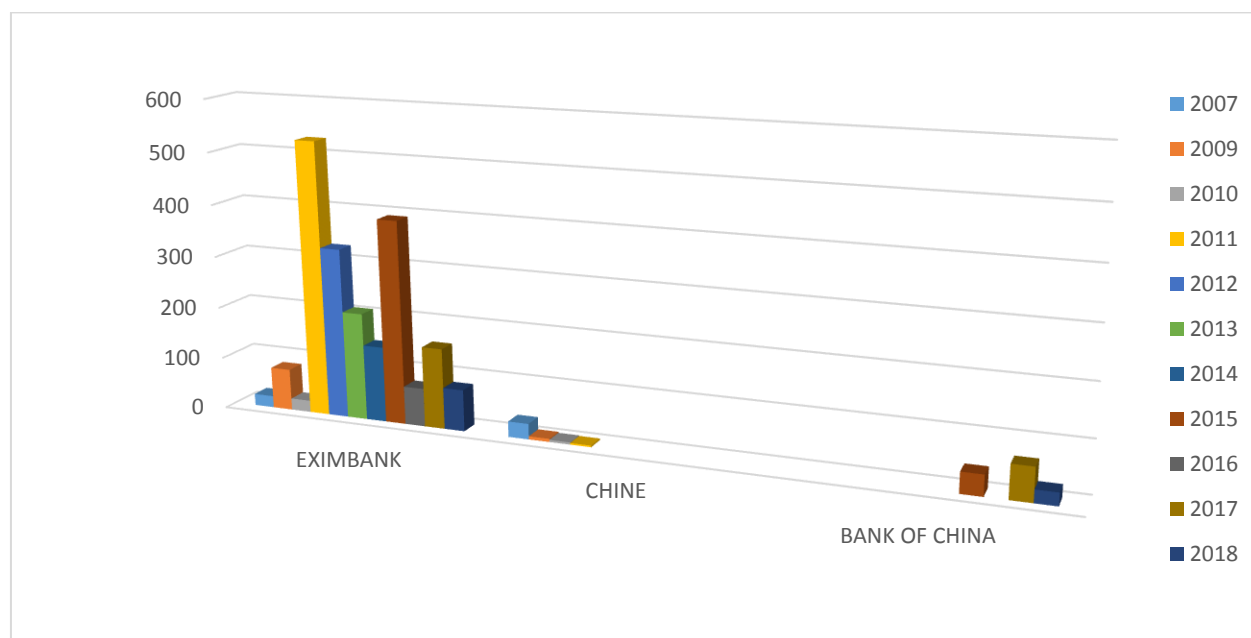
les crédit aux Petites et Moyens Entreprises locales. Ainsi la banque ou l'institution locale devient un débiteur vis-à-vis de la banque chinoise mais aussi créancier par rapport aux PME (Petits et Moyens Entreprises) locales. Un autre acteur qui joue un rôle et pas le moindre est SINOSURE (Credit Insurance Corporation) qui a pour fonction de cautionner tous les prêts. Il est le seul prestataire désigné par l'Etat contre le risque. En fait toute somme inférieure à 30 millions de dollars fait l'objet de l'autorisation de SINOSURE car au-delà c'est le Ministère des Finances qui s'en occupe. Au Cameroun SINOSURE a vu son implication en terme de suivi et à assurance sur le projet du barrage hydroélectrique de WINI WARAK. Tous ces acteurs cités du côté Camerounais comme du côté chinois interagissent dans l'assistance financière chinoise au Cameroun selon les modalités clairement définis.

**Tableau n° 3 : Répartition des investissements par créancier chinois entre 2007 et 2018**

<b>Années</b>	<b>Banques</b>	<b>Montants en milliards de francs CFA</b>
2007	Eximbank	22,4
	Chine	30
2009	Eximbank	80,2
	Chine	6,1
2010	Eximbank	22,4
	Chine	4,2
2011	Eximbank	528,2
	Chine	3,1
2012	Eximbank	326,9
2013	Eximbank	206,4
2014	Eximbank	145,5
2015	Eximbank	390,8
	Bank of China	39,9
2016	Eximbank	73,6
2017	Eximbank	154,8
	Banque of China	64,5
2018	Eximbank	80
	Bank of China	24,5

**Source** : Tableau réalisé par nous à base des informations collectées à la CAA.



**Figure n° 1 : Histogramme des financements des banques chinoises entre 2007 et 2018**

Source : Histogramme réalisé à partir des données du tableau ci-dessus.

Le digramme ci-dessus montre clairement qu'Eximbank entre 2007 et 2018 est le plus grand créancier des banques chinoises au Cameroun. Elle a franchi la barre des 500 milliards de francs CFA en 2011 avec le financement de quatre grands projets d'après les informations fournies par la CAA<sup>41</sup>. L'année 2011 correspond au lancement effectif du programme gouvernemental des grandes réalisations et c'est l'année où le Cameroun a contracté plus d'emprunt auprès de la Chine.

Il est à préciser que la quasi-totalité des projets ont été financé par le gouvernement chinois avant 2007. Et dans le tableau ci-dessus les financements d'ICBC pour le projet d'aménagement hydroélectrique de BINI A WARAK ne sont pas inclus.

### **C-Modalités de décaissement et nature de l'aide financière chinoise au Cameroun**

<sup>41</sup> Le projet de construction de 1500 logements sociaux (30,8 milliards), le projet de construction du port en eau profonde de Kribi (214,7 milliards), le projet de construction de la station hydroélectrique de MEMVE'ELE (254,1 milliards), le projet Cameroun E-POST (28,6 milliards).

L'aide financière chinoise au Cameroun a connu une grande évolution<sup>42</sup> et est conforme aux principes de la coopération économique dégagés par la Chine dans ses discours officiels. Sur la base de ces considérations, l'aide financière de la Chine au Cameroun a plusieurs variantes. Mais quelle que soit sa nature, elle obéit presque aux mêmes modalités. En effet que ce soit le don, le prêt avec intérêt ou le prêt sans intérêt, tous ces éléments constituent l'aide et entrent dans l'assistance financière chinoise au Cameroun<sup>43</sup>.

### **1- Procédure de décaissement de l'aide chinoise**

Toute une grande politique est mise en œuvre que ce soit au niveau de la sollicitation d'aide du côté camerounais, que ce soit au niveau chinois pour la mise à disposition des fonds. Et c'est également dans cette procédure que chacun des acteurs intervient selon l'ordre hiérarchique et selon la nature de la transaction.

#### **- Procédure au niveau de la Chine**

Les dons accordés par le MOFCOM financent des programmes ou des projets à vocation sociale sont réalisés en nature. Ce qui offre l'avantage d'éviter les conséquences de la corruption. Même s'il existe une collaboration étroite entre le gouvernement chinois et les pays bénéficiaires au moment de leur conception, ces projets ne sont pas publics<sup>44</sup>. Le processus commence par une demande du gouvernement bénéficiaire au Bureau du Conseiller économique et commercial auprès de l'ambassade de Chine. Celui-ci l'examine et la transfère éventuellement à Pékin. Le MOFCOM dépêche une équipe technique qui analyse la faisabilité et élabore un budget en association avec l'ambassade de Chine et les ministères et départements du pays bénéficiaire. De retour à Beijing l'équipe technique rend un rapport détaillé au MOFCOM qui fait circuler la proposition, l'évaluation et le budget aux différentes parties de même qu'à l'ambassade du pays bénéficiaire. Si le projet est justifié et rentable, le MOFCOM transmet alors la proposition au conseil national d'Etat (CNP). Après l'avoir approuvé, le CNP demande au ministre des finances d'accorder le financement au MOFCOM<sup>45</sup>. Lorsque le financement est décaissé, les trois organes du MOFCOM (BECEI, CIEET et le Centre de Formation) lancent l'appel d'offres pour la sélection des opérateurs. Une entreprise est retenue pour mettre en œuvre le projet et une autre

<sup>42</sup> Comme le fait remarquer David Sinou, entre 1973 et 1985, l'aide chinoise était uniquement constituée de prêts sans aucun don de quelque nature que ce soit.

<sup>43</sup> Edoa Vincent Elysée, 40 ans environ administrateur civil (CEA8 au MINEPAT), Yaoundé, 21 avril 2021.

<sup>44</sup> M. Davies et al, "How China Delivers Development Assistance to Africa", In *Center for Chinese studies*, 2008.

<sup>45</sup> Gabas et Chaponnière, *Le temps de la chine...*, p. 89.

pour surveiller et contrôler la qualité. Une fois obtenu l'accord de financement, le MOFCOM communique sur ce sujet et fait des visites régulières pendant les différentes phases de sa mise en œuvre.

Les projets financés sur dons sont souvent mis en œuvre par le personnel chinois (de l'ingénieur au simple ouvrier). Lorsque les compétences locales sont disponibles, les chinois assurent seulement les fonctions de surveillance et d'encadrement. Néanmoins, de nombreuses entreprises préfèrent employer la main d'œuvre chinoise pour raccourcir les délais<sup>46</sup>.

Les prêts concessionnels gérés par l'Eximbank vont au ministère des finances des Etats bénéficiaires. L'Eximbank est chargé d'évaluer les projets, de décaisser les fonds et de suivre les remboursements (principal et intérêts). Pour bénéficier de ce type de prêts, les projets doivent être approuvés par les deux gouvernements. Le pays emprunteur, le Cameroun notamment doit entretenir de bonnes relations diplomatiques avec la Chine ce qui est bien évidemment le cas, avoir une gestion économique et politique stable et surtout la capacité de servir la dette<sup>47</sup>. Le projet doit par ailleurs être réalisable techniquement et capable de dégager des bénéfices économiques et sociaux. Sa réalisation est confiée à des entreprises chinoises et au moins 50% des équipements doivent être d'origine chinoise.

Le ministre des finances du pays emprunteur présentent une liste de projets à la fois à l'Eximbank et au gouvernement chinois. Le MOFCOM procède à l'évaluation et, le cas échéant, recommande le projet à l'Eximbank. Cette dernière procède à une étude de la faisabilité dont elle soumet le résultat au MOFCOM. Son rapport indique l'objectif et la raison du projet ; son contenu technique, financier, économique et social ; il analyse la capacité de remboursement du pays et les compétences requises pour l'entreprise chargée de la réalisation. Le gouvernement chinois signe alors un accord avec le pays emprunteur qui précise l'utilisation, les conditions (maturité et taux d'intérêt) et le montant du prêt qui doit être d'au moins 20 millions de *Yuans* (soit environ 2,4 millions de dollars EU). Il est libellé en *Yuans* et ses conditions, déterminées par le gouvernement chinois, ne sont pas révélées<sup>48</sup>. L'Eximbank signe ensuite un accord avec la banque désignée par le gouvernement emprunteur.

---

<sup>46</sup>Gabas et Chaponnière, *Le temps de la chine...*, p. 90.

<sup>47</sup> Ibid.

<sup>48</sup> Ibid.

Le projet est réalisé par les opérateurs chinois seuls ou en *joint-venture* avec un opérateur (maître d'ouvrage) du pays emprunteur qui est responsable de sa réalisation (Au Cameroun c'est généralement le Ministère des Travaux Publics, de l'Eau et de l'Energie), l'Eximbank pouvant surveiller ou donner ses conseils si elle le juge nécessaire. Par exemple en 2018, dans le cadre de l'évaluation finale de la réalisation du projet de construction du Port de Kribi (phase I) au Cameroun, Eximbank Chine a sollicité la mise à disposition du rapport d'exécution et des documents opérationnels y afférents<sup>49</sup>. Cependant l'opérateur ou l'exportateur chinois envoie une facture au maître d'ouvrage qui soumet une demande de paiement au gouvernement bénéficiaire. Ce dernier envoie une demande de décaissement à l'Eximbank qui, après approbation procède à un décaissement directement sur le compte de l'opérateur ou de l'exportateur chinois. Ainsi pour s'assurer de la bonne utilisation des fonds, l'Eximbank décaisse progressivement en fonction du suivi du projet. L'emprunteur rend des rapports à l'Eximbank sur l'avancement du projet et l'utilisation des fonds, et il offre son assistance pour des inspections sur place. Une fois le projet achevé, l'emprunteur envoie un rapport à l'Eximbank de Chine et il doit payer les intérêts et rembourser le capital<sup>50</sup>. Cette procédure côté chinois n'est que résultat de l'initiative des autorités camerounaises en matière d'engagement financier.

### **- La démarche Camerounaise**

L'initiative de la mise sur pied des projets nécessitant la mobilisation des finances au niveau local est multiforme. Elle peut venir de l'administration sectorielle avec les comités d'ingénieur. Elle peut venir également du ministère technique sectoriel, qui élabore les éléments de maturité du projet nécessaires à la rentabilité économique et sociale du projet<sup>51</sup> et les soumet à la compétence du MINEPAT qui fait une étude du dossier<sup>52</sup>. Le MINEPAT à son niveau saisit la direction générale de l'Économie et de la Programmation des Investissements Publics pour établir le rapport de conformité du projet en question aux stratégies et programmes économiques, sociaux et financier en vigueur<sup>53</sup>. Ceci dans le but de permettre au Comité National de la Dette

---

<sup>49</sup> AMINEPAT, correspondance n° 004269 du Ministre de l'Economie à monsieur le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Yaoundé du 16 août 2018.

<sup>50</sup> Gabas et Chaponnière, *Le temps de la Chine...*, p. 89.

<sup>51</sup> Ces éléments sont généralement ; un rapport d'étude d'impact environnementale et social, un rapport d'étude économique et financière.

<sup>52</sup> AMINEPAT, correspondance n° 00002101 du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, au Ministre de l'Eau et de l'Energie, du 13 février 2018.

<sup>53</sup> AMINEPAT, Note d'instruction n° 00779 du MINEPAT, à Monsieur le Directeur Générale de l'Économie et de la Programmation des Investissements Publics, Yaoundé, le 02 juillet 2018.

Publique (CNDP)<sup>54</sup> de donner son avis motivé pour la mobilisation du financement. La CAA est consultée pour faire l'état de la situation de la dette publique et pour étudier les conditionnalités<sup>55</sup>. Lors de l'évaluation des projets dans le budget d'investissement, si l'Etat a les ressources financières disponibles, il budgétise le projet qui sera réalisé grâce aux fonds locaux<sup>56</sup>. Dans la mesure où l'Etat n'a pas assez de moyens il fait un appel de fond aux partenaires étrangers. Dès lors, le MINEPAT adresse une demande mieux un appel de fond à l'ambassadeur de Chine au Cameroun<sup>57</sup> qui à son tour transmet la demande au gouvernement Chinois qui étudie le projet comme nous l'avons vu plus haut. Et c'est généralement le cas des grands projets dont le Cameroun n'a pas les capacités de financement vu les modestes recettes budgétaires de l'Etat. C'est ainsi qu'apparaît la Chine comme l'un des grands créanciers du pays depuis les années 2000 et le premier partenaire économique depuis 2013. Il est à noter également que l'offre peut venir du gouvernement chinois. Le gouvernement Chinois dans le cadre du FOCAC surtout, met très souvent à la disposition des Etats africains des enveloppements monétaires pour la réalisation des grands projets de développement.

Après les démarches sur les études du projet entre différents organes, le Président de la République peut lui-même signer directement l'accord, c'est le cas par exemple du président Ahidjo lors de sa visite en Chine en 1973. Il s'agit tout premier engagement financier du Cameroun auprès de la Chine. C'est également le cas du président Biya lors de ses visites en Chine dont la plus récente date de 2018 et qui s'est soldée par plusieurs accords. Le Ministre de l'Economie signe l'accord de prêt ou de don au nom de l'Etat du Cameroun avec les responsables d'une banque chinoise, d'un Ambassadeur ou d'un représentant du gouvernement de Chine par habilitation du président de la République<sup>58</sup>. À titre d'exemple les accords signés en 2007 entre de S.E Hu Jintao et le Ministre de l'Economie Louis Paul Motaze, (huit accords d'un montant de 88

---

<sup>54</sup> La CNDP est un organe du Ministère des Finances, présidé généralement par le Ministre des Finances.

<sup>55</sup> AMINEPAT, Correspondance n° 003390 du Ministre de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire au Directeur de la Caisse Autonome et d'Amortissement, du 02 juillet 2018.

<sup>56</sup> Ahmad Malam, Administrateur civile (CE2 MINEPAT), 40 ans environ, Yaoundé, 22 avril 2021.

<sup>57</sup> AMINEPAT, lettre n° 004010 du Ministre de la l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à S.E.M l'Ambassadeur de Chine au Cameroun, Yaoundé 30 juillet 2018.

<sup>58</sup> Confer annexe 1.

milliards de francs environ). En 2010 aussi, huit accords ont été signés entre le Ministre Louis Paul Motaze et S.E Jia Qinglin du 23 au 26 mars<sup>59</sup>.

## 2- La nature de l'assistance Chinoise au Cameroun

Les spécialistes des questions de la Chine à l'instar de Jean Raphael Chaponnière<sup>60</sup> estiment que la Chine ne fournit aucune statistique sur son aide et se limite à publier des communiqués de presse à la suite de visites ministérielles ou des sommets. Le manque de données concernant le contenu de la nature de l'aide constitue un obstacle majeur à l'analyse en termes de répartition et de la nature propre à chaque aide. Selon Chaponnière<sup>61</sup> les annonces faites ne sont assorties d'aucun échéancier et d'aucune répartition en dons, en prêts sans intérêts, crédits concessionnels et crédit commerciaux<sup>62</sup>. Néanmoins, même si la répartition de la nature de l'aide chinoise est assez complexe nous avons pu regrouper les données dans leur disparité.

### - Typologie de l'assistance financière chinoise

Avec l'intensification des relations entre "l'Empire du milieu" et le Cameroun, il devient impératif de mieux catégoriser ce qui relève de l'aide au sens strict de la coopération économique, et des simples intérêts privés (commerce, investissement). Les différentes catégories selon les informations de la Chinese Academy of International Trade and Economic Coopération (CAITEC) rapportés dans une étude d'Emmanuel Guérin<sup>63</sup> qui propose une typologie permettent de clarifier les choses (Information complétées par les travaux de Déborah Brautigam)<sup>64</sup>. L'aide chinoise est composée de dons, de prêts sans intérêts et de prêt à taux préférentiel. Les dons organisés par le MOFCOM sont utilisés principalement pour aider les pays récipiendaires à réaliser de petits projets sociaux : hôpitaux, écoles, logements à bas coût, adduction d'eau potable, etc. Le don est une forme des plus importantes de l'assistance financière chinoise au Cameroun.

---

<sup>59</sup> AMINREX, dossier technique relatif à la visite officielle au Cameroun de M. Jia Qinglin, président du comité national de la conférence consultative politique du peuple Chinois, Yaoundé, 02 mars 2010, p. 4.

<sup>60</sup> J-R. Chaponnière, "L'aide chinoise à l'Afrique : origines, modalités et enjeux", In *l'Economie Politique*, n° 38, 2008.

<sup>61</sup> Ibid.

<sup>62</sup> Chaponnière estime ainsi que la Chine veut peut-être éviter de publier les statistiques de peur de susciter les réactions d'égoïsme national. Pourquoi aider tel pays plutôt que tel autre ?

<sup>63</sup> E. Guérin "Bailleurs émergents : où en est la Chine en Afrique ?", In *Afrique contemporaine* n° 22, 2008.

<sup>64</sup> D. Brautigam "Aid with Chinese characteristics" in *journal of international development*, 2008, pp. 1-23.

Le ratio<sup>65</sup> entre les dons et les prêts varie entre 1/3-2/3. Les prêts sans intérêts ou à taux zéro répondent généralement à des objectifs politiques et récompensent les pays qui viennent d'établir des relations avec la Chine<sup>66</sup>. Sous la tutelle du ministère du commerce chinois, ces prêts ne sont pas forcément remboursés, et les autorités chinoises estiment qu'environ à 90% en Afrique globalement, les dettes de ce type de prêt sont annulées.

Les prêts à taux préférentiel qui sont des crédits à moyen et à long terme, pour les projets industriels et d'infrastructures sont mis en œuvre par l'Eximbank. Le gouvernement subventionne la différence entre le taux préférentiel et le taux de base de la banque centrale chinoise. Contrairement aux précédents, ces prêts sont impérativement remboursés ; les banquiers de l'Eximbank, qui sont présents dès les premières étapes de la négociation de ces prêts, sont même parfois exigeants et vigilants à propos de la rentabilité financière des projets qu'ils financent<sup>67</sup>. Le taux d'intérêt annuel et la période de remboursement varient en fonction des pays et des projets considérés. En moyenne, il s'agit de prêts à 2% dix ou quinze ans, sans période de grâce, et libellés en monnaie chinoise, *yuans* ou *Renminbis* (RMB). Cette typologie permet de mieux cerner la nature et le montant de l'aide chinoise. Néanmoins, dans la pratique, le mode opératoire de cette dernière n'aide pas à y voir clair. L'aide chinoise a précisément pour particularité d'offrir aux pays récipiendaires des "paquets d'aide" (*package deals*) dans lesquels il est impossible de démêler ce qui relève de l'aide au sens strict, de la coopération économique, ou des simples intérêts privés<sup>68</sup>. Ainsi au-delà de cette classification l'on ne peut tout de même nier l'existence des variantes.

### **- Les variantes de l'aide financière chinoise au Cameroun**

Dans ses rapports avec le Cameroun, le constat de l'absence de données statistiques est le même, un problème soulevé par plusieurs auteurs. Il n'existe non plus d'estimation officielle de l'aide financière chinoise. Pour avoir une telle estimation, l'on est obligé de passer en revue les retombées financières de chaque rencontre officielle entre les deux parties<sup>69</sup>. Les chiffres cités par les communiqués ou les sources officielles restent généraux et ne précisent pas quelques fois la

---

<sup>65</sup> Encore appelé indice est le coefficient de deux comptes ou groupes de comptes tirés du bilan ou du compte de résultat.

<sup>66</sup> Gabas et Chaponnière, *Le temps de la Chine...*, p. 80.

<sup>67</sup> Chaponnière, *Le temps de la Chine ...*, p. 80.

<sup>68</sup> Ibid.

<sup>69</sup> Ces retombées ont lieu lors des commissions mixtes sino-camerounaises, des visites officielles des autorités des deux pays.

nature des fonds encore moins la répartition de ceux-ci. De même, ils ne distinguent pas les montants qui relèvent des investissements commerciaux et de l'Aide Publique au Développement<sup>70</sup> (l'APD pouvant être défini "comme l'ensemble des aides financières, prévues au budget de l'Etat, et transférées aux pays en développement"<sup>71</sup>). Revenant à la structure, mieux la catégorisation, la Chine diffère des donateurs traditionnels au niveau de sa définition de l'aide publique, beaucoup plus large. En effet elle classe d'après l'observation faite au Cameroun dans la catégorie de l'"aide" les dons, l'assistance technique, les remises des dettes et les prêts sans intérêt, les investissements commerciaux, les programmes d'échanges culturels et les échanges dans le domaine de l'éducation<sup>72</sup>. L'aide financière chinoise se décline en assistance technique, dons prêts sans intérêt, prêts à des conditions préférentielles comportant une bonification des intérêts, "allègement" de dette (quand elle n'est pas totalement supprimée). Au sujet de la bonification *Xu Huajing* de la *China Harbour Engineering Company* (CHEC) au Cameroun lors d'une interview accordée à Thierry Pairault au sujet de l'obtention du projet de construction du port en eau profonde de Kribi, donne quelques détails. Il présente deux catégories de prêts à taux bonifiés c'est-à-dire les prêts gouvernementaux à taux préférentiel et les crédits acheteurs à taux préférentiels. Dans les deux cas il s'agit de prêts commerciaux liés à l'achat d'équipements chinois et de services chinois. Même si le bonus est considéré par la Chine comme un don relevant de l'aide au développement<sup>73</sup>.

En général, pour ce qui est des dons au Cameroun, on note qu'ils prennent deux formes : d'une part, une forme financière structurée en deux : les annulations de dettes, et les dons en argent et d'autre part les dons en nature (comme la construction d'installations spécifiques ou la remise du matériel)<sup>74</sup>. Le problème avec les dons chinois est que leur utilisation est toujours définie d'un commun accord entre les deux gouvernements. Il faut aussi préciser que ces différentes aides font l'objet d'accords autonomes. Mais les modalités diffèrent d'une aide à l'autre.

#### **Tableau n° 4 : Répartition de la nature des prêts chinois accordé au Cameroun entre 2007 et 2017**

<sup>70</sup> M-H. Pozzar "L'aide chinoise à l'Afrique la difficulté à penser la notion d'aide chinoise au développement", 2009, p. 33.

<sup>71</sup> Ngono "Coopération chinoise et développement...", p. 19.

<sup>72</sup> Ibid.

<sup>73</sup> T. Pairault, "La Chine vue par elle-même", Ecole des Hautes Etudes en Science Sociales, 2017, p. 3.

<sup>74</sup> Tédié, *Coopération Chine-Afrique...*, p. 123.



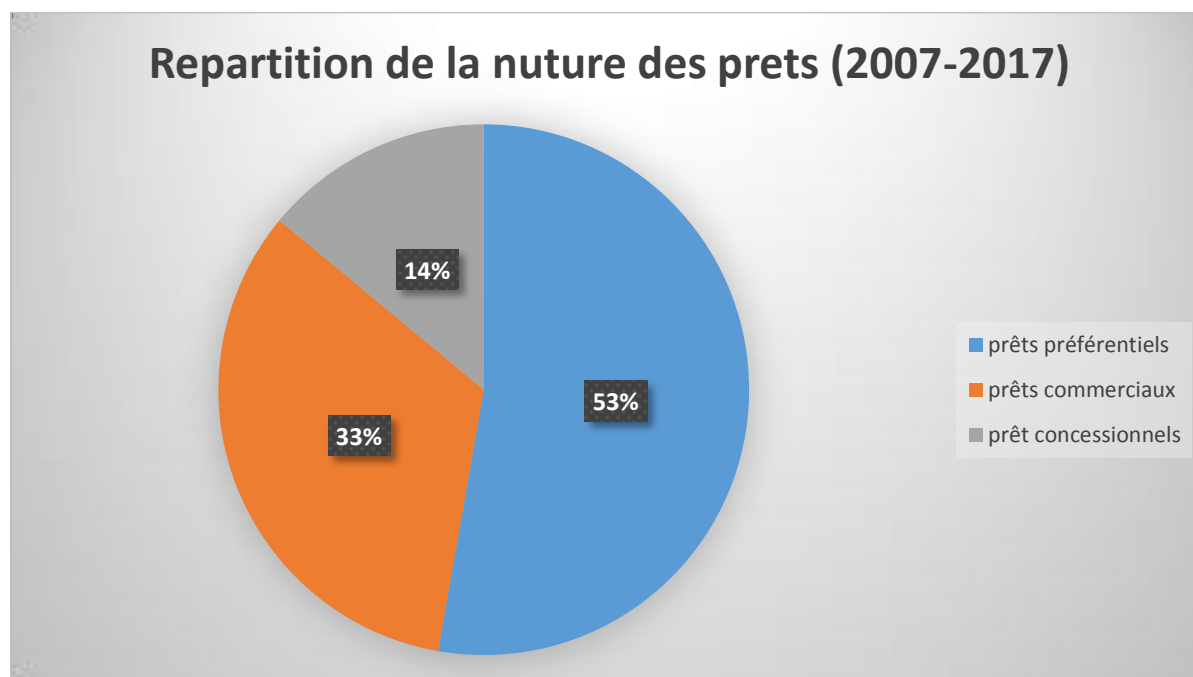
<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
Prêts concessionnels	459 milliards francs CFA
Prêts commerciaux	1 092 milliards francs CFA
Prêts préférentiels	1 732 milliards francs CFA

**Source:** Direction générale du trésor français<sup>75</sup>.

---

<sup>75</sup> Direction générale du trésor français "la Chine, premier partenaire économique du Cameroun, est également son premier créancier, 04 octobre 2018, consulté en ligne le 13 juillet 2021, 19h 03 sur [www.tresor.economie.gouv.fr](http://www.tresor.economie.gouv.fr).

**Figure n° 2 : Répartition de la nature des prêts en pourcentage**



**Source :** Diagramme réalisé à base des données du tableau ci-dessus.

Dans cette répartition nous constatons que les prêts préférentiels sont largement au-dessus, la plupart des prêts de cette nature sont signés par Eximbank, qui s'implique beaucoup plus sur les plus grands projets de financement. Ces données regroupées à partir de 2007 correspondent à la période où les investissements chinois se sont accrus et se sont diversifiés<sup>76</sup>.

#### **D-Modalité de remboursement, spécificités et conditionnalités de l'aide financière chinoise au Cameroun**

L'épineuse question du remboursement des fonds chinois reçus sous forme de prêt par le Cameroun a toujours fait couler beaucoup d'encre et de salive. Beaucoup de spécialistes des questions sino-africaines dont nous avons consulté les travaux pour notre étude, reconnaissent cette réalité. À base de multiples sources, nous apporterons quelques éclairages à ce sujet pour ce

<sup>76</sup> Avant cette période, la quasi-totalité des projets étaient financés par le gouvernement chinois sous forme de prêt. D'après Chaponnière, la Chine après avoir découvert les opportunités créées par l'ouverture des marchés, conséquences des programmes d'ajustement, réalisa que l'Afrique était un débouché pour leurs biens de consommation. Cette réorientation a été aidée par l'introduction des prêts concessionnels en 1995. À partir des années 1980 que le Cameroun a commencé à recevoir les dons de la Chine. Et comme nous l'avons ci-dessus, les dons sont de plusieurs natures et la valeur de certains surtout en nature, (la valeur n'est pas estimée). Il devient donc difficile de faire une classification objective des dons en nature et en valeurs.

qui est des rapports financiers entre le Cameroun et la Chine. Néanmoins cette assistance financière que l'Empire du milieu apporte au Cameroun a beaucoup de spécificités qui font la différence avec les autres créanciers ; et c'est certainement ce qui explique le choix de la Chine par le Cameroun.

### **1- Les accords sur les modalités de remboursements**

Les accords de coopération économique et technique entre les deux pays prévoient deux modes de remboursement. Le premier en monnaie convertible, et le second en marchandises d'exploitation du Cameroun, comme il aura été convenu entre les deux parties. Mais comme relève David Sinou le second mode omet souvent de préciser l'évaluation desdites marchandises mieux leurs valeurs en espèce.<sup>77</sup>

Dans le protocole d'accord relatif au projet de coopération sur la mise en place d'une usine de fabrication des produits médicaux et d'une clinique, son article 8 stipule clairement que les bénéfices générés par le projet, après extraction du capital de développement, devront être répartis entre les deux parties camerounaise et chinoise à 50% chacune<sup>78</sup>. On peut bien s'apercevoir que cette modalité est relativement avantageuse même si la durée et la pérennité d'un tel accord suscite beaucoup de questionnement. La partie chinoise serait-elle actionnaire à vie alors même qu'elle réalisera dès les premières années de fonctionnement un retour sur investissement, et alors qu'elle aurait très certainement eu la possibilité d'importer sa main d'œuvre, ses spécialistes et surtout les matériaux et le matériel nécessaires à la mise en place du projet en place du projet ? Voilà une question importante que pose Tédié. Dans la mesure où il s'agit d'une *joint-venture* qui doit obéir au régime des sociétés commerciales, la partie chinoise n'a pas à reprendre son capital, considéré comme son apport pour la contribution de l'entreprise, si elle souhaite être partie prenante des bénéfices pendant la durée de vie de celle-ci. Il faut reconnaître que la partie camerounaise ne fait pas moins de rapports pour sa mise sur pied<sup>79</sup>. La garantie, quant à elle se fait sur la base des recettes des matières premières dans un système politique dit "global financial". Un mémorandum d'entente comme nous l'avons dit plus haut a été signé entre le Cameroun et l'Eximbank en 2010<sup>80</sup>.

---

<sup>77</sup> J. Tédié, *Coopération Chine-Afrique...*, p. 124.

<sup>78</sup> Ibid.

<sup>79</sup> Ibid., pp. 125-126.

<sup>80</sup> Anonyme.

Au sujet des remboursements, aucun document officiel n'atteste que le Cameroun paie sa dette ou compense ses dons chinois en nature c'est-à-dire la liquidation des ressources naturelles. Le Cameroun consent généralement à une garantie juridique aux termes des dispositions constitutionnelles, législatives et réglementaire en République du Cameroun<sup>81</sup>. A

Avec cet avis juridique, le gouvernement camerounais s'engage à contracter un emprunt et à rembourser celui-ci, avec habilitation du parlement et du chef de l'Etat. L'accord de prêt reconnaît par ailleurs des circonstances exceptionnelles sur le retard des paiements<sup>82</sup> (Crise économique, instabilité politique etc.). C'est pour cette raison que la partie chinoise a consenti à repousser les échéances de remboursement des prêts de 1973 et 1977, en 1987 pendant la crise économique et en 1993 durant la crise politique comme nous l'avons démontré plus haut.

## **2- Remboursement en Partenariat-Public-Privé et en "Ascrow Account"**

Le gouvernement du Cameroun a lancé en 2009 un programme de stratégie pays à l'horizon 2035 intitulé "Cameroun vision 2035". Un document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) a été adopté pour la période 2010-2020 avec une priorisation de grands projets d'infrastructures et le développement des partenariats-public-privé (PPP)<sup>83</sup>. Adossé au DCSE, le gouvernement a élaboré un plan d'urgence triennal 2015-2017 pour l'accélération de la croissance économique. Le gouvernement a mis en place un cadre juridique et institutionnel pour la réalisation de projets en PPP. Le Cameroun dispose ainsi d'une réglementation sur les contrats de partenariat dans sa loi PPP de 2006. Un régime fiscal spécifique leur est appliqué. Parallèlement, le code des marchés publics de 2004 s'applique aux délégations de service public<sup>84</sup>.

La procédure de passation du contrat en mode Partenariat-Public-Privé est une innovation en cours depuis 2018. Le projet de l'Autoroute Kribi-Lobabe entre dans ce mode avec une période de concession de 30 ans. Ceci permet de rétribuer à la fois le PPP et de rembourser l'emprunt contracté par l'Etat du Cameroun<sup>85</sup>. Dans un mécanisme semblable, s'inscrit le projet de l'autoroute Yaoundé-Douala. En effet, dans la demande de financement dudit projet, le MINEPAT proposait à la partie chinoise qu'après la mise en fonction des travaux pour la

---

<sup>81</sup> Anonyme.

<sup>82</sup> Confer annexe 2.

<sup>83</sup> Document Stratégique de Croissance et de l'Emploi, 2010, p. 44.

<sup>84</sup> BEAC, dette extérieure et classement doing business: Banque mondiale, consulté en ligne sur [www.initiative-ppp-afrique.com](http://www.initiative-ppp-afrique.com) le 19 mars 2021, 4 h 18.

<sup>85</sup> F. Essomba, "Le CHCE accompagne le Cameroun vers son émergence", *CHINAFRIQUE*, du 05 octobre 2018.

première phase que l'entreprise *China First Highway Engineering Co* (CFHEC) prenne en charge la maintenance et l'exploitation de l'ensemble de la phase I de l'autoroute Yaoundé-Douala, avec une période de concession de 27 ans<sup>86</sup>.

*Escrow Account* : c'est un compte fiduciaire détenu au nom de l'emprunteur pour payer des obligations telles que les taxes foncières et les primes d'assurance. Le mot dérive du vieux mot français "escroue", c'est-à-dire un morceau de papier ou un rouleau de parchemin ; cela indiquait l'acte qu'une personne détenait jusqu'à ce qu'une transaction soit terminée. C'est en d'autres termes un arrangement contractuel dans lequel un tiers reçoit et débourse de l'argent ou des documents pour les parties principales de transaction, le décaissement étant fonction des conditions convenues par les parties contractantes<sup>87</sup>. C'est le mécanisme de remboursement qui a été adopté par les parties camerounaises et chinoise sur le Port Autonome de Kribi. Une forte délégation camerounaise à savoir les services du premier ministre, le MINEPAT, le MINFI et à leurs côtés la CAA, ainsi que les officiels du Port Autonome de Kribi, s'est mobilisée du 1<sup>er</sup> au 12 juin 2017, pour une mission auprès de d'Eximbank à Beijing afin de finaliser les termes de l'accord sur les mécanismes de remboursement des prêts relatifs à la construction du Port Autonome de Kribi<sup>88</sup>. Au terme des échanges, les deux parties sont parvenues à un accord sur le mécanisme de remboursement d'un contrat tripartite<sup>89</sup> (Cameroun, Eximbank, et *Escrow Agent*) qui prévoit de garantir le remboursement du prêt, que les revenus du Port Autonome de Kribi soient cantonnées dans un compte séquestre en franc CFA dénommé "Control Account", à partir duquel les dépenses prioritaires ci-après seront assurées: les charges d'exploitation du Port ainsi que le service de la dette à travers un second compte dénommé "Escrow Account"<sup>90</sup>. Pour ce faire, l'Eximbank après une étude sur plusieurs banques a choisi la Banque Atlantique comme "Escrow Agent" du mécanisme de remboursement relatif à la construction du Port en Eau Profonde de Kribi et conformément aux clauses contractuelles y afférentes. L'"Escrow Account"

---

<sup>86</sup> Confer annexe 3.

<sup>87</sup> Dictionnaire EDUCALINGO, consulté en ligne sur <https://educalingo.com/fr/dic-en/escrow-account>, le 16 mars 2021, 22 h 16.

<sup>88</sup> Cette visite a consisté à consolider le mécanisme de remboursement du prêt suite à la signature des conventions de financement de la phase II (prêt présentiel et concessionnel dont le principe de remboursement est identique à celui du financement de la phase I.

<sup>89</sup> PAK.com, "l'apport de la Chine à la construction du Port Autonome de Kribi"

<sup>90</sup> Escrow Account à hauteur de 19 956 951, 28 USD et 6 46 000 *Yuans RMB*, soit un montant cumulé d'environ 12 336 394 373, 8 représentant le solde minimum des charges de remboursement du principal et des intérêts de la 1<sup>ère</sup> phase ainsi que le service de la dette de la phase II pour un an.

donc la Banque Atlantique<sup>91</sup>, est chargée de la gestion, conformément aux desideratas des parties prenantes. Un compte nommé "Escrow Agent Agreement" a été signé par les différentes parties le MINEPAT (emprunteur), Eximbank (prêteur) et le Port Autonome de Kribi. En dehors de ces deux modes, le remboursement en argent d'après nos recherches est effectif depuis 2007 et se fait par semestre et trimestre<sup>92</sup>.

### 3) Spécificités et conditionnalités

L'aide chinoise repose sur "huit principes" simples et bénéfiques : l'égalité entre partenaires, les bénéfices mutuels, le respect de la souveraineté, l'utilisation de dons ou l'utilisation de prêts sans intérêt, l'allégement des charges, le renforcement du bénéfice, le respect des obligations. Néanmoins, si ces principes régissent encore la politique d'aide chinoise, leur interprétation a évolué au cours du temps<sup>93</sup>.

À partir de là, l'on y voit une coopération "mutuellement avantageuse"<sup>94</sup> aux aides économiques "sans conditionnalités politiques", en passant par une coopération animée par l'esprit de la coopération "Sud-Sud" ou du partenariat "gagnant-gagnant", l'aide serait donc désintéressée<sup>95</sup> et essentiellement motivée par la solidarité Sud-Sud. La RPC ne s'immisce pas dans les affaires intérieures des Etats africains en général et au Cameroun en particulier. Donc l'aide n'est pas conditionnée par le respect des normes établies par "la communauté internationale". Cependant, "l'empire du milieu" accorde uniquement des annulations de dettes aux pays africains qui n'entretiennent pas des relations diplomatiques avec Taïwan. Sur le plan économique cependant, l'accord de prêt ou de don est toujours suivi, d'après certains observateurs d'un autre accord qui reste confidentiel. L'accord apparent mentionne juste que le prêt ou le don est "destiné à la réalisation des projets de coopération économique et technique convenus entre les deux gouvernements"<sup>96</sup>.

---

<sup>91</sup> AMINPAT, lettre n° 0000004813 du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire au Directeur de la Caisse Autonome et d'Amortissement, du 30 octobre 2019.

<sup>92</sup> CAA, notes de conjonctures 2009, 2010, 2011, 2013, 2015 et 2018.

<sup>93</sup> Chaponnière "L'aide chinoise à l'Afrique...", 2008.

<sup>94</sup> Forum d'Addis-Ababa en 2003.

<sup>95</sup> Y. Le Houelleur "Les Chinois à l'assaut de l'Afrique", L'USINENOUS, mars 2010. Consulté en ligne le 20 octobre 2020 sur [www.unisinouvelle.com](http://www.unisinouvelle.com).

<sup>96</sup> Accord de coopération économique et technique d'un prêt sans intérêt du 10 mai 2010, cité par Tédié dans *Coopération Chine-Afrique* 2014, p. 123.

Par ailleurs, les conditions de prêt de l'Eximbank ne sont pas souvent publiées et ces projets ne sont réalisés que par les entreprises chinoises avec les matériaux provenant des industries chinoises<sup>97</sup>. La Chine, avant d'accorder un prêt, s'assure que le pays débiteur a la capacité de rembourser, elle étudie le projet et s'assure de sa rentabilité. Elle prend en compte la situation de la dette, et des réserves de change, la situation monétaire et fiscale, l'impact économique, social et financier des projets financés par les prêts concessionnels et préférentiels accordés par le gouvernement chinois<sup>98</sup>. Raison pour laquelle en 2010 un mémorandum d'entente a été signé entre les autorités Camerounaises et l'Eximbank de Chine pour une garantie sur la base des recettes de matières premières, afin d'obtenir les financements plus élevés<sup>99</sup>. La Chine par ailleurs, ne donne pas de l'argent en espèce au Cameroun ; les versements sont faits progressivement à l'entreprise chinoise en charge de la réalisation des travaux comme nous l'avons expliqué plus haut. Comme autre spécificité la Chine avec sa masse monétaire a la capacité de financer plusieurs projets à la fois. D'après les données collectées par la CAA et le MINEPAT cinquante (50) projets environ ont été financés totalement ou en partie par la Chine entre 1973 et 2018. À cela s'ajoute de multiples dons en argent.

En dehors de ces conditions souples qui font la spécificité de l'assistance financière chinoise au Cameroun, il y a aussi de la flexibilité. L'annulation des dettes dans le cadre du FOCAC. Depuis le premier forum la Chine a annoncé une annulation de 1,2 milliards de dollars au pays africains<sup>100</sup>. Le Cameroun a déjà bénéficié à plusieurs reprises de remise de dettes de la Chine : la première, d'un montant de 15 milliards de francs CFA a été accordé lors du séjour du président Hu Jintao au Cameroun en 2007, entrant dans le cadre des promesses du sommet de Beijing de 2006 ; la seconde annulation, d'un montant de 2 milliards de francs CFA a été accordée en janvier 2011, cette fois dans le cadre des promesses du forum de Charm el-Cheikh de 2009. En 2018 le président camerounais au moment où il y avait quelques incompréhensions sur le respect des délais de remboursements avec Eximbank<sup>101</sup>, obtint l'annulation d'une partie de la dette en réponse à la demande de la partie Camerounaise. Le Président de la République avait donc annoncé que le gouvernement chinois annulait la dette issue des prêts sans intérêt arrivés à

---

<sup>97</sup> Chaponnière "L'aide chinoise à l'Afrique...", 2008.

<sup>98</sup> Confer annexe 4.

<sup>99</sup> Anonyme.

<sup>100</sup> Chaponnière "L'aide chinoise à l'Afrique...", 2008.

<sup>101</sup> Aboudi Ottou, "Endettement : le Cameroun dans le piège chinois", *Intégration*, du 11 février 2019.

échéance en fin 2018, et dont le montant était d'environ 45 milliards de francs CFA<sup>102</sup>, avec en plus un don de 400 milliards de francs CFA<sup>103</sup>.

En somme, l'assistance financière chinoise au Cameroun depuis 1973, est l'œuvre de plusieurs acteurs composés de personnes et d'institutions. Chaque partie élabore une politique financière qui correspond à ses besoins intérieurs. Les institutions ministérielles et techniques sont chargées d'élaborer les projets, d'étudier leur faisabilité et leur rentabilité et mutuellement s'accordent sur la nature de l'aide en question ainsi que les mécanismes de remboursement. En réalité, l'aide englobe les prêts de toute nature, les dons, les remises de dette, car on ne prête qu'à un ami, un frère en difficulté avec qui on entretient une bonne relation de solidarité. C'est dans cet élan que la Chine assiste financièrement le Cameroun, dans un esprit de coopération Sud-Sud. L'aide financière chinoise contribue considérablement au développement du Cameroun.

---

<sup>102</sup> Ottou, "Endettement : le Cameroun dans le piège...", février 2019.

<sup>103</sup> E. Atcha, "La Chine accorde au Cameroun une aide au développement de 400 milliards de FCFA", *LA TRIBUNE D'AFRIQUE*, du 1<sup>er</sup> avril 2018.



## **CHAPITRE III :**

# **L'APPORT DE L'ASSISTANCE FINANCIÈRE CHINOISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CAMEROUN**

La question de développement aujourd'hui préoccupe tous les Etats "petits" ou "grands". Même si les besoins ne sont pas identiques, l'objectif de tous, est la croissance économique<sup>1</sup>, véritable moteur de développement. Pour le tiers monde, le développement apparait chargé de promesses, un style de vie véhiculé par les vestiges de la colonisation. Pour Bremond et Geledan, le développement est un faisceau de transformations qui modifie les comportements, intègre les progrès des connaissances, l'amélioration des qualifications, le savoir –faire industriel, modifie les comportements dans le sens d'une anticipation.<sup>2</sup> . Peut-on parvenir à cette observation au Cameroun grâce aux financements chinois ? Autrement dit, quel est l'apport de l'assistance financière chinoise pour le développement du Cameroun ? Dans ce chapitre, nous allons répondre à cette question en présentant les secteurs d'investissements chinois au Cameroun ainsi que leur impact sur le développement du pays, conformément à sa stratégie.

### **A- La Chine et les politiques d'émergence au Cameroun**

Par politique d'émergence il faut entendre une démarche plus volontariste des pouvoirs publics renouant avec la planification des économies nationales qui se matérialise par la réalisation progressive d'un ensemble de projet dits "structurant", censés impulser une croissance continue via l'industrialisation, la création d'emplois, l'amélioration de la gouvernance et des conditions de vie des populations"<sup>3</sup>. Au regard du succès qu'elles rencontrent au sein des politiques de développement mobilisées et médiatisées par plusieurs gouvernements, les

---

<sup>1</sup> Qui est selon Perroux "l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues (chacune des périodes comprenant plusieurs cycles, quasi-décennaux) d'un indicateur de dimension : pour une nation, le produit net en terme réels... Il est nécessaire d'y insister au rebours d'une attitude qui se répand – l'augmentation du produit réel par habitant"

<sup>2</sup> Bremond et Geledan, *Dictionnaire économique et social...*, 1981, p. 338.

<sup>3</sup> K. Nubukpo, "Entre les plans d'émergence sans vision et des visions sans émergence : la difficile appropriation par l'Afrique de ses trajectoires de développement", *politique africaine*, n°145, 2017, pp. 51-63.

politiques d'émergence apparaissent comme l'un des "modèles voyageurs"<sup>4</sup>, les plus en vue en Afrique. Pensée par les institutions financières internationales soucieuses d'offrir "une rentabilité maximale aux investisseurs"<sup>5</sup>, l'émergence s'ancrerait dans l'idéologie du développement qui voudrait que "l'objectif de chaque nation soit de suivre un schéma menant à un mode de vie et à un système économique occidental, suivant une logique proche de l'évolutionnisme social d'un Lewis Morgan ou de la pensée économique de Jean Baptiste Say"<sup>6</sup>. L'adoption de cette approche au Cameroun est due à deux principaux facteurs à savoir, l'atteinte de l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés (IPTE) en 2006 et l'afflux massif des capitaux des puissances émergentes qui ont permis l'amorce des grands projets structurants. Parmi ces puissances émergentes, figure en bonne place la Chine. Lors de son intervention au Grand Palais du peuple en juillet 2011 en Chine, le Président camerounais a salué l'implication de la "deuxième économie mondiale" dans l'implémentation des politiques des grandes ambitions et d'émergences telles que définies dans le DSCE. La réalisation, mieux la mise en œuvre du DSCE trouve appui en grande partie sur l'assistance financière de la Chine.

### **1- Atteinte de l'initiative IPTE, arrivée des capitaux des pays émergents : la Chine**

L'atteinte de l'IPTE est loin de déboucher sur l'amélioration des conditions de vie des populations. Elle constitue néanmoins une panacée pour les pouvoirs publics. L'allègement de la dette extérieure, ramenée à un niveau soutenable et suivi du relâchement de la contrainte extérieure, permet à l'élite dirigeante d'envisager une politique économique plus autonome. L'atteinte de l'IPTE eu pour effet direct de ramener la dette des pays africains, à un niveau de soutenabilité qui lui permet d'être de nouveau crédible auprès des bailleurs de fonds<sup>7</sup>. Cependant, force est de constater que la résurgence de ces politiques de planification de développement est liée à un facteur majeur qui est l'investissement significatif des puissances émergentes telle que la Chine. Cette redynamisation des relations politico-diplomatiques et économiques avec la Chine, vise à améliorer la marge de manœuvre des pouvoirs publics camerounais dans l'impulsion de

---

<sup>4</sup> Amougou, "La Chine et les politiques...", p. 3.

<sup>5</sup> Amougou, "La Chine et les politiques...", p. 3.

<sup>6</sup> S. Delannoy, *Géopolitique des pays émergents. Ils changent le monde*, Paris, presses universitaire de France, 2012, pp. 14-15.

<sup>7</sup> Amougou, "La Chine et les politiques...", p. 7.

leurs politiques de développement en même temps qu'elle permet une diversification des partenaires.<sup>8</sup>

La nécessité de se doter d'une vision prospective entérinée comme préalable à une stratégie nationale de développement à long terme après deux décennies de navigation à vue, s'impose au sein de l'élite au pouvoir. Cette dernière conçoit une vision qui envisage de "construire ou d'imaginer le futur le plus souhaitable, en se fixant des objectifs de développement propres à satisfaire les aspirations partagées par les populations et les défis des gouvernants"<sup>9</sup>. Suite à cette initiative de développement local, les autorités de Yaoundé ont élaboré le DSCE en lieu et place de l'ancien Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) imposé par les bailleurs internationaux comme conditionnalité de l'allègement de la dette.

## **2- Le Document de Stratégie de la Croissance et de l'Emploi : implication de la Chine**

En 2009, le gouvernement du Cameroun a publié un programme de planification de développement, en vue de l'atteinte de l'émergence en 2035 intitulé "vision 2035". Ce document est élaboré au moment où la Chine s'impose comme l'un des plus grands partenaires économiques du Cameroun. Une grande partie des objectifs du DSCE, se réalise grâce aux fonds alloués par la Chine. Ledit document devient un document-programme de projection et de planification du développement élaboré en vue de l'atteinte de l'émergence. Pour ses promoteurs, et ses acteurs centraux du pouvoir, le caractère novateur de ce vaste programme de planification de développement à long terme entraîne nécessairement une rupture avec le passé. Il inaugure surtout une nouvelle temporalité de sortie de l'emprise des institutions de Bretton Woods et des partenaires étatiques bilatéraux influents de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE). Dans le but d'opérationnaliser leur vision de manière séquentielle, les pouvoirs publics vont élaborer le DSCE servant comme cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020, socle de la coopération avec les partenaires techniques et financiers. Le DSCE qui remplace le DSRP élaboré en 2003 est à son tour critiqué pour son faible impact sur croissance<sup>10</sup>. Néanmoins, la mise en œuvre du DSRP a permis au gouvernement de maintenir la stabilité du cadre macroéconomique et de soutenir des taux de

---

<sup>8</sup> "J-C. Mputu, Z. Baenda Fimbo, "Quelles stratégies africaines face aux émergents", cité par S. SANTANDER, In "L'Afrique, nouveau terrain de jeu des émergents, Paris Karthala, 2014, pp. 245-265.

<sup>9</sup> Amougou, "La Chine et les politiques...", p. 8.

<sup>10</sup> Ibid., p. 3.

croissance positif jusqu'en 2008. Toutefois, le profil général de croissance est resté en retrait du niveau espéré pour résorber substantiellement la pauvreté. Les autorités elles-mêmes l'ont reconnu.<sup>11</sup>

Le DSCE réaffirme ainsi la volonté du gouvernement de poursuivre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans leur ensemble. Il fait en principe partie de la classe des DSRP de deuxième génération, et comme tel, il a été élaboré par le gouvernement, dans le cadre d'un processus dynamique et ouvert, mettant à contribution la pleine participation des populations à la base, de la société civile, du secteur privé et des partenaires au développement.<sup>12</sup>

### **3- La prééminence de la Chine parmi les partenaires étrangers**

Sans véritablement détrôner la prééminence des partenaires classiques de L'OCDE, la démultiplication des partenariats avec les puissances émergentes, depuis la seconde moitié des années 2000, a supposément densifié la marge de manœuvre des pouvoirs camerounais dans la définition des politiques nationales de développement. Si la coopération avec le partenaire classique qu'est la France demeure importante, le volume des échanges avec la Chine n'a cessé de croître de manière exponentielle au cours des dix dernières années. En 2018 par exemple, l'assistance économique et financière de la Chine aux efforts de développement du Cameroun, se chiffre à 2,88 milliards d'euros, et se place au-dessus de celle des autres partenaires.<sup>13</sup> Encore en-deçà de 1,80 millions d'euros en 2005, les Investissements Directs Etrangers (IDE) chinois vont franchir la barre des 13,49 millions d'euros en 2010. Selon les données de l'United Nations Conférence on Trade and Development (UNCTAD), le montant total cumulé des IDE chinois a atteint 72 millions d'euros en 2012. En 2014, le Cameroun est devenu la 10<sup>ème</sup> destination des investissements chinois en Afrique avec un volume officiel du portefeuille des projets estimés à 2,676 milliards d'euros<sup>14</sup>. Il est aussi utile de rappeler que la Chine représente depuis 2013, le premier fournisseur du Cameroun. Le montant des produits importés a quasiment doublé entre 2010 et 2016.

---

<sup>11</sup> Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi, p. 8.

<sup>12</sup> DSCE, p. 8.

<sup>13</sup> Amougou, "La Chine et les politiques...", p. 9.

<sup>14</sup> G. Dejo, "Chine au Cameroun : Menace ou opportunité pour le développement durable", in *Nkafu policy Institute*, août 2016.

Outre le commerce bilatéral, la Chine affirme sa présence au Cameroun par l'intermédiaire de ses nombreuses sociétés (*China International, Water & Electric Corp ; Anhui Construction Engineering, SINOHYDRO Corporation Limited ; China National Electric Engineering Corporation ; China First Highway Engineering Co Ltd ; China Harbour Engineering ; Huawei ; SINOMACH ; Shanxi Construction Engineering Group Corporation* etc.) Ces entreprises mènent de grands projets d'infrastructures ou sont positionnées sur des secteurs stratégiques. Les entreprises chinoises s'occupent de la réalisation des projets financés par la Chine. Selon le dernier recensement de la INS, publiée en 2018, 172 entreprises sont installées au Cameroun<sup>15</sup>, dont les plus en vue dans la réalisation des grands projets sont celles que nous venons de citer. Ceci fait de la Chine le pays non continental le plus représenté en nombre d'implantations. La Chine faut-il le rappeler aussi est le premier bailleur de fonds du Cameroun. Elle finance les grands projets d'envergures. Entre 2007 et 2017, par exemple, le montant des financements chinois a atteint 3 282 milliards de francs CFA<sup>16</sup>. Ainsi toute cette mobilisation financière en guise d'assistance, contribue au processus de développement du Cameroun à travers les fruits bien visibles.

## **B- Les fruits de l'assistance financière chinoise au Cameroun**

La question de l'utilisation des fonds alloués par la Chine au Cameroun, fait couler beaucoup d'encre et de salive au sein de l'opinion nationale et internationale. Néanmoins, il y a des réalisations qui sont perceptibles et visibles par tous. Les investissements chinois au Cameroun sont en grande partie orientés au financement des grands projets d'infrastructure. Pour qu'un pays se développe il lui faut impérativement des infrastructures énergétiques, routières aéroportuaires, sociales, sportives, et culturelles. Ce sont ces infrastructures en principe, qui boostent le développement économique à travers l'industrie, le commerce, le tourisme. Dans cette partie nous allons d'abord présenter les premiers projets réalisés grâce aux fonds chinois en parti ou en totalité qui ont pérennisé la confiance dans les relations entre la Chine et le Cameroun allant de la période de 1973 à 1999 ; Puis les projets financés et réalisés ou en cours de réalisation de la période comprise entre 2000 et 2018.

---

<sup>15</sup> INS, Enquête annuelle dans les entreprises, rapport 2017.

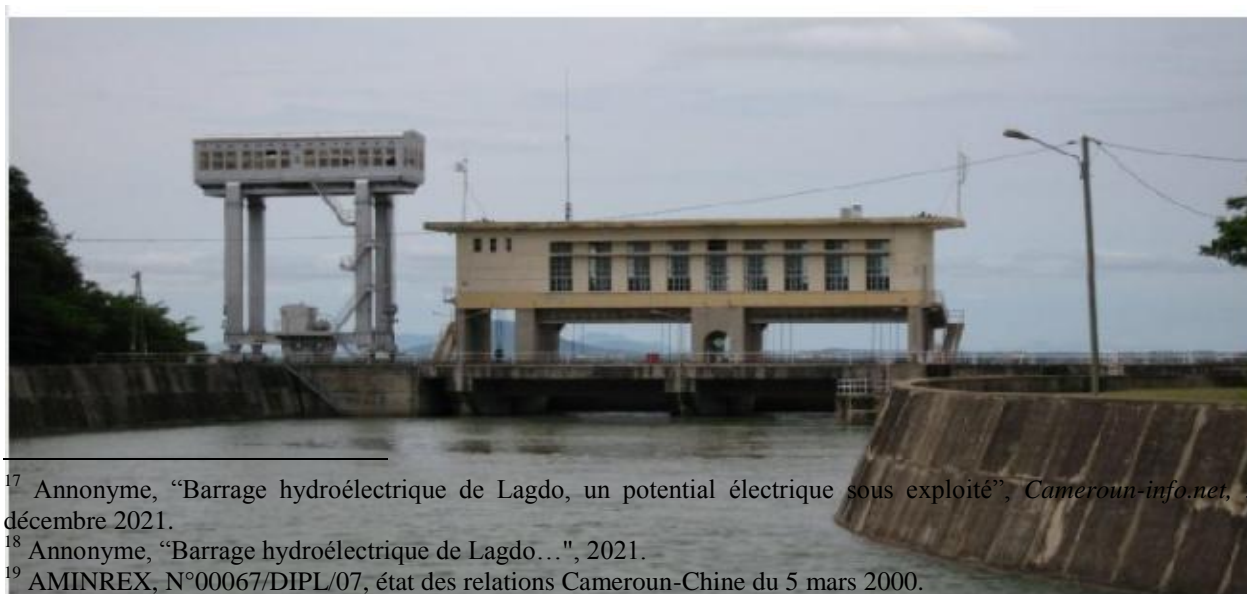
<sup>16</sup> DG, Trésor, "La Chine, premier partenaire économique du Cameroun, est également son premier créancier, octobre 2018, consulté en ligne sur <https://www.tresor.economie.gouv.fr>. Le 14 mars 2020, 4h 12.

## 1- Les premiers projets financés par la Chine au Cameroun (avant 2000)

Parmi ces multiples projets, nous allons donner les détails sur quelques-uns dits projets phares, les autres seront regroupés dans un tableau.

Le barrage de Lagdo est un barrage situé dans la région du Nord Cameroun sur la rivière Bénoué, dans le bassin versant du Niger. Il a été construit entre 1977 et 1982 par les camerounais avec une contribution d'ingénieurs et ouvriers chinois<sup>17</sup>. La société qui a dirigé la construction était la *China International Water & Electric Corp* (CIWEC). Le barrage est situé à 50km au sud de la ville de Garoua sur la Bénoué. Sa construction avait pour but de fournir de l'électricité à la partie Nord du pays, de permettre l'irrigation de 15000 hectares de cultures en aval<sup>18</sup>. Ce projet est mis en œuvre conformément à l'accord de coopération économique et technique passé entre le Cameroun et la Chine en 1972, qui donnait la possibilité au Cameroun de recourir à l'assistance financière chinoise pour le financement de ses projets. Ainsi, ce projet fut proposé et entériné par la Chine au cours de la visite de mission de bonne volonté envoyée par le président Ahidjo en Chine en 1972<sup>19</sup>. Soit 6 milliards de francs CFA pour la réalisation de la centrale hydroélectrique de Lagdo 8316 millions de francs CFA pour la construction d'une ligne de transport de l'énergie et 4 milliards pour l'assainissement du lit de la Bénoué<sup>20</sup>. Le barrage hydroélectrique de Lagdo est donc le premier du genre au Cameroun, fruit de la coopération sino-camerounaise.

### Photo n° 5 : vue arrière du barrage de Lagdo, 07 mai 2019



<sup>17</sup> Anonyme, "Barrage hydroélectrique de Lagdo, un potentiel électrique sous exploité", *Cameroun-info.net*, 3 décembre 2021.

<sup>18</sup> Anonyme, "Barrage hydroélectrique de Lagdo...", 2021.

<sup>19</sup> AMINREX, N°00067/DIPL/07, état des relations Cameroun-Chine du 5 mars 2000.

<sup>20</sup> Booh Booh, "Cameroun dans les coulisses des relations avec la Chine", *all Africa*, novembre 2009.

Source : EcoMatin du 08 mai 2019.

### - **Le Palais des Congrès de Yaoundé**

Le Palais des Congrès de Yaoundé surplombe la colline de Nkol-Nyada, l'un des sommets de la ville. Ce palais est bâti sur une surface d'environ 180.000 m<sup>2</sup>, comportant de nombreuses salles réparties sur six (6) étages. Le premier bâtiment comporte l'hémicycle principal desservi par un hall, comportant les salons d'accueil. Le deuxième bâtiment inclut une salle de conférence, quatre (4) salles de commission, ainsi que les bureaux de l'administration. Le troisième bâtiment à son tour, est un hôtel de 126 chambres et sept (7) suites pour accueillir des conférenciers et des invités<sup>21</sup>. Cette grande réalisation fruit de la coopération sino-camerounaise, a été inaugurée le 12 mai 1982, soit 7 ans après la pose de la première pierre en 1975<sup>22</sup>. Ce monument joue largement son rôle de centre de référence car il abrite les grands évènements nationaux et internationaux organisés au Cameroun. Financé par la chine à hauteur de 15 milliards de francs CFA environs<sup>23</sup> ; la réhabilitation de ce palais engagée en 2014 a été achevée en 2017 par la *Anhui Construction Engineering* à hauteur de 10 milliards de francs CFA<sup>24</sup>. La réalisation de ce palais est une marque historique de l'accomplissement des premiers accords de coopération entre les deux pays.

---

<sup>21</sup> Y. Diouri, "Palais des congrès-Yaoundé " sur amush, octobre 2014, consulté le 31 octobre 2020, 5 H 34.

<sup>22</sup> P. Zang, *Ainsi soit-ils les nouveaux visages de l'immigration*, Saint-Denis-France, Publibook, 2018, p. 51.

<sup>23</sup> C. Tchoumo "la diaspora chinoise au Cameroun, cas de la colonie de Yaoundé (1971-2011), mémoire de master, université de Yaoundé I, 2014, pp. 30-33.

<sup>24</sup> Mienzok Christophe, Directeur Général du Palais des congrès, Magazine Chine Cameroun, 21 03 2018, consulté en ligne sur Youtube, le 16 septembre 2021, 17 h 10.

**Photo n° 6 : vue Panoramique du Palais des Congrès de Yaoundé, le 06 janvier 2018**



**Source** : Palais des Congrès, image mise en ligne le 6 janvier 2018, consulté sur Youtube.com le 12 juillet 2021, 21h 12.

- L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé

Le complexe abritant cette infrastructure hospitalière se dresse au quartier Ngousso à Yaoundé. C'est l'un des fleurons visibles de la coopération médicale entre le Cameroun et la Chine. L'hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Yaoundé a été inauguré le 28 mars 2002 lancement d'une journée de consultations gratuites. S'il se veut spécialiser dans les soins de la mère à l'enfant, il offre néanmoins de nombreux autres services. C'est le 26 octobre 1993 que le président de la République en visite officielle en Chine procédait à Pékin à la signature de l'accord de crédit en vue de la construction et l'équipement de cet hôpital. Le 7 mai 1998, le premier ministre chef du gouvernement d'alors<sup>25</sup> procédait à la pose de la première pierre<sup>26</sup>. Cette structure est aujourd'hui l'un des plus grands hôpitaux dans le pays avec un coût de 5 milliards de francs CFA<sup>27</sup>. Son entrée en service a renforcé la coopération médicale entre les deux pays<sup>28</sup>.

<sup>25</sup> Le premier Ministre d'alors était Peter Mafany Musonge.

<sup>26</sup> Anonyme, "coopération médicale : déjà deux hôpitaux de référence construits par la chine au Cameroun", Cameroun actu, 21 mars 2018, consulté le 15 janvier 2021 sur [actucameroun-com.cdn.ampproject.org](http://actucameroun-com.cdn.ampproject.org).

<sup>27</sup> F. Wassouni, " La présence Chinoise au Cameroun et son influence sur les pratiques de santé", *Revue de sociologie, d'anthropologie et de psychologie*, n° 2, Université Cheik Anta Diop de Dakar, 2010, p. 101.

<sup>28</sup> H. Pokam, « La médecine chinoise au Cameroun », In *perspective chinoises* n° 2011/3, p. 55.



**Photo n° 7 : Entrée principale de l'hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Yaoundé 15 novembre 2021**



**Source :** Photo prise par nous le 15 novembre 2021.

Les échéances de remboursement de ces premiers projets ont été repoussées comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent, en 1983, en 1987 et en 1993. Tout porte à croire qu'une partie de cette dette a été remboursée en marchandise et l'autre a été annulée dans le cadre des initiatives du FOCAC. Dans la quasi-totalité des assises du FOCAC, le Cameroun a bénéficié des remises de dette. Le mode de remboursement de celles-ci reste assez difficile à déterminer. Nous proposons une évaluation critique au chapitre suivant.

## **2- Les projets réalisés ou en cours de réalisation entre 2000 et 2018**

L'année 2000 marque une nouvelle ère dans les relations Chine-Afrique conformément aux engagements du FOCAC. Entre 2000 et 2018 la Chine a réalisé une multitude de projets en accord avec le plan de relance économique du Cameroun. Dans cette sous partie, nous mettrons plus d'accent sur quelques grands projets repartis en secteur prioritaire à savoir : le secteur de l'énergie, des transports, des télécommunications, le secteur agricole, celui d'adduction d'eau potable et du sport. Nous allons regrouper tous les autres projets dans un tableau à la suite.

Dans le domaine énergétique en ce qui concerne les projets d'infrastructure hydroélectrique nous avons :

### - Le barrage hydroélectrique de Memve'ele

Le projet d'aménagement hydroélectrique de Memve'ele a pour objectif globale la production d'électricité pour sécuriser et renforcer le réseau interconnecté Sud (RIS). A ce titre, il vise à résorber le déficit d'électricité au Cameroun, en répondant à la demande croissante des industries et des ménages<sup>29</sup>, tout en maintenant le prix de l'électricité suffisamment bas pour permettre un développement durable conformément à l'objectif du DSCE à moyen terme, du secteur de l'Electricité d'ici 2020 qui consiste à augmenter la capacité de production de l'électricité du Cameroun à 3000 MW<sup>30</sup>. Le projet se situe sur le fleuve Ntem près du village Nyabizang et couvre les arrondissements de Man'am et Campo dans les départements de la vallée du Ntem et de l'océan, régions du Sud. Le promoteur du projet est le gouvernement du Cameroun représenté par le Ministre de l'Eau et de l'Energie (MINEE) avec pour organe d'exécution l'unité opérationnelle de la cellule d'appui à la maîtrise d'ouvrage du projet d'aménagement hydroélectrique de Memve'ele. Le partenaire technique est *SINOHYDRO Corporation Limited* avec qui le gouvernement du Cameroun a signé un contrat d'exécution des travaux le 12 avril 2002. C'est un barrage en remblai homogène d'une hauteur de 20 mètres et d'une longueur de crête 1850 mètres qui servira de pont pour la circulation et le passage d'une rive à l'autre. La côte retenue normale est l'altitude 392. La puissance installée est 211MW avec un productible de 1187 Giga Watt par Heure (GWH)<sup>31</sup>.

La construction du barrage et de l'usine de production se situe à 254,1 milliards de francs CFA suite à l'accord de prêt signée le 05 mai 2011 à Yaoundé entre le MINEPAT et l'Ambassadeur de Chine au Cameroun. Le contrat d'exécution des travaux de ce projet a été signé le 12 avril entre le MINEE et l'entreprise *SINOHYDRO Corporation Limited*<sup>32</sup>. A ce montant, il faut ajouter l'assurance SINOSURE et les commissions de gestion, soit environ 20 milliards de francs CFA. Parmi les coûts des autres composantes nous avons : les ouvrages d'évacuation d'énergie avec le poste d'interconnexion d'Ebolowa financé par Eximbank of China, la variante chantier soit 20 milliards de francs CFA, financement du Budget d'Investissement Publique (BIP), le bitumage soit 30 milliards de francs CFA, financement du

---

<sup>29</sup>DSCE, Section 3.1.2.1

<sup>30</sup> P. Newborne "Prise de décision et dialogue autour des grands barrages et des infrastructure hydroélectrique, 2011, pp. 46-50.

<sup>31</sup> D. A. Touna Mama, *L'économie camerounaise à l'épreuve de l'émergence*, Yaoundé, Afrédit africaine d'édition, 2018. pp. 80-90.

<sup>32</sup> Dossier de presse, visite d'Etat du président..., 2018, p. 16.

BIP, la maîtrise d'ouvrage ou contrôle (montant Toutes Taxes Comprises (TTC)) soit 10 milliards de francs CFA. La construction de ce barrage est achevée depuis 2016, sa mise en production était annoncée en octobre 2018<sup>33</sup>. Le Cameroun avec cette infrastructure, pourrait alors devenir un exportateur d'électricité.

**Photo n° 8 : vue aérienne du barrage hydroélectrique de Memve'ele du 17 avril 2019**



**Source :** Investir au Cameroun, image du 17 avril 2019 en ligne sur [www.investiraucameroun.com](http://www.investiraucameroun.com).

**- Le barrage hydroélectrique de Mekin**

Le projet de Mekin est le fruit de la coopération sino-camerounaise. Il commence en 2000, suite à la tenue en juin à Beijing de la même année lors de la cinquième commission mixte Chine-Cameroun pour le développement du programme de mini centrales hydroélectrique à Nkokaye, Mekin et Olamze. Avec le déplacement du couple présidentiel camerounais en Chine en 2003, une ligne de crédit de 30 milliards de francs CFA est accordée à la partie camerounaise pour ce programme<sup>34</sup>.

Au regard de l'évolution de l'environnement socio-économique autour du site de Mekin<sup>35</sup>, le programme devient un projet prioritaire d'aménagement hydroélectrique avec pour objectif principal ; sécuriser toute la partie australe du RIS et d'améliorer la qualité du service public d'électricité sur le départ D34 Mbalmyo-Sangmélima avec des implications sur Endom et

<sup>33</sup>Touna Mama, *L'économie camerounaise...*, pp. 80-90

<sup>34</sup>Touna Mama, *L'économie camerounaise...*, p. 91.

<sup>35</sup> Agrandissement de la ville de Meyomessala, installations des unités industrielles dans le département du Dja et Lobo et surtout l'instabilité du courant venu du réseau interconnecté sud avec les coupures très réplétives)

Nkolmetet dans le Centre et Mvangan dans la Mvila. La convention de financement est signée le 07 janvier 2010 sur la base des études préliminaires réalisées par l'entreprise chinoise *China National Electric Engineering Corporation* (CNEEC) dont l'hydrologie, la topographie, la géologie et la géotechnique ont été réalisées suivant les standards et les normes chinoises de l'entreprise du projet. Les normes appliquées sont celles des sociétés chinoises agréées et regroupées au sein de la commission nationale chinoise des grands barrages (*Chincold* entendu *China National Comity of large Dam*)<sup>36</sup>.

Le projet de Mekin vise la réalisation d'un aménagement hydroélectrique d'une puissance installée de 15MW d'une ligne de transport de 110 Km au travers de la mise en place des ouvrages suivants :

-une retenue à l'amont de la digue du barrage de 105 hectomètre cube (HM3) à la cote 612,00 mètre (plan normal), pour un débit d'équipement de 212 m<sup>3</sup>/s repartit en trois groupes turbo-alternateurs de 5 MW chacun ; le passage de la droite à la rive gauche grâce à une digue principale en terre à enrochement ; un évacuateur de crue avec dissipateur d'énergie en gradin ; et une digue secondaire en terre à enrochement. Le marché afférent à la réalisation de ce projet a été signé en mode *Engineering Procurement and Construction* (EPC) ou clef en main, depuis le 25 octobre 2010 avec l'entreprise CNEEC, pour un montant de près de 25 milliards de francs CFA cofinancé par le Cameroun à hauteur de 15% et Eximbank of China à hauteur de 85%<sup>37</sup>. Le marché relatif à la surveillance et au contrôle des travaux a été signé le 3 avril 2012 avec le groupement *AURECONCIMA International*, pour un montant TTC de 3,072.714.750 milliards de francs CFA.

Pour la rentabilité du projet, un modèle financier est disponible, définissant le coût moyen du KWH en fonction des hypothèses pour lesquelles le gouvernement doit se prononcer lors des négociations du contrat d'achat d'énergie, pressentit pour absorber plus de la moitié de l'énergie produite à Mekin. Ce prix varie entre 24 francs CFA/KWH et 143 francs CFA/KWH si l'Etat prend en charge la totalité du coup d'investissement du projet plafonné à 3 milliards de francs CFA les charges d'exploitation de 2018 à 2020 et de 25 milliards à partir de 2021<sup>38</sup>. Toutes ces activités participent à la diversification des activités autour des projets hydroélectriques en

<sup>36</sup>Touna Mama, *l'économie camerounaise à l'épreuve...*, p. 91.

<sup>37</sup>Ibid., p. 102.

<sup>38</sup> Dossier de presse, visite d'Etat du président... 2018, pp. 15-18.

relation avec le système de développement des barrages multiservices dont la rentabilité économique, financière et sociale justifie mieux le bien fondé des investissements privés directs , constituant une innovation financière dans la finance internationale<sup>39</sup>.

**Photo n° 9 : barrage hydroélectrique de Mekin, le 17 avril 2019**



**Source :** journalducameroun.com du 17/04/2019.

Dans le secteur des transports, la Chine a financé plusieurs projets dont certains ont été réalisés et d'autres en cours de réalisation. Nous avons jugé utile de donner des détails sur quelques-uns, d'entre eux notamment :

-Le Port Autonome de Kribi : à l'occasion de la visite au Cameroun, le 12 janvier 2011, du vice premier Ministre chinois, Hui Lingyu, un accord de prêt y relatif de 214,7 milliards de francs CFA a été signé<sup>40</sup>. Le chef de l'Etat a présidé la cérémonie de pose de la première pierre de cet important projet le 08 octobre 2011. Les travaux de construction de la première phase du projet<sup>41</sup> ont été réalisés par l'entreprise *China Harbour Engineering Company* (CHEC). Ils ont été réceptionnés en avril 2015 (réception technique). Alors que la première phase de construction est achevée en 2014<sup>42</sup>, la mise en exploitation réelle a débuté le 2 mars 2018<sup>43</sup>. Quelques bateaux commerciaux ont déjà accosté dans ce port, en guise de test. Eximbank of China a signé un

<sup>39</sup> Dossier de presse, visite d'Etat du président... 2018, pp. 101-103.

<sup>40</sup> Ibid ; p. 16.

<sup>41</sup> Une digue de protection, un chenal d'accès des navires, un quai de 350 mètres, un terminal polyvalent d'une capacité de 1 500 000 tonnes)

<sup>42</sup> AMINREX, Dossier technique de la visite de S.E.M Jia Quiglin au Cameroun, 02 mars 2010, p. 10.

<sup>43</sup> Ibid.

accord de financement le 05 avril 2017, d'un prêt de 390 milliards de francs CFA pour la deuxième phase du projet<sup>44</sup>. En attendant sa mise en service, les structures de gestion de cette grande infrastructure portuaire continuent à se mettre en place. Le 29 juin 2016, le président de la République a signé deux décrets portant réorganisation du port autonome de Kribi<sup>45</sup>. Le projet de construction du port de Kribi, contribution au développement du pays et témoigne l'implication de la Chine dans la mise en œuvre des politiques d'émergence au Cameroun. Ce projet permettra de diversifier les sources de financement<sup>46</sup>. Lors de la cérémonie de pose de la première pierre le 08 octobre 2011, le président de la République annonça aux populations locales : " votre ville, votre région, mes chers compatriotes, vont connaître une véritable révolution. Une révolution qui devrait leur apporter activités diverses, nouvelles infrastructures, croissance et emploi... "<sup>47</sup>. Ce projet fait partie d'un autre plus grand à savoir les nouvelles routes de la Soie initiée par la chine<sup>48</sup>. Le port de Kribi est donc l'une des plus grandes œuvres de l'assistance financière chinoise au Cameroun.

**Photo n° 10 : Vue partiel du Port Autonome de Kribi, 27 février 2018**



**Source :** Investir au Cameroun du 27/02/2018, consulté le 20 mars 2021 à 3h 54, sur [www.investiraucameroun.com.transport](http://www.investiraucameroun.com.transport).

<sup>44</sup> Dossier de presse, visite d'Etat du président... 2018, p. 16.

<sup>45</sup> Ibid.

<sup>46</sup> Amougou, "La Chine et les politiques...", pp. 8-9.

<sup>47</sup> Discours du président de la République à la cérémonie de pose de la première pierre au port de Kribi, le 08 octobre 2011, vidéo consulté sur YouTube, le 07 décembre 2020, 3h 46.

<sup>48</sup> Nkolo Foé, 62 ans environ, enseignant retraité, membre de l'Académie chinoise des sciences sociales, Yaoundé le 27 mars 2021.

-L'autoroute Yaoundé-Douala est l'un des projets phares dans le secteur routier financé par l'Empire du milieu. La société *China First Highway Engineering Co Ltd* (CFHEC) est adjudicataire du contrat pour la construction des premiers kilomètres de cette infrastructure autoroutière qui va relier les deux capitales du pays<sup>49</sup>. Cette première phase, suite à la signature de l'accord du 08 mars 2012, évalué à un crédit d'environ 178,3 milliards de francs CFA, est financée grâce à un prêt préférentiel de Eximbank of China, à hauteur de 85% et au Cameroun 15%<sup>50</sup>. Cinq ans après le lancement des travaux, le bitume a déjà été posé sur les vingt premiers kilomètres de la phase I du projet. Nous avons évoqué Les mécanismes de remboursement de ce projet au chapitre précédant.

**Photo n° 11 : vue de l'autoroute Yaoundé-Douala, le 04 mai 2018.**



**Source :** Ministère des Travaux Publics, consulté sur You Tube, le 21 mai 2021 à 10h 43.

Dans le domaine de la télécommunication, le projet phare qui retient toutes les attentions est celui de la fibre optique.

-La fibre optique : le Ministère des Postes et des Télécommunications (MINPOSTEL), a réceptionné en mai 2013 à Maroua, un réseau de transmission de 3200 km de fibre optique

<sup>49</sup> Dossier de presse, visite d'Etat du président ..., 2018, p. 17.

<sup>50</sup> CAA, nouveaux emprunts, Juin 2015.

financé à 85% par Eximbank de Chine (sur un coût total de 61,23 million de dollars soit 30.6 milliards de francs CFA)<sup>51</sup>. Ce projet lancé en décembre 2009 à Kyé-ossi, localité du Sud Cameroun frontalière de la Guinée Equatoriale a été achevé en juillet 2012 grâce aux travaux exécutés par l'entreprise chinoise Huawei. Avec ce réseau, c'est l'ensemble des 10 chefs lieu de régions, et une centaine des chefs lieu de départements et d'arrondissements du Cameroun qui se trouvent interconnectés par le câble à fibre optique<sup>52</sup>.

Dans le secteur Agricole, parmi les multiples projets financés par la Chine, nous insisterons beaucoup plus sur le projet pilote de la coopération bilatérale entre le Cameroun et la Chine.

- Le Centre d'Application et de Technologie Agricole de Nanga-Eboko (CATAC) :

Ce centre est l'un des dix (10) du genre en Afrique. Il a été réceptionné par le gouvernement camerounais le 17 juillet 2013. D'un coût total de 27 milliards de francs CFA financé entièrement par le gouvernement chinois, il s'agit d'une infrastructure étendue sur 100 hectares qui abrite des bâtiments administratifs et pédagogiques et surtout des terres aménagées devant servir à expérimenter la culture du riz irrigué<sup>53</sup>. Le transfert des technologies agricoles avancées via cette structure, favorise une meilleure production de riz au Cameroun<sup>54</sup>. La construction du bâtiment, l'expérimentation, la formation et la vulgarisation relèvent des dons du MOFCOM. Achevés en 2010, les travaux de construction dudit projet ont été entièrement supportés par la Chine<sup>55</sup>. Ce centre produit dès lors, des bénéfices en termes de formation des cadres, d'expérimentation des semences de maïs, de manioc et de riz, avec la remise à niveau de la culture du riz<sup>56</sup>.

Dans le domaine social, base de tout développement, l'eau constitue un élément indispensable

---

<sup>51</sup> Dossier de presse, visite d'Etat du président..., 2018, pp. 14-15.

<sup>52</sup> Ibid.

<sup>53</sup> Dossier de presse, visite d'Etat du président..., 2018, pp. 14-15.

<sup>54</sup> P. Amougou, " Transfert de de technologies : la Chine équipe le Cameroun d'un centre d'application des technologies agricoles", *Média terre*, 24 juillet 2013, p.14.

<sup>55</sup> S. Akoutou, "L'assistance chinoise au Cameroun en matière agricole (1989-2018), mémoire en Histoire des Relations Internationales, Université de Yaoundé I, 2021, p. 84.

<sup>56</sup> Ibid., p. 86.



Le projet d'alimentation en eau potable dans la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga est l'un des projets qui va permettre de résoudre le problème de déficit de l'eau potable dans la capitale du pays. Eximbank China et l'entreprise SINOMACH sont les principaux partenaires du Cameroun dans la mise en œuvre de cet important projet. Conçu pour produire 300000 m<sup>3</sup> d'eau par jour, extensible à 400000 m<sup>3</sup>/jour. Sa réalisation va permettre de résoudre le problème de l'insuffisance de l'approvisionnement en eau potable dans la capitale du Cameroun. Les besoins actuels de cette agglomération étant estimés à 250000 m<sup>3</sup>/jour. Son coût est estimé à 399 milliards de francs CFA cofinancé par la RPC (85%) et la République du Cameroun (15%). Le 30 avril 2014, le chef de l'Etat a signé un décret habilitant le MINEPAT à signer avec *Eximbank China* un accord de près d'un montant de 678,3 millions de dollars US (environ 339 milliards de francs CFA)<sup>57</sup>, pour le financement partiel de ce projet. Les travaux de réalisation de ce projet par SINOMACH sont en cours depuis janvier 2017. Les premiers équipements, notamment les tuyaux de canalisation ont été réceptionnés en octobre 2017 et acheminés sur les sites du stockage du projet à Nkometou. Les délais contractuels de ce vaste projet étaient normalement prévus pour trois ans.

Dans le domaine des sports, nous avons comme projet phare financé par la chine :

**- Le palais polyvalent des sports de Yaoundé,**

Situé au carrefour Warda, c'est un somptueux complexe sportif moderne d'une superficie de 12000 m<sup>2</sup>, d'une capacité de 5263 places assises destinée aux disciplines telles que la boxe, le volley-ball, le handball, le basketball, l'haltérophilie, le judo, le tennis de table, le badminton, le taekwondo, la gymnastique, etc. Sa réalisation résulte d'un protocole d'accord signé le 23 novembre 2001 entre la Chine et le Cameroun<sup>58</sup>. Les travaux de construction ont été confiés à *Shanxi Construction Engineering Group Corporation*, l'une des 50 entreprises les plus en vue en matière de construction en Chine. Les clefs ont été remises au gouvernement camerounais le 19 décembre 2008 avec un coût de construction s'élevant à 203 millions de Yuan, soit 14,2 milliards de francs CFA<sup>59</sup>. Cette réalisation relève d'un don de la partie chinoise. En novembre 2017, le

---

<sup>57</sup> Amougou, " Transfert de technologies...", p. 14.

<sup>58</sup> F. Bambou, "cette Chine qui bâtit le Cameroun, coopération, 2001, consulté sur <http://www.info.net.org.cn>, le 30 janvier 2021, 19h 33.

<sup>59</sup> Ibid.

vice-ministre chinois du commerce, Yu Jianhua, a signé une convention de don sans contrepartie pour l'entretien de ce bâtiment, d'un montant de 620 millions de francs CFA<sup>60</sup>.

---

<sup>60</sup> Cameroun Tribune, "coopération Chine-Cameroun", 21 décembre 2017, consulté en ligne sur [www.mfa.gov.com](http://www.mfa.gov.com), le 12 avril 2021, 19h 23.

**Photo n° 12 : entrée principale du Palais des Sports de Yaoundé, février 2021.**



**Source :** photo prise par nous le 26 février 2021.

Nous n'avons cité là que quelques projets phares par secteur, d'autres projets dont nous avons eu connaissance dans notre étude figurent dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 5 : répertoire des investissements chinois au Cameroun (2000-2018)

N° d'ordre	Intitulé du Projet	Bailleur	Devise	Montant engagé en devise	Date de signature	Encours au 31/12/2019	
						En devise	En milliards de FCFA
1	Réalisation différents projets (Compte crédit n° 8)	Chine	CNY	30 000 000	16/06/2000	26 496 000	2,0
2	Réalisation projets divers (Compte crédit n° 10)	Chine	CNY	50 000 000	23/11/2001	50 000 000	3,8
3	Palais des sports de Yaoundé (prêt n° 11)	Chine	CNY	60 000 000	30/08/2002	60 000 000	4,5
4	Réalisation Palais des Sports de Yaoundé (Compte prêt N. 12)	Chine	CNY	50 000 000	22/09/2003	48 131 200	3,6
5	Projets divers (compte de prêt N° 13)	Chine	CNY	30 000 000	29/12/2004	25 600 000	1,9
6	Projet code division multiple accès (CDMA)	Eximbank de Chine	CNY	319 285 500	31/01/2007	167 092 745	14,0
7	Projet de construction de l'hôpital gynéco obstétrique de douala	Chine	CNY	30 000 000	31/01/2007	29 511 542	2,2
8	Contrat commercial pour la réalisation des travaux de renforcement et d'amélioration de l'alimentation en eau potable de douala	Eximbank de Chine	CNY	170 513 606	13/11/2007	100 603 027	8,4
9	Projet backbone de transmission par fibre optique	Eximbank de Chine	USD	52 000 000	08/07/2009	37 613 333	22,1
10	Projet de Renf et amélioration en eau potable de la ville de doula (phase ii°)	Eximbank de Chine	USD	97 124 400	05/11/2009	70 253 316	41,2
11	Projet de construction des stades de Bafoussam et de limbe	Eximbank de Chine	CNY	279 000 000	05/11/2009	201 810 000	16,9
12	construction de l'hôpital gynéco obstétrique de Douala	Chine	CNY	50 000 000	05/11/2009	50 000 000	4,2
13	Accord de Coope Eco et tech - ass. n°2010-01 n°2010-03	Chine	CNY	50 000 000	05/11/2009	23 220 000	3,2 1,9
14	Projet de construction de la centrale hydroélectrique de mekin	Eximbank de Chine	CNY	337 000 000	07/01/2010	201 642 468	16,9
15	Réhabilitation parc matgenie	Eximbank de Chine	USD	13 999 151	24/03/2010	9 346 500	5,5
16	accord de Coope Eco et Tech - Ass. n°2010-01 n°2010-03	Chine	CNY	50 000 000	24/03/2010	49 740 000	4,2

17	Projet de construction de 1500 logements sociaux	Eximbank de Chine	CNY	450 000 000	12/01/2011	366 712 667	30,8
18	Projet de construction du port en eau profonde de Kribi	Eximbank de Chine	USD	423 000 000	12/01/2011	366 170 119	214,7
19	Projet de construction de la station hydroélectrique de Memve'ele	Eximbank de Chine	USD	541 566 018	03/05/2011	433 252 814	254,1
20	Accord de coopération économique	Chine	CNY	100 000 000	01/01/2011	37 200 000	3,1
21	Projet Cameroun E-Post	Eximbank de Chine	CNY	433 000 000	21/07/2011	341 206 056	28,6
22	Autoroute Yaoundé Douala (phase 1)	Eximbank de Chine	USD	482 800 000	08/03/2012	304 027 814	178,3
23	National Broadband Network Project	Eximbank de Chine	USD	168 300 000	19/07/2012	149 787 000	87,8
24	Projet de livraison du Matériel Militaire au MINDEF	Polytechnologie/Eximbank de Chine	EUR	252 450 000	24/05/2012	92 692 831	60,8
25	Projets d'alimentation en eau potable de quatre villes de bafoussam, bamenda, Kribi, sangmelima	Eximbank de Chine	CNY	1 059 000 000	09/09/2013	1 048 410 000	87,9
26	Projet d'achat de deux avions MA	Eximbank de Chine	CNY	430 000 000	11/11/2013	381 748 880	32,0
27	projet d'émergence du système des télécommunications au Cameroun	Eximbank de Chine	USD	155 550 000	29/10/2013	147 441 529	86,5
28	Projet de construction de la route Kribi Lolabé	Eximbank de Chine	USD	388 808 809	16/05/2014	248 034 856	145,5
29	Projet d'adduction d'eau potable Yaoundé Sanaga	Eximbank de Chine	USD	678 300 000	29/01/2015	264 105 426	154,9
30	Projet d'expansion du Backbone au Cameroun	Eximbank de Chine	CNY	513 000 000	22/01/2015	513 000 000	43,0
31	Projet d'électrification de localité par énergie photovoltaïque	Bank of China	USD	90 100 000	26/03/2015	68 108 175	39,9
32	National Broadband Network phase 2 Project	Eximbank de Chine	USD	337 121 984	08/12/2015	328 943 236	192,9
33	Projet Cameroon E-hacher Education Network	Eximbank de Chine	CNY	937 500 000	30/09/2016	877 453 871	73,6
34	Projet d'aménagement hydroélectrique de BINI A WARAK	ICBC	USD	302 944 728	28/07/2016	-	182
35	Projet de construction des lignes d'évacuation du	Eximbank de	USD	141 839 830	28/02/2017	128 906 419	75,6

	Barrage hydroélectrique de Memve'ele	Chine					
36	Projet de construction du Port en Eau Profonde de Kribi, phase 2	Eximbank de Chine	USD	524 600 000	05/04/2017	104 915 998	61,5
37	Projet de construction du Port en Eau Profonde de Kribi, phase 2	Eximbank de Chine	CNY	1 000 000 000	05/04/2017	210 570 300	17,7
38	Projet d'implémentation des infrastructures photovoltaïques dans 184 localités au Cameroun	Bank of China	USD	123 250 000	01/09/2017	109 971 573	64,5
39	Projet d'extension au plan national, du système intelligent de vidéosurveillance urbaine (Phase 1)	Bank of China	USD	41 780 769	28/02/2018	41 780 769	24,5
40	Projet d'alimentation en eau potable dans 9 villes	Eximbank de Chine	CNY	594 000 000	22/03/2018	-	84,7
<b>Total</b>							<b>2372,4</b>

**Source** : tableau réalisé par nous grâce aux informations collectées à la CAA

Outres ces projets financés par la Chine que nous avons pu recenser, le Cameroun lors de la dernière visite du Président Biya en Chine a bénéficié d'un don sans contrepartie de la partie chinoise. Un don d'une valeur de plus de 400 milliards de francs CFA, soit 334 milliards de francs CFA pour l'année 2018 et 84 milliards de francs CFA pour les prochaines années<sup>61</sup>. D'après les données du tableau ci-dessus, la Chine assiste financièrement le Cameroun dans tous les domaines vitaux pour le développement. Entre 2000 et 2018 par exemple, le Cameroun a reçu de la Chine un financement d'environ 2372,4 milliards de francs CFA. La Chine s'impose de plus en plus au Cameroun comme le premier partenaire d'aide au développement. Elle a entamé une coopération en matière de financement avec le Cameroun pour plusieurs projets structurants et stratégiques qui contribuent au développement du Cameroun<sup>62</sup>. Le président en a fait un témoignage en 2011 quand il disait :

La coopération entre le Cameroun et la Chine se caractérise en effet par d'importantes réalisations couvrant les domaines aussi variés que, la santé, l'éducation, les infrastructures, les télécommunications, la culture et le sport. Ces réalisations qui ont un impact direct sur l'amélioration des conditions de vie socio-économiques de notre population sont hautement appréciées...<sup>63</sup>

Parmi les projets financés, certains relèvent partiellement du don. Comme nous l'avons vu au niveau des mécanismes de financement, entre 1973 et 1985, l'assistance financière chinoise au Cameroun était constituée uniquement des prêts. Les dons sont accordés par le MOFCOM pour le financement des programmes ou des projets à vocation sociale. Ces dons du MOFCOM sont réalisés en nature. Par ailleurs, les projets financés par les banques chinoises dont l'*Eximbank of China* est la plus importante, relèvent des prêts préférentiels et commerciaux. On ne parle de don que quand le gouvernement de Chine intervient par l'entremise du MOFCOM<sup>64</sup>.

Par ailleurs, il est à noter que parmi les projets soumis à la Chine, seuls ceux remplissant les critères de rentabilité, de priorité et d'amélioration du bien-être des populations sont sélectionnés<sup>65</sup>. Le tableau ci-dessus montre que la Chine investit au Cameroun en priorité dans le domaine de l'énergie, des transports, de l'alimentation en eau potable et des télécommunications.

---

<sup>61</sup> Dossier de presse, sommet du Forum de Coopération..., 2018.

<sup>62</sup> M. Mgue, "Coopération sino-camerounaise : les explications de la Chine sur ses acquisitions au Cameroun", *News & Events*, 22 août 2019.

<sup>63</sup> Confer annexe 5.

<sup>64</sup> Procès-Verbal de la 5<sup>ème</sup> session de la commission mixte sino-camerounaise de coopération économique, technique et commerciale, point 1.3.

<sup>65</sup> Akoutou, "L'assistance chinoise au Cameroun...", 2021, p. 87.

En termes de rentabilité les projets achevés en 2018 génèrent d'ores et déjà des revenus énormes au Cameroun. Le projet de fibre à optique a boosté le secteur des télécommunications, ainsi que celui du Port Autonome de Kribi partiellement en service depuis 2018. Dans le domaine agricole, des parcelles expérimentales ont été mises en place dans le site du projet Nanga-Eboko, pour les tests d'adaptabilités de 05 variétés de maïs et une quinzaine de variété riz. À cela s'ajoute la formation des étudiants, environs 900 étudiants ont déjà été formé au CATAC, aujourd'hui regroupés en Groupe Initiative Commune (GIC), pour former d'autres étudiants<sup>66</sup>.

Sur le plan social, les projets structurants lancés en 2010 sont des fournisseurs d'emplois aux populations camerounaises. Jusqu'en 2018, environ 320 milles emplois aux camerounais<sup>353</sup>. L'aménagement des routes et la multiplication des moyens de transport est une porte ouverte à l'amélioration des activités commerciales, des services de santé aux populations. Les hôpitaux de Douala, Bua, Yaoundé, Guider et Mbalmayo ont aussi amélioré la qualité des soins des populations<sup>67</sup>. Le projet d'adduction d'eau potable dans les différentes villes du Cameroun, va favoriser l'accès à l'eau potable aux ménages.

Sur le plan économique, concernant le domaine de l'énergie, les problèmes de délestages sont progressivement amoindris dans les localités du Sud à travers cette meilleure offre en énergie<sup>68</sup>. Le secteur de l'industrie connaît une augmentation du poids de l'énergie en accélérant la production et en limitant les pertes dues aux délestages, ou à la faible densité de l'énergie. L'industrialisation de l'économie pour laquelle le Cameroun a opté en réalisant les grands projets structurants, en partie grâce à l'assistance financière chinoise, est loin de montrer toutes ses retombées en 2018. Devenir un pays émergeant à l'horizon 2035, tel est l'objectif qui explique le recours du Cameroun à l'assistance financière chinoise. La *vision 2035* comprend trois étapes (2010-2019, 2020-2027, 2028-2035)<sup>69</sup>. Malgré les difficultés et les glissements de dates, la première phase jusqu'en 2018 a fait ses preuves, c'est en 2035 qu'il sera facile de faire une appréciation objective.

---

<sup>66</sup> Reportage Africa24, "Cameroun, impact des grands projets structurants, 19 mai 2018, consulté en ligne sur <https://um.youtube.com>, le 22 novembre 2021, 12h 16.

<sup>67</sup> Anonyme.

<sup>68</sup> Ibid.

<sup>69</sup> Elemba, "L'économie camerounaise...", p. 106.



En somme, les réalisations de la Chine au Cameroun sont devenues difficilement énumérables, tellement elles sont nombreuses. Le premier constat fait est qu'il est presque impossible de repérer dans une administration ou un ministère toutes les données relatives à ses réalisations. Néanmoins, la coopération en matière de financement, en tant que pays ami et bon partenaire du Cameroun, la Chine soutient fermement le développement économique et social du Cameroun, en répondant favorablement et activement à l'appel de la partie camerounaise. La Chine a entamé une coopération en matière de financement avec le Cameroun pour plusieurs projets d'infrastructures et stratégies qui contribuent au développement du Cameroun. Certains projets sont en cours de réalisation d'autres ont déjà été réalisés et jouent un rôle important dans le processus de développement du pays. La Chine fait toujours attention à la rentabilité des projets et à la soutenabilité de la dette. Le Cameroun quant à lui s'engage à contracter le financement extérieur sur la base de son propre besoin. Tout pays souverain peut faire de telle décision, ce qui mérite le respect de la communauté internationale. Malgré les difficultés économiques et financières, le Cameroun ayant une forte potentialité, fait toujours ses efforts pour le développement. C'est certain que le Cameroun aura un essor économique dans l'avenir ; mais les risques et les irrégularités ne sont pas à ignorer dans cette politique d'assistance financière chinoise au Cameroun, car nous sommes en relations internationales précisément dans le domaine économique.

## **CHAPITRE IV**

### **AVANCÉES, LIMITES ET PERSPECTIVES DE L'ASSISTANCE FINANCIÈRE CHINOISE AU CAMEROUN**

#### **A- Les avancées de la relation bilatérale, sino-camerounaise**

L'assistance financière chinoise au Cameroun entre 1973 et 2018 produit jusqu'ici de nombreux fruits qui boostent le développement économique et infrastructurel du pays. Cependant, cette assistance présente aussi beaucoup d'enjeux et de limites digne d'analyse afin de proposer quelques solutions susceptibles d'améliorer les bénéfices de la partie camerounaise.

##### **1- Une coopération Sud-Sud prometteuse**

Le paysage du développement mondial change rapidement avec l'accélération de la coopération Sud-Sud. Ce fait est particulièrement pertinent pour les pays africains qui ont été témoins d'une augmentation significative du commerce, de l'aide, de l'investissement étranger direct et des autres formes d'assistance au développement venant des partenaires de développement émergent, parmi lesquels la Chine qui occupe une place de choix. Au cours des dernières années, la Chine ainsi que les autres partenaires émergents (Brésil, l'Inde, la République de Corée et la Turquie), ont fortement développé leur coopération avec l'Afrique dans le cadre de diverses initiatives conduisant à un nouveau type de partenariat stratégique<sup>1</sup>.

L'engagement croissant de la Chine en Afrique en général et au Cameroun en particulier, élargit le champ des options pour la croissance du pays et présente des possibilités réelles et significatives pour le développement non seulement du Cameroun, mais aussi de l'ensemble du continent africain. Cette coopération entre également dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. De plus, malgré, les multiples crises, la Chine semble posséder des perspectives de croissance relativement solides et apporte toujours son soutien financier au Cameroun.

---

<sup>1</sup> Bureau du conseil spécial pour l'Afrique "la coopération avec les partenaires de développement et émergents : options pour le développement de l'Afrique", Nation Unies, New York, 2010, p. 4.

Par ailleurs, la Chine en comblant le vide créé par le retrait des puissances coloniales, n'a pas de zones d'action privilégiée et choisit les opportunités de ressources, même incertaines. Pékin privilégie même les zones "vides" où la sécurité, tant des investissements que des personnes, est mal assurée. Ce qui favorise son offensive. La Chine prend des risques que les grandes entreprises occidentales ne peuvent assumer<sup>2</sup>. Ce dynamisme de la coopération Sud-Sud donne au Cameroun un pouvoir de négociation avec d'autres partenaires de développement.

## **2- Le FOCAC : un cadre d'innovation pour le développement du Cameroun**

Un autre fleuron de la coopération Sud-Sud où le Cameroun tire d'énormes bénéfices est le FOCAC qui est devenu le porte-étendard en favorisant l'établissement d'un partenariat de coopération stratégique global sino-africain. Depuis la création du FOCAC en 2000, la partie chinoise accorde au Cameroun des prêts à caractère préférentiel, des crédits exports et des assurances crédit-exports, travaille à augmenter de manière appropriée le niveau de concession des prêts préférentiels, crée de nouveau modes de financement afin d'assouplir les conditions de prêts, pour soutenir la coopération dans le cadre de l'initiative "la ceinture de la route". Cette initiative depuis le début, contribue progressivement au renforcement des capacités de productions industrielles et la construction d'infrastructures et à l'exploitation des ressources énergétiques et naturelles. Elle contribue aussi à la promotion de l'agriculture et de l'industrie manufacturière, au développement intégré de toute la chaîne industrielle au Cameroun. Dans son intervention au sommet du FOCAC le 04 septembre 2018 à Beijing, le président Paul Biya a souligné l'importance du FOCAC, avant de noter que le sommet de Beijing offre l'occasion aux parties chinoise et africaine d'évaluer le chemin parcouru et de dresser un bilan de leur coopération. Le président de la République du Cameroun lors dudit sommet, a qualifié le bilan de "flatteur au regard des résultats tangibles obtenus dans les domaines politique, social, économique et infrastructurel"<sup>3</sup>. Cette marque de gratitude du président Biya est exprimée au regard de l'impact de ce dynamisme du FOCAC dans le processus de développement du Cameroun dans certains secteurs.

Ces avancées sont ressenties au Cameroun car, le gouvernement a mis l'accent sur le développement du secteur de l'eau et de l'énergie parmi les priorités. C'est ainsi que le MINEE

<sup>2</sup> V. Cabestan, "La stratégie africaine de la Chine" in *politique étrangère*, n° 2006/2, pp. 361-374.

<sup>3</sup> Présidence de la République du Cameroun, "FOCAC 2018, Paul Biya, soutien appuyé à la déclaration de Beijing et au plan d'action triennal" consulté en ligne sur <https://www.prc.cm>. Le 18 août 2021.

projetait de mettre en œuvre quatre programmes en 2022, nécessitant 207 milliards de francs CFA pour leur réalisation. L'offre en énergie se trouve en bonne place de ces programmes dont le plus en vue dans ce domaine était l'achèvement des constructions des barrages de Memve'ele et de Mekin financés par la Chine. L'amélioration de la distribution de l'énergie électrique est tributaire des réhabilitations des ouvrages et construction du réseau de transport d'électricité<sup>4</sup>. Dans le domaine industriel, le niveau de production est un indicateur de développement. Entre 2013 et 2018, les industries extractives, l'agroalimentaire, l'eau, l'électricité et le gaz ont connu une forte expansion de leurs activités. Cette expansion, particulièrement dans les industries de l'eau et de l'électricité est due à la mise en service progressive des nouvelles infrastructures de production et de distribution<sup>5</sup>.

### 3- Les modes de remboursement plus transparent

Depuis plusieurs années, il était assez difficile de savoir comment le Cameroun paie ses dettes auprès de la Chine, mais dans le cadre de la réalisation des grands projets structurants, fortement financés par Pékin et ses banques, les mécanismes de remboursement sont plus transparents.

La procédure de passation du contrat en mode PPP est une innovation dans le mode de remboursement. Le Cameroun dispose de cette réglementation sur les contrats de partenariat dans sa loi PPP depuis 2006, mais elle s'applique à la Chine depuis 2009<sup>6</sup>. Le projet d'autoroute Kribi-Lolabe entre dans ce mécanisme avec une période de concession de 30 ans. Le projet d'autoroute Yaoundé-Douala se situe aussi dans la même perspective avec 27 ans de concession.<sup>7</sup>

Le projet du Port de Kribi quant à lui obéit au mode *Escrow Account*. Ici, les partenaires chinois et camerounais ont créé un compte commun géré par Eximbank de Chine et une banque locale (la Banque Atlantique) pour stoker les recettes du port afin de payer progressivement la dette avec lesdites recettes<sup>8</sup>.

La coopération bilatérale sino-camerounaise comme nous pouvons le constater, produit beaucoup de fruits. Ainsi, les finances chinoises contribuent énormément au processus de

---

<sup>4</sup> INS, Annuaire statistique du Cameroun..., 2019, p. 245.

<sup>5</sup> Ibid., p. 253.

<sup>6</sup> DSCE, p. 44.

<sup>7</sup> AMINEPAT, Lettre n° 0000004813, du Ministre de l'économie...

<sup>8</sup> Ibid.

développement du Cameroun. Ce partenariat est donc qualifié de "gagnant-gagnant". Cependant, cette coopération est loin d'être parfaite notamment dans le volet de l'assistance financière, car ne perdons pas de vue que nous sommes en relations internationales et que chaque Etat privilégie avant tout ses propres intérêts. Au vue de la situation de la dette du Cameroun, et de plusieurs autres irrégularités dans la politique financière chinoise au Cameroun, il nous paraît impératif de nous poser la question relative au risque que court le Cameroun. Ainsi, il est important d'identifier les zones d'ombres dans cette politique d'assistance financière chinoise au Cameroun et d'en ressortir quelques pistes de solution pour que le Cameroun tire davantage profit dans ce partenariat sans toutefois se compromettre.

## **B- La stratégie de la politique africaine de la Chine**

Pour mieux appréhender la problématique de l'assistance financière chinoise au Cameroun, il est nécessaire de comprendre la politique africaine chinoise. Dans les pages précédentes nous avons présenté l'historique de ces relations, ceci dans le but de poser les jalons de réflexion sur la politique africaine chinoise.

### **1- L'intérêt de la Chine pour l'Afrique et le Cameroun en particulier**

Nous ne pouvons bien appréhender l'intérêt de la Chine à soutenir financièrement le Cameroun sans passer dans le cadre global africain. Beaucoup d'observateurs occidentaux et africains pointent du doigt les intérêts de la Chine pour l'Afrique. Chaque Etat en relation internationale défend d'abord ses intérêts comme disait De Gaulle : "Les Etats n'ont pas d'amis ils n'ont que des intérêts." Même les fervents défenseurs de la Chine reconnaissant qu'elle n'est pas en Afrique par "*philanthropie gratuite*" pour emprunter l'expression de Jean-Paul Pougala<sup>9</sup>. Le partenariat entre Yaoundé et Pékin est qualifié de "gagnant-gagnant", Cependant, le Cameroun ne doit pas seulement se réjouir de ce qu'il gagne sans examiner ce qu'il risque. Et cet examen passe par l'étude des profits chinois.

### **2- Évolution des intérêts de la Chine pour l'Afrique**

---

<sup>9</sup> Pougala, "Les plus gros mensonges sur la coopération...", p. 1.

L'intérêt contemporain de la Chine pour l'Afrique remonte, comme nous l'avons évoqué au début, en 1949 avec les mouvements de libération nationale. La conférence de Bandung a permis d'amorcer un dialogue sino-africain, sur les enjeux politiques et diplomatiques vitaux pour Pékin à travers le mouvement des Non-alignés ; la reconnaissance de la République Populaire de Chine et la revendication du siège au conseil de sécurité des Nations Unies tenu par Taiwan entre 1949 et 1971. Pour cette période d'affirmation de puissance idéologique dite de "séduction"<sup>10</sup>, l'Afrique apparaît, comme vecteur d'affirmation de la puissance chinoise face à ses rivaux asiatiques tels que Taiwan, le Japon, l'Inde etc. après une période de repli, entre les années 1980 et 1990, on observe que l'ensemble des éléments de l'offensive chinoise des années 1990-2000 a germé : diplomatie et aide au développement. À partir des années 2000, l'Afrique est un terrain d'affirmation de la puissance chinoise face aux autres grandes puissances. Pékin tend dès lors à combler le vide créé par le retrait des puissances coloniales, et se lance vers l'économie du marché initiée dans les années 1995 par Jiang Zemin<sup>11</sup>. Pékin considère que le renforcement de son influence en Afrique passe par des investissements massifs et l'octroi d'une importante aide au développement. La politique africaine chinoise est essentiellement basée sur l'aide publique au développement qui se matérialise par une assistance financière multiforme.

### **3- La dimension économique de l'action chinoise**

L'intérêt de la Chine pour l'Afrique en générale et pour le Cameroun en particulier repose pour une large part sur le constat et la prise en compte d'une complémentarité économique. La Chine a un grand besoin de matières premières pour faire tourner son économie mais est également en quête de nouveaux marchés pour ses produits manufacturés, dans un modèle de croissance fortement tiré par les exportations. À titre illustratif de cette complémentarité, en 2008, la Chine importait 30% de son pétrole du continent africain, et le volume des échanges avec l'Afrique avait dépassé la barre des 100 milliards de dollars en avance sur les prévisions annoncées par les autorités chinoises lors du sommet sino-africain de Pékin en 2006<sup>12</sup>. L'approche chinoise a porté ses fruits puisqu'en un peu plus d'une décennie, la Chine s'est imposée comme le partenaire privilégié de nombreux pays africains dont le Cameroun. L'action et le succès de la Chine en Afrique sont donc particulièrement significatifs dans un certain

---

<sup>10</sup> Bion André, 42 ans environ, journaliste, Yaoundé, le 29 octobre 2021.

<sup>11</sup> C. Le Goff, *La Chine et L'Afrique : lorsque l'opportunité occulte le risque*, Paris, IRIS, 2017, p. 2.

<sup>12</sup> V. Niquet, S. Touati, *La Chine en Afrique : intérêts et pratiques Essai d'analyse du mode de fonctionnement d'un système*, Paris, Ifri, 2011, p. 9.

nombre de secteurs économique clefs, l'énergie : les matières premières, l'agriculture et l'agroalimentaire, le bâtiment et les services.

#### **4- L'Afrique comme vecteur d'affirmation de la puissance chinoise**

L'intérêt porté par la Chine à l'Afrique s'inscrit dans une stratégie plus large d'affirmation de puissance mondiale. Dotée de moyens accrus, Pékin souhaite aujourd'hui se faire entendre et participer d'une manière plus active à la définition des normes internationales dans l'ensemble des domaines qui touchent directement à ses intérêts. C'est le cas en matière financière, pour s'opposer à la dimension et à la domination internationale du dollar. C'est également le cas en matière environnementale où, la Chine se positionne clairement dans le camp des 77 pays en développement pour mieux s'opposer aux exigences des pays développés en matière de changement climatique<sup>13</sup>.

Sur l'ensemble de ces sujets, la Chine s'appuie sur le groupe des Etats africains qui, comme à la commission des droits de l'homme de l'ONU, soutient généralement les positions chinoises. Pour Pékin, l'influence croissante du modèle chinois en Afrique est donc essentiellement liée à l'affirmation progressive du pouvoir "global" de la RPC. Les analystes soulignent que l'Afrique subsaharienne compte 48 sièges à l'ONU et que la Chine doit lui accorder une grande attention. Pékin est ainsi capable de mobiliser l'ensemble des éléments de sa stratégie africaine au service d'une ambition globale parfaitement définie et qui repose sur un rapport de force constant avec le "camp occidental". Ainsi la Chine se prépare aux défis de l'occident et à la compétition de la part des autres pays. Dans ce contexte, l'Afrique est bien aux yeux de Pékin, un enjeu et un instrument de cette compétition. Par ailleurs, l'Afrique est aussi devenue un terrain d'affirmation de la puissance chinoise face à ses rivaux asiatiques, au premier rang desquels le Japon et l'Inde<sup>14</sup>. La RPC a progressivement mis en place ses propres contre-forums d'encouragements aux investisseurs et de soutien à l'aide aux Etats africains en occurrence, le FOCAC.

---

<sup>13</sup>Niquet et Touati, *La Chine en Afrique...*, p. 9.

<sup>14</sup>J. Kita, *L'aide publique au développement japonaise et l'Afrique : vers un partenariat fructueux ?* Paris Ifri septembre 2008, p. 27.

## 5 Les instruments de l'action chinoise et le discours de coopération "sud-sud"

Pékin considère que le renforcement de son influence en Afrique passe par des investissements massifs et l'octroi d'une importante aide au développement. Le principal instrument de la stratégie africaine de la Chine demeure sa politique d'aide au développement<sup>15</sup>. Contrairement à d'autres puissances, agissant sans complexe, la RPC dispose aujourd'hui d'une batterie d'instruments pour agir en Afrique. Ces instruments sont d'ordres divers. Ils vont de l'idéologique, avec la mise en place d'un discours "Sud-Sud" particulièrement séduisant, à la mise en place d'une très importante "aide au développement" qui passe par la mobilisation de tous les moyens d'action du "soft power"<sup>16</sup> à la chinoise, et l'entretien de liens privilégiés avec les élites africaines.

La Chine est depuis 2010 la deuxième économie mondiale et elle continue également de mettre en avant, sur le continent africain, son statut de "plus grand pays en développement du monde", jouissant ainsi à la fois des avantages de la richesse, même relative, et du sous-développement. Face aux critiques qui s'expriment, notamment à Bruxelles, à Paris ou Washington, contre la stratégie africaine de la Chine, le discours chinois d'un "Sud" anciennement colonisé vise à réduire l'intérêt des puissances européennes pour l'Afrique aux expériences historiques malheureuses<sup>17</sup>. Ce discours rencontre un écho certain auprès d'une partie au moins des élites gouvernementales africaines qui y trouvent une justification aux difficultés actuelles du continent. Au-delà, la Chine tente de diffuser un système de normes défini par "le Sud" opposé à des valeurs dénoncées comme faussement universelles qui seraient imposées par les pays du Nord. L'aide au développement passe plus par l'assistance financière car, face aux difficultés rencontrées par certains Etats africains, la Chine privilégie les accords bilatéraux et un financement non "dilué" dans les grands organismes multilatéraux, contrairement au Japon placé dans le Camp pays occidentaux ou assimilés<sup>18</sup>.

---

<sup>15</sup> Niquet et Touati, *La Chine en Afrique...*, p. 36.

<sup>16</sup> Le "Soft Power", en français "manière douce", ou le "pouvoir de convaincre", est un concept utilisé en relations internationales. Le soft power se définit par la capacité d'un Etat à influencer et à orienter les relations internationales en sa faveur par un ensemble de moyens autres que coercitifs (menace ou emploi de la force). Cette expression caractérise selon acteurs internationaux, la politique internationale chinoise.

<sup>17</sup> X. Weizhong, "China Development assistance to Africa, and new challenges and its practices", *Séminaire Ifri*, 8 December 2008.

<sup>18</sup> Niquet et Touati, *La Chine en Afrique...*, pp. 27-29.



Cette dénonciation commune du "Nord" s'accompagne d'un principe qui constitue le cœur du discours chinois sur l'Afrique : le principe de non-ingérence, justifié par la lutte commune des nations africaines et de la Chine pour l'indépendance nationale. Il se traduit notamment par le refus de toute conditionnalité à l'aide au développement. Dans le même temps, la Chine a inauguré en l'an 2000 le FOCAC réuni alternativement à Pékin et sur le continent. Ces fora sont l'occasion d'une mobilisation massive du département de la propagande extérieure du gouvernement chinois et donnent lieu, lorsqu'ils se tiennent à Pékin, à un débordement de signes de reconnaissance et d'intérêt pour le continent africain. En 2003 par exemple, le forum d'Addis-Abeba a permis de lancer le plan d'action sur les investissements chinois en Afrique pour les années 2004-2006, qui a donné un spectaculaire coup d'accélérateur à la stratégie d'implantation des intérêts chinois en Afrique<sup>19</sup>. Et à chaque rencontre, la Chine procède à l'annulation des dettes, et met à la disposition des Etats africains des enveloppes monétaires pour soutenir les projets de développement afin de renouveler la confiance de ces Etats. Cela semble bien marcher au point de rendre certains Etats presque dépendant et le Cameroun n'est pas loin de cette réalité.

### **C- Assistance financière au Cameroun : un retour sur investissement**

En dépit du volume sans cesse croissant du financement des projets au Cameroun, la coopération avec le partenaire chinois reste critiquée par plusieurs analystes et observateurs<sup>20</sup>. Dans le chapitre précédent nous avons ressorti les fruits de l'assistance financière au Cameroun. Certes, ces projets sont vitaux pour l'amélioration des conditions de vies des Camerounais, mais ces réalisations peuvent être considérées comme la face de l'iceberg. Il est important de savoir ce que gagne le partenaire chinois pour pouvoir revoir les termes de négociations afin que la partie camerounaise tire davantage profit dans ce partenariat.

#### **1- Les bénéfices financiers et commerciaux de la Chine**

La Chine assiste financièrement le Cameroun à travers les dons, les remises de dette et les prêts de nature diverse. Les fonds sont généralement alloués au Cameroun surtout pour ce qui est des prêts, pour la réalisation des grands projets d'infrastructure. Ainsi, lorsque le Cameroun sollicite les financements chinois pour la réalisation d'un projet, la Chine mobilise une équipe d'ingénieurs chinois pour faire une étude du projet sur la faisabilité et la rentabilité ; ce qui donne

<sup>19</sup> Niquet et Touati, *La Chine en Afrique...*, pp. 27-29.

<sup>20</sup> AMINEPAT, note de coopération..., 2015, p. 5.

déjà la possibilité à la Chine de fixer un devis à sa guise même si cette étude est faite en présence d'ingénieurs camerounais. Quand l'étude est ainsi concluante, la Chine s'engage à financer le projet. Un appel d'offre est lancé par le gouvernement de Beijing aux entreprises Chinoise<sup>21</sup> pour la réalisation des travaux. Cependant, après signature de l'accord de financement, les fonds ne sont pas transférés sur le compte du trésor camerounais, les décaissements se font à partir de Pékin à l'entreprise en charge des travaux. La Chine vient avec sa main-d'œuvre. Donc les fonds prêtés à l'Etat sont destinés à payer l'entreprise chinoise et sa main-d'œuvre. Même s'il est vrai que l'on note une main-d'œuvre locale, celle-ci est non seulement moins importante, mais surtout n'a pas un rôle clé, puisque les concepteurs du projet sont des Chinois<sup>22</sup>. Et ce faible taux de recrutement qualifié camerounais dans la réalisation des projets chinois au Cameroun ne contribue pas efficacement à la promotion de l'approche Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) en vue de la réduction sensible du chômage<sup>23</sup>.

Plus intéressant encore, l'importation des équipements et matériaux se fait depuis la Chine. Donc, la Chine finance le projet à condition que les équipements soient achetés en Chine et qu'une entreprise chinoise soit en charge de la réalisation du projet<sup>24</sup>. Alors en finançant les grands projets au Cameroun l'Empire du Milieu profite pour écouler sa marchandise. Ce qui fait un double profit d'autant plus, les droits de douane sont exonérés aux marchandises importées. Jusqu'en 2018 c'était la pratique du système prêt hors taxe<sup>25</sup>.

En réalité, la réalisation des projets est assurée par la Chine depuis l'étude de faisabilité jusqu'à la formation des cadres en passant par la construction et l'importation des équipements et matériaux. Une fois achevés, ces projets sont transférés au Cameroun. La quasi-totalité des projets se réalise selon ces mécanismes. Même après la livraison du chantier, la Chine continue d'assurer la maintenance de l'ouvrage.

## **2- La dépendance technologique au détriment d'un "transfert de technologie"**

---

<sup>21</sup> Parmi les multiples entreprises chinoises au Cameroun, nous avons entre autres, *China International, Water & Electric Corp; Anhui Construction Engineering, SINOHYDRO Corporation Limited; China National Electric Engineering Corporation; China First Highway Engineering Co Ltd; China Harbour Engineering; Huawei; SINOMACH; Shanxi Construction Engineering Group Corporation* etc.

<sup>22</sup> Onana Xavier, 30 ans environs, maçon de SINOMACH, Nkometou, le 06 mars 2021.

<sup>23</sup> AMINEPAT, note sur la coopération..., 2015, p. 5.

<sup>24</sup> Gabas et Chaponnière, *Le temps de la Chine...*, p. 89.

<sup>25</sup> Edoa Vincent Elysée, 40 environ, administrateur civil (CEA8 au MINEPAT), Yaoundé, le 21 avril 2021.

Près d'un demi-siècle que la Chine finance et réalise les projets au Cameroun, on continue d'espérer un transfert de technologie. Ongo Okpala, a fait une étude sur le mécanisme de transfert de technologie en prenant comme cas pratique le projet de Lom Pangar<sup>26</sup>. La grande question est de savoir si les ingénieurs locaux sont assez imprégnés et outillés pour assurer la maintenance en cas de disfonctionnement. Sandra Pellet définit le transfert de technologie comme "Le processus par lequel une technologie, une connaissance ou un savoir-faire (matériel, logiciel, organisationnel, etc.) mis à point par l'une des parties prenantes à un projet ou à un accord parvient à l'autre"<sup>27</sup>. Il s'agit de la communication d'un savoir-faire adapté au contexte de l'acquéreur. Le cas du Cameroun et de la Chine est encore loin d'atteindre cet objectif. En réalité, il faut un peu de réalisme au-delà des discours émotionnels. La technologie ne se donne pas, elle s'acquière ou s'importe. La Chine elle-même n'a pas reçu un transfert de technologie aussi facilement que l'on puisse croire<sup>28</sup>. La technologie est ce qui fait la force des grandes puissances sur les pays relativement faibles. Transférer sa technologie revient à perdre ses atouts et son pouvoir vis-à-vis du pays à qui on le transfère. Ceci signifie aussi être dispensable, et perdre certains avantages auprès de ce pays. Cela se justifie par l'importation systématique de la main d'œuvre de Chine pour la réalisation des projets d'infrastructures qui rend difficile la réalisation de son engagement de transférer la technologie au Cameroun. Cette pratique d'après Joachim Tédié, contredit les discours des dirigeants chinois qui prônent un partenariat sincère. Cela nuit aussi à l'Afrique qui ne tire pas suffisamment profit de la suprématie technologique de son partenaire<sup>29</sup>. L'objectif du développement ne peut être possible que s'il y a mutualisation des efforts endogènes et exogènes. Comme dit Richard Conroy, "la force des nations et des empires vient de la combinaison des créations endogènes et exogènes"<sup>30</sup>.

Prenons à titre illustratif l'une des vieilles réalisations de la Chine au Cameroun ; le palais des congrès de Yaoundé, construit par la Chine et inauguré en 1982. Depuis l'inauguration, une équipe d'ingénieurs chinois assure l'assistance technique des plus gros équipements entre autres

---

<sup>26</sup> Okpala, "Coopération Chine-Cameroun...", 2013.

<sup>27</sup> S. Pellet, "transfert de technologie vers les pays en développement", in *Regards croisés sur l'économie*, n° 6, 2009, pp. 229-232.

<sup>28</sup> Le processus d'acquisition de la technologie par la Chine a été long processus, difficile et surtout très coûteux. La première phase commence à partir de 1950 s'appuyant sur le Japon et certains pays occidentaux. La dernière phase est comprise entre 1979 et 1985, celle-ci est caractérisée par l'abandon des projets clef en main au profit d'acquisition des biens d'équipements en vue d'élever le niveau de technologie des entreprises existantes.

<sup>29</sup> Tédié, *coopération Chine-Afrique...*, p. 158.

<sup>30</sup> R. Conroy, *l'évolution technologique en Chine*, Paris, OCDE, 1992, p. 214.

l'électricité, la maintenance des ascenseurs, les problèmes d'eau jusqu'à ce jour<sup>31</sup>. La réhabilitation, de cet ouvrage a encore coûté environ 10 milliards de francs CFA entre 2014 et 2016 au contribuable camerounais. C'est encore un avantage pour la Chine, qui garde la main mise sur toutes ses réalisations, vu que les chinois sont concepteurs des projets et ont à leur disposition les plans de ces différents ouvrages. L'assistance technique signifie-t-elle acheter les équipements chinois et payer les entreprises chinoises pour assurer la maintenance ? L'absence de transfert de technologie à travers la réalisation de ses projets témoigne du fait qu'ils sont pour la plupart "des projets clé en main". Le Cameroun gagnerait, si le transfert de technologie était réellement effectif.

L'une des conséquences directes de ces limites liées au transfert de technologie est aussi le retard qu'accusent les entreprises chinoises à la réalisation des travaux.

Du côté camerounais, les projets connaissent généralement les difficultés de la mobilisation de la contrepartie du Cameroun. Ces difficultés de mobilisation concernent le paiement des avances de 15% du coût total de chaque projet. À titre illustratif, le projet du Port de Kribi le projet de Memve'ele et le projet E-post ont eu des difficultés liées en partie au retard de paiement de la contrepartie camerounaise<sup>32</sup>. Les raisons sont notamment, les contraintes liées aux financements publics, dus à l'absence de préparation budgétaire de la part des autorités et de certaines entreprises et à une mobilisation insuffisante des finances publiques par rapport aux prévisions<sup>33</sup>.

Par ailleurs, La mise en œuvre des grands projets de 1<sup>ère</sup> génération et de quelques projets bien avant s'est heurtée à de nombreuses contraintes opérationnelles : les retards dans la passation des marchés publics qui sont dus essentiellement à la lourdeur de certaines parties prenantes, à la méconnaissance de législation ; les problèmes d'études de faisabilité, à leur, sont liés à la mauvaise qualité de ces dernières et au manque de financement adéquat ; la mauvaise coordination entre les parties prenantes qui provient d'inefficiences à certains niveaux de la chaîne de décision, au chevauchement de plusieurs secteurs opérationnels et à un partage insuffisant des informations ; l'accumulation d'arriérés de paiement envers des entreprises locales,

---

<sup>31</sup> Christophe Mienzok, Directeur Général du Palais des Congrès, CRTVweb, Magazine Chine Cameroun 2018, consulté sur Youtube, le 30 septembre 2021.

<sup>32</sup> CAA, accords de financements signés, 12 juin 2015.

<sup>33</sup> Rapport du FMI...p. 44.

la faiblesse de l'offre du côté des entreprises locales, les limitations liées au financement public, l'absence de complémentarité entre les fonds et le grand nombre de projets qui figurent parmi les principales contraintes observées aux différents stades<sup>34</sup>. Cette dépendance du Cameroun est non seulement technologique, mais aussi financière à travers la politique d'endettement.

## **D- La situation de la dette du Cameroun auprès de la Chine**

Les relations de puissance, de domination, sont omniprésentes dans le champ économique entre Etat. En effet, tout échange économique est une pesée davantage subjective et une relation de pouvoir entre sujets inégaux<sup>35</sup>. La dette dans les relations entre Etats n'exprime seulement pas un rapport de solidarité mais aussi un rapport de supériorité. En réalité qui dit dette, dit contrainte de solvabilité pour celui qui la porte<sup>36</sup>. Même le simple don constitue une dette virtuelle, comme dit un célèbre proverbe Bantou, "*la main qui donne commande*". Nous allons dans cette partie examiner les enjeux liés à la pratique des dettes et des dons dans les relations bilatérales, nomment les contraintes de la dette camerounaise vis-à-vis de la Chine.

### **1- Approche socio-anthropologique des notions de "don" et "dette"**

#### **- Le don**

Le don au sens propre est l'action de donner<sup>37</sup>, c'est-à-dire action d'offrir à quelqu'un quelque chose, de lui en abandonner la propriété ou le présent qu'on lui fait ainsi. Le don d'après Maurice Godelier se définit par son caractère "énigmatique" et par une ambivalence qui lui est propre. En effet, donner institue simultanément un "double rapport" entre celui qui donne et celui qui reçoit. D'une part un rapport de "solidarité" : le donateur partageant avec le donataire ; mais d'autre part un rapport de supériorité puisque celui qui reçoit devient le débiteur, en d'autres termes l'obligé de celui qui donne<sup>38</sup>. Tant qu'il n'a pas remboursé sa dette, il est sous sa dépendance, du moins symboliquement. Donner génère ainsi une inégalité des statuts entre les deux parties, voire une hiérarchie que le don contribue à exprimer et à légitimer. Il y a donc deux mouvements contradictoires dans ce seul même acte. Le don rapproche les protagonistes par le

---

<sup>35</sup> F. Perroux, *Indépendance de la nation*, 10/18, Paris, Editions Aubier Montaigne, 1960, cité par Eric Rugraff, dans "Le pouvoir dans les relations économiques internationales", n° 20, in Sud/Nord, 2005, pp. 45-52.

<sup>36</sup> M. Aglietta et al, *La monnaie entre dettes et souveraineté*, Paris, Odile Jacob, 2016, p. 54.

<sup>37</sup> Dictionnaire de poche Larousse, édition 2010, p. 254.

<sup>38</sup> M. Godelier, *L'énigme du don*, Paris, Bayard, 2002, p. 21.

partage mais les éloigne ou peut les éloigner socialement par la dette virtuelle qu'il instaure. Il est donc aussi un acte de générosité qu'un acte de prédation qui avance, masqué derrière un geste désintéressé, encore et surtout en matière de coopération bilatérale. La pratique du don contient ainsi potentiellement de multiples stratégies pouvant servir des intérêts frontalement opposés. Cette analyse socio-anthropologique, nous permet de voir clair dans la dynamique des relations financière dans la dimension bilatérale entre le Cameroun et la Chine.

### **-La dette**

Une dette ou un emprunt est un contrat entre deux personnes à savoir le débiteur ou l'emprunteur ou encore le débit-rentier, d'une part ; le créancier ou le prêteur ou encore le crédit-rentier d'autre part. L'opération est dite opération de crédit. Le mot crédit a pour origine latine "creditum". Le premier sens du verbe credo, attesté, est celui de "prêter quelque chose à quelqu'un"<sup>39</sup> avant d'avoir le sens religieux que nous connaissons. On trouve la même dérivation étymologique en arabe, où le "dîn", employé par exemple dans la sourate d'ouverture du coran, a d'abord le sens de créance ou dette, avant d'avoir celui de jugement sacré, un contrat<sup>40</sup>. Encore convient-il de vérifier si les conditions d'origine et d'exécution du contrat sont vraiment équitables.

Le contrat lié à l'emprunt constitue une rente, c'est-à-dire une suite de versements, le plus souvent périodiques, appelés en général annuités (même période annuelle). Beaucoup de types de contrat sont pratiqués, et une analyse fine est souvent nécessaire pour par exemple déterminer le taux d'intérêt réel. Cependant en ce qui concerne les pays spécifiquement, la dette d'un pays est au départ un problème économique, qui ne peut être compris sans un recours à la comptabilité. Tout comme le Cameroun, les besoins d'un pays sont de deux ordres, notamment les besoins de consommation immédiate et les besoins de créations d'autres biens<sup>41</sup>. Si un pays génère des ressources intérieures suffisantes pour couvrir tous ses besoins, même si cela est difficile pour la plupart des pays du sud ; il ne rencontre pas dans l'immédiat un problème de dette. S'il dispose d'un surplus de ressource, il peut le mettre à la disposition d'autres pays, à l'exemple donc de la Chine qui vient en aide au Cameroun. Si ses ressources intérieures ne suffisent pas à couvrir tous

<sup>39</sup> P. Durbin, "la dette : question de vocabulaire" In Cahier de l'UCAC n° 5, *La dette des pays du sud*, Yaoundé, presses de l'UCAC, 2000, pp. 17-18.

<sup>40</sup> Durbin, "la dette : question de vocabulaire"..., pp. 17-18.

<sup>41</sup> R. Nantchouang "La dette: Dette extérieure et intérieure des pays pauvres: une approche éthique" In Cahier de l'UCAC n° 5, *La dette des pays du sud*, Yaoundé, presses de l'UCAC, 2000, p. 45.

ses besoins, il peut avoir recours au surplacé des autres pays qui veulent bien traiter affaire avec lui. Ce pays est ainsi placé dans la position de pays débiteur, telle est la situation du Cameroun vis-à-vis de la Chine.

La dette n'est pas illégale car le pays créancier est celui qui dispose d'un surplus de ressources. Il peut les mettre au service ou à la disposition des pays qui sont dans le besoin par pure humanisme : le devoir d'aider son prochain. Ce cas existe bien dans la coopération entre le Cameroun et Chine car l'on note aussi des dons purs de Pékin en faveur de Yaoundé. Cependant le pays créancier peut mettre les fonds à la disposition du pays débiteur sous forme de capital afin d'augmenter le profit. En plus dans le cas du don, il ne constitue en général en relations internationales qu'une part très infime des transferts vers les pays du sud.

Le pays débiteur s'endette parce que ses ressources ne peuvent lui permettre de couvrir ses besoins. Comme nous le dit Robert Nantchouang, s'il s'endette dans l'espoir de produire suffisamment des ressources pour couvrir ses besoins et dégager un surplus qui lui serve à honorer ses engagements envers l'extérieur, on ne peut que l'approuver et approuver celui qui prête. Le pays endetté est responsable du fardeau du poids de la dette qui lui incombe. En pratique, ce sont les dirigeants d'un pays qui prennent la responsabilité d'engager leurs populations dans le risque de la politique d'endettement. Le peuple ici doit simplement se sacrifier pour honorer les engagements pris en son nom<sup>42</sup>.

Cependant, Benoit Dumos insiste sur le fait que le pays prêteur n'est pas tout à fait innocent dans le problème que pose la dette des "pays pauvres". Selon lui le crédit est aussi synonyme de confiance. Le prêteur porte aussi la responsabilité d'avoir fait un mauvais placement. Il est de la responsabilité des pays prêteurs de s'assurer que les conditions de remboursement des sommes prêtées existent bien dans les pays emprunteurs<sup>43</sup>, du moins si les intentions sont bonnes et ne visent pas une soumission. Cette vérification peut se faire par exemple en faisant passer les initiatives au parlement d'abord. Cette approche socio-anthropologique des notions de "don", et de "prêt", nous permet de mieux comprendre les contours et les enjeux autour de la pratique des dons et des prêts en relation internationales. En ce

---

<sup>42</sup> R. Nantchouang "La dette: Dette extérieure...", p. 46.

<sup>43</sup> B. Dumos, *Dette des pays pauvres*, Paris, Etudes, 1993, p. 32.

qui concerne la relation bilatérale Chine-Cameroun dans l'aspect financier, la pratique des dons et prêts est très courante et caractérise l'assistance financière chinoise au Cameroun.

## **2- Le contenu de la dette du Cameroun auprès du créancier chinois.**

L'année 2006 marque un changement historique de l'évolution de la dette extérieure du Cameroun, avec le point d'achèvement des PPTE. Après cette année, la dette "jaune"<sup>44</sup> va largement prendre le dessus sur la dette "blanche"<sup>45</sup>, pour emprunter les expressions du Pr Raymond Ebale. Cette dette "jaune" est principalement dominée par la Chine. La dette chinoise au Cameroun, jusqu'en 2010 ne suscitait pas beaucoup d'inquiétude. La dette du Cameroun auprès de la Chine, contractée en 1973, 1977, 1987 s'élevait à près de 35 milliards de francs CFA<sup>46</sup>. Même si dans les accords de prêt signés respectivement en 1973 et 1977, la partie camerounaise n'a pas respecté les délais de remboursement comme nous l'avons mentionné plus haut, il a fallu la négociation de rééchelonnement en 1993 et 2007. La dette bilatérale du Cameroun en fin mars 2018 est estimée à 2 260 milliards de francs CFA, détenue à 94,4% par trois principaux créanciers qui sont la Chine, la France et le Japon. La Chine seule représente 64,3 % de la dette bilatérale et 30,7% de la dette extérieure totale<sup>47</sup>.

Plusieurs raisons expliquent l'augmentation du niveau d'endettement du Cameroun auprès du créancier chinois. Nous avons DSCE, et ses objectifs de développement élaboré en 2009 ; les années 2009 et 2010 sont des années préélectorales, d'où l'adoption des grands projets structurants lancés en 2011 par le Président de la République<sup>48</sup> au lendemain de son élection à la magistrature suprême. La dernière raison est le plan de Sharm El Sheick (2010-2012), adopté lors du troisième forum de coopération sino-africain tenu en Egypte les 8 et 9 novembre. Au sortir de ce sommet, la Chine s'était engagée en faveur des pays africains, à augmenter son aide financière et technique, à réduire ou annuler la dette des pays africains et ouvrir davantage son marché pour les produits africains. C'est dans la mise en œuvre effective des opportunités du "plan d'action de

---

<sup>44</sup> Renvoi aux créanciers asiatiques

<sup>45</sup> Pour faire référence aux créanciers occidentaux y compris les institutions onusiennes en occurrence le FMI

<sup>46</sup> AMINREX, n° 0014/DIPL/D7/SDEOP/SEO, Etat des relations Cameroun-Chine du 05 mars 2000.

<sup>47</sup> CAA, Note de conjoncture..., 2018, p. 12.

<sup>48</sup> En réalité 2010 a été adopté comme l'an premier du programme des grandes réalisations par le Président de la République.



Sharm El Sheik" (2010-2012) qu'ont été négociés, puis signer les accords de prêts relatifs aux projets ci-après<sup>49</sup> :

- port en eau profonde de Kribi
- barrage hydroélectrique de Memve'ele
- autoroute Yaoundé-Douala (phase 1)
- 1500 logements sociaux au Cameroun
- réhabilitation et équipements du MATGENIE

L'année 2010 s'est traduite par la signature de trois financements de prêts à travers Eximbank de Chine et China Development Bank (CDB), d'un montant global de 387 millions de CNY et 14 millions de dollars US, soit environ 33, 950 milliards de FCFA. Il s'agit des prêts finançant les projets ci-après: projet de construction de la centrale hydroélectrique de Mékin ; la réhabilitation du Parc MATGENIE et un accord de coopération économique et technique<sup>50</sup>.

L'encours de la dette vis-à-vis du créancier chinois au 31 décembre 2010 est estimé à 96 milliards de francs CFA. Au cours de l'exercice 2010, les décaissements effectués auprès de ce bailleur se sont élevés à 16,4 milliards de francs CFA tandis que le service réglé a été de 1,2 milliards de francs CFA, destinés exclusivement aux charges d'intérêts. Par ailleurs, le 13 août, 2010, le Ministre des Finances et l'Ambassadeur de la RPC ont signé un protocole d'accord matérialisant l'annulation de dette vis-à-vis de ce bailleur de fonds, d'un montant évalué à 2,1 milliards de francs CFA<sup>51</sup>. Entre 2010 et 2018, le Cameroun a continué à prendre des engagements financiers auprès du bailleur de fonds chinois. Nous allons présenter dans le tableau ci-dessous, l'évolution du stock de la dette de créancier chinois<sup>52</sup>.

---

<sup>49</sup> AMINEPAT, note de coopération Cameroun-Chine, 2015, p. 4.

<sup>50</sup> CAA, Dette publique et publiquement garantie du Cameroun, portefeuille au 31 décembre 2010 et analyse de la viabilité, mars 2011, p. 50.

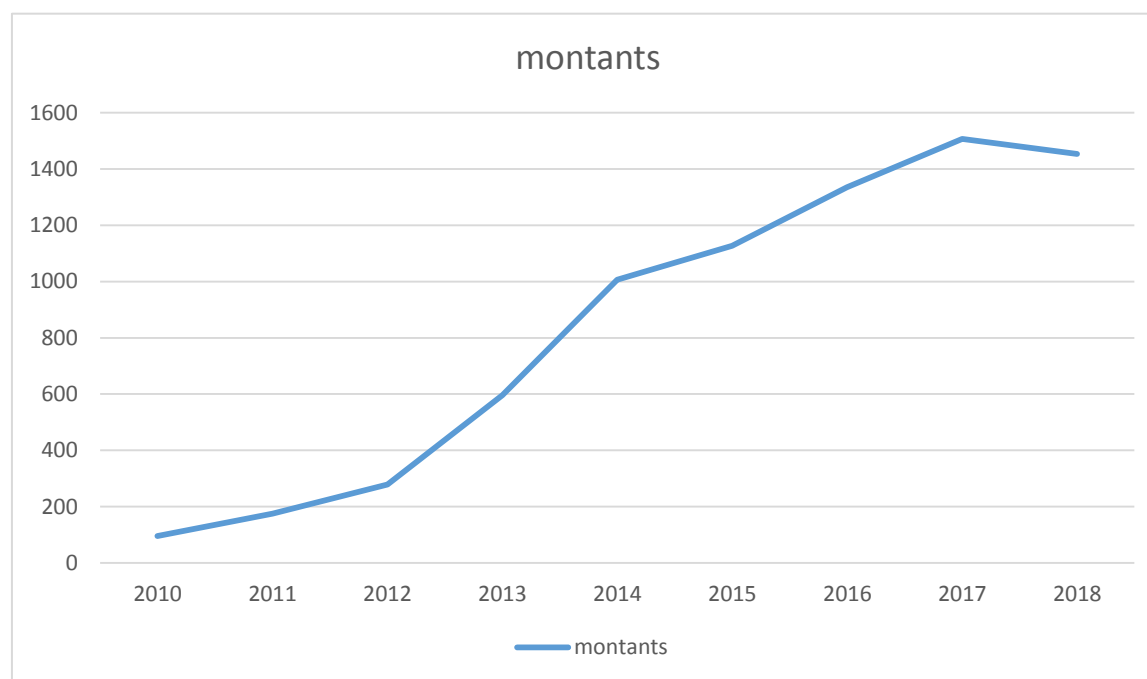
<sup>51</sup> CAA, Dette publique et publiquement..., 2011, p. 50.

<sup>52</sup> D'après le Glossaire de la dette de la CAA, mars 2015, Le stock/encours de la dette à un instant t est constitué du principale restant dû à l'instant t plus le cas échéant, les commissions et intérêts échus (y compris les intérêts de retard) non encore payés.

**Tableau n° 6 : Évolution du stock de la dette extérieure du Cameroun, cas de la chine**

Années	Montants en milliards de francs CFA
2010	96
2011	175,5
2012	278,9
2013	596,4
2014	1007
2015	1127
2016	1334,8
2017	1507,4
2018	1453,4

**Source** : INS, Annuaire statistique du Cameroun, édition 2019. CAA note de conjoncture trimestrielle de la dette publique du Cameroun.

**Figure n° 3 : Évolution du stock de la dette chinoise au Cameroun (2010-2018)**

**Source** : Histogramme réalisé par nous à partir des éléments du tableau ci-dessus.

L'évolution de courbe démontre l'évolution croissante de la dette. La relative baisse de la courbe en 2018 est due au fait que nous avons tenu compte du stock du premier semestre de

l'évaluation de la CAA. En 2018, d'après les données de la CAA, la dette envers la Chine représente 64,3% de la dette bilatérale et 30% de la dette extérieure totale<sup>53</sup>.

### **3- Le risque de surendettement**

La question d'un surendettement des pays africains se pose de plus en plus dans le cadre de leurs coopérations économiques et techniques avec la Chine. Le problème n'est pas uniquement camerounais, plus d'une trentaine de pays africains bénéficient depuis l'an 2000 de remises de dette de la Chine ; tous ces pays très endettés recouvrent une nouvelle capacité d'endettement perdu depuis plus de deux décennies. Avec la manne issue de ces remises de dette, ceux-ci peuvent initier, en accord avec leurs partenaires, des politiques de développement. Les remises de dette ainsi que des prêts que la Chine accorde à certains pays inquiètent les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. Même cette inquiétude intéressée, il n'en demeure pas moins qu'elle reste pertinente.

Une réflexion mérite par ailleurs d'être menée à propos de la dette du Cameroun auprès de la Chine. Le volume et la croissance des transactions financières entre Pékin et Yaoundé depuis 1973 jusqu'en 2018, tend vers une dépendance camerounaise par rapport à ce géant asiatique. En effet d'après la courbe ci-dessus, nul ne peut contester l'ampleur et le virage à 90° qu'a pris la coopération économique et technique entre Pékin et Yaoundé depuis 2010. Ainsi en prenant compte des échéances de paiement, des délais de grâce et le service de la dette, n'y a-t-il pas des raisons de croire que le Cameroun court le risque de tomber, comme quarante ans plus tôt avec ses partenaires traditionnels, dans le piège de la dette insoutenable vis-à-vis de la Chine si on s'en tient aux conclusions de la note de conjoncture présentée au gouvernement par le directeur de la CAA, depuis 2010 déjà ?<sup>54</sup> Théoriquement, c'est à l'horizon 2030 que les possibilités d'endettement du Cameroun pourraient s'amenuiser. Sauf qu'en 2010 il n'y avait ni la crise sécuritaire des régions du septentrion, ni celle des régions du Nord et Sud-Ouest, ni l'incendie de la SONARA. Toutes ces nouvelles données, changent systématiquement cette projection. D'autant plus que l'assurance n'altère pas la perception d'un risque de surendettement du Cameroun auprès de la Chine. Les pays africains, notamment le Cameroun, sont dans un dilemme : il lui faut des financements abondants pour édifier ses infrastructures et sa capacité de production mais

---

<sup>53</sup> CAA, Note de conjoncture trimestrielle..., 2018, p. 12.

<sup>54</sup> CAA, Note de conjoncture décembre 2010.

l'insuffisance de sa base de production et d'exploitation limite le montant du financement extérieur qu'il peut absorber pour résoudre ce problème. Il lui faudra gérer prudemment la dette et lier étroitement son financement au potentiel et à la capacité de production susceptible de générer à court terme ses revenus. À l'évidence, les pays débiteur et créancier ont la responsabilité de réduire au minimum les vulnérabilités dues aux flux de capitaux générateurs d'endettements.

L'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE a ouvert de belles perspectives de développement pour le processus. Toutefois, comme l'avertit Adama Gaye, "L'Afrique se doit de vérifier les intentions que cache l'offensive de charme chinoise pour ne pas être in fine le dindon de la farce"<sup>55</sup> cette suspicion transparait dans ce qu'on peut appeler "*le dilatoire*" chinois dans le transfert de technologie<sup>56</sup>. Cependant, pour l'appréciation de la viabilité de la dette globale en fin décembre 2017, les analyses faisaient état de ce que la dette du Cameroun demeure viable avec un risque de surendettement modéré, qui pourrait aux moindres chocs devenir élevé si les recettes d'exploitations ne s'ajustent pas à très court terme<sup>57</sup>.

Quelques cas de la dette des autres pays africains doivent inquiéter et préoccuper les autorités camerounaises. Notamment le cas du Djibouti ; alors que la grande majorité de l'endettement extérieur du Djibouti est détenu par des banques chinoises pour la réalisation de nombreux projets, le port de Doraleh est contrôlé et exploité par des banques chinoises. Le Kenya a été placé dans le viseur de la confiscation du port de Mombasa par le créancier chinois qui avait engagé près de 4,3 milliards d'euros de prêt pour la construction de deux tronçons de la ligne ferroviaire entre Nairobi et Mombasa. En 2018, la Zambie a perdu le contrôle de son aéroport international Kenneth Kaunda ainsi que son réseau électrique au profit des créanciers chinois<sup>58</sup>. Face à cette diplomatie chinoise du piège de la dette, l'expérimentation de l'harmonisation de la nature de la dette camerounaise dans les relations avec la Chine, est désormais une urgente nécessité. Alors que le volume du surendettement du Cameroun est inquiétant, la capacité du pays à rembourser cette dette l'est de plus en plus.

---

<sup>55</sup> Gaye Adama, *Chine-Afrique, le dragon et l'Autruche*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 285.

<sup>56</sup> Tedié, *Coopération Chine-Afrique...*, p. 40.

<sup>57</sup> CAA, note de conjoncture trimestrielle..., 2018, p. 36.

<sup>58</sup> N.F, Charly, "Cameroun-Chine: Les dangers du surendettement", Muntunews Cameroun, 31 mars 2021, consulté en ligne sur <https://cameroun-muntunews.com/cameroun-chine-les-danges-du-surendettement/>, le 17 avril 2021.

#### 4- Garanties et Amortissement de la dette chinoise du Cameroun

Le mode de remboursement de la dette, ainsi que la contrepartie des dons chinois suscitent beaucoup d'interrogations. Nous l'avons déjà dit, les accords de coopération économique et technique entre les deux pays prévoient deux mode de paiement : le remboursement en monnaie convertible ou en marchandise d'exploitation<sup>59</sup>. La pratique des comptes séquestres que nous avons évoqués plus haut, n'est qu'une innovation récente. En ce qui concerne le premier mode de paiement, le procès verbale de la troisième session de la commission-mixte Cameroun-Chine sur la coopération économique, technique et commerciale, rend compte qu'à l'occasion, la partie chinoise a consenti de reporter une nouvelle fois à cinq ans les échéances de remboursement des prêts contractés dans le cadre des accords de coopération économique et technique signés respectivement le 28 mars 1973 et le 07 octobre 1977 entre les deux gouvernements<sup>60</sup>. En 1993, la dette a été une nouvelle fois rééchelonnée<sup>61</sup>. En 2000 une partie de la dette a été annulée dans le cadre des initiatives du FOCAC. Toujours dans le cadre du FOCAC, en 2009 également, une partie de la dette a été annulée à nouveau et en 2018 à l'occasion de la visite présidentielle en Chine, la dette, une fois de plus a été restructurée<sup>62</sup>, à la même occasion, le Cameroun a pris d'autres engagements financiers auprès de la Chine.

La lecture que nous faisons est que le premier mode de remboursement avant 2010 est assez problématique dans la mesure où, les différentes sources renseignent non pas sur les paiements, mais plutôt sur le rééchelonnement, la restructuration et l'annulation de la dette chinoise. Les données que nous avons pu collectées sont récentes, mais plutôt globales. Le rapport de l'INS fait un recensement des paiements de la dette publique extérieure sans toutefois spécifier le cas de la Chine, qui est le plus grand créancier du pays depuis 2010. La rareté des informations durant cette période peut s'expliquer à trois niveaux ; premièrement la dette

---

<sup>59</sup> Ce deuxième mode ne précise pas comment devront être évaluées lesdites marchandises.

<sup>60</sup> AMINREX, n° 317/07/03, Commission mixte Cameroun-Chine, p. 2.

<sup>61</sup> Le rééchelonnement de la dette est une opération consistant à différer officiellement les paiements au titre du service de la dette et établir pour les obligations différées un nouvel échéancier prévoyant un délai de remboursement plus long. Le rééchelonnement donne lieu à un allègement de la dette sous forme d'un recul en échéances et, dans le cas d'un rééchelonnement concessionnel, d'une réaction des obligations de la dette.

<sup>62</sup> La restructuration de la dette est le réaménagement de la dette s'opère en vertu d'un accord bilatéral entre le créancier et le débiteur qui porte modification des modalités du service de la dette. Cette opération recouvre le rééchelonnement, le refinancement de la dette, la remise de dettes, la conversion de créance et les remboursements anticipés.

contractée entre 1973 et 2000 a simplement été rééchelonnée avec des remises dans le cadre des initiatives du FOCAC, avant un début de paiement progressif à partir de 2007 conformément aux rapports de la CAA de la même année. Deuxièmement, certaines informations en matière des finances relèvent du secret d'Etat, nous font comprendre certains agents du MINEPAT. Troisièmement, la Chine ne saurait consentir à repousser les échéances de remboursement, avec des annulations partielles sans gagner quelque chose en retour. Une si grande charité en relations internationales n'est pas gratuite. Par conséquent les autorités camerounaises concèderaient quelques biens en marchandise dont la révélation pourrait révolter l'opinion nationale et internationale. Nous allons essayer de justifier cette dernière option dans les lignes suivantes avec l'évolution du commerce entre Pékin et Yaoundé, ainsi que les ententes sur la garantie des matières premières.

Selon ce rapport et ceux de la CAA, entre 2012 et 2018 le Cameroun a amorti sa dette extérieure à hauteur de 546,82 milliards environ soit 274,22 des charges d'intérêt et 272,6 du principal. En ce qui concerne la Chine spécifiquement, les données sur le remboursement sont assez dispersées. Néanmoins selon les rapports de la CAA, en 2016, le gouvernement chinois a été remboursé à hauteur de 5,8 milliards de francs CFA dont, 3,1 du principal et 2,7 d'intérêt. En 2017 et en 2018 comme bien avant, l'un note la rareté des informations y relative. Eximbank de Chine a reçu en guise de remboursement en 2016, 77,1 milliards (9,6 principal et 67,5 intérêt), en 2017, 61,2 milliards (principal 19,7, intérêt 41,4), en 2018, 106,9 milliards (principal 60,7, intérêt 46,2). Bank of China a reçu en guise de remboursement 2016, 0,2 milliard représentant le solde d'intérêt, en 2017 1,4 milliard représentant les charges d'intérêt et en 2018 5,0 milliards (principal 2,6, intérêt 2,4). Eximbank Chine/polytechnologies a reçu en 2016, 17 milliards (13,3 pour principal et 4,0 pour intérêt), en 2017, 12,1 milliards (10,3 pour principal et 1,8 pour intérêt), en 2018, 33,1 milliards (27,0 pour principal et 6,1 pour intérêt). Eximbank Chine/SINOSURE a reçu en 2018, 6,7 milliards en guise d'intérêt. ICBC Chine a reçu 2,3 milliards de paiement d'intérêt<sup>63</sup>.

Prenant le cas du deuxième mode de paiement, bien qu'aucune information officielle ne précise que le Cameroun rembourse sa dette en marchandise, on constate une activité commerciale intense. Par exemple, entre 1976 et 1980, les échanges commerciaux ont évolué en faveur de la Chine, soit 18 640 millions pour les importations, et 2 653 millions pour les

---

<sup>63</sup> Toutes ces informations ont été collectées dans les notes de conjoncture 2016, 2017 et 2018 de la CAA.

exportations<sup>64</sup>. Une légère période comprise entre 2001 et 2005 sensiblement, la balance a été excédentaire au profit du Cameroun en raison de l'accroissement de l'exportation du pétrole, mais depuis 2006 celle-ci est redevenue déficitaire pour le Cameroun<sup>65</sup>. Entre 2016 et 2018, le solde global de la balance de paiement est passé d'un solde déficitaire de 824 milliards en 2016 à 216,2 milliards en 2017, puis a chuté légèrement en 2018 à 155,4 milliards<sup>66</sup>. En réalité, à partir de l'inventaire des échanges commerciaux, nous constatons que la balance commerciale est généralement déficitaire pour le Cameroun<sup>67</sup>. Ceci suscite davantage des questions sur le mode paiement de la dette chinoise. Ici, on déduit que le deuxième mode de paiement en marchandise est réellement appliqué, même si des données officielles y relatives sont assez rare. Pour preuve, aucun accord rendu officiel entre la Chine et le Cameroun ne prévoit que la Chine réalisera des projets d'infrastructures en contrepartie d'une certaine quantité de matières premières. Cependant, dans une correspondance de l'Ambassade du Cameroun en Chine il est dit : "dans cette coopération, les matières premières pourraient servir de garantie dans le cadre du financement des infrastructures qui nécessiteraient un fonds de garantie. Elles pourraient également être échangées contre les biens et services". À cet égard, un mémorandum d'entente a été signé entre Eximbank Chine et le gouvernement du Cameroun en 2010 sur la garantie des recettes des matières premières afin d'obtenir les financements plus élevés<sup>68</sup>. Dans le même sens ou presque, un mémorandum d'entente entre une municipalité de la région du littorale et un groupe privé chinois visant la concession à ce dernier de 400.000 hectares, d'une période de 99 ans<sup>69</sup> (les concessions des terres de Ndjoré et de Nanga Eboko)<sup>70</sup>, donne matière à réflexion. Les agents fonctionnaires du MINEPAT que nous avons interrogé quant à eux, soutiennent que le Cameroun paie sa dette grâce aux recettes budgétaires de l'Etat et continu de payer sa dette des projets structurants à partir des bénéfices générés par la mise en service de celle-ci.

Au sujet de la contrepartie des dons, comme nous venons de le voir, le don a une dette virtuelle. La contrepartie des dons chinois en argent, en équipement ou sous forme de remise de

---

<sup>64</sup> AMINREX, note sur l'état des relations..., p. 4.

<sup>65</sup> AMINEPAT, note de coopération..., p. 6.

<sup>66</sup> Ibid.

<sup>67</sup> La Chine importe du Cameroun, du pétrole, du coton brut, du bois, le caoutchouc brut, la banane plantain, le café, les écorces de plantes etc. Le Cameroun quant à lui importe de la Chine, les céréales, les machines et appareils mécaniques ou électroniques, les tracteurs, les véhicules, du fer et de l'acier, des articles de bureau et ménage etc.

<sup>68</sup> Anonyme.

<sup>69</sup> Tédie, *Coopération Chine-Afrique...*, p. 139.

<sup>70</sup> TF1 reportage, "Cameroun dans la main des chinois", du 26 avril 2020, consulté en ligne sur Youtube, le 25 septembre 2021.

dette est beaucoup plus politique, économique et stratégique, que matérielle. Politique parce que la Chine aide financièrement la quasi-totalité des pays africains qui reconnaissent le principe d'une seule Chine. La Chine, face à ses concurrents sur la scène internationale, a besoin d'alliés pour soutenir ses positions au sein des institutions onusiennes. La Chine a besoin d'ouvertures pour répandre sa culture dans le monde, car si les Etats-Unis ont un dessus encore sur elle, c'est juste que l'anglais est connu dans le monde au détriment du mandarin. Pékin cherche à tout prix à rattraper ce retard. En plus, stratégiquement, le Cameroun occupe une place incontournable en Afrique Centrale, une porte d'entrée et de sortie. La Chine pour cette raison fait tout pour s'assurer de l'amitié du Cameroun. Sur le plan économique, la Chine a besoin de débouchés pour faire vivre son industrie et son commerce. Elle entretient une relation commerciale avantageuse avec Yaoundé. Nous avons parlé du retour sur investissement pour ce qui est de la réalisation des projets financés par la Chine. En réalité, les Chinois sont prêts à tout pour leur rayonnement international, tel qu'ils l'expliquent dans le livre blanc. Et pour y arriver il faut faire obstacle aux puissances occidentales en maintenant les pays comme le Cameroun dans la dépendance à travers les multiples dons et le poids de la dette. Les dons et les prêts sont aussi accordés pour les raisons sus-citées.

Tous les problèmes que nous venons d'évoquer demandent une bonne réflexion et des pistes de solutions.

### **E- Perspectives**

Toute coopération bilatérale est basée sur les intérêts. Par conséquent, il revient au Cameroun dans sa coopération avec la Chine notamment dans le volet de l'assistance financière, de mettre tous les moyens en jeu afin de tirer à suffisance avantage. Le pays doit intégrer des objectifs clairs et précis pour son développement. Comme dit Pierre Patrick Mouandjo, "Tout pays quel qu'il soit, ne vient pas développer le Cameroun ou y faire de la philanthropie, mais avant tout chercher des éléments de son propre développement"<sup>71</sup>. Les solutions pour améliorer cette coopération en matière d'assistance financière au profit du Cameroun, reposent sur deux dimensions : la dimension multilatérale (le Cameroun et d'autres pays africains) et la dimension bilatérale (entre le Cameroun et la Chine).

---

<sup>71</sup> P. Mouandjo, "Chine-Cameroun: au-delà de l'émerveillement", publié sur [www.Google.com](http://www.Google.com) le 12 janvier 2011, consulté le 17 mars 2021.



## 1- Stratégie collective africaine sur l'aide chinoise au développement

Les économies doivent impérativement élaborer des programmes stratégiques pour diriger l'aide et absorber efficacement les ressources reçues. Les gouvernants africains doivent avoir une capacité d'anticipation. Sur le plan politique par exemple, les dirigeants d'Etats africains ne doivent plus se contenter d'adhérer aux programmes préalablement élaborés par l'Empire du milieu, notamment, les appels d'offre de fonds, les initiatives du FOCAC etc. En fait, ces programmes sont mis sur pied par la Chine conformément à ses actifs de développement. Jusqu'ici, une bonne partie de l'aide chinoise à l'Afrique a été principalement dictée plus par les besoins de ressources du donateur<sup>72</sup>. Pourtant, les africains doivent faire les demandes de fonds ou adhérer aux programmes proposés par la Chine en fonction de leur besoin en matière de développement. Car, le plus souvent, l'aide chinoise est annoncée sans qu'il y ait en amont discussion préalable de la spécialisation des diverses formes d'aide. Une stratégie commune permettra face à la Chine, deuxième puissance économique, d'avoir un peu plus de poids sur la prise de décision de certaines initiatives de coopération avec la RPC. Les pays africains doivent mutualiser leur force, en allant à une négociation avec la Chine en rang groupé. Ceci leur donnera l'avantage de mieux résister aux pressions de la Chine, et surtout de défendre avec efficacité leur intérêt. Il revient aussi aux pays récipiendaires de garantir la transparence de l'utilisation des ressources reçues et, pour le donateur qu'est la Chine, d'harmoniser ces ressources avec la situation et les méthodes comptables du pays récipiendaire en question. Toujours sur le plan politique, les structures à vocation continentale doivent être créées pour harmoniser et étudier l'aide publique chinoise au développement en Afrique. Il y a par ailleurs, nécessité de renforcer l'approbation, par les pays récipiendaires, des programmes d'aides. Puis la nécessité de construire des partenariats plus inclusifs en encourageant une participation plus large des parlements, des gouvernements centraux et locaux, des organisations de société civile, des institutions de recherche et du secteur privé.

Sur le plan économique, chaque Etat africain doit d'abord identifier ses besoins économiques, puis ensemble formuler des demandes collectives qui doivent obéir aux besoins des

---

<sup>72</sup> Bureau du conseil spécial pour l'Afrique, "la coopération de l'Afrique avec les partenaires de développement nouveaux et émergent : options pour le développement de l'Afrique", Nations Unies, News York, 2010, p. 37.

défis du continent, tout en tenant compte des réalités de chaque Etat. À l'inverse, analyser les objectifs stratégiques chinois et les possibilités et menaces résultants de leur entrée en scène. Il faut une institution financière africaine pour harmoniser la comptabilité transparente de chaque Etat et une harmonisation des mécanismes d'emprunt et de remboursement. Seuls les regroupements au sein des institutions permettra de maximiser le pouvoir de négociation et d'éviter des guerres d'incitations. Pour ce qui est du commerce, il faut faciliter une négociation coordonnée pour tenir compte des intérêts non seulement des pays exportateurs de produits de base mais aussi de ceux des pays qui n'exportent pas ces produits. Il est dans ce sens urgent pour les pays africains d'adopter une politique commerciale commune, notamment sur les prix des matières première de base. Il faut par ailleurs, réduire l'accès à long terme aux ressources naturelles de l'Afrique et encourager la promotion de l'établissement d'une relation non exploitante qui aboutit à une situation de gagnant-gagnant. Ainsi la rente des ressources devrait être équitablement partagée et un minimum d'efforts devrait être fait pour développer en aval et en amont, les liens avec le secteur. Enfin les investissements dans l'infrastructure visant à faciliter l'accès aux ressources de l'Afrique, devraient être faits pour répondre aux autres secteurs de l'économie<sup>73</sup>.

## **2- Pour une redéfinition de l'assistance financière chinoise au Cameroun**

Le Cameroun doit prendre conscience du déséquilibre entre la Chine et lui, car nous avons d'une part un pays émergent, deuxième puissance économique mondiale, et d'autre part, un pays en développement. Mais il ne faut pas perdre de vue que les deux pays gagnent mutuellement à coopérer. Ainsi, il est préférable de contracter une dette, ou d'accepter un don en fonction des urgences du pays et surtout étudier en profondeur les motivations du créancier chinois afin de faire une évaluation. L'assistance financière chinoise a plusieurs modalités qu'il convient d'étudier, les dons tout comme les prêts. Les négociations doivent se faire en fonction de ce que le pays en face gagne. Puisque, jusqu'à ce jour, il est vraiment difficile d'identifier dans les détails, les multiples profits de la Chine dans sa politique d'assistance financière au Cameroun. Vu les problèmes de trésorerie du Cameroun, il faut s'assurer de l'équilibre des contrats passés avec la RPC. Les autorités camerounaises doivent savoir conduire les négociations sur ces questions. Elles pourraient donc, insérer une clause d'échelle mobile (clause entre acheteur et

---

<sup>73</sup> Bureau du conseil spécial pour l'Afrique, "La coopération de l'Afrique...", 2010, p. 38.

vendeur pour permettre une révision automatique au cours du bail selon une périodicité fixée)<sup>74</sup>. Cette clause permettrait de mettre la lumière et de faire des estimations de la valeur de la marchandise d'exportation sur le prix de celle-ci à la place financière internationale au jour du paiement.

Afin d'éviter les erreurs du passé avec les partenaires traditionnels, caractérisées par les rapports inégaux entre les pays en développement et les pays développés, aboutissant aux "négociations gagnant-perdant", le Cameroun doit maximiser sur les négociations dites "gagnant-gagnant". Pour y parvenir, les négociations de financement doivent être conduites par le ministère qui est directement concerné pour ce qui est du financement des projets. Les négociations doivent se faire avec la ressource humaine compétente en matière de négociation de la coopération en matière de finance, ou par le MINREX. Généralement, les négociations sont conduites par le MINEPAT, représenté par ces agents formés pour la plupart à l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature (ENAM), Il faut plutôt diversifier les profils en fonction de la nécessité. Comme dit Joachim Tedié, "La négociation est une activité ardue et rude, où le tact, l'habilité et surtout la perspective sont de mise." Car poursuit-il, "Les grands pays le savent et prennent le soin d'y affecter des personnes aux talents reconnus et prouvés, qui, pour la plupart, sont formés pour ce qu'ils font". S'inscrivant dans la logique de cet auteur, la négociation financière avec la deuxième économie mondiale n'est pas la chose la plus aisée. Par conséquent les fonctionnaires de la diplomatie camerounaise et les spécialistes des relations internationales sont plus aptes que ceux de toute autre administration camerounaise pour conduire les négociations.

Les autorités camerounaises compétentes, doivent en outre prendre en compte les contributions scientifiques sur les rapports entre le Cameroun et la Chine. Puisque l'autre faiblesse du Camerounais est qu'il ne connaît pas assez la stratégie de son partenaire chinois, vu la qualité des concessions faites par chacune des parties, il est presque anormal de considérer une aide comme telle si le créancier se réserve le droit de reprendre en priorité ses investissements et le droit de participer aux bénéfices de l'activité en fonction des apports au capital pour une durée indéterminée. Ces verrous, pour être décelés, demandent la prise en compte des propositions de la communauté scientifique.

### **3- Pour un transfert de technologie effectif**

---

<sup>74</sup> *Lexique des termes juridiques*, Paris, Dalloz, 13<sup>ème</sup> édition 2021, p. 103.

Les premiers accords de coopération économique et technique de 1972 et renouvelés en 2002, passés entre le Cameroun et la Chine prévoient le transfert de technologie. Jusqu'en 2018 à plus de 40 ans de coopération, le bilan n'est toujours pas satisfaisant. Pas que rien n'est fait, mais nous restons toujours au niveau des préliminaires. La Chine n'a pas encore suffisamment manifesté l'intention de transférer aux africains en général et aux camerounais en particulier, la technologie. Des dispositions un peu plus rigides doivent être prises, en ce qui concerne les délais et les modalités, les objectifs au court et à long terme de transfert de technologie. L'application du recrutement d'une main d'œuvre locale importante est une vive recommandation. Non seulement cela permettra un transfert de technologie pratique, mais aussi une partie de l'investissement profitera aux Camerounais à travers une masse salariale, et une réduction du chômage sera observable. Le Cameroun doit à ce niveau s'inspirer de la Chine pour un transfert technologique effectif. La Chine a "*importé*" sa technologie.

Les simples recommandations que nous venons d'évoquer ne suffiront certainement pas pour que les choses changent, car pour le moment la Chine est en position de force pour céder facilement aux exigences de la partie camerounaise, surtout que sa suprématie dépend fortement de sa technologie. Le Cameroun doit dans ce cas, envisager faire ces exigences dans un cadre multilatéral en complicité avec d'autres pays du continent. Les exigences d'un seul pays africain ne suffiront pas pour influencer la Chine, mais une synergie par contre aura sans doute un impact. Cela doit se faire avec la signature des accords-cadres qui doivent insister sur les modalités de transfert de technologie liées à la réalisation des projets, avec la création des commissions de suivies et d'évaluations.

En ce qui concerne les retards de livraison des projets, premièrement il est préférable de lancer les projets progressivement pour un meilleur suivi. Il est assez difficile de suivre plusieurs projets lancés à la fois comme ce qui est fait au Cameroun. Cependant, la priorité doit être donnée à l'achèvement des projets déjà en cours de réalisation, notamment, les projets de première génération, avec l'ambition de bénéficier de chaque projet à son plein potentiel. Il conviendra donc, d'imposer davantage de clarté et de réglementation sur la sélection des projets, et leurs gestions. Les autorités du Cameroun doivent tenir comptes des recommandations du FMI qui sont entre autre : l'amélioration de la préparation des projets, la création d'un comité indépendant chargé de la validation des études de faisabilité, la simplification des procédures

administratives liées au dédommagement des populations, l'octroi de contrats à des entreprises locales afin qu'elles bénéficient d'un renforcement des capacités par le biais d'entreprises étrangères, l'adoption des projets en fonction des priorités en matière de développement<sup>75</sup>.

Les priorités en matière de développement concernent la réorientation des investissements chinois dans les industries de transformation. Les efforts dans le secteur de l'énergie renouvelable sont déjà assez louables, mais ces infrastructures énergétiques doivent booster la prolifération des industries de transformation, ainsi l'assistance financière chinoise sera plus rentable au Cameroun. Ceci dit, il faut s'assurer de la maturité du projet avant de demander les fonds. Prenons en occurrence le projet E-National Higher Education Network dont l'accord-cadre de mise en œuvre avec l'appui technique et financier de la RPC a été signé le 18 juin 2015 à Beijing, par le MINEPAT en présence du Premier Ministre d'alors (Philémon Yang). Ce projet dans sa conception comprenait quatre (4)<sup>76</sup> phases à savoir : la fabrication des ordinateurs en Chine, le transport vers le Cameroun, et la distribution dans les universités de 500 000 ordinateurs portables aux étudiants des universités publiques et privées; la construction et l'équipement de neuf (9) centres ultramodernes du développement du numérique universitaire, dont un dans chaque université d'Etat et un à l'université inter-Etats Congo-Cameroun à Sangmélima; la mise en place d'un réseau virtuel d'interconnexion des universités d'Etat et du Ministère de l'Enseignement Supérieur (RIC) géré par un centre national du numérique universitaire; la conception, le développement et la mise en exploitation du Système Informatique de Gestion Intégrée de l'Enseignement Supérieur au Cameroun. Cependant, la première vague de distribution a eu lieu en décembre 2017 avec beaucoup de critiques sur la performance, la capacité et la durabilité desdits ordinateurs. L'année suivante, c'est-à-dire en 2018, peu sont les étudiants qui avaient encore leurs ordinateurs de marque Paul Biya High Education Vision (PB HEV), en bon état. D'autres ont préféré les vendre et utiliser les revenus à d'autres fins. En réalité, voilà un projet dont la maturité n'a pas été bien acquise, et qui a coûté 75 milliards de francs CFA au contribuable camerounais, soit un prêt de 73,6 milliards de francs CFA accordé par Eximbank of China aux autorités camerounaises<sup>77</sup>. Ce projet aurait été bénéfique au Cameroun, si une équipe d'ingénieurs chinois s'était déplacée pour le Cameroun, pour s'associer aux étudiants camerounais dans le domaine, afin de fabriquer ces ordinateurs sur place. Cela permettrait au pays, de réduire

---

<sup>75</sup> Rapport du FIM n°20/48 ..., p. 44.

<sup>76</sup> Confer annexe 6.

<sup>77</sup> CCA, note de conjoncture 2017.

le coût du transport, de la douane et surtout cela aurait été une belle opportunité de transfert de technologie tant sollicité tout en évitant de contracter une si grosse dette.

### **3- Minimiser le risque de surendettement**

La maîtrise de la politique d'endettement face à un pays économiquement stratégique stable comme la Chine, demande une mobilisation des ressources humaines et institutionnelles. Comme nous l'avons constaté au deuxième chapitre. La Chine dispose de plusieurs institutions publiques et parapubliques pour la gestion de sa politique financière. Elle s'appuie sur ses banques (Eximbank of China, Bank of China, ICBC) pour assister financièrement le Cameroun. Le gouvernement chinois intervient beaucoup plus pour les dons, les prêts moins importants. Ces banques ont qualité et compétence de mener à bon la politique financière chinoise à travers le monde. En revanche, au Cameroun, deux organes sont directement concernés par la politique financière et d'endettement du pays. Nous avons le MINEPAT d'une part, dont une division est en charge des pays émergents y compris la Chine, et d'autres part la CAA qui s'occupe du suivi et de l'évaluation de la politique d'endettement avec tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux<sup>78</sup>. À cette liste nous pouvons ajouter le CNDP du MINFI. Dès lors, il est assez difficile de retrouver toutes les données de l'assistance financière chinoise au Cameroun dans une seule institution. Vu le volume des transactions financières entre Yaoundé et Pékin, et l'implication de la RPC dans l'économie du Cameroun, il y a urgence de former les cadres et de créer une institution spéciale en charge des relations avec la Chine, en mettant plus l'accent sur la politique d'aide financière, car c'est le principal instrument diplomatique de la Chine au Cameroun.

Par ailleurs, le recours aux PPP permettra aussi de minimiser les risques de surendettement. Il faudra juste à ce niveau bien négocier les délais de concession en fonction de la rentabilité du projet. L'initiative des comptes est déjà une avancée salubre. Il faut juste cependant veiller à leur effectivité. En fait, le but ici est d'adopter les projets dont les bénéfices permettront d'alléger la dette contractée pour leurs réalisations.

Il est impératif de limiter aussi le risque de liquidation des matières premières en marchandise d'exportation sur le prix de celle-ci à la place financière internationale au jour du paiement. Au regard de la volatilité des prix des matières premières due en grande partie aux

---

<sup>78</sup> AMINEPAT, lettre n° 0000004813, lettre de correspondance du Ministre de l'Economie à monsieur le Directeur Général de la Caisse Autonome et d'Amortissement, du 30 octobre 2019.

spéculations des occidentaux, le Cameroun sortirait perdant dans ce système. Le pays gagnerait mieux en payant la dette au moment arrêté le jour de la signature du contrat, dans ce cas, c'est la Chine qui sortirait défavorisée, dans la mesure où elle subirait seule le risque de change pour ses dettes à long terme.

En somme, la coopération bilatérale sino-camerounaise, doit relever d'importants défis. Les autorités camerounaises, les populations et d'autres experts de la coopération entre les deux pays misent sur cette relation. C'est pour cette raison que les limites et les difficultés dont nous avons fait mention doivent être améliorées. Les deux pays doivent s'y mettre, car, cette relation qui s'appuie sur l'assistance financière ne doit pas répéter les erreurs du passé. Les deux pays tirent, chacun de son côté, de multiples avantages inestimables de leur coopération en matière d'assistance financière. Ce constat ne nie toutefois pas le réel déséquilibre qui caractérise cette coopération. Mais il est surtout question que la Chine tienne véritablement à ses promesses qui consistent à accompagner le Cameroun dans son processus de développement. Le Cameroun à son tour, ne doit pas dormir sur ses lauriers. Le pays doit chercher les voies et moyens pour améliorer la nature de cette assistance financière afin de tirer davantage profit. Nous n'attendons pas de cette politique d'aide financière une perfection, mais une amélioration. Et pour y parvenir, le plus gros du travail revient au Cameroun qui semble être perdant jusqu'ici.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Le thème de recherche que l'on vient d'explorer s'intitule : "L'assistance financière chinoise au Cameroun (1973-2018)". Son étude visait à montrer que la Chine contribue considérablement au processus de développement du Cameroun en assistant financièrement le pays et que cette assistance a un prix pour le Cameroun. Notre visée principale était d'analyser en quatre chapitres l'assistance financière chinoise, c'est-à-dire, faire un examen de l'usage des fonds alloués par la Chine pour le développement du Cameroun, et aussi, d'évaluer les différents impacts inhérents à cet appui financier. Pour cela, le présent mémoire s'est fondé sur d'autres études et l'ensemble des données existantes. Nous avons sélectionné celles qui entraient dans notre domaine en prenant soin de les analyser et de faire une synthèse, tout en gardant une vision critique sur celles-ci. Le constat que nous avons fait est que les données en termes de financement sont faibles, parfois peu fiables, souvent même contradictoires et anecdotiques. Du côté camerounais particulièrement, l'on note un manque d'enquêtes et d'analyses scientifiques. Néanmoins, nous avons pu regrouper la documentation disponible. L'utilisation critique de celle-ci s'est avérée plus pratique et surtout économique.

Historiquement, il en ressort que le Cameroun et la Chine ont connu un début de relation difficile, mais les deux pays ont aussitôt compris la nécessité de collaborer pour relever les défis de développement chez l'un comme chez l'autre. Au départ l'enjeu de la Chine était essentiellement idéologique face à ses rivaux asiatiques. C'est ainsi que la Chine va proposer une série d'aide au Cameroun à partir de 1973 concrètement. Cependant, cette assistance n'était pas très constante avant 2000 car le Cameroun était encore attaché à ses partenaires traditionnels et avait une économie viable jusqu'en 1984 d'une part, et d'autre part, la Chine n'avait pas encore autant de ressources financières jusqu'à partir des années 2000.

Néanmoins, les premiers accords de financement passés entre les deux partenaires ont produit les résultats satisfaisants du côté camerounais, ce qui a sans doute consolidé les relations de confiance entre les deux pays. Toutefois ; le Cameroun n'ayant pas une favorable auprès de ses



partenaires traditionnels suite à la crise économique dont-il a été victime dans les années 80 le pays s'est donc retrouvé dans l'obligation de diversifier ses partenaires ; d'où le recours à la Chine à partir de 2000. Celle-ci a répondu favorablement à l'appel du pays ami et frère qu'est le Cameroun, en lui accordant des remises de dette, des dons, des dettes à taux préférentiels. Cette assistance se matérialise dans le cadre des initiatives du FOCAC et sur le plan strictement bilatéral. Elle a permis au Cameroun de relancer son économie avec des grands programmes de planification économique à savoir : les grandes ambitions, les grandes réalisations et la vision de l'émergence 2035. On dénombre environs quarante grands projets financés et réalisés ou en cours de réalisation par la Chine au Cameroun entre 1973 et 2018 d'environ 2372,4 milliards de francs CFA, sans compter l'aide humanitaire, les dons en matériel, les remises de dette, et d'autres financements intraçables. Ce flux de transaction financier a fait de "L'empire du milieu" le premier partenaire économique du Cameroun depuis 2010, et son premier créancier depuis 2013. Grâce aux financements de la Chine, le pays pivot d'Afrique centrale a un nouveau visage en termes d'infrastructures, avec une relance et une diversification de son économie. En 2018, plusieurs projets sont d'ores et déjà rentables au Cameroun améliorant ainsi les conditions de vie des populations.

Toutefois, cette assistance financière chinoise au Cameroun, reste en grande partie bénéfique à la Chine au regard des modalités d'accords d'emprunt et de remboursement. Lorsque la Chine finance un projet, les matériaux sont achetés en Chine, la réalisation dudit projet se fait par une entreprise chinoise, et si le pays ne respecte pas les délais de remboursement, ce sont les matières premières qui en payent le prix fort sous forme de compensation. Par ailleurs, le volume d'endettement semble maintenir le Cameroun dans la dépendance chinoise. Et l'absence de transfert de technologie à plus de 40 ans de coopération suscite beaucoup de questionnements. Il serait de bon ton que les autorités de Yaoundé améliorent leur capacité de négociation en mettant un accent particulier sur le transfert des technologies. Car c'est en tant que pays souverain que le Cameroun, sur la base de son propre besoin, s'engage librement à contracter le financement extérieur. Ce qui mérite une maîtrise interne de ces engagements et le respect de la communauté internationale.

Le recours du Cameroun à la Chine s'explique premièrement, parce que l'aide financière chinoise n'est pas très conditionnée contrairement à celle des partenaires occidentaux et des

institutions onusiennes. La Chine avec sa masse monétaire est capable de financer plusieurs projets à la fois même si les coûts sont énormes. La Chine a un matériel bon marché. En plus, cette coopération dite "sud-sud", relève les défis non escomptés par celle "nord-sud".

En définitive, en assistant financièrement le Cameroun, la Chine contribue énormément au développement économique et social du pays. Elle répond favorablement à l'appel de la partie camerounaise, en soutenant financièrement les projets d'infrastructures stratégiques. Cependant, il revient au Cameroun de faire preuve de prudence et de profiter de cette opportunité chinoise sans pour autant se compromettre. Car la Chine, il faut le dire, ne vient pas au Cameroun par philanthropie. Elle y est pour défendre aussi ses intérêts. Il ne revient donc pas à la Chine de défendre ses intérêts et ceux du Cameroun. Est-il donc possible d'augmenter son pouvoir de négociation envers un partenaire par qui on est tenu par le poids de la dette?

# ANNEXES

**Annexe n° 1 : Décret n° 2011/006 du 11 janvier 2011 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec EXIMBANK-CHINE, un Accord de prêt d'un montant de 524 000 000 Yuans Renmimbi soit environ 33,5 milliards de francs CFA, pour le financement du projet de construction de 1500 logements sociaux au Cameroun.**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
-----

PAIX - TRAVAIL - PATRIE  
-----

DECRET N° 2011/006 DU 11 JAN 2011  
habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de  
l'Aménagement du Territoire à signer avec EXIMBANK-CHINE,  
un Accord de prêt d'un montant de 524 000 000 Yuans Renminbi,  
soit environ 33, 5 milliards de Francs CFA, pour le financement du  
projet de construction de 1500 logements sociaux au Cameroun.-

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

- VU** la Constitution ;
- VU** la loi n°2010/015 du 21 décembre 2010 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2011 ;
- VU** le décret n°2004/320 du 08 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2007/268 du 07 septembre 2007 ;
- VU** le décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,

**DECRETE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire est habilité, avec faculté de délégation, à signer avec EXIMBANK-CHINE, un Accord de prêt d'un montant de 524 000 000 de Yuans Renminbi, soit environ 33, 5 milliards Francs CFA, pour le financement du Projet de construction de 1500 logements sociaux au Cameroun.

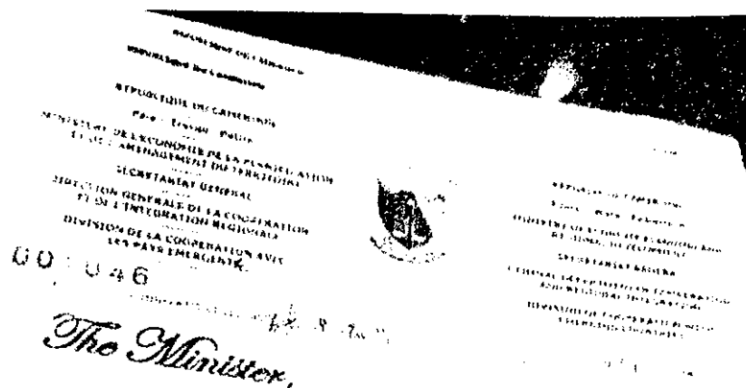
**ARTICLE 2 :** Le présent décret sera enregistré et publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 11 JAN 2011

**LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE,**



Annexe n° 2: Correspondance n° 001046 du MINEPAT au Président de Exombank de Chine, du 21 juin 2018



To  
 THE PRESIDENT OF EXIMBANK-CHINA  
 N°10, Fu Xing Men Rd Street, Xichou District  
 Beijing, China 100031, P.R. China  
 Tel: (8610) 83578102/6409  
 Fax: (8610) 66086308  
 PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA

**Subject:** Cameroon-China Cooperation  
 National Emergency Telecommunication Network  
 Request for the extension of the deadline of the disbursement

Mr. President,  
 Within the framework for the implementation of the National Emergency Telecommunication Network and according to the Joint Agreement signed between MINEPAT and CHINA EXIMBANK, ZTE Cameroon has informed us with regard to notifying of the deadline expiration for disbursement by March 2018.  
 In this regard, I have the honor to inform you that due to technical administrative constraints, the disbursement schedule could not be respected at the final stage.  
 To this effect, I request for an extension of the deadline from March 2018 to the 31 December, 2018.

I appreciate the efforts of the Chinese Government through EXIMBANK-CHINA in continuously supporting the Cameroon Government in achieving the goals of its socioeconomic development vision.

While seizing this opportunity to renew the ever increasing cooperation between Cameroon and CHINA, accept, Mr. President, the assurances of my distinguished consideration./-

Louis Paul MOTAZE

**Annexe n° 3 : Correspondance n° 002011 du MINEPAT à Monsieur l'Ambassadeur de Chine au Cameroun, Yaoundé le 23 avril 2018**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Yaoundé - France  
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION  
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION ET DE  
L'INTEGRATION REGIONALE  
**002011**  
LE MINISTRE,



REPUBLIQUE DE LA CHINE  
France - Yaoundé  
MINISTRE CHARGÉ DES RELATIONS  
DU COMMERCE ET DE LA COOPERATION  
SECRETARIAT GENERAL  
LE MINISTRE DU DEPARTEMENT DE COOPERATION  
DU COMMERCE ET DE LA COOPERATION

Yaoundé le 23 AVR 2018

A  
MONSIEUR L'AMBASSADEUR DE CHINE AU  
CAMEROUN

YAOUNDE.

Objet : Financement relatif au Projet de construction du raccourcement de l'Autoroute Yaoundé-Douala phase I

Monsieur l'Ambassadeur,

En l'honneur de porter à votre connaissance que le Gouvernement du Cameroun dans l'intention de réaliser le financement, l'étude et la construction du projet et dessus indiqué a sollicité un Crédit préférentiel Acheteur auprès d'Exim Bank Chine, par lettre N°001454/L/MINEPAT/SG/DGCOOP du 14 mars 2018, dont copie ci-joint

Ce projet dont le maître d'ouvrage est le Ministère des Travaux Publics, servira à l'autoroute Yaoundé-Douala pour sa fonctionnalité après l'achèvement des travaux en cours. Les travaux du présent projet dont le coût total s'élève à 183 millions US Dollars comprennent principalement la construction de la voie de raccourcement du point départ de l'autoroute (15,8km) et celle du point final de la phase I (13km), ainsi que la construction et la réhabilitation des échangeurs, l'aménagement des péages, des zones de service, etc

Des discussions entre le Gouvernement et l'entreprise China First Highway Engineering Co. Ltd (CFHEC) à qui le projet sera attribué de gré à gré, il a été convenu que ledit ouvrage serait financé à 85% par le Crédit préférentiel Acheteur d'Exim Bank Chine et à 15% par l'investissement de l'entreprise CFHEC. Après mise en fonction de l'autoroute Yaoundé-Douala phase I, l'entreprise CFHEC prendra en charge la maintenance et l'exploitation de l'ensemble de la phase I de l'autoroute Yaoundé-Douala, avec une période de concession de 27 ans.

Enfin, le rapport des études de faisabilité dudit projet est disponible et approuvé, l'étude d'impact environnemental et social est en cours de finalisation.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée. /-

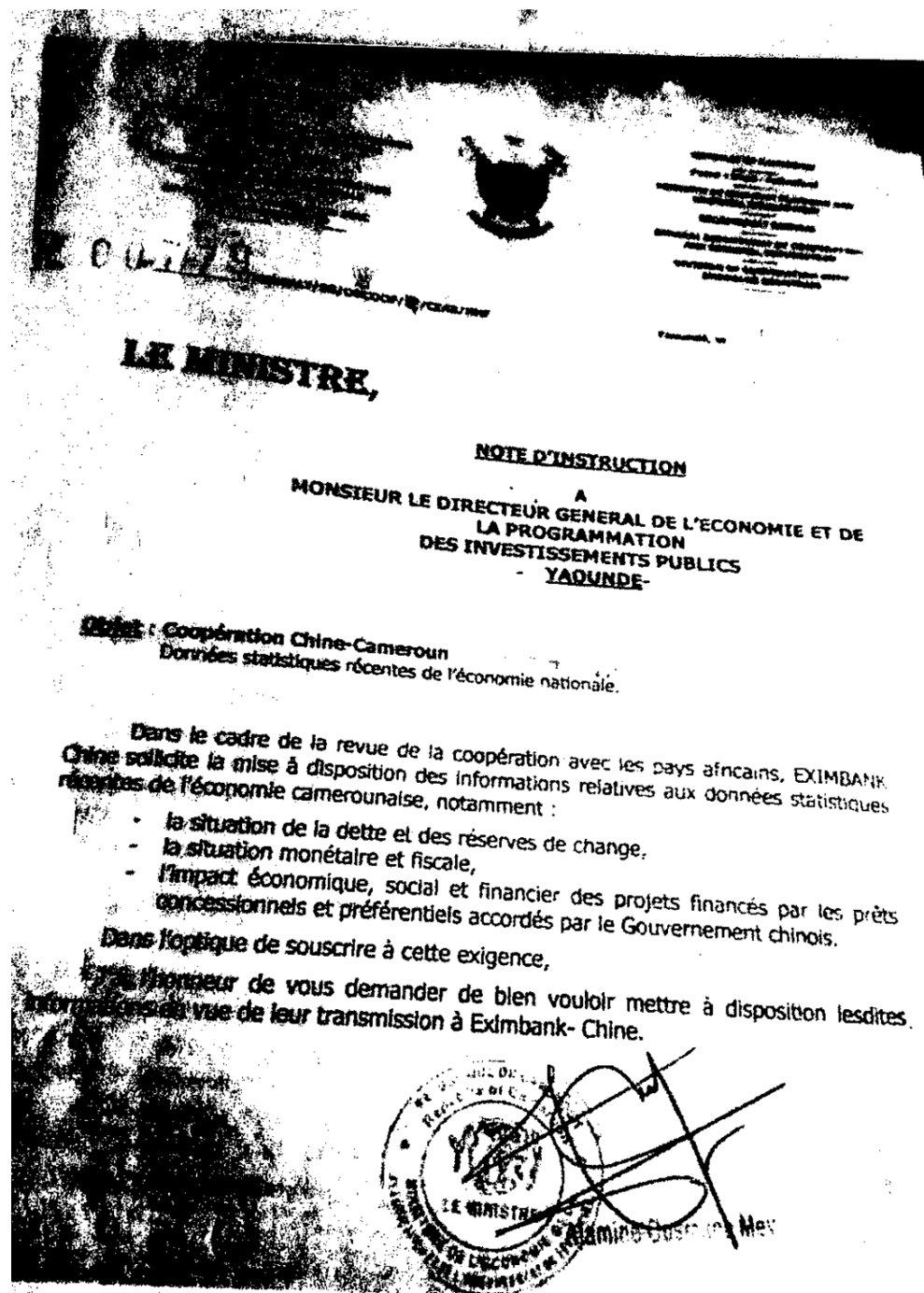
Et : - Copie demande du prêt ;

- Rapport des études de faisabilité du projet



Alamine Ousmane Mey

Annexe n° 4: Note d'instruction n° 00779 du MINEPAT à monsieur le Directeur Général de l'Economie et de la programmation des investissements



Source: AMINEPAT.

Annexe n° 5 : MINREX, état des relations Cameroun/Chine, les dons de la Chine au Cameroun, 05 mars 2000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
*For the People*  
 MINISTERE DES RELATIONS  
 EXTERIEURES  
 DIRECTION DES AFFAIRES D'ASIE,  
 DU PACIFIQUE ET DE L'OCEAN

REPUBLIC OF CAMEROON  
*For the People*  
 MINISTRY OF EXTERNAL  
 RELATIONS  
 DEPARTMENT OF ASIAN, PACIFIC  
 AND OCEANIC AFFAIRS

Yaoundé le 11 Mars 2000

ETAT DES RELATIONS CAMEROUN/CHINE

1 - PRESENTATION

La République Populaire de Chine est un Etat d'Asie Orientale et s'étend sur le Pacifique. La République Populaire de Chine est limitée par :

- à l'Est : la République Populaire Démocratique de Corée ;
- au Nord-Est : la Fédération de la Russie;
- au Nord-Ouest : les Etats du Kâzakhstan, le Kirghizistan et Tadjikistan;
- à l'Ouest : l'Afghanistan, le Pakistan, l'Inde, le Népal, le Liban et le Bhoutan;
- au Sud-Ouest : le Myanmar (Birmanie), le Laos;
- au Sud : le Vietnam.

La République Populaire de Chine est une démocratie Populaire qui a été proclamée le 1<sup>er</sup> Octobre 1949 par MAO TSE TOUNG après la "Longue Marche" des communistes de 1934 - 1935 et qui a vu sa victoire sur le Guomintang et le retrait de Tcheng Kai Tcheck qui s'est réfugié avec ses troupes à Formose (Taïwan).

La Chine est constituée de 23 Provinces avec Taïwan, 5 Régions autonomes, 4 Municipalités autonomes également et d'une Région Administrative Spéciale (Hongkong).

La Constitution chinoise date de 1982. Le Président de la République est élu pour 5 ans par l'Assemblée Populaire Nationale qui nomme également le Premier Ministre et le Gouvernement.

L'Assemblée Populaire Nationale est l'Organe suprême du pouvoir d'Etat et exerce le pouvoir législatif du pays. Ses pouvoirs sont les suivants :

- décider des questions importantes concernant la vie de l'Etat



- un prêt sans intérêt de 50 millions de Yuans soit 4 Milliards 250 millions de FCFA pour la construction d'un Palais des Sports à Yaoundé lors de la visite au Cameroun du Vice-Ministre chargé du MOFTEC non encore utilisé;
- Un don de 3 millions de Yuans soit 270 millions de FCFA lors de la visite au Cameroun du Vice-Ministre des Affaires Etrangères non encore utilisé;
- un don de 2.200.000 Yuans (1.500.000 Yuans pour fourniture des équipements médicaux à l'hôpital de Mbalmayo et 700.000 Yuans pour l'équipement en matériel de bureau du Minrex) soit 220 millions de FCFA;
- un don de 2 millions de Yuans soit 180 millions de FCFA lors de la visite au Cameroun du Vice-Ministre des Affaires Etrangères non encore utilisé;
- un prêt sans intérêt de 60 millions de Yuans soit 5 Milliards 100 millions de FCFA pour la construction d'un Palais des Sports à Yaoundé lors de la visite officielle au Cameroun du Premier Ministre chinois non encore utilisé;
- un don de 15 millions de Yuans soit 1 Milliard 350 millions lors de la visite d'Etat en Chine du Chef de l'Etat pour les projets sociaux au Cameroun non encore utilisé;
- un prêt sans intérêt de 50 millions de Yuans soit 4 Milliards 350 millions de FCFA lors de la visite d'Etat en Chine du Chef de l'Etat pour compléter l'enveloppe destinée à la construction d'un Palais des Sports à Yaoundé non encore utilisé

\* En outre, au cours de la récente Visite d'Etat effectué en Chine du 21 au 26 Septembre 2003 par le Chef de l'Etat S.E.M Paul Biya, les parties camerounaise et chinoise ont procédé à une échange de lettres relatives à la construction, l'équipement d'une Ecole dans la Province du Sud et des logements destinés au personnel médical chinois de l'Hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Ngoussou à Yaoundé.

Par ailleurs, peu avant l'arrivée du Chef de l'Etat en Chine, la Industrial and Commercial Bank of China et la China International Water and Electrical Corp d'une part, le Ministère camerounais des Mines, de l'Eau et de l'Energie d'autre part, étaient parvenus à un Accord de principe relatif à la construction de trois mini-barrages hydro-électriques sur les Fleuves Dja et Ntem dans le Sud et la Kadey à l'Est pour un montant de 30 Milliards de FCFA.

D'autre part, la Chine a accordé divers dons à nos Administrations notamment :

#### AU MINEDUC :

- 20 ordinateurs avec imprimantes
- 10 boîtes d'encre de l'imprimante
- 16 machines à écrire et à polycopier électroniques et à la main
- 160 cartons de papier duplicata
- 3000 pièces de papier pelure
- 400 pièces de cartable
- 5000 stylos à bille
- 34.000 crayons
- 600 boîtes de craie
- 5000 gommes
- 3000 équerres
- 3000 compas

- construction d'une retenue (barrage de Lagdo) et réalisation de la riziculture dans la vallée de la Benoué ;
- travaux de protection de la berge, de l'évacuation des grès (barrage de Lagdo) ;
- Construction du pont sur le Kim et de la route Ngambé Tikar Ndian ;
- L'exécution de 1 000 forages d'eau ;
- La partie chinoise pratique et vulgarise la technique de la culture des champignons à Batchenga dans la Lékoué

Au cours de la dernière Commission mixte de coopération, la Chine a accepté de rééchelonner la dette du Cameroun contractée en 1973, 1977 et 1987, dette qui s'élève à près de 35 Milliards de FCFA.

La Chine a consenti un prêt de 7 Milliards de F CFA au Cameroun en 1995 par le biais de l'Eximbank China pour créer et développer les Entreprises en joint venture entre hommes d'affaires camerounais et chinois. Ce crédit a été géré par la SNI et de ce prêt, 3 projets sur les 182 présentés par les opérateurs économiques camerounais ont été retenus dont deux ont vu le jour depuis l'année 1998.

Il s'agit de :

- l'usine de motoculteurs à Kribi ;
- l'usine de rechapage des pneus à Yaoundé.

La Chine à l'issue de la visite officielle du Ministre d'Etat chargé des Relations Extérieures du 14 au 19/06/2000 a consenti au Cameroun un prêt sans intérêt d'un montant de 30 millions de Yuans soit 2 Milliards 600 millions de F CFA.

La Chine a créé à Douala en 1997 un Centre de Promotion du Commerce et d'Investissements chinois au Cameroun et qui a pour mission d'assurer l'expansion économique et commerciale chinoise au Cameroun.

La Chine a accordé au Cameroun :

- un don de 200 millions de F CFA pour le CENEEMA ;
- un don de deux vedettes côtières équipées et un prêt de 1,2 Milliard de F CFA pour acheter les armes en Chine en 1989 ;
- un prêt sans intérêt de 30 millions de Yuans soit 2 Milliards 600 millions de FCFA lors visite officielle en Chine Ministre d'Etat chargé des Relations Extérieures non encore utilisé ;
- un don de 3 millions de Yuans soit 270 millions de FCFA non encore utilisé ;
- un don de 10 millions de Yuans soit 1 Milliard de F CFA lors visite au Cameroun du Ministre des Affaires Etrangères non encore utilisé ;

## Annexe n° 6 : Numérique universitaire : la méthode Paul Biya : rigueur et audace, 25 avril 2020



### NUMERIQUE UNIVERSITAIRE : LA METHODE PAUL BIYA : RIGUEUR ET AUDACE

Afin d'assurer la transformation numérique des Universités camerounaises à travers la digitalisation des enseignements et des activités administratives des Universités, le Chef de l'État, **Son Excellence Paul BIYA** a mis sur pied un projet futuriste : le **E-NATIONAL HIGHER EDUCATION NETWORK** dont l'accord-cadre de mise en œuvre avec l'appui technique et financier de la République Populaire de Chine a été signé le 18 juin 2015 à Beijing par le Ministre camerounais de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et le Ministre chinois du Commerce en présence du Premier Ministre camerounais, Chef du Gouvernement.

Quelle est la méthode Paul BIYA ? **Rigueur, pragmatisme, audace rationnelle.** Voici comment

#### 1 – Qu'est-ce que le E-National Higher Education Network ?

Le projet E-National Higher Education Network comporte quatre composantes principales:

1. La fabrication en Chine, le transport vers le Cameroun et la distribution dans les Universités de 500 000 ordinateurs portables aux étudiants des Universités publiques et privées ;
2. La construction, l'équipement et la mise en exploitation de neuf (09) Centres ultramodernes du développement du numérique universitaire, dont un dans chaque Université d'État et un à l'Université Inter-États Congo-Cameroun à Sangmélima ;
3. La mise en place d'un Réseau virtuel d'interconnexion des Universités d'État et du Ministère de l'Enseignement Supérieur (RIC) géré par un Centre national du numérique universitaire à construire, équiper et mettre à la disposition du MINESUP ;
4. La conception, le développement et la mise en exploitation du **Système Informatique de Gestion Intégrée de l'Enseignement Supérieur au Cameroun (SIGIRES)**.

#### 2 – Quel est le dispositif de pilotage et management ?

La maîtrise d'ouvrage du Projet E-National Higher Education a été instruite au Ministre de l'Enseignement Supérieur par le Ministre d'État, Ministre Secrétaire Général de la Présidence dans sa correspondance N° 521/CF/SG/PR du 25 juillet 2016. Le projet est financé par Eximbank China à hauteur de 75 milliards F CFA en vertu de l'accord de crédit N° CHINA Eximbank GCL No (2015) 11 TOTAL No (550) signé le 22 août 2016 par Monsieur Emmanuel Nganou Djoumessi, Ministre de l'Économie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire. L'avis juridique conforme de l'accord de crédit qui a ouvert la voie à la mise en œuvre effective du

projet a été signé le 30 décembre 2016 par le Professeur Séraphin Magloire Fouda, Secrétaire

La mise en place du RIC, composante essentielle du E-National Higher Education Network, et son opérationnalité requièrent l'accès permanent des Universités à l'Internet haut débit. Un accord-cadre de partenariat a été signé le 8 septembre 2020 entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Cameroon Telecommunication (CAMTEL) pour la fourniture à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 d'un accès mutualisé à l'Internet haut débit. Les Universités passent d'un débit mutualisé de 263 mégabits par seconde à une débit de 9333 mégabits par seconde, soit une augmentation vertigineuse de 3500% à un coût peu onéreux de 2,5 milliards F CFA (au lieu de 9 milliards F CFA) par an, pris en charge par le MINFL.

#### 6 – Quelle est la date de clôture du projet ?

En raison des perturbations subies en 2020 du fait de la pandémie du COVID19, Eximbank China vient d'étendre la date de clôture du projet du 31 décembre 2020 au 22 avril 2022. La période d'extension du projet permettra d'achever les travaux suivants :

- La mise à niveau et le calibrage l'alimentation électrique des campus pour les adapter au fonctionnement des centres ;
- Le test de fonctionnement et la mise en exploitation des centres et du RIC ;
- L'installation du SIGIRES au MINESUP et dans les Universités ;
- La formation et le transfert des compétences aux homologues nationaux ;
- La rétrocession des centres au MINESUP et aux Universités.

#### 7 – Remerciements et gratitude de la communauté universitaire

Le Ministre d'État, Ministre de l'Enseignement Supérieur, saisit une fois de plus la présente occasion pour exprimer au Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Paul BIYA, l'infinie gratitude de la communauté universitaire nationale pour sa sollicitude vis-à-vis de l'Université camerounaise, qui s'est manifestée une fois de plus à travers cette initiative inédite à travers le monde. Comme par enchantement, la crise actuelle liée à la pandémie du COVID-19 a permis de mettre en lumière la clairvoyance du Chef de l'État en ce qui concerne le développement du numérique universitaire dans notre pays. Grâce au projet présidentiel mis en œuvre dans les universités, celles-ci ont réussi à opérer une mutation rapide du mode d'enseignement en présentiel au mode d'enseignement en ligne. On a donc pu se rendre compte en pratique, au-delà de toute spéculation théorique, que l'impact du projet « E-National Higher Education Network » sur les étudiants, les enseignants et les Établissements était déjà largement positif, avant la date de clôture du projet. Telle est la vision du Président Paul BIYA pour la jeunesse universitaire : arrimage résolu à l'espace cybernétique planétaire, innovation pédagogique, accès à la modernité cognitive, dans la mouvance de l'économie du savoir.

Yaoundé, le **29 AVR 2022**



Le Ministre d'État,  
Ministre de l'Enseignement Supérieur

  
Jacques FAME NDONGO

**Source : Archives du Ministère des Enseignements Supérieurs.**

## SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### I-Ouvrages

#### 1- Ouvrages généraux

Aglietta, M. et al., *La monnaie entre dettes et souveraineté*, Paris, Odile Jacob, 2016.

Amin, S., *La déconnexion. Pour sortir du système mondial*, Paris, la Découverte, 1986.

*L'accumulation à l'échelle mondiale, critiques de la théorie du sous-développement*, Paris, éditions Anthropos, 1970.

*Le développement inégal, Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*", coll "grands documents", 1974.

Blom, A. Charillon, F., *Théories et concepts des relations internationales*, Paris, Hachette, 2001.

Braillard, P. Mohammad-Reza., *Tiers-Monde et relations internationales*, Paris, Masson, 1984.

Cardoso, F.H. Faletto, E., *Dépendance et développement en Amérique latine*, PUF, 1969.

Cazimajou, E., *"L'activité diplomatique" société français pour le droit international*, Paris édition A Pedone, 1989.

Dumos, B., *Dette des pays pauvres*, Paris, Etudes, 1993.

Duroselle, J-B., Renouvin P., *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1964.

Godelier, M., *L'énigme du don*, Paris, Bayard, 2002.

Kita, J., *L'aide publique au développement japonaise et l'Afrique : vers un partenariat fructueux* ? Paris, Ifri, 2008.

Marchesin, P., *Introduction aux relations internationales*, Paris, Calman-Lévy, 1987.

Mouelle Kombi, N., *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1996.

Perroux, F., *Indépendance de la nation*, 10/18, Paris, Editions Aubier Montaigne, 1960.

S. Delannoy, S., *Géopolitique des pays émergents. Ils changent le monde*, Paris, Presses Universitaire de France, 2012.

Tapoko, H-S., *Présentation du Cameroun*, Yaoundé, mars 2003.

## 2- Ouvrages spécifiques

Ateba Eyéné, C., *Emergence du Cameroun 2035 : l'apport de la Chine*, Yaoundé, Saint Paul, 2012.

*La pénétration de la Chine en Afrique et l'espoir de la rupture du pacte colonial avec l'occident : pour une coopération sino-camerounaise en béton*, Yaoundé, Saint Paul, 2010.

Conroy, R., *L'évolution technologique en Chine*, Paris, OCDE, 1992.

Gabas, J-J., Chaponnière J.R., *Le temps de la Chine en Afrique. Enjeu et réalités au sud du Sahara*, Paris, Editions Karthala et Gemdev, 2012.

Gaye Adama., *Chine-Afrique, le dragon et l'Austruche*, Paris, L'Harmattan, 2006.

Ji Peiding et al., *World affairs press, les cinquante ans de l'amitié et de coopération Sino-Africaine*, éditions des affaires mondiales, 2010.

Kircher, F., *Les 36 stratagèmes : traité secret de stratégie chinoise*, Paris, Editions du Rocher, 2001.

Le Goff, C., *La Chine et L'Afrique : lorsque l'opportunité occulte le risque*, Paris, IRIS, 2017.

Nguyen E., *Les relations Chine-Afrique*, Quercy, Studyrama perspectives, 2009.

Niquet, V. Touati, S., *La Chine en Afrique : intérêts et pratiques, Essai d'analyse du mode de fonctionnement d'un système*, Paris, Ifri, 2011.

Schiere, R. et al., *La Chine et l'Afrique : Un nouveau partenariat pour le développement?* Groupe de la Banque africaine de développement, 2011.

Tedié, J., *Coopération Chine-Afrique impact sur les infrastructures du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2014.

## 3- Ouvrages méthodologiques

Beaud, M., *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de D.E.A ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Paris, la découverte, 1999.

Lawrence, O. et al., *L'élaboration d'une problématique de recherche, outils, méthode*, Paris, L'Harmattan, 2005.

Nda, P., *Méthodologie et guide pratique de mémoire de recherche et de thèse de Doctorat*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Onomo Etaba, R., *Précis de méthodologie en histoire*, Yaoundé, PUCAC, 2010.

Soulet, J.F., *Histoire immédiate, Historiographie, source et méthodes*, Paris, Armand Colin, 2009.

#### **4 - Dictionnaires et guide méthodologique**

Beitone, A. et al., *Dictionnaire de science économique*, Armand Colin, 5<sup>e</sup> édition, 2002.

Bremond, J. Geledan, A., *Dictionnaire économique et social, 100 articles thématiques, 1200 définitions*, Paris, Hatier, 1981.

Département d'Histoire de la FALSH de l'Université de Yaoundé I, guide méthodologique pour la rédaction des thèses, mémoires, ouvrages et articles, Yaoundé, CEPER, 2006.

Dictionnaire de poche *Larousse*, édition 2010.

Dortier, J-F., *Le dictionnaire des sciences humaines*, Auxerre, Science Humaines, 2013.

Lacoste, Y., *Dictionnaire de Géopolitique*, Paris, Flammarion, 1993.

*Lexique des termes juridiques*, Paris, Dalloz, 13<sup>ème</sup> édition 2021.

## **II- Travaux académiques**

### **1- Thèses**

Abena Etoundi, M., "La planification économique au Cameroun : Aperçu historique (1960-2000)", Thèse de Doctorat Ph. D. en Histoire Economique et Sociale, Université de Yaoundé I, 2010.

Ambomo, C., "Analyse d'un discours politique présidentiel étude lexicométrique (Paul Biya, Cameroun, 1982 à 2002)", Thèse de Doctorat en Science du Langage, Université de Franche-Comté, 2013.

Melingui Ayissi, A.N., "La relation de coopération économique pour le développement entre la France et le Cameroun, 1960-2006 : Analyses et perspectives", Thèse de Doctorat Ph.D. en Histoire Economique et Sociale, Université de Yaoundé I, 2014.

Onana Ntsa, F., "La politique africaine de la Chine de 1957 à 2012 ou la permanence d'un projet anti-impérialiste", Thèse de Doctorat/Ph.D. en Histoire, Université de Yaoundé I, 2018.



## **2- Mémoires**

Akoutou, S., "L'assistance chinoise au Cameroun en matière agricole (1989-2018)", mémoire en Histoire, Université de Yaoundé I, 2021.

De Leverghem, X., "L'assistance financière : approche théorique et pratique d'un montage méconnu en droit des sociétés", Master en droit, finalité droit de l'entreprise, Université Catholique de Louvain, 2021.

Elemba, C., "L'économie camerounaise face au problème de l'arrimage à la nouvelle dynamique libérale planétaire (1960-2012)", mémoire de master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2016.

Ngono, L., "La coopération chinoise et le développement en Afrique subsaharienne : opportunités ou impact ?", mémoire de Science Politique, Université du Québec à Montréal, 2017.

Nsan, D., " La coopération économique et commercial Cameroun-Chine de 1971 à 2001 : Essai d'analyse historique", mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2002.

Onana Ntsa, F., "La présence économique et commerciale chinoise dans l'espace urbain et péri urbain au Cameroun de 1991 à 2011 : le cas de Yaoundé et Mbalmayo", mémoire de master II en Histoire, Université de Yaoundé I, 2014.

Ongo Okpala, J.M., "Coopération technique Chine-Cameroun et mécanisme de transfert des technologies : cas du projet de Lom Pangar", mémoire de master en Développement et Management des Projets en Afrique", Université Catholique d'Afrique Centrale, 2013.

Tchoumo, C., "La diaspora chinoise au Cameroun cas de la colonie de Yaoundé (1971-2011)", mémoire de master II en Histoire, Université de Yaoundé I, 2014.

## **III- Articles de revues et journaux**

### **1- Articles d'ouvrages collectifs**

Durbin, P., "la dette : question de vocabulaire" In Cahier de l'UCAC n° 5, *La dette des pays du sud*, Yaoundé, presses de l'UCAC, 2000, pp. 17-18.

Gingras, F.P. Coté, C., "La théorie et le sens de la recherche", in Benoit Gauthier, 2010, *Recherche : de la problématique à la collecte des données*, 5<sup>e</sup> édition Québec, Presse de l'Université du Québec, 2010.

## 2- Articles de revues

Amougou, G., "La Chine et les politiques d'émergence au Cameroun. Le cas du projet de construction du port de Kribi", in *Cefir*, n°8, 2020, pp. 1-22.

Brautigam, D. Xiaoyang T., "China's engagement in African agriculture: down to the countryside", the China quarterly, special issue, China and Africa: emerging patterns, in *globalization and development*, 2009, pp. 3-21.

Brautigam, D., "Aid with Chinese characteristics" in *journal of international development*, 2008, pp. 752-764.

"Policy Arena Aid with Chinese characteristics: Chinese foreign aid development finance meet the OECD-DAC aid regime ", in *Journal of International Development*, 2011, pp. 1-13.

"The Dragon's Gift: the real story of China in Africa", *Oxford, University press*, 2011, pp. 158- 160.

Chaponnière, J.R., "L'aide chinoise à l'Afrique : origines, modalités et enjeux ", *l'Economie Politique* n°38, 2008, pp. 7-28.

"L'Empreinte chinoise en Afrique", in *Economie financière*, n° 116, 2014, pp. 195-212.

Chauvin, S., "Cameroun : les enjeux de la croissance", AFD, n° 6, novembre 2010, pp. 1-28.

Davies, M. et al., "How China Delivers Development Assistance to Africa", *Center for Chinese studies*, 2008, pp. 11-27.

Diassonama Kiessé Bouzanda., "La Chine en Afrique : quel soutien aux mouvements de libération nationale ? ", *Diploweb.com*, 2012, pp. 1-3.

Gweth, G., "La coopération Sino-Camerounaise déchiffrée", *Afrology.com*, 2010, pp. 1-13.

- Garbas, J-J. Losch, B., "La fabrication en trompe-œil de l'émergence", in *l'Enjeu mondial : les pays émergents, les presses*, 2008, pp. 20-27.
- Gollier, J.M. Flament, S., "La SRL et son patrimoine, vers une société plus durable", D.A.O.R., n° 131, 2019, pp. 3-21.
- Guérin, E., "Bailleurs émergents : où en est la Chine en Afrique ?", In *Afrique contemporaine* n°22, 2008, pp. 105-118.
- Le Goff, C., "La Chine et l'Afrique : lorsque l'opportunité occulte le risqué", Paris, *IRIS*, 2017, pp. 1-10.
- Le Houelleur, Y., "Les Chinois à l'assaut de l'Afrique", *L'USINENOULLE*, leexpress.fr, mars 2010.
- Mgue, M., "Coopération sino-camerounaise : les explications de la Chine sur ses acquisitions au Cameroun", *News & Events*, <https://landpartal.org>, 22 août 2019,
- Mouandjo, P., "Chine-Cameroun: au-delà de l'émerveillement", publié sur [www.Google.com](http://www.Google.com) le 12 janvier 2011, consulté le 17 mars 2021.
- Nantchouang, R., "La dette : Dette extérieure et intérieure des pays pauvres : une approche éthique", Cahier de l'UCAC n° 5, La dette des pays du sud, Yaoundé, presses de l'UCAC, 2000, pp. 40-46.
- Odier, A., "De la diplomatie financière à la géopolitique de la finance", In, *politique étrangère*, n°4, 2015, pp. 145-156.
- Onana, J-B., "De la relation entre culture et développement : leçons asiatiques pour l'Afrique", in *culture et développement*, 2008, pp. 96-97.
- Pairault, T., "La Chine vue par elle-même", *Ecole des Hautes Etudes en Science Sociales*, 2017, pp. 11-20.
- Pellet, S., "Transfert de technologie vers les pays en développement", in *Regards croisés sur l'économie*, n° 6, 2009, pp. 2-32.
- Pougala, J-J., "Les plus gros mensonges entre la Chine et l'Afrique", *China-Rédaction*, Paris, [www.pressenza.com](http://www.pressenza.com), 2013.

- Pozzar, M.H., "L'aide chinoise à l'Afrique la difficulté à penser la notion d'aide chinoise au développement", observatoire sur la coopération internationale, [www.cooperation.uquam.ca](http://www.cooperation.uquam.ca). 2009.
- Roubaud, F., "Le "modèle" de développement camerounais 1965-1990 : de la croissance équilibrée à la crise structurelle", *Institute of Research for Development*, 1994, pp. 54-69.
- Servant, J.C., "La Chine à l'assaut du marché africain", *Le monde diplomatique*, mai, 2005, pp. 50-60.
- Vairon. L., "Menace Chinoise ou déclin de l'occident", *Les carnets de culturels*, décembre 2011, pp. 28-35.
- Viltard, Y., "Que faire de la rhétorique de l'amitié en Relations Internationales", *Raison Politiques* n°33 2009, pp. 127-147.
- Weizhong, X., "China Development assistance to Africa, and new challenges and its practices", Séminaire *Ifri*, 2008, pp. 1-14.

### 3- Journaux

- Aboudi Ottou, "Endettement : le Cameroun dans le piège chinois", *Intégration*, du 11 février, 2019, pp. 5-6.
- Amougou, P., "Transfert de technologies : la Chine équipe le Cameroun d'un centre d'application des technologies agricoles", *Média terre*, 24 juillet 2013, pp.2-4.
- Atcha, E., "La Chine accorde au Cameroun une aide au développement de 400 milliards de FCFA", *LA TRIBUNE D'AFRIQUE*, du 1<sup>er</sup> avril 2018, pp. 2-6.
- Bambou, F., "Cette Chine qui bâtit le Cameroun, coopération, info.net, 2001, pp.2-8.
- Booh Booh, J.R., "Cameroun : dans les coulisses des relations avec la Chine il y a 40 ans", *AllAfrica.com*, 12/11/2009, pp. 1-7.
- Cameroun Tribune, "Coopération Chine-Cameroun", 21 décembre 2017, p.2.
- Garvey, J., "La percée chinoise au Cameroun ", *mutations*, publié le 08/11/2011, pp.3-8.
- Le Belzic, S., "Taiwan n'a plus que deux allies en Afrique", *Le Monde Afrique*, 2017, pp. 4-12.

Mbadi, O., "China Development Bank et Afriland Cameroun scellent un partenariat de 40 millions d'euros", In *Jeune Afrique*, juin 2015, pp. 1-12.

Muntunews Cameroun, "Cameroun-Chine : Les dangers du surendettement", 31 mars 2021, pp. 1-6.

Njoya Moussa., "Cameroun : Paul Biya et ses quatre homologues français : Cameroun", *Le jour*, 03 juillet 2015, pp 1-10.

#### **IV- RAPPORTS ET DOCUMENTS OFFICIELS**

BEAC, dette extérieure et classement doing business: Banque mondiale, consulté en ligne sur [www.initiative-ppp-afrique.com](http://www.initiative-ppp-afrique.com) consulté le 19 mars 2021, 22h.

Bureau du conseil spécial pour l'Afrique "la coopération avec les partenaires de développement et émergents : options pour le développement de l'Afrique", Nation Unies, New York, 2010.

CAA, Note de conjoncture trimestrielle de la dette publique du Cameroun, 2011.

CAA, Note de conjoncture trimestrielle de la dette publique du Cameroun, 2012.

CAA, Note de conjoncture de la dette publique du Cameroun, n° 15, septembre 2015.

CAA, accords de financements signés, 12 juin 2015.

CAA, Dette publique et publiquement garantie du Cameroun, portefeuille au 31 décembre 2010 et analyse de la viabilité, mars 2011.

CAA, Note de conjoncture de la dette publique du Cameroun, n° 18, 2018.

CAA, note de conjoncture décembre 2010.

Commission nationale de la coopération décentralisée, Guide de la coopération décentralisée, Paris, ministre de relations extérieures, 2<sup>ème</sup> édition, 2006.

Direction générale du trésor français "la Chine, premier partenaire économique du Cameroun, est également son premier créancier, 04 octobre 2018, consulté en ligne le 13 juillet 2021, 19h 03 sur [www.tresor.economie.gouv.fr](http://www.tresor.economie.gouv.fr).

Direction générale du trésor français "la Chine, premier partenaire économique du Cameroun, est également son premier créancier, 04 octobre 2018.

Document Stratégique de Croissance et de l'Emploi, 2010.

Dossier de presse, Sommet du Forum de Coopération Chine-Afrique, participation du Président de la République du Cameroun, S.E.M. Paul Biya, Beijing, 3-4 septembre 2018.

Dossier de Presse, Visite du Président de la République du Cameroun S.E.M. Paul Biya, en Chine 22-23 mars 2018.

INS, Annuaire Statistique du Cameroun, recueil des séries d'informations statistiques sur les activités économiques, sociales, politique et culturelles du pays, édition 2019.

Ministère de l'Enseignement supérieur, Annuaire statistique 1998, Yaoundé, Sopecam, 1998.

Procès-Verbal de la 5<sup>ème</sup> session de la commission mixte sino-camerounaise de coopération économique, technique et commerciale, point 1.3.

Rapport du FMI N° 20/48, janvier 2020.

Rapport du Forum d'Addis-Ababa en 2003.

Rapport du secrétariat du comité de suivi chinois du Forum sur la Coopération sino-africaine, 2004.

## **V- Discours officiel**

Discours du Président Paul Biya, lors de la séance de travail élargie au Grand Palais du Peuple, Beijing, le 20 juillet 2011.

## **VI- Archives**

AMINEPAT, correspondance n° 00002101 du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, au Ministre de l'Eau et de l'Energie, du 13 février 2018.

AMINEPAT, Correspondance n° 003390 du Ministre de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire au Directeur de la Caisse Autonome et d'Amortissement, du 02 juillet 2018.

AMINEPAT, correspondance n° 004269 du Ministre de l'économie à monsieur le Directeur Général du port autonome de Kribi, Yaoundé du 16 août 2018.

AMINEPAT, lettre n° 0000004813, lettre de correspondance du Ministre de l'Economie à monsieur le Directeur Général de la Caisse Autonome et d'Amortissement, du 30 octobre 2019.

AMINEPAT, lettre n° 004010 du Ministre de la l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à S.E.M l'Ambassadeur de Chine au Cameroun, Yaoundé 30 juillet 2018.

AMINEPAT, note de coopération Chine-Cameroun, 2014.

AMINPAT, lettre n° 0000004813 du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire au Directeur de la Caisse Autonome et d'Amortissement, du 30 octobre 2019.

AMINREX, Dossier technique de la visite au Cameroun de M. Jia Qinglin, 02 mars 2012.

AMINREX, dossier technique relatif à la visite officielle au Cameroun de M. Jia Quinquin, président du comité national de la conférence consultative politique du peuple Chinois, Yaoundé, 02 mars 2010.

AMINREX, DS/ES, N° /DIPL/4, Note sur l'Afrique et la Chine communiste, du ministère des affaires étrangères, 1987.

AMINREX, n° 00067/DIPL/07 Etats des relations Cameroun/Chine du 05 mars 2000.

AMINREX, n° 0014/DIPL/D7/SDEOP/SEO, Etat des relations Cameroun-Chine du 05 mars 2000.

AMINREX, n° DIPL/1/note sur l'état des relations entre la République Populaire de Chine et la République du Cameroun, du 27 février 1985.

AMINREX, n° 000067/DIPL/D7/SDEOP/SEO, état des relations Cameroun-Chine, du 05 mars 2000.

AMINREX, n° 0001, DIPL, 1, Note sur l'état des relations entre la République Populaire de Chine et la République du Cameroun, le 27 février 1985.

AMINREX, n° 317/07/03, commission mixte Cameroun-Chine, 2003.

AMINREX, Note sur l'ouverture de la Chine au monde N° 6711/1/S/AS/ du 11 juillet 1966.

AMINREX, V/L n° 7611/L/CF/ACA état des relations Chine-Cameroun, Direction des affaires politiques, du 11 juillet 1966.

ARMINREX, note N° 00067/DIPL/4 sur l'Afrique et la Chine communiste, ministère des affaires étrangères, 1985.

## **VII- Sources webographiques**

Discours de Jiang Zemin, sur le Forum sur la Coopération Sino-africaine, 2000. En ligne sur <http://www.focac.org>

Fr.wikipedia "Forum sur la coopération Sino-africaine", consulté en ligne, le 22 février 2021, 17h43.

PAK.com, "l'apport de la Chine à la construction du Port Autonome de Kribi" le 20 octobre 2020 sur [www.unisinouvelle.com](http://www.unisinouvelle.com).

Présidence de la République, programme de S.E Paul Biya. Consulté en ligne sur [www.prc.cm](http://www.prc.cm) le 19 janvier 2021.

[www.caa.cm](http://www.caa.cm)

[www.ins-cameroun.cm](http://www.ins-cameroun.cm)

CGTN, <https://news.cgtn.com>, consulté le 17 mars 2021 à 3h12.

[Htts://asia.nikkei.com](https://asia.nikkei.com), consulté le 17 mars 2021.

[www.initiative-ppp-afrique.com](http://www.initiative-ppp-afrique.com) consulté le 19 mars 2021, 22h.

[www.mfa.gov.com](http://www.mfa.gov.com), le 12 avril 2021, 19h 23.

<https://www.fmprc.gov.cn>, le 15 novembre 2021, 20h 47.

## **VIII- Documents audio-visuels**

Christophe Mienzok, Directeur Général du Palais des Congrès, CRTV Web, Magazine Chine Cameroun 2018, consulté sur Youtube, le 30 septembre 2021.

Reportage Africa 24, "Cameroun, impact des grands projets structurants", 19 mai 2018, consulté en ligne sur <https://um.youtube.com>, le 22 novembre 2021, 12h 16.



TF1 reportage, "Cameroun dans la main des Chinois", du 26 avril 2020, consulté en ligne sur Youtube, le 25 septembre 2021.

### IX- Sources orales

N°	Noms et Prénoms	Agés	Qualités	Lieux et dates de l'interview
01	Ahmad Malam	43 ans environs	Administrateur civil, au MINEPAT	Yaoundé, 22 avril 2021
02	Bion André	42 ans environs	Journaliste	Yaoundé, 29 octobre 2021
03	Edoa Vincent Elysée	40 ans environs	Administrateur civil, au MINEPAT	Yaoundé, 21 avril 2021
04	Kouti Ntoubas René	58 ans environs	Administrateur civil, au MINEPAT	Yaoundé, 19 avril 2021
05	Nkolo Foé	62 ans environs	Enseignant retraité, membre de l'académie chinoise des sciences sociales	Yaoundé, 27 mars 2021
06	Ntiga Leger	45 ans environs	Journaliste	Yaoundé, 18 mai 2021
07	Onana Xavier	30 ans	Technicien maçon SINOMACH	Nkometou, 06 mars 2021

## TABLE DES MATIÈRES

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>i</b>
<b>DÉDICACE.....</b>	<b>ii</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>iii</b>
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>iv</b>
<b>LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>vi</b>
<b>LISTE DES ANNEXES .....</b>	<b>viii</b>
<b>RÉSUMÉ.....</b>	<b>ix</b>
<b>ABSTRACT .....</b>	<b>x</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE .....</b>	<b>1</b>
1- Contexte général de l'étude .....	1
2- Motivations et intérêt du sujet .....	1
- Intérêt scientifique .....	2
- Intérêt politique .....	3
- Intérêt social .....	3
3- Délimitation spatio-temporelle .....	4
a- Délimitation spatiale.....	4
b- Limitation temporelle .....	5
4- Clarification des concepts.....	5
5- La revue critique de la littérature .....	7
6- Problématique .....	11
7- Objectifs de recherche .....	12
8- Méthodologie .....	13
9- Analyse de données .....	14
10- Cadre théorique.....	15
11- Les difficultés rencontrées .....	17
12- Plan	18
<b>CHAPITRE I : LES FONDEMENTS DE L'ASSISTANCE FINANCIÈRE CHINOISE AU CAMEROUN.....</b>	<b>20</b>
A- Les fondements historiques des relations sino-camerounaises .....	20
1- Les relations Chine-Cameroun dans le cadre africain : une relation basée réciproquement sur l'aide.....	20
2- Les relations diplomatiques Chine-Cameroun : un début tumultueux .....	26
3- Etablissement et consolidation des relations diplomatiques sino-camerounaises .....	28
B- Encadrement juridique de la coopération sino-camerounaise en matière d'assistance financière .....	29
1- Cadre juridique de la coopération bilatérale matérialisé par les accords financiers (1973-2018) .....	29
2- Les accords subséquents signés à partir du FOCAC (2000-2018) .....	33

3- Les commissions mixtes Cameroun-Chine .....	37
<b>C – Fondements économiques de la coopération Chine-Cameroun.....</b>	<b>38</b>
1 - Environnement économique du Cameroun : des années fastes au début de la crise .....	38
2- Le déclenchement de la crise.....	40
3- Le recours du Cameroun à l'assistance financière de la Chine .....	42
4- Les finances publiques et la stratégie de développement du Cameroun .....	45
5- Les grands projets dans la stratégie de développement du Cameroun .....	46
<b>D – Fondements stratégiques de la coopération Chine-Cameroun.....</b>	<b>48</b>
1- Les facteurs de convergence économique entre le Cameroun et la Chine .....	48
2- Les grands enjeux géostratégiques de la coopération bilatérale Chine-Cameroun .....	49
<b>CHAPITRE II : ACTEURS ET MÉCANISMES DE L'ASSISTANCE FINANCIÈRE</b>	
<b>CHINOISE AU CAMEROUN .....</b>	<b>52</b>
A- Les acteurs de la politique d'assistance financière chinoise : côté camerounais .....	52
1- Les acteurs classiques de la politique étrangère du Cameroun .....	52
2- Les ministères et l'institution technique .....	56
B- Acteurs chinois dans l'assistance financière au Cameroun.....	61
1- Les acteurs étatiques dans la gestion des finances chinoises.....	62
2- Les institutions financières .....	65
C- Modalités de décaissement et nature de l'aide financière chinoise au Cameroun .....	70
1- Procédure de décaissement de l'aide chinoise .....	71
2- La nature de l'assistance Chinoise au Cameroun.....	75
D- Modalité de remboursement, spécificités et conditionnalités de l'aide financière chinoise au Cameroun.....	79
1- Les accords sur les modalités de remboursements .....	80
2- Remboursement en Partenariat-Public-Privé et en "Ascrow Account" .....	81
3) Spécificités et conditionnalités .....	83
<b>CHAPITRE III : L'APPORT DE L'ASSISTANCE FINANCIÈRE CHINOISE POUR LE</b>	
<b>DÉVELOPPEMENT DU CAMEROUN.....</b>	<b>85</b>
A- La Chine et les politiques d'émergence au Cameroun .....	85
1- Atteinte de l'initiative PPTE, arrivée des capitaux des pays émergents : la Chine .....	86
2- Le Document de Stratégie de la Croissance et de l'Emploi : implication de la Chine .....	87
3- La prééminence de la Chine parmi les partenaires étrangers .....	88
B- Les fruits de l'assistance financière chinoise au Cameroun .....	89
1- Les premiers projets financés par la Chine au Cameroun (avant 2000) .....	90
2- Les projets réalisés ou en cours de réalisation entre 2000 et 2018.....	93
<b>CHAPITRE IV : AVANCÉES, LIMITES ET PERSPECTIVES DE L'ASSISTANCE</b>	
<b>FINANCIÈRE CHINOISE AU CAMEROUN.....</b>	<b>109</b>
A- Les avancées de la relation bilatérale, sino-camerounaise.....	109
1- Une coopération Sud-Sud prometteuse .....	109
2- Le FOCAC : un cadre d'innovation pour le développement du Cameroun.....	110
3- Les modes de remboursement plus transparent.....	111

B- La stratégie de la politique africaine de la Chine.....	<b>112</b>
1- L'intérêt de la Chine pour l'Afrique et le Cameroun en particulier .....	112
2- Évolution des intérêts de la Chine pour l'Afrique .....	112
3- La dimension économique de l'action chinoise .....	113
4- L'Afrique comme vecteur d'affirmation de la puissance chinoise .....	114
5 Les instruments de l'action chinoise et le discours de coopération "sud-sud" .....	115
C- Assistance financière au Cameroun : un retour sur investissement.....	<b>116</b>
1- Les bénéfices financiers et commerciaux de la Chine.....	116
2- La dépendance technologique au détriment d'un "transfert de technologie" .....	117
D- La situation de la dette du Cameroun auprès de la Chine.....	<b>120</b>
1- Approche socio-anthropologique des notions de "don" et "dette" .....	120
2- Le contenu de la dette du Cameroun auprès du créancier chinois. ....	123
3- Le risque de surendettement .....	126
4- Garanties et Amortissement de la dette chinoise du Cameroun .....	128
E- Perspectives .....	<b>131</b>
1- Stratégie collective africaine sur l'aide chinoise au développement .....	132
2- Pour une redéfinition de l'assistance financière chinoise au Cameroun.....	133
3- Pour un transfert de technologie effectif .....	134
3- Minimiser le risque de surendettement.....	137
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>138</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>141</b>
<b>SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>152</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>164</b>